00102186

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
TOWN HALL, BOMBAY-400 023.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 21 October, 2015

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE,

PHILOSOPHIQUE, CRITIQUE, etc.

Première Partie.

T. III.

DE L'IMPRIMERIE DE L. G. MICHAUD,
RUE DES BONS-ENFANTS, N°. 34.

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE,

PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE,

ADRESSÉE

A UN SOUVERAIN D'ALLEMAGNE,

DEPUIS 1753 JUSQU'EN 1769,

PAR LE BARON DE GRIMM

ET PAR DIDEROT.

Première Partie.

TOME TROISIÈME.

PARIS,

LONGCHAMPS, LIBRAIRE, RUE DU CIMETIÈRE-S.-ANDRÉ, N°. 3.

F. BUISSON, LIBRAIRE, RUE GILLES-COEUR, N°. 10.

1813.

God.
Fo 082
Sol/Coo
153106

00102186

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE,

PHILOSOPHIQUE,

CRITIQUE, etc.

MARS 1760.

Paris, 15 mars 1760.

M. Watelet, receveur-général des finances, associé libre de l'académie royale de peinture et de sculpture, vient de publier son poëme sur l'*Art de peindre*. Ce poëme est depuis plusieurs années dans le portefeuille de l'auteur; il a été lu dans beaucoup de sociétés particulières et aux assemblées de l'académie de peinture, à laquelle il est dédié. Il y a peu de gens aussi aimables et aussi chéris que M. Watelet; la douceur et les agrémens de son caractère le rendent précieux à tous ceux qui le connaissent. C'est donc à mon grand regret que j'exerce encore ici la justice que mon devoir m'impose; et, pour me dispenser d'une sévérité qui me ferait beaucoup de peine, je cède la plume à un homme dont le goût et le jugement sont aussi exquis que son gé-

nie est profond et brillant (1). Ce que je dois ajouter, c'est que le public a montré l'intérêt qu'il prend à l'auteur, en ne s'occupant point du tout de l'ouvrage. M. Watelet en a fait une édition superbe in-4°., dans laquelle on trouve cependant des fautes, surtout de ponctuation. Il se propose d'en faire une petite, format in-12, très-jolie aussi, et qu'on donnera à très-bas prix, pour la mettre entre les mains de tous les jeunes gens qui se destinent aux arts.

L'ART DE PEINDRE.

Si je laisse paraître mon ouvrage, ce n'est pas pour satisfaire un désir de réputation qui serait sans doute peu fondé; mais j'avoue que je ne suis pas indifférent sur son sort. Sans être insensible aux avantages d'avoir fait un bon ouvrage, je n'y mets aucune prétention indiscrète.

C'est dans le mouvement qui agit sans cesse dans tous les êtres, et qui est le caractère le plus noble des ouvrages de la nature, que l'artiste de génie va puiser les beautés de l'expression.

En composant mon poëme, j'ai consulté Boileau comme un maître; en le publiant, je le regarde comme un juge.

Discours préliminaire pesant, sans idée, louche quelquefois.

PREMIER CHANT.

LE *dessin*.

Une invocation est toujours un morceau d'enthousiasme. Le poète a médité; son esprit fécondé

(1) Diderot.

vent produire; ses pensées en tumulte, comme les enfans d'Éole sous le rocher qui les contient, font effort pour sortir. Il voit l'étendue de son sujet; il appelle à son secours quelque divinité qui le soutienne; il voit cette divinité; elle lui tend la main; il marche.

L'invocation de ce poëme n'a aucun de ces caractères. Il a bien pensé, comme Lucrèce, à inviter Vénus à assoupir à jamais le terrible Dieu de la guerre, lorsqu'elle le tiendrait dans ses bras; mais quelle comparaison entre ces vers-ci, qui ne sont pourtant pas les plus mauvais de l'invocation!

Qu'aux charmes de ta voix, qu'aux accords de ta lyre,
La paix, l'heureuse paix reprenne son empire,
Enchaîne la Discorde, et qu'au fond des enfers
Le démon des combats gémisse dans les fers.
Calme les dieux armés et la foudre qui gronde:
D'un seul de tes regards fais le bonheur du monde;
Et, s'il est un séjour digne de tes bienfaits
Daigne sur ma patrie en verser les effets.

Point d'images; point de tableaux. Je ne vois ni le front serein de la Paix, ni la bouche écumante et les yeux effarés de la Discorde, ni les chaînes de fer qui tiennent les bras du démon de la guerre retournés sur son dos. Rien ne vit là dedans; rien ne se meut; ce sont des idées communes, froides et mortes.

Quelle comparaison, dis-je, entre ces vers et ceux de Lucrèce!

Nam tu sola potes tranquilla pace juvare

I..

Mortales, quoniam belli fera munera mavors
Armipotens gerit, in gremium qui sæpe tuum se
Rejicit æterno devinctus vulnere amoris,
Atque ita suspiciens tereti cervice reposta
Pascit amore avidos inhians in te, dea, visus,
Eque tuo pendet resupini spiritus ore
Hunc tu, diva, tuo recubantem corpore sancto
Circumfusa super suaves ex ore loquelas.
Funde. ....

« O Vénus! ô mère des dieux et des hommes! » toi qui présidas à la formation des êtres, et qui » veilles à leur conservation et à leur bonheur, » écoute-moi: lorsque le terrible dieu des com- » bats, couvert de sang et de poussière, viendra » déposer à tes pieds ses lauriers et ses armes, et » perdre entre tes bras les restes de sa fureur, » lorsque ses yeux attachés sur les tiens, y puise- » ront les désirs et l'ivresse; lorsque la tête ren- » versée sur tes genoux, il sera comme suspendu » par la douceur de ton haleine; penche-toi: qu'il » entende ta voix enchanteresse. Fais couler dans » ses veines ce charme auquel rien ne résiste. » Amollis son cœur; assoupis-le, et que l'univers » te doive une paix éternelle. »

Au reste, jamais nos invocations n'auront à la tête de nos poëmes la grâce qu'elles ont à la tête des poëmes anciens. On avait appris au poète, quand il était jeune, à adorer Jupiter, Pallas, ou Vénus; sa mère l'avait pris par la main et l'avait conduit au temple. Il avait entendu les hymnes et vu fumer l'encens, tandis que le sang des vic-

times égorgées teignait les mains du prêtre et les pieds du dieu. Cette croyance était réelle pour lui, au lieu que nous n'avons qu'un culte simulé pour ces divinités passées.

Notre poète invite sa divinité à briser le joug de la mode. Je demande s'il était possible d'avoir un peu de verve, et de rencontrer la Mode sans la peindre, et si cette image ne pouvait pas être aussi agréable que celle de la Renommée dans Virgile? Il ne fallait pas la nommer, mais employer vingt vers à me la montrer. Un des caractères auxquels on voit que la nature a signé un homme poète, c'est la nécessité qui l'attache à certaines idées, si par hasard il passe à côté d'elles. Moins notre auteur se proposait d'être poète dans le cours de son ouvrage, plus il devait l'être dans son exorde.

Il parle ensuite du trait, de l'imitation de l'antique, des proportions, du raccourci, de l'étude de l'anatomie, de la perspective et des lumières. Le champ, ce me semble, était vaste. Il y avait là de quoi montrer des idées, quand on en a; mais point d'idées, point de préceptes frappans, point d'exemples; rien, rien du tout. Ce chant est détestable, soit qu'on le considère du côté de l'art de peindre, soit qu'on le considère comme morceau de poésie. L'auteur esquive son sujet, en se jetant dans une longue digression sur l'extinction et le renouvellement des beaux-arts. On y parle bien de l'imitation de la nature et de l'imitation de la belle nature; mais pas un mot sur la nature,

pas un mot sur l'imitation, pas un mot sur ce que c'est que la belle nature. O le pauvre poète !

SECOND CHANT.

De *la couleur.*

Si ce poëme m'appartenait, je couperais toutes les vignettes, je les mettrais sous des glaces, et je jetterais le reste au feu. Le premier chant commençait par : *Je chante l'art de peindre;* le second commence par ces mots ridicules : *J'ai chanté le dessin.* Ma foi je ne sais pas où.

On dit que le poète a vaincu du moins la difficulté du sujet; mais la difficulté ne consistait pas à mettre en vers les préceptes de la peinture; c'est en vers clairs. Or, il y en a une quantité qui sont presque inintelligibles. Le poète est à côté de la pensée; son expression est vague. Exemple :

Des objets éloignés considérez la teinte;
L'ombre en est adoucie et la lumière éteinte.
Vous rassemblez en vain tous vos rayons épars,
Le but trop indécis échappe à vos regards.
Le terme qui les fixe a-t-il moins d'étendue?
Chaque nuance alors un peu moins confondue
Développe à vos yeux, qui percent le lointain,
D'un clair-obscur plus net l'effet moins incertain.
D'un point plus rapproché vous distinguez des masses,
Votre œil plus satisfait mesure des surfaces.
Déjà, près du foyer, les ombres et les jours
Se soumettent au trait, décident les contours;
Enfin, plus diaphane, en un court intervalle,
L'air n'altère plus rien de la couleur locale.

Si tout cela n'est pas du galimathias, il ne s'en

manque guère, et il faut avoir bien de la pénétration pour y trouver quelque pensée nette et précise. Le poète s'entendait apparemment, mais il manque d'imagination et d'expression dans les endroits même d'où un homme ordinaire se serait tiré. Exemple :

C'est ainsi que formant l'ordre de ses ouvrages,
La nature a tout joint par les plus fins passages ;
Toujours d'un genre à l'autre on la sent parvenir,
Sans jamais en voir un commencer ou finir ;
Le terme est incertain, le progrès insensible :
Nous voyons le tissu, la trame est invisible.

En bonne foi, est-ce ainsi qu'il est permis de s'exprimer sur l'harmonie universelle des êtres? Et quand on ne sait pas répandre le charme de la poésie sur un aussi beau sujet, que sait-on?

La lumière, docile à la loi qui l'entraîne,
D'une distance à l'autre établit une chaîne.

Qu'est-ce que cela signifie?

S'il a quelques comparaisons heureuses, il n'en sait tirer aucun parti ; s'il touche une fleur du bout du doigt, elle meurt. Ah! si Voltaire avait eu à me montrer le saule éclairé de la lumière des eaux, et les eaux teintes de sa verdure ; le pourpre se détachant des rideaux, et sa nuance allant animer l'albâtre des membres d'une femme nue!

La matière de ce chant n'est pas moins féconde que celles du chant précédent. Il s'agit de la dégradation de la lumière, du choix des bonnes couleurs, de l'art des reflets, de l'ombre, des op-

positions et des différens points du jour dans la nature.

Il y a quelque génie à avoir assigné à chacun de ces points une scène qui lui fut propre ; mais le talent d'Homère n'aurait pas été de trop pour se tirer de là. Il fallait fondre ensemble et les beautés propres à l'action décrite, et les beautés propres à l'art. Il est vrai que si l'exécution eût répondu aux sujets, ce morceau serait devenu d'un charme inconcevable ; au lieu qu'il est froid, sans force, sans couleur, et qu'on regrette partout une main habile.

TROISIÈME CHANT.

De *l'invention pittoresque.*

Cet homme débute toujours d'une façon maussade : *Je chante l'art de peindre..... J'ai chanté le dessin..... Quelle divinité me rappelle au Parnasse?...*

Ce chant m'a paru un peu moins froid que les autres. Le poète y traite du choix du sujet, de l'ordonnance relative aux effets de l'art, de la disposition des figures, de leur équilibre, de leur repos, de leur mouvement, de l'art de draper, du costume et du contraste; tout cela est bien pauvre d'idées ; on n'apprend rien ; on ne retient rien ; on n'en peut rien citer.

QUATRIÈME CHANT.

De *l'invention poétique.*

Je ne sais pourquoi on trouve, sous ce titre,

l'art de peindre à fresque, la peinture à l'huile, la détrempe et la miniature, le pastel, l'émail, la mosaïque. De ces différens genres, le poète passe à l'histoire, aux ruines, au paysage; il ébauche tout cela, et pas un mot de génie qui caractérise. Il va traiter de l'expression : voyons comment il s'en tirera. Il esquisse l'entrevue d'Hector et d'Andromaque. Vous croyez peut-être qu'il vous montrera Andromaque désolée, abattue, ayant perdu l'espérance d'arrêter son époux; Hector touché, allant donner à son enfant le dernier embrassement qu'il recevra de lui; l'enfant ne reconnaissant pas son père, effrayé de son casque, et se renversant sur le sein de sa nourrice; la nourrice versant des larmes : cela est dans Homère, mais cela n'est pas ici. Les différens âges ne sont pas mieux caractérisés. Tout art d'imitation a un côté relatif aux mœurs, mais surtout la peinture : il n'en est pas question. On dit bien, en général, que les passions font varier les traits du visage; mais ne fallait-il pas me montrer ces visages des passions, me les peindre? Cela eût été difficile; mais un poëme sur la peinture est une chose très-difficile.

Je conclus de ce qui précède, qu'il n'y a dans celui-ci aucun des deux points qu'un poète doit atteindre s'il veut être loué.

Le poëme est suivi de quelques réflexions en prose sur les proportions, l'ensemble, l'équilibre ou le repos des figures, leur mouvement, la beauté, la grâce, la couleur, la lumière, l'har-

monie, le clair-obscur, l'effet, l'expression, les passions et le génie.

Des *proportions.*

L'auteur prétend que l'imitation s'est portée d'abord à faire les copies égales aux objets, comme à un travail plus facile. Je ne sais s'il est vrai que cela soit plus facile. Il n'y a qu'une façon, pour une copie, d'être égale à l'objet, et, c'est ajouter une condition unique à la condition de ressembler. Il est vrai que l'on a le secours des mesures. On a pris une partie du corps humain pour mesure de toutes les autres; c'est, selon les uns, ou la face, ou la tête; mais chaque âge a ses proportions, chaque sexe, chaque état, etc. L'auteur aurait bien dû observer que la proportion n'est pas la même pour les figures nues que pour les figures habillées; elle est un peu plus grande pour celles-ci, parce que le vêtement les rend plus courtes.

De *l'ensemble, ou de la proportion convenable à toutes les parties.*

Tout détruit l'ensemble dans une figure supposée parfaite, l'exercice, la passion, le genre de vie, la maladie; il paraît qu'il n'y eut jamais qu'un homme, et dans un instant, en qui l'ensemble fût sans défaut, c'est Adam au sortir de la main de Dieu; mais ne peut-on pas dire, en prenant l'ensemble sous un point de vue plus pittoresque, qu'il n'est jamais détruit ni dans la nature, où tout est nécessaire, ni dans l'art, lors-

qu'il sait introduire dans ses productions cette nécessité? Mais quelle suite d'observations, quel travail cette science ne demande-t-elle pas? En revanche, le succès de l'ouvrage est assuré. Cette nécessité introduite fait le sublime; elle se sent plus ou moins par celui qui regarde. Ce n'est pas, peut-être, qu'à parler à la rigueur, nous ne l'admirions où elle n'est pas. Je vais tâcher d'être plus clair (1).

CONVERSATIONS *avec M. de la Barre, et journée du vendredi-saint* 1760, *par M. du Doyer de Gastel.*

J'avais voulu m'introduire au mois d'août 1759 chez les sœurs Félicité et Madelon. Un médecin qui les connaissait m'avait donné pour l'une d'elles une boîte de pilules et une lettre où il exaltait ma piété et mon attachement à l'œuvre de Dieu. Sœur Madelon était absente, lorsque je me présentai chez elle; M. de la Barre, son directeur, reçut la boîte, et nous ne parlâmes de rien. Je ne lui communiquai pas la lettre du médecin. J'allai chez sœur Félicité, à qui j'en fis la lecture; elle sourit, me parla avec bonté, me dit « que pour le présent, elle et ses compagnes » ne recevaient point de secours, parce que Dieu » avait changé leur état extérieur en un état inté» rieur; qu'elle me ferait avertir quand il y au» rait quelque chose; qu'elles étaient trois, que » l'une d'elles représentait l'Église, l'autre la sy-

(1) La suite manque.

» nagogue, la dernière le peuple élu.... » Je me recommandai à ses prières, et je la perdis de vue jusqu'au mois de mars 1760, que l'envie me prit de renouer connaissance.

J'allai donc un des premiers jours du mois de mars rue Phelipeaux, chez M. de la Barre. Il sourit en me voyant; il se rappela qui j'étais et la visite que je lui avais faite l'an passé. Je lui témoignai le désir que j'avais de voir la portion de l'œuvre de Dieu dont il était chargé. Pour m'insinuer mieux dans son esprit, je glissai quelques mots contre la sœur Françoise et le P. Cottu. Cela fit le meilleur effet du monde; il m'avoua que Françoise disait beaucoup de choses qui étaient contre elle; qu'elle était dépourvue de sens; que le P. Cottu était étourdi, sans théologie, sans principes; qu'il avait un peu de vanité; qu'il aimait la bonne chère; qu'il avait laissé voir ces deux vices en mangeant trop souvent chez des seigneurs et des gens opulents qui avaient désiré de voir l'œuvre.... « Ce qui me choque le plus, » dis-je à M. de la Barre, c'est que le P. Cottu » s'imagine avoir un droit exclusif aux bontés de » Dieu; il veut absolument qu'on voye Françoise, » et qu'on ne voye qu'elle: cette partialité m'a » toujours révolté.... — C'est une marque de » votre bon esprit, me répondit-il; en effet, Dieu » varie ses dons; l'œuvre des convulsions est » faite pour représenter l'état actuel de l'Église » et la future conversion des juifs; les différens » états des convulsionnaires sont autant de sym-

» boles ; l'une est exposée à des brasiers ardens, » l'autre reçoit des coups énormes ; l'une parle » avec éloquence, l'autre s'exprime avec toute la » naïveté de l'enfance ; tous ces différens états » sont divins, et on ne doit pas élever l'un aux » dépens des autres.... — Monsieur, il m'est venu » plusieurs fois une idée que je soumets à vos lu- » mières. Les convulsions ne peignent-elles pas au » naturel l'état de la primitive Église ? J'imagine » que les premiers chrétiens étaient bien sembla- » bles aux convulsionnaires.... — Vous avez rai- » son, s'écria M. de la Barre ; on ne peut pas » mieux rencontrer. Quelques disciples avaient » le don des langues, d'autres celui de prophé- » tie ; ceux-ci discernaient les esprits, ceux-là » chassaient les démons ; les dons étaient variés » et se réunissaient tous pour ne faire qu'une » seule œuvre.... — Mais de plus, monsieur, » leurs miracles n'avaient-ils pas bien du rapport » avec ceux des convulsions ? — Sans doute, Jé- » sus-Christ ne dit-il pas que ses apôtres avale- » ront du poison, et qu'il ne leur fera pas de » mal ? Hé bien ! nous avons une sœur qui avale » de la cendre, du tabac et des excrémens dé- » layés dans du vinaigre, et elle rend du lait..... » — Je le sais, lui dis-je, et on voit plusieurs » fioles de ce lait chez M. le Paige, avocat, un » de ceux que le parlement a choisis pour exami- » ner l'*Encyclopédie*. Et la vie des premiers » chrétiens n'a-t-elle pas des rapports marqués » avec celle des convulsionnaires ? L'obscurité et

» l'état abject des premiers chrétiens, n'est-il » pas assez prouvé par le silence des auteurs » païens sur leur compte? Pour moi, ce qui » m'enchante quand je vais aux convulsions, » c'est que je m'imagine toujours aller aux as- » semblées de la primitive Église.... — Ah! mon- » sieur, que Dieu vous a fait de grâce de vous dé- » velopper ainsi le plan et l'économie de son œu- » vre! Je n'ai rencontré encore personne qui en » eût des idées aussi grandes et aussi exactes. » Que je serai charmé de vous avoir pour coopé- » rateur dans la portion que Dieu m'a confiée!... » — J'en suis indigne; je vous prie seulement de » m'admettre comme témoin, et de vouloir bien » me faire part de vos lumières....» M. de la Barre se recueillit un instant, puis il me dit d'un ton affectueux: « Ah! monsieur, que les » dons de Françoise sont au-dessous de ceux que » vous verrez parmi nous! D'abord Françoise a » un jargon inintelligible; sœur Sion, au con- » traire, a des discours d'une beauté et d'un su- » blime admirables. Je fais des opérations qui » coûtent à la nature; mais il faut sacrifier sa ré- » pugnance; quelquefois je fais des incisions » cruciales à la langue; d'autres fois, par le » moyen d'un tourniquet, je mets la sœur Marie » en presse; c'est moi qui ai inventé cette ma- » chine; les frères étaient trop fatigués de presser » cette sœur, et ne la pressaient pas assez fort; » enfin, rebuté de voir que ce secours n'était pas » donné comme il faut, il me vint en pensée de

» faire un tourniquet : je vous le montrerais bien, » mais je l'ai déjà fait porter dans un autre loge- » ment où je serai dans quelques jours. Outre » ces secours, nous avons les crucifimens. Dieu » ordonne quelquefois d'en crucifier trois à la » fois. Il y en a une qui est aux pieds de l'autre. » On ne peut pas s'empêcher d'être touché; cela » fait un spectacle réellement bien joli. Souvent » Dieu les rend petites; elles sont comme des en- » fans; elles se traînent sur les genoux; elles se » jettent sur un lit; on leur donne des joujous; » on leur fait manger de la bouillie; il y a des » personnes qui jettent sur ces actions un regard » de mépris; ils condamnent avec encore plus » de hauteur tout ce qui a l'air de l'indécence; » mais ces gens-là n'ont pas lu l'Écriture-Sainte; » s'ils la lisaient, ils verraient que Dieu ordonne » à un prophète de manger des excrémens, à » l'autre de lui faire des enfans de fornication: » Isaïe, par l'ordre de Dieu, court tout nu dans » les rues de Jérusalem.... — Et Judith, ajoutai- » je, ne se pare-t elle pas pour exciter des mou- » vemens lascifs dans un homme qu'elle a des- » sein d'assassiner? — Nous ne finirions pas, me » dit-il, si nous rapportions toutes les actions ir- » régulières des prophètes. Ces prétendus criti- » ques les approuvent dans l'Écriture, et con- » damnent, dans les convulsions, des choses beau- » coup moins indécentes. »

Je témoignai à M. de la Barre combien j'étais éloigné d'être de ces gens-là. Je lui témoignai

l'empressement le plus vif et le plus ardent pour l'œuvre. Il me dit qu'il ne se passerait rien d'ici à quelques jours; qu'il me ferait avertir dès qu'il y aurait quelque chose, et que, selon toute apparence, ce serait dans une quinzaine. Je le quittai. M. de la Barre est avocat au parlement de Rouen, fils unique d'un greffier en chef du même parlement. C'est un homme de cinq pieds trois à quatre pouces, maigre, brun, qui porte ses cheveux. Il a le coup-d'œil et le sourire gracieux; sa physionomie respire la douceur, la bonté et la sagesse; il paraît avoir quarante à quarante-cinq ans.

Le dimanche des Rameaux, j'allai rue de Touraine, au Marais, chez M. de Vauville : c'est le nom actuel de M. de la Barre; je le rencontrai dans la rue; je montai avec lui; nous entrâmes au premier, dans un appartement composé de trois pièces, deux chambres et un cabinet; le tout décent et meublé proprement. Je fis, par habitude, un compliment banal : « Monsieur, » vous êtes fort bien logé. — Assez bien, répon- » dit M. de Vauville; mais ce que j'en aime le » plus, c'est que je suis fort bien pour ma be- » sogne. Je suis au large, et je n'ai personne sous » moi ni à côté ». Nous nous assîmes, et bientôt entrèrent deux femmes, l'une habillée en domestique et l'autre en demoiselle. Celle-ci paraît avoir trente-cinq à quarante ans. Elle est d'une taille médiocre, ni grasse ni maigre, brune, l'œil grand et bien fendu, la bouche laide et les dents mal; sa coiffure, sa robe, ses man-

chettes, tout était simple, mais propre. Elle est connue, dans le troisième volume de M. de Montgeron, sous le nom de sœur Madelon; elle se nomme aujourd'hui sœur Sion; elle représente l'église. Nous parlâmes de l'œuvre de Dieu; la domestique se tut; M. de la Barre dit quelques mots, et la sœur Sion parla beaucoup. Je faisais des questions avec modestie. Elle avait la bonté de me répondre. Tout ce qu'elle me disait était accompagné d'un regard et d'un souris qui sont le raffinement de la coquetterie mystique; la tendresse, et la dignité réglaient ses gestes et ses paroles. Après une explication détaillée des dons des convulsionnaires, elle finit ainsi : « Et ne » croyez pas que nous soyons pour cela des » saintes; les convulsions sont des grâces gra» tuites et non pas des grâces sanctifiantes; et » il est arrivé plus d'une fois qu'une convulsion» naire est tombée dans des fautes, a eu des » faiblesses qui doivent nous humilier ». Lorsque je pris congé d'elle, elle se recommanda à mes prières; la domestique, qui n'est autre que la sœur Félicité, m'éclaira, et voulut absolument m'accompagner jusqu'à la porte de la rue, quelques instances que je lui fisse pour l'en empêcher.

Enfin, le vendredi saint, je recueillis le fruit de mes deux visites. J'arrivai à deux heures un quart chez M. de Vauville, où je vis une nombreuse assemblée. Je ne reconnus que mademoiselle Bihéron et M. Dubourg. Voici les noms des autres personnes, tels que M. Dubourg me

les dit à la fin de la séance : la princesse de Kinski, le prince de Monaco, le comte de Stahremberg, le marquis de Bousoles, le chevalier de Sarsfield, le chevalier de Forbin, M. d'Albaret, officier de marine, M. de Vars, officier dans les troupes détachées de la marine. Outre ces profanes, il y avait quatre ou cinq sœurs qui paraissaient de bas étage; quatre frères, un arpenteur, nommé Descoutures; M. Batissier, conseiller au Châtelet; M. de Laurès, ex-oratorien; M. Pinault, ex-oratorien et ex-convulsionnaire (son nom de convulsionnaire était *frère Pierre*).

La sœur Rachel et la sœur Félicité étaient en croix depuis un quart d'heure. La croix de sœur Félicité était étendue à plate terre; celle de sœur Rachel était droite, assez inclinée pourtant pour être appuyée contre la muraille. Elle avait les mains clouées presque horizontalement, et les bras assez peu étendus pour que les muscles n'eussent pas une tension fatigante; elle était coiffée d'un toquet de soie bleue à fleurs blanches, et d'un bourrelet. Elle est laide, petite, brune et âgée de trente-trois ans; ses pieds et ses mains rendaient un peu de sang; sa tête était penchée, ses yeux fermés; la pâleur de la mort peinte sur son visage. Les spectateurs voyaient couler une sueur froide qui les effrayait; M. de Vauville s'avance, tire un mouchoir de sa poche, essuie à plusieurs reprises le visage de Rachel, et nous dit, pour nous rassurer, qu'elle représente l'agonie de Jésus-Christ. Je m'approchai

de Rachel, et je lui demandai pourquoi elle fermait les yeux ; elle me répondit qu'elle faisait *dodo*. Cet état de crise dura un quart d'heure ; peu à peu la sueur se dissipa, ainsi que la pâleur. Les yeux de Rachel s'ouvrirent ; elle nous regarda d'un air riant, bégaya quelques paroles enfantines, tutoya la princesse de Kinski, appela son papa. Elle adressa souvent la parole à M. Dubourg, lui disant que la faculté voulait expliquer ces miracles ; mais qu'elle n'y entendait rien ; que Dieu la mettrait sous ses *petons*. M. Dubourg lui montra des bonbons, et lui dit qu'elle n'en aurait point, puisqu'elle le grondait. Elle répondit que lorsque ses *menichès* seraient libres, elle les lui prendrait. Après toutes ces misères, il parut que Rachel retombait en faiblesse ; elle se taisait, pâlissait. Sion dit d'un air empressé et inquiet : « Mon cher père, il » est tems de l'ôter ». M. de Vauville s'approche, la tenaille à la main, et tire les clous. A chaque clou qu'on arrachait, Rachel souffrait une vive douleur ; les mouvemens convulsifs de son visage et surtout de ses lèvres faisaient frissonner. La princesse de Kinski se cachait les yeux de ses mains. Il sortit des plaies beaucoup de sang ; on lava, à plusieurs reprises, les pieds et les mains avec de l'eau tirée à la fontaine de la cuisine par mademoiselle Bihéron ; enfin, le sang parut étanché ; elle enveloppa chaque pied d'un linge, et se chaussa. On ne mit point de linge à ses mains. Elle a resté une heure en croix. Cependant là

croix de sœur Félicité était étendue sur le carreau, au bas de la croix de Rachel; malgré les avertissemens et les précautions de la sœur Sion, Rachel, en marchant, effleura de sa robe les doigts de Félicité, qui jeta un cri. Le visage de celle-ci était ardent et enflammé; ses yeux étincelaient; elle gardait le silence. Elle fut sur la croix un quart d'heure de plus que sa compagne, donna les mêmes signes de douleur quand on arracha les clous, et rendit comme elle beaucoup de sang. A peine Rachel était-elle descendue de la croix, qu'elle était allée vers M. Dubourg, marchant sur les genoux, et lui avait pris les bonbons; de là, se traînant vers madame de Kinski, elle avait appuyé sa tête sur les genoux de cette princesse, et elle lui faisait des caresses enfantines. M. de Vauville nous dit qu'elle allait dîner; qu'elle avait été le matin à pied au mont Valérien, et en était revenue sans manger. Il était trois heures. Alors Rachel fit trois grands bâillements, qu'on me dit être la fin de sa convulsion. En effet, après ces bâillemens, elle fut une grande fille; on lui ôta son bourrelet; on lui mit une coiffure ordinaire; elle mangea du riz au lait et des huîtres marinées. Je ne sais si elle but du vin.

Secours de Marie.

Pendant ce tems était entrée sœur Marie; c'est une grande fille vigoureuse, âgée de trente à trente-cinq ans, qui est en condition. M. de Vau-

ville étendit à terre un matelas, dans un coin de la chambre; sœur Marie s'y coucha sur le ventre. M. de Vauville lui piétina le dos légèrement et avec vigueur; elle se retourna et se coucha sur le dos; on lui piétina le ventre; on lui administra sur la poitrine et sur le sein un nombre de coups d'une bûche d'un pied et demi de hauteur sur cinq pouces de largeur. « Les coups, disait M. de » Vauville, ne blessent pas son sein, pour mar- » quer que le sein de l'Église est toujours intact, » quelques persécutions et quelques traverses » qu'elle éprouve.... » — « Soyez sûrs, criait la » sœur Sion, qu'elle ne souffre pas, quoiqu'elle » paraisse souffrir; personne ne peut mieux vous » en répondre que moi. On me donne souvent de » pareils coups, et je ne sens aucune douleur. » Plusieurs personnes engagèrent la princesse de Kinski à examiner le sein de la sœur; elle le fit, et nous dit, d'une voix basse, qu'elle n'avait point de gorge. Je ne fais point mention de quelques légers secours, comme de lui marcher sur les mains, les bras, etc. M. de Vauville lui donna, avec une bûchette de neuf pouces de longueur sur deux et demi de largeur, un nombre de coups faibles et ménagés sur le crâne, et il disait: « Nos » têtes sont bien dures.... — Pas si dures que vous » pensez, dit un chevalier de St.-Louis, et je ne » voudrais pas recevoir ces coups-là.... — Ce » n'est pas des têtes matérielles que je parle; je » parle de nos ames, dont la dureté est repré- » sentée par la dureté de la tête de cette convul-

» sionnaire. » Venons au secours qui caractérise sœur Marie : c'est d'être souffletée.

La sœur Marie était assise sur le matelas. M. de Vauville avait à peine donné deux coups de poing sur chaque joue, qu'il entre sept à huit personnes; j'entends dire : « De la part du roi, » et je vois un grand et gros homme, avec une redingote grise, se placer près de moi. Je ne devinai point ce que cela signifiait; mais bientôt le manteau gris tombe, et on voit une robe et un rabat : c'était le commissaire Rochebrune, accompagné de l'exempt d'Émery et de son escorte. Tout alors parut dans l'agitation ; sœur Félicité et sœur Rachel étaient dans le trouble et dans les larmes ; la sœur Sion, tremblante et consternée, se désolait, pleurait, joignait les mains, frappait du pied ; sœur Marie était toujours dans la même attitude, assise sur son matelas, et M. de Vauville, calme au milieu du trouble général, lui donnait de très-bons soufflets en récitant le *Miserere*. Le commissaire, droit comme un terme, le considérait. Je faisais de même, et, sans prendre garde à ce qui se passait dans la première chambre, j'examinais M. de Vauville et sœur Marie, dont les joues étaient enflées, fort rouges, et bleues en quelques endroits. A la fin, je m'aperçus que j'étais presque seul ; l'exempt s'avança, et dit à M. de Vauville : « En voilà assez, M. de la Barre ; vous auriez » dû finir dès que nous sommes entrés. Je ne fais » aucun mal, a répondu M. de la Barre; au contraire, je fais mon devoir. » Il conserva toujours

le même sang-froid, reprit la sœur Sion de son découragement, lui dit qu'on était trop heureux de souffrir pour Jésus-Christ. L'exempt reprocha à M. de la Barre d'avoir tenu assemblée, quoiqu'il lui eût fait dire de n'en pas tenir. M. de la Barre répondit que c'était à son corps défendant qu'il recevait du monde, et qu'il voudrait bien n'en pas recevoir. L'exempt s'approcha de moi, me demanda si je voulais sortir, et ajouta qu'il ne fallait pour cela que donner son nom et son adresse; je les donnai, comme avaient fait les autres, et je sortis. J'ai su aujourd'hui, samedi, que le troupeau et le pasteur avaient été emmenés à la Bastille, hier à dix heures du soir; que les sœurs étaient dans la désolation; que la sœur Sion ne voulait pas monter dans la voiture, et qu'elle y était entrée moitié de gré, moitié de force; mais que M. de la Barre avait toujours conservé une constance et une fermeté héroïques. Ce rapport m'a été fait par une dévote des convulsions, à qui un officier de police l'a dit ce matin, en lui apportant les clefs de M. de la Barre.

P. S. Je vous dirai encore, monsieur, qu'hier sur les deux heures et demie du soir, M. Antoine Bonnaire, huissier à verge au Châtelet de Paris, m'a donné fort poliment un petit exploit, en conséquence duquel j'ai été récollé et reconfronté avec les quatre sœurs et leur père. Sœur Félicité a signé que ma déposition était entièrement vraie; elle a avoué en pleurant qu'elle avait été séduite,

que M. de la Barre lui avait réglé ses convulsions à trois par semaine ; mais qu'à chaque fois qu'elle recevait les mêmes coups, ils lui faisaient beaucoup de mal. Elle a accusé (tout cela devant moi), M. de la Barre, sœur Madelon, sœur Rachel, de l'avoir entraînée et trompée. Madelon, Rachel, Marie et la Barre, ont parlé de divin et de miraculeux. Les trois filles ont dit que les circonstances de douleur, de visage allumé, de pâleur, leur étaient inconnues, qu'elles n'y avaient pas pris garde ; mais elles ne les ont pas piées, et moi j'ai persisté ; j'ai presque fait la fonction de lieutenant criminel. J'ai interrogé les sœurs et la Barre ; je leur ai prouvé qu'elles étaient ou trompeuses ou trompées ; mais je n'en ai rien tiré que ce que je vous ai dit. Le lieutenant criminel est jeune, aimable, poli, mais fort embarrassé, je crois, de la tournure qu'il faut donner au procès. Le médecin Dubourg sera assigné ce soir.

MAI 1760.

Paris, 15 mai 1760.

M. DE VOLTAIRE a dit quelque part, qu'un discours de réception et d'entrée à l'académie française était composé de quatre ou cinq propositions essentielles. La première, que le cardinal de Richelieu était un grand homme, ce qui n'empêchait pas en second lieu le chancelier Séguier d'être de son côté un grand homme, sans compter troisièmement que Louis XIV avait été aussi un grand homme; mais que quatrièmement l'académicien auquel on succède, avait été surtout un très-grand homme, ainsi que le directeur, le secrétaire, et même tous les membres de l'académie; et que cinquièmement, lui, récipiendaire, pourrait bien être aussi une espèce de grand homme; ce qui fait que de tous ces ingrédiens de grands hommes, on compose ordinairement le discours le plus plat et le plus insipide qui se débite dans le royaume des Gaules, où cependant il s'en débite tant de cette espèce. M. le Franc de Pompignan, en prenant séance à l'académie française, a cru devoir s'écarter, du moins à quelques égards, de la route ordinaire. D'abord il s'est attaché principalement à nous laisser soupçon-

ner que lui, récipiendaire, était un très-grand homme; ensuite il convient bien que M. de Maupertuis, auquel il succède, était aussi une espèce de grand homme, ainsi que Richelieu, Séguier et Louis XIV; mais il s'arrête là, et le reste de son discours est une invective très-forte contre les philosophes et les gens de lettres de nos jours; ce qui fait que, Richelieu, Séguier, Louis XIV et Maupertuis morts, il ne reste, compte fait, de grands hommes à la France, que M. le Franc de Pompignan, et que Voltaire, Diderot, Buffon, d'Alembert, ne sont pas bons à jeter aux chiens. Ce discours n'a pas été reçu du public avec indifférence. On a trouvé singulier que le seul grand homme qu'il y eût en France arrivât du fond de la Gascogne dans la capitale, pour nous apprendre qu'on ne pouvait être grand homme qu'autant qu'on allait à la messe et qu'on disait son chapelet, et que Maupertuis n'avait été grand homme que parce qu'il était mort entre les mains des capucins. On a trouvé à redire que M. le Franc débutât à l'académie française par une satire contre les gens de lettres, et qu'il nous imputât de n'avoir qu'une fausse littérature et une fausse philosophie, ce qui, pour parler avec plus d'exactitude, voudrait dire que notre philosophie est devenue fausse et dangereuse depuis qu'elle ressemble à celle des Grecs du tems des Socrate et des Platon; à celle des Romains du tems des Lélius et des Cicéron, et à celle des Anglais du tems des Newton, des Locke et des

Pope. Je ne sais si ce début de M. le Franc est d'un très-grand homme, mais à coup sûr il n'était pas d'un homme sage. Il était aisé de prévoir que, quand même les philosophes n'iraient pas à la messe ni à confesse, cela ne les empêchait pas d'avoir une plume à la main, et qu'ils pourraient bien être tentés de s'en servir contre un grand homme qui les insultait gratuitement; il fallait considérer encore qu'en mettant les philosophes, par un excès de générosité, dans le cas de ne pouvoir répondre aux imputations, sans se rendre odieux aux sots et à la populace, on les invitait, pour ainsi dire, à se servir du ridicule, et, si par hasard l'agresseur avait fait sa sortie contre eux dans le dessein de devenir sous-gouverneur des enfans de France, rien n'éloignait plus de cette place que d'être le plastron de cinquante plaisanteries amères. Ces réflexions ne se sont pas offertes à M. le Franc de Pompignan, ou sont venues trop tard. Un certain M. Clodoré, dont la plume ressemble infiniment à celle de M. de Voltaire, a fait des *Quand*, notes utiles sur le discours du nouvel académicien. Un anonyme, dont la plume vaut bien celle de M. d'Alembert, a ajouté à ces *Quand* des *Si* et des *Pourquoi*. On a recherché les droits de M. le Franc au titre de grand homme, et l'on a trouvé que sa tragédie de *Didon* était une assez mauvaise pièce, qu'il avait mis à contribution Métastase et Virgile, et qu'il les avait travestis en vers froids et maussades. On a jugé encore que tous les autres ou-

vrages de M. le Franc ne pouvaient guère se lire, et lui assuraient une place assez mince parmi les gens de lettres : personne ne lui a fait l'injustice de le compter au nombre des philosophes. Enfin, par une révolution assez étrange, il est arrivé que M. le Franc, après avoir été regardé pendant quarante ans, sur sa parole, comme un homme fait pour être de l'académie française, n'y est pas sitôt entré qu'on lui a disputé ses titres d'éligibilité, tant il est vrai que les gens trop pénétrés de leur mérite n'invitent pas les autres à leur rendre justice ! Vous jugez bien que cette querelle a déjà fait éclore des brochures et des feuilles de toute espèce. M. le Franc a cru devoir répondre aux *Quand*, par un *Mémoire présenté au Roi*. M. Clodoré et tous les auteurs des *Quand* et des *Si* ne pouvaient assurément rien faire de plus sanglant contre lui que cette absurde et ridicule apologie qui n'a pas mis les rieurs de son côté. Je joins à cette feuille la *Prière universelle* de Pope, traduite par M. le Franc. L'auteur des *Quand* lui reproche, ce me semble, mal-à-propos, de l'avoir *envenimée ;* il eût dit avec plus de raison que M. le Franc a *défiguré* un très-beau morceau par une traduction plate et froide.

JUIN 1760.

Paris, ce 1er. juin 1760.

Vous voulez sans doute que je vous parle de la fameuse comédie des *Philosophes*, qui a tant occupé le public depuis six semaines. Rien ne peint mieux le caractère de cette nation que ce qui vient de se passer sous nos yeux. On sait que nous avons quelques mauvaises affaires en Europe. ..... Quel serait l'étonnement d'un étranger qui, arrivant à Paris dans ces circonstances, n'y entendrait parler que de Ramponeau, Pompignan et P.....? Voilà cependant où nous en sommes, et si la nouvelle d'une bataille gagnée était arrivée le jour de la première représentation des *Philosophes*, c'était une bataille perdue pour la gloire de M. de Broglie, car personne n'en aurait parlé. Les triumvirs de la nation, heureusement, nous ont fait oublier que nous étions impliqués dans d'assez mauvaises affaires. Ramponeau, de simple cabaretier de la Courtille, est devenu un des plus célèbres personnages de la France. Pour avoir vendu son vin un peu meilleur marché que ses confrères, pour avoir donné à boire à tous les laquais de Paris, Ramponeau est devenu

l'unique objet d'attention et d'entretien et de la cour et de la ville. Maître le Franc de Pompignan, pour avoir prononcé un plat et impertinent discours à l'académie française, et pour en avoir été châtié par toutes sortes de particules, a bientôt partagé la célébrité de Ramponeau, et P....., jusqu'alors faiseur de petits libelles obscurs, s'est associé à ce couple fameux par son immortelle comédie des *Philosophes*. Lorsqu'on juge cette pièce à cinquante lieues de Paris, on doit être bien étonné du bruit qu'elle a fait! On n'y trouve ni plan, ni intrigue, ni conduite, ni caractère, ni plaisanterie, ni force, ni légéreté, ni rien de ce qu'on est en droit d'exiger d'une pièce de théâtre. On n'y voit qu'une copie misérable des situations de la comédie du *Méchant* et *des Femmes savantes*. Pas une scène; rien qui montre d'autre talent que celui de la méchanceté et de la fureur de nuire. Le seul trait théâtral, le moment où le valet vole son maître en conséquence de sa morale, ce trait est tiré de *Timon le misanthrope*. Toute la finesse et tout le sel de la comédie des *Philosophes* consistent à dire que philosophe et fripon sont synonymes; à attaquer les mœurs de M. Diderot, de M. Helvétius et d'autres personnes, à les traduire sur la scène comme des scélérats et de mauvais citoyens, et à faire marcher Jean-Jacques Rousseau sur quatre pattes. Quelque pitoyable que soit cette pièce en elle-même, elle fera époque dans l'histoire de France, et prou-

vera la justesse de l'observation que les évènemens les plus extraordinaires tiennent souvent aux causes les plus méprisables. C'est en effet une chose assez indifférente que P..... ait fait une mauvaise comédie contre des gens respectables par leurs mœurs et par leurs talens; mais que cette farce ait été jouée sur le théâtre des Corneille (1), sous l'autorité du gouvernement; que la pôlice, qui poursuit en ce pays-ci avec tant de sévérité tous les ouvrages satiriques, se soit écartée de ses principes et ait permis que plusieurs citoyens fussent insultés publiquement par une satire atroce! voilà ce qui n'est point indifférent et ce qui marque, outre un renversement de tout ordre et toute justice, la faveur et

(1) Il est possible que MM. Diderot et Helvétius eussent une conduite irréprochable; mais l'athéisme qu'ils prêchaient n'était point propre à augmenter le nombre des honnêtes gens. On ne trouvait point mauvais qu'on mit sur la scène des magistrats, des médecins et des professions respectables; on ne sait pourquoi il n'aurait pas été permis de se moquer, sur le théâtre, de ce que la doctrine de quelques écrivains avait de ridicule et même d'insensé. Grimm ne peut s'empêcher de trouver plaisant le valet qui vole son maître, en conséquence de la morale qu'il entend prêcher. Il est plus que probable que le baron, qui était d'ailleurs, sur beaucoup de choses, un homme d'un très-grand sens, n'aurait pas souffert auprès de lui un domestique athée. En général, tous les philosophes qui professent la doctrine de Diderot, avouent qu'elle ne convient point aux gens du peuple : ce qui prouve qu'elle n'est pas la bonne. En morale, ce qui est bon doit convenir à tout le monde.

la protection que les lettres et la philosophie ont à attendre désormais de la part du gouvernement. Il est aisé de prévoir ce qui en résultera. La philosophie n'a pas sitôt montré sa lumière parmi nous, que la sottise et la superstition se sont élevées de toutes parts pour conspirer à sa perte. Elles ont employé tous les artifices de la méchanceté, si connus, si décriés, et cependant si sûrs de leur effet. Le mensonge le plus grossier, la calomnie la plus atroce, la persécution la plus injuste, tout a été mis en usage pour arrêter les progrès de la raison et de la vérité. Les choses ont été poussées au point qu'il n'y a point d'homme en place aujourd'hui qui ne regarde les progrès de la philosophie parmi nous comme la source de tous nos maux et comme la cause de la plus grande partie des malheurs qui ont accablé la France depuis quelques années. On croirait que les causes qui nous ont fait perdre les batailles de Rosbach et de Minden, qui ont opéré la destruction et la perte de nos flottes, sont assez immédiates et assez manifestes. Mais si vous consultez l'esprit de la cour, on vous dira que c'est à la nouvelle philosophie qu'il faut attribuer ces malheurs; que c'est elle qui a éteint l'esprit militaire, la soumission aveugle, et tout ce qui produisait jadis de grands hommes et des actions glorieuses à la France. En vain dirait-on que lorsque la loi est en vigueur, que la justice préside au choix des ministres de l'état, que le mérite est récompensé, que la médiocrité

et l'intrigue n'obtiennent pas les honneurs de la vertu et des talens, l'esprit de la nation, le goût de la gloire et des grandes choses se conservent et se perpétuent de siècle en siècle. En vain observerait-on qu'il y a plus de cent ans que le peuple anglais est plus éclairé que nous ne le serons jamais; que, quoiqu'il ait eu des Hobbes, des Collin, des Locke, et qu'il ait encore aujourd'hui des Hume et des Johnson, cela n'a pourtant pas empêché l'infanterie anglaise de tenir, à la journée de Minden, contre les efforts de la meilleure cavalerie de France, et de remporter une victoire mémorable. Le préjugé contre la philosophie est trop bien établi pour céder à des remarques si sensées, et ne peut manquer de produire ses effets ordinaires. La lumière qui commençait à se répandre sera bientôt éteinte; la barbarie et la superstition auront bientôt recouvré leurs droits; deux ou trois hommes de génie qui nous restent seront bientôt ou étouffés ou dispersés, et le temps ne paraît pas éloigné où l'on regardera comme un bonheur pour la France de les avoir perdus.

VERS *sur la comédie des Philosophes.*

Lorsque Fréron et P.....
Mordent d'Alembert, Diderot,
Dans le chagrin qui les anime,
Je vois l'histoire de la lime
Sur laquelle un méchant serpent
Un beau jour se cassa la dent.

AUTRES *vers sur le même sujet.*

Un petit Grec, singe d'Aristophane,
Veut l'imiter dans ses emportements;
Le roquet mord, et de sa dent profane
Va déchirant et sages et savants.
Enfin, le nain compose et fait un drame,
Fruit avorté du cerveau de Calot.
De zélateurs tout un peuple fallot
Crie au miracle, et pour l'auteur s'enflamme.
La cour, dit-on, protége le marmot;
D'où vient cela? Je démêle la trame:
C'est que l'auteur à coup sûr est un sot.

On a imprimé ici depuis peu le Panégyrique de Mathieu Reinhard, maître cordonnier. C'est une plaisanterie du roi de Prusse faite l'année dernière dans le camp de Landshut. Vous y trouverez des longueurs et des choses plaisantes. En général, ce genre n'est pas celui où le philosophe

de Sans-Souci excelle le plus. Ce monarque a adressé cet hiver, au milieu de ses travaux militaires, une épître en vers à M. d'Alembert, sur la suppression de l'*Encyclopédie*. Ce morceau m'a paru rempli de chaleur et de force. Maître Joly de Fleury, avec son réquisitoire de l'année dernière ; les jésuites, avec leur hypocrisie et leurs sales affaires en Portugal ; les sots, avec leurs prétentions et leurs absurdités, n'y sont point ménagés. J'aurais voulu pouvoir ajouter ce morceau à ces feuilles ; mais M. d'Alembert n'a pas jugé à propos d'en donner copie jusqu'à présent.

Paris, 15 juin 1760.

Vous lirez avec plaisir *le Café*, ou *l'Écossaise*, comédie en cinq actes et en prose, traduite de l'anglais de M. Hume, qui ne l'a jamais faite, par M. de Voltaire, qui en est le véritable auteur. Le sujet de cette pièce est très-beau. Il était susceptible des plus grands mouvemens et de la plus forte exécution, et l'on a peine à concevoir comment l'auteur en a pu sentir toute la richesse, et n'en faire qu'un ouvrage léger et croqué. Elle est écrite d'un style simple, élégant et facile ; nul apprêt, nulle prétention, point de tirades ; mais le vice de quelques-uns des caractères a empêché que le dialogue ne fût toujours naturel et vrai. Le caractère de Fabrice est celui d'un bon-

homme, et il est bien; celui de Lindane, d'une femme tendre, honnête et fière, et il est très-bien; Monrose est un vieillard brusque et franc; Murray, un jeune homme vrai, officieux et ardent; mais je ne saurais supporter Polly. Il n'y a rien dans les mœurs qui lui ressemble, et Friport n'en serait pas moins original, et n'en serait que plus vrai, si l'on eût tempéré sa rusticité. Pour Frélon et lady Alton, ils gâtent tout; Frélon n'est qu'un fripon subalterne qui ne fait et ne dit rien qui vaille, et lady Alton une extravagante moulée d'après madame de Croupillac et autres personnages moitié burlesques, moitié fantastiques, toujours faux et de mauvais goût. Si l'on voulait introduire un fripon dans cette pièce, il fallait lui donner une autre physionomie; en faire un fourbe profond, simulant la franchise et l'honnêteté, s'insinuant adroitement auprès de Lindane, surprenant son secret, la trahissant auprès de lady Alton et auprès de Murray, faux à tous les trois à la fois; mais M. de Voltaire a voulu calquer son Frélon sur M. Fréron, faiseur de feuilles et diseur d'injures, et cela lui a fait gâter son tableau. On voit dans cette comédie, et, en général, dans tous les ouvrages plaisans de M. de Voltaire, qu'il n'a jamais connu la différence du ridicule qu'on se donne à soi-même, et du ridicule qu'on reçoit des autres. Voici comment il fait parler Frélon, lisant la gazette : « Que de » nouvelles affligeantes!... Des grâces répandues

» sur plus de vingt personnes!.... aucune sur » moi! Cent guinées de gratification à un bas-of- » ficier, parce qu'il a fait son devoir? le beau » mérite!... Une pension à l'inventeur d'une ma- » chine qui ne sert qu'à soulager des ouvriers!... » une à un pilote!... des places à des gens de let- » tres!... et à moi, rien!.... Encore?.... encore?... » et à moi, rien!.... Cependant je rends service à » l'état, j'écris plus de feuilles que personne; je » fais enchérir le papier..... et à moi, rien!.... Je » voudrais me venger de tous ceux à qui l'on » croit du mérite. Je gagne déjà quelque chose à » dire du mal; si je peux parvenir à en faire, ma » fortune est faite. J'ai loué les sots, j'ai dénigré » les talens, à peine y a-t-il là de quoi vivre; ce » n'est pas à médire, c'est à nuire qu'on fait for- » tune. » De bonne foi, jamais personne s'est-il parlé à soi-même aussi bêtement? Y a-t-il là une seule de ces finesses avec lesquelles la méchanceté et l'envie savent si bien se défigurer le mérite des choses et des personnes? Pour faire sortir toute la fausseté de ce discours, il n'y a qu'à le mettre en dialogue. C'est en faisant tenir à un autre, à Fabrice, par exemple, la plupart des propos que Frélon se tient à lui-même, qu'on sentira combien ils sont déplacés et faux dans la bouche de celui-ci. Faisons-en l'essai.

Frélon lisant la gazette et Fabrice balayant sa boutique :

Frélon. Que de nouvelles affligeantes!... Des grâces répandues sur plus de vingt personnes!.... aucune sur moi!.... Cent guinées de gratification à un bas-officier!

Fabrice. Parce qu'il a fait son devoir : le beau mérite!

Frélon. Une pension à l'inventeur d'une machine!

Fabrice. Qui ne sert qu'à soulager des ouvriers.

Frélon. Une à un pilote! Des places à des gens de lettres!

Fabrice. Voilà, en effet, des hommes bien utiles!

Frélon. Et à moi rien!

Fabrice. Cependant vous servez l'état; vous écrivez plus de feuilles que personne; vous faites enchérir le papier....

Frélon. Et à moi, rien!... Encore?... encore?... et à moi, rien! Oh! je me vengerai.

Fabrice. De tous ceux à qui l'on croit du mérite, ce sera fort bien fait, monsieur Frélon; mais écoutez-moi. Vous gagnez déjà quelque chose à dire du mal, si vous pouvez parvenir à en faire, votre fortune est faite. Vous avez loué des sots, dénigré les talens, mais à peine y a-t-il là de quoi vivre : ce n'est pas à médire, c'est à nuire qu'on fait fortune.

Si cette ironie est si forte dans la bouche de Fabrice, qu'on conçoive à peine qu'elle puisse être supportée par Frélon, comment Frélon peut-

il s'en faire à lui-même un propos sérieux? Un tel persifflage n'est supportable que dans ces feuilles satiriques, dont tout le mérite consiste dans la gaîté et dans la saillie. Fréron, en produisant ses titres pour succéder au P. Berthier au *Journal de Trévoux*, peut dire: Messieurs, je suis plus menteur, plus ignorant, plus impudent que jamais; le P. Croust peut donner la bénédiction avec le mot: *Pax Christi, coquins;* c'est le ton de l'ouvrage; la fausseté qui règne dans ces discours ajoute à la plaisanterie; mais la comédie veut d'autres propos; elle exige surtout une vérité sans laquelle il n'est pas possible de plaire aux gens de goût. M. de Voltaire a très-bien choisi le lieu de la scène; un café offre une multitude de tableaux vrais. C'est dommage que la plupart des scènes ne soient qu'ébauchées, et que la bouffonnerie y soit souvent mêlée aux discours sérieux. Quoi qu'il en soit, cette pièce à eu un très-grand succès ici. C'est que le sujet est fait pour toucher tout le monde, et qu'il y a peu de gens qui sentent les défauts et la faiblesse de l'exécution. On dit que les comédiens français se proposent de la jouer sur leur théâtre.

On a traduit aussi, cet hiver, le poëme des *Saisons*, par Thomson; l'édition qu'on en a faite est ornée d'estampes et de vignettes, et en général assez jolie. Le traducteur se nomme

madame Boutemps ; mais la traduction n'a point réussi. Le défaut de ce poëme consiste dans une trop grande richesse d'images et de poésie. A force d'être riche et fleuri, il devient monotone et fatigant ; c'est le reproche qu'on a fait au poëme des *Plaisirs de l'imagination*. On ne s'est pas donné la peine de juger la traduction du poëme des *Saisons*.

JUILLET 1760.

Paris, 1er. juillet 1760.

Il est une connaissance entièrement négligée par ceux qui sont à la tête de l'administration : c'est celle de l'architecture. Cependant ce sont eux qui ordonnent les monumens publics, qui font le choix des artistes, à qui l'on présente les plans, et qui décident de ce qu'il convient d'exécuter. Comment s'acquitteront-ils de cette partie de leurs fonctions qui touche de si près à l'honneur de la nation, dans le moment et dans l'avenir, s'ils sont sans principes, sans lumières et sans goût ? Il en coûtera des sommes immenses, et nous n'aurons que des édifices petits et mesquins. Il n'y a point de sottises qui durent plus long-tems et qui se remarquent davantage que celles qui se font en pierre et en marbre. Un mauvais ouvrage de littérature passe et s'oublie ; mais un monument ridicule subsiste pendant des siècles, avec la date du règne sous lequel il a été construit. Il faut avoir la vue bien courte ou bien longue pour négliger cette considération... On multiplie en France les grands édifices de tous côtés. Il n'y a presque pas une ville considérable où l'on ne veuille avoir une place, une statue ou

bronze du souverain, un hôtel-de-ville, une fontaine, et l'on ne pense pas qu'une seule grande et belle chose honorerait plus la nation qu'une multitude de monumens ordinaires et communs. Actuellement on est occupé à construire une place à Reims. Il n'a pas dépendu de M. Soufflot, qui est à la tête de nos architectes, qu'on ne vît là Louis XV enfermé dans une niche, à l'extrémité d'une colonnade qui eût masqué les maisons. Heureusement ce projet a été rejeté; on a préféré les idées de l'ingénieur de la province. Celui-ci a pensé que dans une ville de commerce il fallait une place marchande. En conséquence, le rez-de-chaussée est destiné à de spacieuses boutiques cintrées; au-dessus du cintre on a élevé un ordre dorique simple et solide, et cet ordre sera surmonté d'une balustrade qui règnera autour de la place, qui dérobera à la vue une partie des combles dont l'aspect est toujours désagréable, et d'où les habitans de la ville qui ne sont pas faits pour occuper les croisées et les autres jours inférieurs, pourront regarder les cérémonies publiques, telles, par exemple, que le sacre de nos rois, et d'autres qui reviennent plus fréquemment. . . . Je ferai ici deux observations : la première, c'est que la plupart de nos artistes n'ont que des vues générales et vagues des frontons, des chapiteaux, des colonnes, des corniches, des croisées, des niches; jamais d'idées particulières. Ils ne songent point à se demander: Quel est l'objet principal de mon édifice? Qu'est-ce

qui s'y passera ? Quelles sont les circonstances du concours qui s'y fera ? Qu'arrive-t-il dans ces circonstances ? D'où il s'ensuit que l'édifice qu'ils construisent est beau, mais qu'il ne convient pas plus à l'endroit où il a été élevé qu'à un autre ; bien différens en cela du célèbre architecte qui bâtit le temple de Minerve dans la citadelle d'Athènes. De quelque endroit qu'on regardât son édifice, on voyait que c'était un temple, et l'on voyait encore que c'était celui de Minerve, et que c'était le temple d'une citadelle. L'architecture est un art borné, dit-on ; oui, dans l'esprit des architectes ; mais en lui-même, je n'en connais point de plus étendu. Qu'on fasse entrer dans son projet la considération du tems, du lieu, des peuples, de la destination, et l'on verra varier à l'infini la proportion des pleins, des vides, des formes, des ornemens, et de tout ce qui tient à l'art. Il est évident que les intervalles vides ne doivent presque point avoir de rapport avec les intervalles pleins, dans un édifice destiné à la conservation des grains. Il en est de même d'un magasin, d'un hôpital, d'un arsenal et de tout autre édifice. Que deviennent donc alors ces proportions rigoureuses dont l'imbécille pusillanimité de nos artistes tremble de s'écarter ? Pour les détruire à jamais, j'exigerais seulement (et c'est certainement exiger une chose sensée), de celui qui doit construire un édifice, qu'on en devinât la destination, d'aussi loin qu'on l'apercevra. Il n'en est pas de l'architecture comme

des autres arts d'imitation ; elle n'a point de modèles subsistans dans la nature d'après lesquels on puisse juger ses productions. Ce que je dois apercevoir dans un édifice, quand je le regarde, ce n'est point la caverne qui servit de retraite à l'homme sauvage, ni la cabane qu'il se fit à lui-même et à sa famille, quand il commença à se policer ; mais la solidité et l'usage présent. Si l'usage est nouveau, l'édifice est mal fait, où il se distinguera de tout autre par quelque chose qu'on n'a point encore vu ailleurs.... Ma seconde observation est sur les balustrades pratiquées au haut des édifices. La bonne police devrait les ordonner à toutes les maisons, sans aucune exception. C'est une vue qui n'avait pas échappé au législateur des juifs. Il dit quelque part, *et cùm œdificaveris domum, facies murum in circuitu, ne forte effundatur sanguis proximi tui in domo tua.* « Et lorsque vous aurez bâti votre maison, » vous la terminerez par un petit mur qui em» pêche que le sang de votre prochain n'y soit ré» pandu. » A cette raison, on en peut ajouter cent autres tirées de la beauté, de la commodité et de la sécurité. . . . Le milieu de la place de Reims sera décoré d'une statue du roi ; c'est M. Pigal qui est chargé de ce travail ; il y a trois ans qu'il en est occupé. Son modèle sera incessamment exposé au jugement du public.... M. Pigal a placé sur un piédestal circulaire, la statue pédestre de Louis XV. Le monarque a la main gauche posée sur son cimeterre, et la main droite

étendue. Ce n'est point une main qui commande, c'est une main qui protège. Ainsi le bras est mol, les doigts de la main sont écartés et un peu tombans; la figure n'est pas fière, et elle ne doit pas l'être; mais elle est noble et douce; au-dessous et autour du piédestal, on voit d'un côté un artisan nu, assis sur des ballots, la tête appuyée sur un de ses poings qui est fermé, et se reposant de sa fatigue. L'idée est simple et noble, et l'exécution y répond. Ce morceau est, à mon sens, de toute beauté... De l'autre côté, on voit une figure symbolique de l'administration: c'est une femme vêtue qui conduit un lion par une touffe de sa crinière; le lion a l'air paisible et serein; la femme qui le conduit le regarde avec sollicitude et complaisance; l'animal est beau; la tête de la femme est très-belle; l'idée de ce groupe est délicate, quoiqu'un peu vague. Mais dans les grands monumens ne vaudrait-il pas mieux préférer la force et l'énergie à la délicatesse? Au lieu de voir cette femme tenir entre ses deux doigts un poil de la crinière du lion, j'aimerais mieux qu'elle en empoignât une grosse touffe, cela caractériserait davantage une administration vigoureuse, et la sérénité de l'animal avec la sollicitude et la complaisance de la femme tempérerait suffisamment cette expression qui ne doit pas être celle de la tyrannie ni du despotisme. Un sculpteur ancien a placé sur le dos d'un centaure féroce, un Amour qui le conduit par un cheveu, et il a bien fait; mais je crois que notre sculpteur

ferait bien s'il s'écartait de l'idée du sculpteur ancien et que la femme se servît de toute sa main. D'ailleurs, ses deux figures ne marchant point, l'une ne doit pas avoir l'action d'une figure qui conduit, ni l'autre, l'action d'une figure qui suit. Avec le léger changement que j'oserais exiger, la femme commanderait, et l'animal serait obéissant, ce qui ne suppose pas du mouvement. .....
Mais il y a dans ce monument un défaut plus considérable qui frappera fortement les hommes d'un vrai goût. Le mélange de la vérité et de la fiction leur déplaira. Cet artisan harrassé qui se repose d'un côté, c'est la chose même; cette femme qui conduit, et ce lion qui suit de l'autre, c'est l'emblême de la chose. Je n'aime point ces disparates où les genres d'expressions sont confondus. Séparez ces groupes, et vous les trouverez beaux chacun séparément. Réunissez-les, comme ils le sont ici, et ils vous offenseront. Pourquoi? C'est que vous sentez qu'ils ne peuvent faire un tout. C'est comme si l'on collait une image au milieu d'un bas relief. J'aurais mieux aimé, à la place de la femme et du lion, un laboureur avec les instrumens de son travail, et séparer ces deux hommes par une femme qui aurait eu autour d'elle plusieurs petits enfans dont un aurait été attaché à sa mamelle; la figure placée sur le piédestal aurait eu par ce moyen, sous sa main bienfaisante et protectrice, le Commerce, l'Agriculture et la Population, trois objets qui auraient été liés dans le monument, comme ils le

sont dans la nature.... On a achevé d'enrichir et de gâter le monument de Reims par d'autres accessoires symboliques, comme un agneau qui dévore les pattes d'un loup, etc. Il y a donc dans la composition de M. Pigal des pensées justes et grandes, mais l'expression n'en est pas une. Au reste, le tout est grand; et il m'a semblé qu'il régnait entre les figures la plus belle proportion. Cette sorte d'harmonie est très-difficile à saisir. Quand on s'éloigne du monument et qu'on en considère l'ensemble, on trouve que chaque partie a la juste grandeur qui lui convient. La place a été ordonnée pour la ville, et le monument pour la place. La misère publique n'a point suspendu ces travaux.

La comédie des *Philosophes* a produit une quantité de brochures de toute espèce, que, pour l'honneur de la littérature française, il faut passer sous silence. On a retranché, à l'impression de cette pièce et à la seconde représentation, plusieurs endroits qui avaient trop choqué à la première. Le public n'est pas conséquent. C'est le mot et non pas la chose qui l'offense. On a hué le valet, qui disait, en volant son maître : « Je » deviens philosophe ». On a été offensé par ces deux beaux vers qui terminaient la pièce :

Enfin, tout philosophe est banni de céans,
Et nous ne vivrons plus qu'avec d'honnêtes gens.

Je ne sais pourquoi; car, puisqu'on a pu supporter le fond de la pièce, ces vers en sont une

conclusion nécessaire. Suivant l'auteur de la comédie, *philosophe français* et *fripon* sont synonymes. Il a fait un discours préliminaire à sa pièce, qui, quoique vendu en secret, est aussi très-digne du reste. Il y dit, entre autres, que l'*Encyclopédie* est devenue la honte de la nation, et, pour le prouver, il cite des passages de la Mettrie qui a fait de mauvais livres qui n'ont rien de commun avec l'*Encyclopédie*. Il cite un passage de l'*interprétation de la nature*; il en cite même la page, et ce passage ne se trouve pas dans tout le livre; on y trouve même le contraire. Un autre passage du discours préliminaire de l'*Encyclopédie* est rapporté avec la même infidélité. On croirait que cette impudence est trop grossière pour réussir. Cependant elle a toujours fait son effet, et c'est sur de pareilles pièces que le procès entre les philosophes et les ennemis de la raison a été jugé en tous les temps par les sots. On a voulu séparer M. de Voltaire d'avec les autres philosophes, distinguer leur cause de la sienne, et le séduire à force d'éloges. Cet artifice n'a pas réussi. M. de Voltaire s'est déclaré attaqué et insulté comme les autres. En effet, s'il est un philosophe digne de la haine et de la persécution des sots, c'est lui, lui qui a fait aimer la raison au peuple, qui a mis la philosophie à portée de tout le monde, et qui l'a rendue plus aimable et plus séduisante qu'aucun de nos philosophes modernes.

Il a paru une *Vision de Charles P.....*, *pour servir de préface à la comédie des Philosophes*. Cette brochure a fait grand bruit et grande fortune. Comme elle est dans le ton et le style du *Petit Prophète de Bochmischbroda*, elle m'a été attribuée par le public ; mais M. l'abbé Morelet, arrêté et conduit à la Bastille, a revendiqué son bien, que je n'avais garde de lui disputer. Cette feuille est d'un homme de beaucoup d'esprit. On voit que c'est l'indignation qui l'a fait faire, et c'est pour cela, peut-être, que j'y voudrais trouver un peu plus de force et d'éloquence.

AOUT 1760.

Paris, 1er. août 1760.

Il me reste à dire un mot de la dissertation du philosophe David Hume, sur la règle du goût, qui se trouve comprise dans ses œuvres philosophiques. Vous trouverez ce morceau, en général, rempli d'excellentes réflexions, mais dont il ne résulte rien cependant pour établir une règle invariable du goût. M. Diderot a traité la même matière à la fin de son traité de la poésie dramatique. Il se fait un modèle idéal composé du beau épars dans la nature, dont il réunit les parties et forme un ensemble auquel il rapporte ensuite ses jugemens sur les ouvrages de goût. C'est ainsi qu'on apprend aux jeunes gens qui se destinent aux arts, à remarquer la belle nature, non seulement dans les modèles vivans qui ne sont jamais sans quelque défaut, mais plus encore dans des modèles de l'art dont l'ensemble est composé de différentes parties réputées parfaites. Cette méthode n'est peut-être bonne que parce que nous n'avons pas les yeux assez fins pour en saisir l'absurdité. Si nous pouvions aiguiser nos organes à un certain point, nous verrions sans doute que les différentes belles parties dont

Le statuaire académique a composé sa figure, de manière qu'elle pût former un ensemble sans blesser toutes les lois de la nécessité, c'est-à-dire de la beauté; car la nécessité s'appelle tantôt beauté, tantôt laideur, tantôt vice et tantôt vertu. Ainsi, si les principes du philosophe anglais sont trop vagues, je craindrais que la méthode du philosophe français, de juger les ouvrages de goût d'après un modèle idéal, ne fût trop académique, si l'on peut parler ainsi, et ne mît dans nos jugemens je ne sais quoi de roide et de sec qui pourrait mener à la pédanterie. Comment donc, dans cette diversité d'opinions et de jugemens aussi différens chez les hommes que la modification de leurs organes, trouver une règle sûre pour juger des ouvrages de goût? Les chrétiens ont établi entre eux une communion qu'ils appellent l'Église invisible. Elle est composée de tous les fidèles répandus sur la terre, qui, sans se connaître, sans être liés entre eux, sont unis cependant par le même esprit, par les mêmes espérances, et forment le petit troupeau des élus. Il en est des gens de goût comme de ces élus. Ils forment une nation rare et éparse qui se perpétue de siècle en siècle, et qui conserve sans tache la pureté de son origine. C'est elle qui met le prix aux ouvrages; c'est pour elle seule que les grands hommes de tous les siècles ont travaillé. Il est peu de bons juges. Pour sentir et apprécier un ouvrage de génie, il faut un discernement profond, une finesse de tact, une délicatesse d'organes que la nature

accorde à un très-petit nombre, et dont la multitude est entièrement privée. C'est ce petit nombre d'élus qui forment le jugement éternel, lequel, confirmé de siècle en siècle par cette église invisible, devient bientôt universel. On voit d'abord qu'il faut un certain temps pour apposer aux ouvrages de génie le sceau de l'immortalité. Le mal qu'on en dit dans leur nouveauté, ou bien la vogue passagère qu'ils peuvent avoir, ne saurait décider de leur mérite. Ils sont jugés par la multitude, comment le seraient-ils irrévocablement? Mais lorsque les vains cris de la multitude se sont perdus, alors le jugement de l'église invisible se fait entendre et se perfectionne insensiblement; alors on entend sortir un cri d'admiration d'un coin de la terre, et à mille lieues de là il est répété sans avoir été entendu, et l'homme de génie dit: Voilà ma récompense, c'est pour eux que j'ai travaillé. Insensiblement Homère est regardé comme divin par toutes les nations; le poëme de Milton, oublié dès son origine dans la poussière, reparaît et obtient les honneurs qui lui sont dus. Ce n'est point qu'il y ait aujourd'hui plus de gens capables de sentir le prix de l'*Iliade* ou *du Paradis perdu*. Il ne faut point s'y tromper: le grand nombre n'estime que sur parole. L'autorité des juges lui en impose; il respecte ce qu'il ne saurait connaître, et pour peu qu'il osât s'affranchir de ce sentiment, on verrait combien ses jugemens sont éloignés des arrêts de la raison universelle. On ne voit jamais

mieux cette différence que dans ces disputes frivoles où l'on oppose un homme de génie à un autre, un ancien à un moderne, et qui ont engendré tant de dissertations froides et dépourvues de goût. Alors on remarque avec surprise que les mêmes gens qui se disent tous admirateurs de Racine par exemple, ne sont d'accord sur aucun de leurs principes; qu'ils estiment tous ce poète par des raisons contradictoires, et que, parmi tous ces prétendus admirateurs de Racine, il ne s'en trouve souvent pas deux qui en sentent les véritables beautés autrement que par tradition et sur la foi des autres. On a donc eu raison de dire que le vrai goût est aussi rare que le génie. Pour de l'esprit, on en trouve plus communément. La Mothe-Houdart raisonne on ne peut pas mieux sur l'*Iliade* d'Homère; ses argumens sont dans toutes les règles de la plus exacte dialectique; c'est dommage qu'ils soient d'un homme de bois qui ne sent rien. Quel serait donc le *Criterium* qui pût nous guider dans nos jugemens, nous tenir lieu du modèle idéal de M. Diderot, et nous certifier que nous avons réellement du goût? Quintilien dit que celui qui lit Cicéron avec grand plaisir est en droit de se regarder comme fort habile. Voilà une règle qu'il faut étendre sur tous les grands hommes dont les ouvrages ont obtenu les honneurs de l'immortalité. Si un sentiment intérieur vous en découvre les beautés, si vous en êtes vivement et sincèrement affecté, vous avez le droit de vous associer au petit

nombre de ceux dont le suffrage doit fixer jugement de la postérité.

VERS *sur la comédie des Philosophes, par M. Piron.*

Le *Méchant* plut, le *Méchant* plaît,
Gresset le fit, P.....t est.

L'académie française vient de perdre deux de ses quarante, M. de Vauréal, ancien évêque de Rennes, et M. de Mirabaud, ancien secrétaire de l'académie. Le premier avait été pendant quelque tems ambassadeur du roi en Espagne. Il avait de l'esprit. Il écrivait avec chaleur, et il était d'un commerce très-agréable. M. de Mirabaud était homme de lettres médiocre, mais très-aimable d'ailleurs. Il était simple et parfaitement honnête homme, et, dans la société, droit, doux et récalcitrant; bon enfant, mais volontaire, ce qui ne contribuait pas peu à rendre son commerce piquant. Il avait une certaine mesure d'esprit; les choses au-delà étaient nulles pour lui; il ne fallait pas songer à les lui faire comprendre, c'eût été peine perdue, et il ne croyait pas à ce qu'il ne comprenait point. M. de Mirabaud était âgé de plus de quatre-vingts ans. Nous avons de lui une froide traduction de la *Jérusalem* du Tasse, qui passe pour être exacte; mais on ne saurait lui pardonner celle de l'Arioste. C'est un sacrilége

au premier chef d'avoir travesti un auteur de tant de génie, de verve et de grâces.

Les comédiens italiens ont donné la parodie des *Philosophes*, sous le titre du *Petit Philosophe*. Si cette pièce n'a pas réussi, ce n'est pas faute d'atrocité; mais c'est que le public se lasse des méchancetés répétées, et qu'alors les mêmes choses qui l'avaient amusé, ou intéressé, lui paraissent plates et insipides. L'auteur du *Petit Philosophe* s'appelle M. Poinsinet. On dit que le divin P..... et l'illustre M. Fréron ont beaucoup de part à cette pièce, que je n'ai point vue, mais qui a été généralement jugée détestable.

Paris, 15 août 1760.

M. Hume fait, dans sa *Dissertation sur la règle du goût*, une espèce de parallèle entre Homère et M. de Fénélon, sur lequel il y a quelques observations à faire: « Quand Homère débite des préceptes généraux, dit-il, tout le monde tombe d'accord de leur vérité; il n'en est pas de même lorsqu'il peint des mœurs personnelles. Il y a dans le courage d'Achille une férocité, dans la prudence d'Ulysse une duplicité, qu'assurément Fénélon n'aurait jamais attribuées à ses héros. Le sage Ulysse du poète grec est un menteur de profession et d'inclination, qui souvent ne ment que pour mentir; au lieu que, dans le poëme français, son fils pousse le scrupule jusqu'à subir les plus grands périls,

» plutôt que de se départir de la plus exacte vé-
» rité. » Remarquons d'abord que [illegible] préceptes généraux, tous les poètes, tous les législateurs, tous les faiseurs de religion, ont la même morale; la vertu est toujours louée, le vice toujours blâmé, et c'est un mérite bien mince, comme dit M. Hume, que celui de débiter les lois générales de la science des mœurs. Aussi, lorsqu'on n'entend dire autre chose, d'une pièce de théâtre par exemple, sinon que c'est l'ouvrage d'un bien honnête homme, on peut y ajouter sans risque, et d'un homme médiocre. Rien, en effet, n'est plus aisé que de mettre en vers des maximes, et de nous dire qu'il faut être humain, généreux, compâtissant, et, de toutes les règles de poétique, la plus inutile me paraît celle qui ordonne au poète d'avoir toujours un but moral et honnête, comme si, la raison universelle étant telle qu'elle est, il était libre au poète de se proposer un but différent, et qu'il lui fût loisible de rendre, par exemple, la vertu haïssable! Il y a entre les héros de l'*Iliade* et ceux du *Télémaque*, cette différence, que les uns sont dessinés d'après la nature humaine, et les autres d'après ces principes généraux de morale; ceux-ci ne peuvent être que froids, sans vigueur, sans coloris et sans vérité. Le poète prend une maxime morale, par exemple, qu'il ne faut jamais mentir, pas même lorsqu'il serait de notre intérêt momentané de déguiser la vérité. Au lieu de nous prêcher cette maxime simplement, il cherche à la mettre en

action ; il nous montre le jeune Télémaque dans [illegible] de se procurer un bonheur passager, par le mensonge, et de ne pouvoir dire la vérité sans danger : Télémaque préfère le péril de la vérité aux avantages du mensonge, afin que nous en concluions qu'il n'y a point d'occasion où il ne faille abhorrer le mensonge. Un pareil ouvrage est, à coup sûr, d'un honnête homme ; il peut être rempli de vérités utiles ; il peut être écrit avec noblesse et avec grâce ; mais il ne sera jamais une production de génie. Un seul coup de pinceau d'Homère sera plus séduisant pour un homme de goût, que tout le roman de M. de Fénélon. Télémaque peut servir à l'amusement et à l'instruction des enfans, et l'*Iliade* sera l'admiration des siècles. Il en est des poètes comme des peintres. Un homme médiocre me fera cent tableaux, dont le résultat sera une très-belle maxime ; il ne faut point de génie pour cela ; mais j'appellerai peintre celui qui, dans le sacrifice d'Iphigénie, m'aura montré Ulysse secourant en apparence par pitié l'infortuné Agamemnon, et lui dérobant officieusement, par son attitude, la vue de l'horrible spectacle, de peur que la nature, plus forte dans ce moment affreux que toutes les autres considérations, ne fasse manquer un sacrifice nécessaire au salut des Grecs. Il ne résultera point de maxime de cette duplicité d'Ulysse ; mais le peintre aura fait une grande et belle chose. En général, il faut des mœurs fortes pour la peinture et pour la poésie ; il faut qu'elles

soient simples et énergiques. On peut dire que plus un peuple est policé, moins il est poétique et pittoresque. M. Hume a tort de dire qu'une présentation nous plaît d'autant plus que les caractères ressemblent davantage à ceux que nous voyons de nos jours et dans notre pays, et qu'il faut des efforts pour se faire à la simplicité des anciennes mœurs. Au contraire, cette simplicité a un charme inconcevable pour un homme de goût, au lieu que nos mœurs, dépourvues de vérité et de force, ne sauraient qu'être insipides dans l'imitation. Comment traiter en poésie ou en peinture un peuple dont l'habillement est ridicule, dont les principes se ressentent presque tous de son origine gothique, chez lequel on ne remarque plus aucune distinction sensible d'âge et de mœurs, et dont les relations les plus tendres n'ont plus aucune apparence touchante? Ajoutons que ce serait une grande sottise et la perte des arts, que d'y porter cette fausse délicatesse qui règne dans nos principes et dans notre conduite. Celui qui, parmi nous, tirerait vengeance de son ennemi en l'assassinant, est déshonoré; il faut qu'il lui mette les armes à la main, et qu'il courre les risques d'un combat. Et le jeune Corse, que sa mère élève dans les sentimens de la vengeance en lui montrant tous les jours la tunique teinte du sang de son père, et en lui nommant le fatal ennemi de sa famille, ce fier insulaire, qui n'a pas sitôt atteint l'âge de puberté, qu'il se cache derrière un buisson pour assaillir et prendre

au dépourvu le meurtrier de son père, le croyez-vous [illegible]nger aux principes du véritable honneur? Par une suite de ces réflexions, on voit aisément que M. Hume ne parle pas en homme de goût, ni même en philosophe, lorsqu'il attaque la tragédie de *Polieucte* et celle d'*Athalie*, et qu'il avance que la bigotterie que la religion romaine inspire à ses sectateurs, et qui est étalée dans ces deux pièces, les a défigurées. La tolérance est sans doute la plus belle des vertus humaines; mais si le grand-prêtre n'était pas intolérant dans la tragédie d'*Athalie*, et si *Polieucte* n'était pas fanatique, ces deux pièces ne seraient certainement pas des chefs-d'œuvre. Il en est de même des qualités vicieuses que le philosophe anglais reprend dans les héros d'Homère.

LETTRE *de Jean-Jacques Rousseau à P.....*, *en lui renvoyant sa pièce.*

En parcourant, monsieur, la pièce que vous m'avez envoyée, j'ai frémi de m'y voir loué. Je n'accepte point cet horrible présent : je suis persuadé qu'en me l'envoyant vous n'avez pas voulu me faire une injure; mais vous ignorez sans doute, ou vous avez oublié que j'ai eu l'honneur d'être ami d'un homme respectable (1) que vous avez indignement noirci et calomnié dans ce libelle.

Montmorency, 21 mai 1760.

---

(1) Diderot.

M. de St.-Foix, accusé, par les auteurs du *Journal Chrétien*, d'avoir voulu, dans ses *Essais sur Paris*, tourner la religion en ridicule, [illegible] de plusieurs impiétés répandues dans son ouvrage, a pris un parti fermé. Il a présenté requête au lieutenant criminel, et a poursuivi criminellement les auteurs de cette calomnie. Ils se sont empressés d'offrir toutes les réparations possibles, et l'affaire a été accommodée. Il eût été intéressant de voir comment le Châtelet aurait prononcé sur une calomnie si fort à la mode de nos jours. M. de St.-Foix est un des hommes les plus loués par nos journalistes, parce qu'il a déclaré plusieurs fois qu'il couperait les oreilles à celui d'entre eux qui oserait l'attaquer, et que ces messieurs sont convaincus qu'il ne s'en tiendrait pas à la promesse.

La pièce de l'*Ecossaise* vient d'être jouée sur le théâtre de la comédie française : elle a eu le plus grand succès, et cela est d'autant plus singulier que tout le monde sachant la pièce par cœur, il semblait qu'elle ne dût pas faire l'effet d'une pièce nouvelle. Voilà l'époque de l'établissement d'un nouveau genre plus simple et plus vrai que celui de notre comédie ordinaire. Le rôle de Friport a fait grande fortune ; le dénoûment a reçu les plus grands applaudissemens. On a changé le nom de M. Fréron en celui de M. Wasp. La police, par délicatesse pour M. Fréron, a exigé ce changement, et cela fait un honneur

infini à son amour pour le bon ordre. Cependant le public ayant applaudi avec scandale le rôle de M. Wasp, et ayant fait une application continuelle au faiseur de feuilles de Paris, a persuadé aux honnêtes gens que la police aurait pu sans danger pousser sa sévérité un peu plus loin. Pour les philosophes, il leur doit être douloureux d'avoir partagé avec le faiseur de feuilles, Fréron, le privilége d'être insulté sur le théâtre. Au reste, on ne peut mieux parler sur tout ceci, que l'auteur de la brochure sur la satire des philosophes n'en parle à la fin de son discours. Ce morceau et la *Vision de Charles P.....* sont les seuls qui resteront de cette triste et frivole querelle. La vision prouvera que les philosophes ne sont pas plats quand ils font tant que de prendre la plume; le discours restera comme un monument de sagesse et d'équité. Je n'ai pas été content de la façon dont l'*Ecossaise* a été jouée; mais le public a été moins difficile. Nos acteurs me paraissent encore bien éloignés de la vérité et de la simplicité que demande le genre de cette comédie. Ils ont, dans leur jeu, je ne sais quoi de faux et de maniéré qui tue tout. Mademoiselle Gaussin a ôté au rôle de Lindane, à mon sens, tout ce qu'il a de touchant. Le rôle de Polly n'est pas bon, mais mademoiselle Dangeville l'a encore rendu plus mauvais. Celui de milady Alton, joué par madame Préville, n'a pas déplu au théâtre autant qu'il le mérite. Armand ne s'est point douté du rôle de Fabrice, qui, bien

joué, doit plaire infiniment. Préville n'a ni la figure ni la voix de Friport; mais il est si agréable au parterre qu'il réussira toujours dans tous les rôles qu'il voudra entreprendre. Brizard n'a pas mal joué le rôle de Monrose; mais il n'a pas remplacé Sarrazin, le seul acteur que nous ayons vu au théâtre depuis dix ans, et qui ne sera pas remplacé sitôt. Cette pièce doit être retirée après sa seizième représentation, pour être reprise à l'entrée de l'hiver prochain.

SEPTEMBRE 1760.

Paris, 1er. septembre 1760.

L'ACADÉMIE française a tenu, le 25 août, selon l'usage, une séance publique pendant laquelle M. d'Alembert a lu des réflexions sur la poésie, qui ont été extrêmement applaudies. Je n'ai pu assister à cette séance; mais des personnes dont j'estime le jugement, m'ont assuré que ces réflexions ne gagneraient pas à être publiées, et qu'on les trouverait attaquables de plus d'une manière. Quoique M. d'Alembert soit un excellent esprit, il faut convenir qu'on ne lui voit pas, dans les jugemens qui sont du ressort du goût et des arts, ce tact qu'on cherche en vain de remplacer à force de raisonnemens et de principes didactiques. Ce philosophe établit entre autres, dans ses réflexions, que, pour juger du mérite d'un morceau de poésie, on n'a qu'à le traduire dans une autre langue, et, s'il ne se soutient pas dans la traduction comme dans l'original même, on en doit conclure que sa beauté est moins réelle que factice, et qu'il n'est point fait pour séduire les juges d'un goût sévère. Rien n'est plus vrai en apparence et plus faux dans le fait que ce principe; j'en suis si éloigné, que je crois, tout au contraire, que le poète le plus médiocre ne peut être

traduit dans une autre langue que la sienne, sans perdre infiniment de son mérite, et que, surtout la traduction d'un grand poète, est une chose absolument impossible. Le paradoxe contraire est encore plus déplacé dans la bouche d'un Français qu'il ne le serait dans la bouche d'un Anglais, d'un Allemand et surtout d'un Italien, et on doit le pardonner moins à M. d'Alembert qu'à tout autre. Vous trouverez, dans les mélanges de ce philosophe, des réflexions sur l'élocution oratoire, et, parmi ces réflexions, vous en lirez de très-justes sur les défauts de la langue française. Il n'en est point qui soit plus anti-poétique. Rien n'est plus opposé au génie, plus contraire à l'ivresse et à l'enthousiasme (deux qualités sans lesquelles un poète ne mérite pas d'être regardé), que la marche uniforme de cette langue, son exactitude timide, didactique et compassée. Or, comme les traducteurs sont ordinairement des gens auxquels on ne saurait supposer du génie sans une injustice criante, jugez ce qu'on peut attendre d'un tel instrument, dans des mains aussi lourdes et aussi mal habiles. L'expérience confirme parfaitement ce que je viens de dire. Nous n'avons en français aucune traduction, soit de poètes anciens, soit de poètes modernes d'Italie, d'Angleterre ou d'Allemagne, qui soit supportable (1). Les écrivains, même en prose, pour

(1) L'expérience contraire est confirmée par les excellentes traductions de M. Delille et de quelques autres traducteurs modernes très distingués.

peu qu'ils aient de génie et de caractère, ne sont plus lisibles dans les traductions françaises. Qu'on choisisse celle de Tacite faite par M. l'abbé de la Bletterie, ou celle de M. d'Alembert; je défie qu'on supporte la périphrase froide et maussade d'un auteur aussi admirable. Ceux qui ne jugeraient d'un tel auteur que par ses traducteurs, en auraient avec raison une idée bien mince. J'ai vu autrefois la traduction du fameux morceau de la mort de Germanicus faite par J.-J. Rousseau; il était traduit avec tant de chaleur qu'on ne pouvait le lire sans la plus forte émotion; aussi si Tacite pouvait ne point perdre, c'était sans doute sous la plume mâle et énergique du citoyen de Genève: cependant, en comparant la traduction à l'original, vous auriez vu à chaque instant combien elle était éloignée de sa profondeur et de sa force. Chaque langue à son coloris, son harmonie, ses images et son charme. Chaque peuple arrange ses idées à sa manière, et cette manière fait le caractère de sa langue. Comment deux peuples auraient-ils conservé le même caractère de langage, tandis qu'il n'y a pas deux hommes sur la surface de la terre qui aient les mêmes idées sur rien? Et, si le caractère de deux langues est infiniment différent, comment pourrait-on traduire de l'une à l'autre, sans altérer la force et la vérité des idées; l'harmonie, la douceur, le charme des expressions; la richesse, la beauté et l'illusion des images? Les traductions italiennes n'ont une si grande supériorité sur

toutes les autres, que parce que cette langue, le plus bel instrument qu'on puisse manier, est susceptible de tous les caractères, et qu'on découvre partout dans ses accens et ses inflexions les traces du génie et du goût : malgré cela, je défie le dieu du goût personnifié, qui choisirait sans doute cette langue, parmi les modernes, pour la sienne, d'y faire une traduction en tout point, comparable à son original.... M. d'Alembert ne me paraît pas sentir assez vivement le mérite du coloris et de l'harmonie, et, sans ce sentiment, il ne faut jamais parler ni de poésie, ni de peinture, ni de musique. Celui qui ne sent pas la raison pourquoi les anciens faisaient un cas infini de l'harmonie, doit, par-là même, se regarder condamné à ne jamais toucher aux arts et aux belles-lettres. Nous examinerons dans un autre tems ce que M. d'Alembert a écrit là-dessus dans son *Essai sur l'élocution oratoire.* Celui qui a pétri l'espèce humaine l'a partagée en deux divisions bien inégales ; l'une petite est distinguée par la finesse, par la délicatesse, par une mobilité d'organes qui la rend capable de saisir la beauté, l'accord, l'harmonie qui existe dans la nature: poètes, peintres, musiciens, c'est là que vous habitez et que vous trouvez ceux qui vous admirent avec transport ; c'est encore là que se tiennent les cœurs sensibles et les mauvaises têtes. L'autre division, infiniment nombreuse, est celle des esprits roides, secs, mélodiques, dont les fibres n'ont point d'élasticité ;

c'est aussi où se tiennent les hommes de bois et de pierre, qui ne sentent rien, et qu'on ne peut cependant haïr, s'ils observent d'ailleurs les lois de la justice et de l'équité naturelle. J'oublie une troisième classe, qui est celle des singes; ils ne savent que contrefaire, et dégradent tout; c'est en tout point une mauvaise engeance. Nous avons ici un conte d'un homme connu que je trouve fort bon : il était avec des hommes et des femmes dans une loge, à une représentation de *Zaïre;* tout le monde fondait en larmes autour de lui; cela l'étonna, et il dit sensément à ce sujet : « Premièrement, c'est que cela n'est pas vrai, » et, quand cela serait, qu'est-ce que cela me » fait ? » Il serait à souhaiter que tous ceux qui pensent comme lui, eussent aussi sa sincérité.

M. Dorat a fait imprimer un petit poëme intitulé : *la Vraie philosophie*, et depuis une épître à un ami dans sa retraite, à l'occasion des *Philosophes* et de l'*Écossaise;* bavardage d'enfant. Nous sommes condamnés, au moins pour dix-huit mois, à n'entendre parler que de philosophes et de philosophie. Il faut convenir que cela fait un siècle très-philosophique.

Tant mieux pour elle, conte plaisant. Il y a commencement à tout; celui-ci n'a pas paru incognito; mais pour avoir été lu, il n'a pas été estimé davantage. Il est rempli de sottises; mais l'intérêt des mœurs à part, il est certain que c'est

outrager le goût et faire un cruel abus de son esprit que de l'employer à de pareils ouvrages. Ce genre est d'ailleurs si aisé. Le chevalier de la Morlière y a eu les mêmes succès que Crébillon le fils. Cette considération devrait humilier tous ceux que la considération des mœurs et du goût ne peut empêcher de s'exercer dans un genre méprisable. Au reste, ce conte est généralement attribué à M. l'abbé de Voisenon (1). En effet, on y reconnaît sa manière à chaque ligne. M. l'abbé de Voisenon est un des hommes les plus aimables de la société; mais il n'aurait jamais dû occuper les presses.

Paris, 15 septembre 1760.

On a donné, le 3 de ce mois, sur le théâtre de la Comédie française, la première représentation de *Tancrède*, tragédie nouvelle de M. de Voltaire. Cette pièce est toute d'invention, et l'auteur a choisi son héros dans la famille de Hauteville, paladins de Normandie, qui allèrent au onzième siècle s'établir dans la Sicile. La scène est à Syracuse, qu'on suppose être gouvernée par un certain nombre de chevaliers, en forme de république, tandis que le reste de la Sicile est sous le pouvoir des empereurs d'Orient et des Maures.

Madame Leprince de Beaumont, qui a donné à Londres un *Magasin des Enfans*, vient de

(1) Ce petit conte est de M. de Calonne, qui l'avait fait à l'âge de dix-huit ans.

donner le *Magasin des Adolescentes*, en quatre petits volumes : ce livre contient, ainsi que l'autre, de très-bons préceptes ; mais ce n'est pas d'une manière aussi plate et aussi insipide que vous voudrez prêcher la morale à vos enfans. L'éducation doit être intimement liée au système de gouvernement de chaque pays, sans quoi elle restera toujours pédantesque et futile. Mais en ce sens, la morale qu'elle exige ne peut être que l'ouvrage des meilleurs esprits d'une nation.

Copie *d'une lettre de la propre main du roi de Prusse au marquis d'Argens, datée de Horensdorf, près de Breslau, le 27 août 1760.*

Autrefois, mon cher marquis, l'affaire du 15 aurait décidé de la campagne ; à présent, cette affaire n'est qu'une égratignure ; il faut une bataille pour fixer mon sort. Nous la donnerons, selon toutes les apparences, bientôt, et alors on pourra se réjouir, si l'événement nous est avantageux. Je vous remercie cependant de la part sincère que vous prenez à cet avantage. Il a fallu bien des ruses et bien de l'adresse pour amener les choses à ce point. Ne me parlez point de dangers ; la dernière action ne me coûte qu'un habit et un cheval ; c'est acheter à bon marché la victoire. Je n'ai point reçu l'autre lettre dont vous me parlez. Nous sommes comme bloqués, pour la correspondance, par les Russes du côté de l'Oder, et par les Autrichiens de l'autre. Il a

fallu un petit combat pour faire passer Cocceji; j'espère qu'il vous rendra ma lettre.

Je n'ai jamais été de ma vie dans une situation plus fâcheuse que cette campagne-ci. Croyez qu'il faut encore du miraculeux pour nous faire supporter toutes les difficultés que je prévois. Je ferai sûrement mon devoir dans l'occasion; mais souvenez-vous toujours, mon cher marquis, que je ne dispose pas de la fortune, et que je suis obligé d'admettre trop de casuel dans mes projets, faute d'avoir le moyen d'en former de plus solides. Ce sont là les travaux d'Hercule, que je dois finir dans un âge où la force m'abandonne, et où mes infirmités augmentent, et, à vrai dire, quand l'espérance, seule consolation des malheureux, commence à me manquer. Vous n'êtes pas assez au fait des choses pour vous faire une idée nette de tous les dangers qui menacent l'état. Je les sais, je les cache, je garde toutes les appréhensions pour moi, et je ne communique au public que les espérances et le peu de bonnes nouvelles que je peux lui apprendre. Si le coup que je médite réussit, alors, mon cher marquis, il sera tems d'épancher sa joie; mais jusque-là ne nous flattons pas, de crainte qu'une mauvaise fortune inattendue ne nous abatte trop.

Je mène ici la vie d'un chartreux militaire. J'ai beaucoup à penser à mes affaires; le reste du tems je le donne aux lettres, qui font ma consolation, comme elles la faisaient à ce consul orateur, père de la patrie et de l'éloquence. Je ne

sais si je survivrai à cette guerre ; mais je suis bien résolu, si cela arrive, de passer le reste de mes jours au sein de la philosophie et de l'amitié. Dès que la correspondance deviendra plus libre, vous me ferez plaisir de m'écrire plus souvent. Je ne sais où nous aurons nos quartiers d'hiver. Ma maison à Breslau a péri durant le bombardement. Nos ennemis nous envient jusqu'à la lumière du jour, ainsi que l'air que nous respirons ; il faudra pourtant bien qu'ils nous laissent une place, et si elle est sûre, je me fais une idée de vous y recevoir.

Eh bien, mon cher marquis, que devient la paix de la France? Vous voyez que votre nation est plus aveuglée que vous ne l'avez cru. Ces fous perdront le Canada et Pondichéri pour faire plaisir à la reine de Hongrie et à la czarine.

Veuille le ciel que le prince Ferdinand paie bien cher leur zèle! Ce seront des officiers innocens de ces maux et de pauvres soldats qui en seront les victimes, et les illustres coupables n'en souffriront pas. Je sais un trait du duc de.... que je vous conterai lorsque je vous verrai ; jamais procédé plus fou et plus inconséquent n'a flétri un ministre de France depuis que cette monarchie en a. Voici des affaires qui me survienent. J'étais en train d'écrire ; mais je vois qu'il faut finir, et pour ne point vous ennuyer et pour ne point manquer à mon devoir. Adieu, cher marquis; je vous embrasse. FRÉDÉRIC.

OCTOBRE 1760.

Paris, 1er. octobre 1760.

Je vous ai parlé de la tragédie de *Tancrède* après la première représentation; on a été obligé d'y faire plusieurs retranchemens et coupures pour supprimer des longueurs et pour accélérer l'effet de certaines choses. C'est un grand inconvénient que le poète soit à cent lieues du théâtre où il est joué. Je suis persuadé que si M. de Voltaire avait pu assister à la première représentation de sa pièce, il l'eût rendue admirable, pour l'effet, à la seconde. Telle qu'elle est, elle a eu le plus grand succès, et cela a d'autant plus surpris une partie du public que, sur la foi d'un manuscrit qui en avait couru avant la représentation, on en avait porté des jugemens peu favorables. Nous allons voir ce qu'on peut dire pour et contre la tragédie de *Tancrède*. A la place des rimes plates, l'auteur l'a écrite en vers croisés, et cette nouveauté a d'abord déconcerté le parterre; mais on s'y est bientôt accoutumé. Il est certain qu'il y a moins de monotonie dans les vers croisés que dans les autres; mais il me semble qu'on aurait pu prendre une licence plus grande, et écrire la pièce en vers libres, c'est-à-dire, non seulement

croisés, mais de différente longueur. Ce qui, dans un poëme dramatique, rapprochera le discours de la prose et l'éloignera le plus de la monotonie, sera toujours préférable au reste. On a trouvé les deux premiers actes froids; le troisième de la plus grande beauté; le quatrième a été plus applaudi que les autres; l'on s'est prêté aux différens mouvemens du cinquième, en faveur du tableau touchant qui termine la pièce. Les rôles de Tancrède et d'Aménaïde ont été jugés admirables, celui d'Argire faible, celui d'Orbassan trop vague et trop indécis. La machine et l'intrigue de la pièce ont paru porter sur des fondemens très-faibles; mais les mœurs, les tableaux, les discours ont paru presque tous de la plus grande beauté. Voilà le jugement du public que nous allons éclairer de plus près. Il faut convenir, en général, que l'invention et la conduite ne sont pas les parties brillantes des pièces de M. de Voltaire; il a peu de ressouces dans le génie de ce côté-là. *Tancrède* est, à cet égard, plus faible qu'aucune autre de ses pièces. Tout le roman qui précède cette tragédie étant extrêmement compliqué, le poète est embarrassé, dès le commencement de la pièce, d'une foule de circonstances qu'il est obligé de porter à la connaissance du spectateur, et que celui-ci ne peut écouter qu'avec indifférence. Et voilà ce qui a rendu les premiers actes obscurs et froids; car ce n'est pas qu'ils soient composés de scènes inutiles. La première offre le grand tableau de l'assemblée du conseil d'une républi-

que dans une occasion importante; la suivante se passe entre un père et une fille qu'on veut marier, contre son penchant, à l'ennemi de sa maison et de son amant. Il y avait là assurément de quoi faire de très-belles scènes; mais comme il faut nous apprendre dans la première l'histoire de Tancrède et des troubles qui ont partagé Syracuse, et les dangers dont elle est menacée par les Maures, et que la seconde est employée à nous faire part des voyages d'Aménaïde, de son séjour à Byzance, de sa passion pour Tancrède, on n'y dit point ce qu'il faudrait dire, et, toutes destinées à l'instruction du spectateur, elles ne peuvent faire aucun effet. Mais si, en passant pardessus tous ces inconvéniens, on voulait examiner ensuite les moyens par lesquels le poète noue et intrigue sa pièce, on ne pourrait se dissimuler qu'ils sont puériles, absolument destitués d'invention, et même contraires au bon sens. D'abord il faut supposer que Solamir, chef des Maures, a connu Aménaïde, et en est tombé amoureux, ce qui devient déjà très-romanesque, ensuite il est bien vrai que Tancrède est de retour en Sicile, et qu'il doit reparaître secrètement à Syracuse; mais personne ne sait ce projet, excepté Aménaïde, et ce n'est point de Tancrède qu'elle le tient, on ignore même comment elle l'a pu apprendre; ce qu'il y a de sûr, c'est que Tancrède ne se doute point qu'Aménaïde soit instruite de son arrivée à Messine. Cette princesse, pour prévenir l'odieux mariage dont elle est menacée,

imagine de dépêcher un messager à son amant, avec une lettre. Vous croyez que dans cette lettre elle lui expose les dangers qu'elle court s'il tarde à paraître dans Syracuse pour opérer une révolution favorable. Vous croirez encore qu'elle explique à son amant l'état de toutes choses, qu'elle lui parle des dispositions du peuple, des difficultés de l'entreprise, de l'espérance du succès, de la proscription renouvelée le même jour, etc. Pas un mot; tout le sens de la lettre se réduit à ceci :

Régnez dans Syracuse, et surtout dans mon cœur.

Mais Aménaïde n'ayant que cela à écrire à son amant, faisait bien plus sensément de lui dépêcher son messager sans lettre. Ce messager lui est entièrement dévoué; il aurait mis Tancrède au fait de tout. Quoi qu'il en soit, ce messager est saisi; on lui trouve cette lettre sans adresse, ce qui a fait dire aux mauvais plaisans que la tragédie de *Tancrède* manquait d'adresse; le messager se laisse plutôt massacrer que de dire son secret, fidélité assurément rare, mais trop aisée à imaginer pour pouvoir être employée lorsqu'elle n'est pas consacrée dans l'histoire; mais puisqu'on ne peut lui arracher son secret, ce qu'on peut faire de plus absurde, c'est de le tuer; car sa mort en rend la découverte impossible. Cependant, quelques mots qu'il dit en mourant font croire que le billet d'Aménaïde s'adresse à Solamir, et sur ce fondement, Aménaïde, dont les

vertus n'étaient pas moins célèbres que la beauté, fille du chef de la république, issue d'une des plus illustres familles, est soupçonnée, sans aucune ombre de vraisemblance, d'une passion criminelle; son père même la croit coupable, et le conseil, sans éclaircir des soupçons aussi mal fondés, la condamne au dernier supplice, et, quoique la république soit dans un grand danger, et que l'exécution de cette fatale sentence ne sauve point l'état, on cesse cependant toute autre affaire pour faire périr Aménaïde. Il est impossible à un homme de goût et de sens de se faire à toutes ces absurdités; mais il faut convenir aussi que, quand on peut les oublier, le troisième acte en devient admirable. Quel tableau qu'une jeune personne aussi distinguée par son rang que par sa beauté, prête à périr à la fleur de son âge dans l'ignominie, en présence de son père, et retrouvant, dans cet instant terrible, un amant qu'elle n'ose nommer, et qui se croit plus à plaindre qu'elle! Voilà ce qui a fait le succès de la pièce; il est impossible de résister à ce tableau: les pleurs ont coulé de tous les yeux, et le cri d'admiration a été arraché de tous les spectateurs. Ajoutez que les mœurs de la pièce se montrent, dans cet acte, d'une manière plus intéressante que dans les autres. Cette suspension du casque et du bouclier de Tancrède, le gantelet jeté, tout cela me plaît infiniment. Si l'on avait osé pousser la vérité de la représentation plus loin, on aurait sans doute vu l'échafaud et les

apprêts du supplice; Tancrède, ne voulant être reconnu, n'aurait paru dans Syracuse que la visière baissée; mais nous sommes encore trop enfans pour souffrir un spectacle aussi vrai. C'est quelque chose que de ne plus voir les héros du onzième siècle revenir des combats en habit français brodé sur toutes les tailles, avec des manchettes de dentelles et coiffés à l'oiseau royal. Grâces à Le Kain et à mademoiselle Clairon, nos acteurs se sont beaucoup rapprochés, depuis quelques années, de la vérité du costume dans leurs habillemens. Le quatrième acte a été excessivement applaudi; mais ces applaudissemens sont uniquement dus à la chaleur avec laquelle mademoiselle Clairon a rendu son rôle. Un parterre d'un goût plus sûr et plus sévère ne se fût pas laissé tromper par les poumons de l'actrice. Aménaïde ne peut deviner la cause de cet air froid et indifférent avec lequel Tancrède la quitte, après avoir exposé sa vie pour elle. Sa confidente est obligée de mieux deviner qu'elle, et de lui dire que Tancrède, avec tout Syracuse, la croit coupable d'une passion criminelle pour Solamir. Le bon sens et la plus simple réflexion suffisaient pour faire sentir à Aménaïde que son amant ne peut manquer de tomber dans cette erreur. Il avait été séparé de son épouse pendant assez long-tems; il savait que Solamir avait brûlé pour elle; il arrive à Syracuse et la trouve condamnée au supplice pour cette trahison; son père même confirme à Tancrède son malheur et la honte de

sa fille. Comment Tancrède aurait il pu ne pas croire une vérité qu'il devait supposer mieux établie que le poète n'a pu le faire auprès de ses spectateurs. Aménaïde, au lieu de faire des réflexions si sensées, apprend avec une surprise extrême que son amant a pu donner dans cette erreur générale, et au lieu de hâter les moyens de le désabuser, elle se livre à des déclamations contre les hommes et contre leurs injustices, qui, pour avoir été fort applaudies, n'en sont pas moins déplacées pour cela. Bien plus, lorsque son père survient et qu'elle lui a appris le nom du héros à qui elle doit la vie, elle forme l'étrange projet d'aller combattre à côté de Tancrède, afin de lui montrer quel cœur il a pu soupçonner, et de sacrifier sa vie au moment qu'elle aura recouvré son estime. En vain Argire s'oppose-t-il à un projet si extravagant. Aménaïde entraîne le parterre par des déclamations sur l'injustice des hommes envers le sexe, sur les fausses idées de décence et de pudeur; elle court pour combattre, et l'acte finit au milieu des plus grands applaudissemens. Cette absurdité est d'autant moins excusable qu'elle ne produit rien, qu'elle est absolument inutile, et qu'il était aisé de la changer et de la rendre supportable. Qu'Aménaïde, dans l'excès de douleur de se voir soupçonnée par son amant, forme le projet de courir au combat, non pour combattre, mais pour plaider sa cause et désabuser son amant, cela peut être traité d'une manière vraie et naturelle, et ne

changera rien à la conduite de la pièce ; mais je ne verrai pas alors une fille assez peu respectueuse qui disserte avec son père sur les bienséances du sexe ; je verrai une amante qui regarde le malheur d'être soupçonnée par celui qu'elle aime comme le plus grand de tous ; dont la raison est troublée par cette idée, et je verrai ce qui est vrai et conforme à la nature des choses.... Le cinquième acte est échafaudé à la manière de de nos jeunes poètes ; l'on sait leurs petits artifices par cœur. D'abord Tancrède est vainqueur, et puis on vient dire qu'il est en presse, et puis un autre messager qui vient nous dire qu'il va paraître triomphant, et puis un autre qui nous apprend qu'il a bien triomphé, mais qu'il est blessé à mort, et puis cette lettre qu'il écrit à Aménaïde sur le champ de bataille avec son sang ; tout cela est trop puérile et trop pitoyable pour pouvoir être pardonné. Cet acte ne devait avoir que deux scènes, celle de l'allégresse publique, occasionnée par la victoire, et celle de la catastrophe, lorsque le vainqueur paraît mourant et expire après avoir été détrompé sur l'infidélité de sa maîtresse. Le mot d'Aménaïde : *Eh bien, mon père ?* lorsqu'elle a lu la lettre de Tancrède, est sublime. Je ne suis point du tout de l'avis de ceux qui prétendent que le poète n'aurait pas dû faire mourir Tancrède. Cette catastrophe est digne de la vraie tragédie, et la douleur qu'elle vous cause fait précisément l'éloge du poète. Ce que je viens de dire sur le peu de vérité que comportent nos

spectacles, se montre dans cette dernière scène plus que dans aucune autre. Un poète qui aurait exposé Tancrède mourant aux yeux d'un peuple dont le goût serait grand et vrai, n'aurait pas manqué, pour peindre ce moment touchant et terrible dans toute sa vérité, d'y mettre les cérémonies de la religion chrétienne. Nous aurions vu le héros, expirant au milieu de la place publique, recevoir les sacremens de l'église, et partager ainsi, en vrai chevalier, les derniers momens de sa vie entre sa dévotion et sa tendresse. Je sais que nous sommes bien éloignés d'oser de pareilles choses; mais je sais aussi que la postérité n'aura pas pour nos productions cette forte admiration que nous sommes forcés d'avoir pour les ouvrages des anciens. Je sais encore qu'un grand peintre qui aurait à traiter la mort de Tancrède, tirerait de ce contraste de la religion et de l'amour le principal effet de son tableau. Or, *ut pictura poesis;* c'est une règle générale.

On a trouvé le rôle d'Aménaïde et celui de Tancrède très-beaux. Le premier me paraît cependant d'une beauté trop générale; il me faut des traits particuliers qui donnent de la physionomie aux personnages, et qui font que la même vertu, dans deux caractères différens, ne se ressemble point. Je donne la préférence au rôle de Tancrède, le modèle d'un vrai chevalier. Il a une élévation et une délicatesse dans le caractère qui attachent tous vos vœux à sa destinée. Le Kain l'a jouée avec une noblesse et une sim-

plicité qui méritent de grands éloges. Nul art, nul apprêt, nulle forfanterie. C'est dommage que cet acteur n'ait pas reçu de la nature la plus belle figure et le plus bel organe. J'ai été moins content de mademoiselle Clairon dans le rôle d'Aménaïde. Il faut dire ce que j'en pense, en dépit de tous les applaudissemens dont cette actrice est accablée. Elle a beaucoup d'esprit, une finesse, un art infini; mais j'aperçois toujours l'art et jamais la nature. Elle chante beaucoup dans la tragédie, et, lorsqu'elle veut mettre du naturel dans ses rôles, elle tombe dans un ton familier qui ne peut se souffrir que dans la comédie, et qui jure prodigieusement avec l'autre. Cela lui est arrivé dans le rôle d'Aménaïde fréquemment; mais ce sont précisément les endroits que le parterre a le plus applaudis, tant notre goût est sûr et éclairé. On a reproché au rôle d'Argire, d'être faible; c'est, dit-on, un vieux radoteur qui n'a nulle force dans l'ame. Mais pourquoi ne peindrait-on pas la vieillesse avec ses infirmités et ses faiblesses? Si ce caractère n'est pas touchant au théâtre, c'est sûrement la faute du poète. Cependant la scène du troisième acte, entre le vieillard et Tancrède qui arrive, est une des plus belles de la pièce; son pathétique et sa simplicité rappellent le théâtre des Grecs. Pour le caractère d'Orbassan, le poète n'a su qu'en faire, et voilà pourquoi il est vague et mauvais. Il était beau cependant de peindre un chevalier d'un caractère rude et

sombre, et de montrer ce que devient un caractère naturellement farouche, tempéré par la galanterie et la courtoisie des mœurs de la chevalerie; mais dans aucune supposition le poëte n'aurait dû faire accepter à Orbassan la dépouille de Tancrède; cette action est trop contraire aux mœurs dont nous parlons; le désintéressement était de l'essence d'un chevalier. Dans une république pure, Orbassan aurait pu accepter un pareil don sans honte; parmi des chevaliers, il se serait perdu et déshonoré sans ressource par une telle action. Ainsi, M. de Voltaire a péché ici contre la bienséance des mœurs.

En général, M. de Voltaire est un grand peintre de mœurs, et voilà le grand mérite de ses tragédies, c'est d'en présenter toujours un tableau fidèle. Les mœurs de la chevalerie sont singulièrement théâtrales; Quinault nous les a montrées dans *Roland*, le plus beau de ses opéras; il était réservé à M. de Voltaire de les mettre sur la scène française. *Tancrède* ne sera pas peut-être compté parmi ses meilleures tragédies; mais bien joué, il fera toujours un grand effet au théâtre. En général, on a condamné la fable et la machine de la pièce, et ce défaut d'invention qui fait encore tout rouler comme dans *Zaïre*, et d'une manière plus choquante, sur le malentendu d'un billet; mais on a rendu justice aux mœurs, aux caractères et aux discours de la pièce. On a trouvé des vers faibles; mais il y en a de très-beaux en grand nombre, et la pièce est écrite

avec beaucoup de naturel et beaucoup de chaleur. Elle a été faite l'année dernière, pendant que j'étais à Genève, en moins d'un mois de tems. Il est beau de travailler avec cette rapidité et ce succès à l'âge de soixante-six ans.

Depuis qu'on a autorisé la satire des *Philosophes* sur le théâtre de la Comédie-française, les libelles en tout genre se sont multipliés sensiblement, et la licence a été portée fort loin. Elle durera jusqu'à ce que quelque méchant étourdi attaque quelque homme en crédit ; alors on criera au meurtre. Le gouvernement, bientôt honteux d'avoir permis les *Philosophes*, a voulu donner une marque d'impartialité en permettant la représentation du rôle de Frélon dans la comédie de l'*Écossaise*; mais ce n'était pas réparer une faute ; c'était en commettre deux. Si le public, par des acclamations et des ris immodérés, a montré le mépris qu'il faisait du faiseur de feuilles, tout en achetant ses drogues, il n'a fait que son rôle ; mais la police n'a pas fait le sien en permettant ce scandale. Depuis, le faiseur de feuilles a été traduit sur la scène italienne et sur le théâtre de l'Opéra-comique d'une manière très-scandaleuse. On a joué sur ce dernier théâtre une pièce intitulée les *Nouveaux Calotins*, et remplie de personnalités de toute espèce. On a publié une histoire du *Parlement de Besançon*, où le premier président et plusieurs personnes de cette ville, dont à la vérité le public

fait peu de cas, sont grossièrement insultés. Dans une autre satire intitulée *Irus*, ou *le Savetier du coin*, plusieurs financiers et particuliers de Paris sont nommés tout au long, et il y a à la fin une grande tirade de vers contre M. du Paris de Monmartel. Vous voyez que le goût de la satire s'étend avec beaucoup de rapidité : ce genre est malheureusement très-aisé. On a voulu faire passer la mauvaise drogue du *Savetier* pour être de M. de Voltaire ; mais il est fort aisé d'y mettre son nom, et très-difficile de faire comme lui.

Paris, 15 octobre 1760.

Je ne puis quitter la tragédie de *Tancrède* sans essayer de remédier aux défauts les plus choquans. Cette pièce a je ne sais quoi d'attrayant et de touchant, qui vous attache malgré vous et qui vous intéresse à son bonheur comme à celui de ses héros : or, le bonheur d'une production de génie consiste à avoir, avec des beautés sublimes, le moins de défauts qu'il est possible. On ne prend pas cet intérêt à une production médiocre ; rien n'est plus aisé que de l'oublier. Il faut convenir d'abord que les mœurs de la chevalerie, mises en action, ont un charme inexprimable. Depuis les héros d'Homère et les familles tragiques de l'ancienne Grèce, on n'a rien trouvé d'aussi poétique que ces mœurs-là. Le courage et la galanterie, la dévotion et l'amour, la candeur, le désintéressement, la loyauté, la vie errante, les travaux pénibles entrepris pour

deux beaux yeux, dont la cause, si importante pour leur chevalier, faisait si peu de chose au genre humain; tout ce contraste de grand, de noble, de simple, de cérémonieux et de ridicule, offre à un poète la plus belle carrière pour tous les genres de son art. Ajoutez à ces grands traits la grâce et les agrémens des manières, cette solennité observée dans les combats, ces devises, ces couleurs portées à l'honneur de sa maîtresse, ces cérémonies dont tous nos usages modernes tirent leur origine, et qui, à titre de celles de nos ancêtres, méritent de nous une affection particulière; et vous serez étonné que nos poètes dramatiques aient été si long-tems sans puiser dans une source aussi belle et aussi abondante.... Il y a dans la tragédie de *Tancrède* un défaut dominant qui a entraîné tous les autres: il est bien étonnant que M. de Voltaire ne l'ait point senti; et, ce défaut, c'est que la pièce commence trop tôt. De-là, cette multiplicité de catastrophes et d'événemens qui n'auraient rien d'incroyable s'ils étaient passés, mais qui, se succédant sous nos yeux, le même jour et dans le même quart d'heure, sont destitués de vraisemblance et deviennent absurdes. D'ailleurs, comme tous ces événemens sont très-importans et qu'il y en a trop pour que le poète puisse les traiter avec l'étendue convenable, il est obligé de les étrangler, et ils deviennent tous puérils et mesquins par la faute de l'auteur. Tout ce qu'on peut reprocher à la tragédie de *Tancrède* tire sa source de cette

faute. Si la pièce ne commençait qu'après la condamnation d'Aménaïde, toutes les absurdités disparaîtraient. En effet, il se peut très-bien que la fille du chef des chevaliers et de la république soit soupçonnée d'intelligence avec le chef des Maures, par une suite de passion ; un concours fortuit de circonstances malheureuses peut donner les apparences du crime au cœur le plus pur et le plus innocent ; la sûreté de l'état et la sévérité des lois peuvent exiger que la jeunesse et la beauté soient flétries par la main du bourreau, malgré le rang et ses droits, malgré le cri des vertus passées : tout est possible si vous prenez du tems ; mais entasser tous ces événemens dans un même jour et sous nos yeux, c'est nous traiter en enfans, ou bien c'est arranger son plan comme un enfant. On voit cette loi renouvelée exprès au commencement de la pièce, pour qu'Aménaïde puisse se mettre dans le cas d'y manquer, et cela est puérile. De là, jusqu'à son supplice, le poète, toujours occupé d'événemens et des moyens de nous les rendre vraisemblables, ne peut traiter aucune situation, manque tous les effets, n'a de l'espace pour rien, et ne peut réussir à donner de la vérité aux circonstances les plus essentielles. Il se serait épargné tous ces efforts en commençant sa pièce après la condamnation d'Aménaïde. Il nous aurait dit alors que la princesse la plus vertueuse et la plus intéressante, par le jeu cruel du sort et d'une fatalité sans exemple, est tombée dans le malheur d'être

soupçonnée du plus étrange des forfaits, et d'être condamnée au supplice; il nous aurait dit encore que, ne pouvant prouver son innocence sans trahir le secret de son amant et le livrer à ses ennemis, elle aimait mieux se soumettre à la rigueur de son sort que de hasarder les jours du héros qu'elle adorait. Cette lettre, écrite à Tancrède, interceptée, et crue destinée à Solamir, tout cela pouvait être historique; nous aurions pris tout cela pour des faits donnés; au lieu que le poète, voulant nous les faire passer sous les yeux, les rend incroyables et absurdes. Quelle foule de tableaux et de situations pathétiques n'auraient pas renfermés les deux premiers actes! La première scène nous aurait montré Aménaïde seule, résolue de subir plutôt le supplice que de découvrir la vérité qui pourrait compromettre la sûreté de Tancrède: cependant elle se serait livrée à toute l'amertume et à tous les regrets les plus touchans, par ce mélange de sentimens que Sophocle et Euripide ont su si bien traiter; ses compagnes seraient entrées pleurant sur sa destinée; personne n'aurait pu se résoudre à la croire coupable, et cependant tout le monde eût dû la trouver justement condamnée suivant les lois. De-là, quel mélange d'horreur et de compassion! Quel rôle que celui du père, celui des juges, celui des amies d'Aménaïde, de ses parens, des amis de sa maison! Le poète eût été obligé de créer un rôle à Orbassan; doué du génie d'Euripide, il n'aurait pas manqué de nous montrer la

nourrice d'Aménaïde, et, travaillant pour un peuple d'un goût vrai et grand, il aurait remis cette infortunée entre les mains des ministres de la religion, qui sont en possession de disposer de nos derniers instans. Quel tableau encore que celui du sénat, des chevaliers assemblés au milieu de la place et en présence du peuple, pour prononcer la sentence de mort! Il est vrai que la tragédie de *Tancrède*, commencée de cette manière, aurait eu un autre ton et pris une autre couleur que celle de M. de Voltaire. Les deux actes bâtis sur ce modèle n'auraient rien changé au troisième; mais tout l'échafaudage du quatrième et du cinquième eût écroulé, et la pièce y aurait gagné; les discours seraient devenus plus simples et plus touchans, et le coloris d'une vigueur extrême. *Tancrède*, tel qu'il est, paraît l'ouvrage d'un jeune homme, dont le jugement n'est point encore mûr, et dont le goût n'est point encore formé, mais dont le début donne les plus belles espérances. Si M. de Voltaire ne veut point se contenter de cet éloge, il faut qu'il refonde son ouvrage, afin que l'exécution réponde à la beauté du sujet.

NOVEMBRE 1760.

Paris, 1er. novembre 1760.

L'HISTOIRE *de l'empire de Russie, sous Pierre-le-Grand*, dont M. de Voltaire a publié le premier volume, n'a pas eu le succès que l'importance du sujet et la réputation de l'auteur semblaient promettre; on s'attendait à mieux. On a été fâché aussi de n'avoir que la moitié de l'histoire; on désirerait un ouvrage complet. Ce qui a été le plus attaqué dans le monde, c'est la préface; on la trouve puérile et de mauvais goût. C'est, dit-on, le ton de la facétie, et ce morceau, faible en son genre, ne figurerait pas même avec distinction parmi les mélanges de littérature. J'avoue franchement que je ne suis pas autant choqué de cette préface que le public, et que même tout le morceau qui attaque le système que les Chinois sont une colonie égyptienne, me paraît d'une très-excellente critique. Ce n'est pas la faute de nos journalistes si nous n'avons pas regardé l'année dernière les rêveries de M. de Guignes et de M. l'abbé Barthelemi comme la plus importante découverte qui se soit faite dans ce siècle. Ces messieurs décidaient de l'origine d'un peuple dont nous avons à peine quelques notions

imparfaites, avec une certitude qu'ils n'oseraient donner sur les événemens les plus récens de notre propre histoire. Tous les sots criaient au miracle, et l'on sait que ce cri a une force prodigieuse en ce monde. Cependant ce redoutable ennemi de la sottise, qui habite les bords du lac de Genève, avec quelques pages de plaisanteries, renverse tout ce ridicule et laborieux édifice de conjectures, et en montre l'absurdité aux moins clairvoyans. Les sots n'aiment point ces ravages, et voilà pourquoi ils ont crié si fort contre M. de Voltaire. Ils lui ont reproché de n'avoir fait que des plaisanteries de mauvais ton; mais malheureusement ces plaisanteries sont à bout portant, et tous les bons esprits sont forcés d'avouer que M. de Guignes nous prouve que les Chinois descendent des Egyptiens, par des argumens absolument semblables à ceux que M. de Voltaire emploie pour nous démontrer que les Français viennent originairement des Grecs, ou bien, si l'on aime mieux, des Troyens.... Je ne défendrai pas également le reste de cette préface, quoique moins attaqué. On a reproché à M. de Voltaire, depuis long-tems, que ses discours préliminaires n'étaient faits que pour la justification et la commodité de l'ouvrage qu'ils précèdent, et qu'il n'établit que des principes relatifs au système qu'il a adopté et qu'il a intérêt de défendre. Aussi, si l'on mettait ses discours préliminaires l'un à la suite de l'autre, on aurait le plus beau recueil de contradictions en toute

sorte de principes et de règles. Cette fois-ci, M. de Voltaire établit pour règle qu'il ne faut point écrire la vie privée des grands hommes; c'est-à-dire que l'auteur n'écrira point la vie privée du czar. Ce n'est point, dit-il, à un étranger à dévoiler les secrets de son cabinet, de son lit et de sa table. Si les idées de M. de Voltaire sur ce point sont vraies, il faut que mon vieux *Plutarque* ne soit bon qu'à jeter au feu. C'est la vie publique qui m'apprend à connaître l'homme public; c'est la vie domestique qui m'apprend à connaître l'homme. Un jour d'été, le maréchal de Turenne, en petite veste, était appuyé sur une fenêtre; un domestique qui passait le prit pour un de ses camarades, et lui donna une vigoureuse claque sur les fesses; le maréchal se retourne; le domestique se jette à ses pieds en lui disant: « Monseigneur, j'ai cru que c'était » Jacques. — Et quand c'eût été Jacques, lui » répond le maréchal, fallait-il frapper si fort »? Qu'est-ce que cela m'apprend? que cet homme était dans sa maison aussi tranquille qu'à la tête d'une armée. Tout le monde sait l'histoire de son chapeau jeté dans le parterre par un homme qui, à voir l'habit simple et le maintien modeste de son voisin, était bien éloigné de se croire à côté du grand Turenne. Ces détails, je le sais, ne doivent point faire oublier les faits importans ni les actions brillantes du héros, mais aux yeux d'un philosophe, ils ne sont pas moins intéressans. Les dérober, c'est non seulement faire

un larcin à la vérité, mais c'est appauvrir son tableau, c'est ôter le génie au héros et à son historien en même tems, et c'est en quoi M. de Voltaire a parfaitement réussi. En conséquence des principes de sa préface, il n'a dit pas un mot du fameux procès du fils de Pierre; aucun trait ne rappelle le caractère et les qualités personnelles du législateur de Russie. Je ne sais si, avec cette discrétion, l'auteur est parvenu à plaire à la cour de Pétersbourg; mais ce que je sais, c'est qu'elle a déplu à tous les honnêtes gens, et qu'elle a rendu son tableau froid et mesquin. Celui qui signe toutes ses lettres, *le vieux Suisse libre*, doit conserver dans ses écrits le caractère de cette noble fierté; et écrire la vie d'un grand homme dans le dessein de faire sa cour à sa fille en supprimant une partie des faits, en rabaissant le mérite des rivaux du czar dont on a été l'historien, c'est un projet indigne d'un homme de génie et qui mérite d'être puni par la chute de l'ouvrage. Voilà ce que j'avais à dire sur la préface. Il me reste un mot à dire sur l'ouvrage même, et ce sera dans une des feuilles suivantes. Il y a une remarque dans la préface qui m'a plu : c'est que, s'il n'y avait eu qu'une bataille, on saurait les noms de tous les soldats, et leur généalogie, passerait à la postérité la plus reculée. C'est donc une chose bien étrange qu'une bataille? car la réflexion de M. de Voltaire est juste.

Paris, 15 novembre 1760.

Je suis toujours d'avis que M. de Voltaire n'a point de vocation pour écrire l'histoire. Celle de Pierre-le-Grand vient de me confirmer dans cette idée. L'*Histoire de Charles XII* a la chaleur et les grâces d'un roman, et cela convient assez aux actions brillantes d'un héros qui avait beaucoup de romanesque dans le caractère ; mais ce cas est unique, et M. de Voltaire n'a pas fait un second morceau comme celui du roi de Suède. J'observe ici en passant que l'acte authentique donné sur la vérité de cette histoire par le roi Stanislas de Pologne, ne doit pas avoir un poids illimité. On prétend que ce monarque n'a pas compté donner un témoignage sans restriction ; du moins, je tiens d'une femme qui était présente aux lectures qu'on faisait à sa majesté de l'*Histoire de Charles XII*, qu'en effet Stanislas s'était écrié sur la vérité de plusieurs endroits; mais qu'il avait aussi souvent frappé du pied sur la fausseté de beaucoup d'autres. Les hommes sont dévoués à l'erreur. L'approbation du roi de Pologne, insérée dans la préface de l'histoire du czar, fera pour la postérité une preuve invincible de la véracité de M. de Voltaire. Si ce grand homme avait de véritables talens pour l'histoire, nous l'aurions vu dans son *Essai sur l'Histoire générale*. Cet essai est un excellent livre à mettre entre les mains de la jeunesse, pour lui apprendre à aimer la justice, l'humanité et la bienfaisance ; mais on ne peut pas dire que ce soit l'ouvrage

d'un historien. En général, il faut un génie profond et grave pour l'histoire. La légéreté, la facilité, les grâces, tout ce qui fait de M. de Voltaire un philosophe si séduisant et le premier bel esprit du siècle, tout cela convient peu à la dignité de l'histoire. La rapidité même du style, qui peut être précieuse dans la description d'un combat, dans l'esquisse d'un tableau, ne saurait durer long-tems sans déplaire; elle sied mal à la narration ordinaire. La marche de l'histoire est grave et posée; celle du czar Pierre court toujours. Elle plaît jusqu'à la fin; mais quand on y est arrivé, si l'on se demandait quel grand tableau on a vu, quelle réflexion profonde on a retenue, de quel endroit sublime on a été frappé, quel est le morceau qu'on voudrait relire, où est la ligne de génie, on ne saurait que se répondre; et un homme d'esprit en a dit, avec beaucoup de justesse, que si les gazettes étaient faites comme cela, il n'en voudrait perdre aucune. Abstraction faite de ce qu'un critique difficile peut exiger d'un historien, il faut convenir que M. de Voltaire n'a pas même rempli ce qu'on était en droit d'attendre de lui. L'histoire du czar tiendra, parmi ses productions, un rang très médiocre. On a vu des hommes de rien s'élever à la dignité de prince; mais on n'a jamais vu de souverain descendre de son trône et se faire appeler dans un atelier maître Pierre. Il faut que l'historien se distingue autant entre les écrivains que son héros s'est distingué entre ses semblables. Or,

il s'en faut bien que cela soit ainsi. L'ouvrage de M. de Voltaire manque de caractère, et il semble que le crime dont il s'est rendu coupable en déguisant la vérité par des réticences, ait influé sur son propre esprit et lui ait rendu son travail insipide. On y sent du moins de tems en tems une certaine langueur dont on ne trouve guère de traces dans ses productions. Lisez, par exemple, ce qui suit:

« Après cette campagne de 1702, il voulut » que Shéréméto et tous les officiers qui s'étaient » distingués entrassent en triomphe dans Mos- » cou. Tous les prisonniers faits dans cette cam- » pagne marchèrent à la suite des vainqueurs. » On portait devant eux les drapeaux et les éten- » darts des Suédois, avec le pavillon de la frégate, » prise sur le lac Peipus. Pierre travailla lui- » même aux préparatifs de la pompe, comme il » avait travaillé aux entreprises qu'elle célé- » brait, etc. »

Je dis que voilà qui est écrit très-lâchement, et vous trouverez dans le cours de votre lecture plusieurs endroits qui ressemblent à celui-là.

« Pierre va lui-même sonder la profondeur de » la mer, assigne l'endroit où il doit élever le » fort de Cronstadt, en fait un modèle en bois, et » laisse à Menzikof le soin de faire exécuter l'ou- » vrage sur son modèle. De là, il va passer l'hiver » à Moscou, pour y établir insensiblement tous » les changemens qu'il fait dans les lois, dans les » mœurs, dans les usages. Il règle ses finances

» et y met un nouvel ordre. Il presse les ouvrages » entrepris sur la Véronise, dans Asoph, dans » un port qu'il établissait sur le Palus-Méotides, » sous le fort de Taganrock, etc. »

Voilà encore un morceau bien faiblement écrit, et qui n'a que les apparences de chaleur et de rapidité. D'ailleurs c'était le lieu d'être prolixe. « Il établit insensiblement tous les change- » mens qu'il fait dans les lois, dans les mœurs, » dans les usages, » est bientôt dit. Il fallait passer rapidement sur tous les faits de guerre que nous avions lus beaucoup mieux dans l'*Histoire de Charles XII*, et il faillait, au contraire, s'étendre sur tout ce qui pouvait servir au développement du génie de Pierre ; car c'est ce que nous cherchions dans son histoire. La description du pays est commune : on y trouve quelques remarques d'histoire naturelle qui ne sont pas d'un philosophe bien profond. Tout ce qui regarde l'histoire de la princesse Sophie aurait dû être plus étendu. La peinture de ses cruautés est bien. On n'entend point sans émotion des soldats furieux, qui viennent de couper la tête, les pieds et les mains à leur souverain, demander à grands cris le jeune Pierre, et l'on ne voit point arriver cet enfant, conduit par des femmes et tenant une image de la Vierge entre ses bras, sans être fortement troublé. Mais il ne faut pas vouloir comparer ces tableaux avec quelques endroits de Tacite, comme la peinture de la nuit qui suivit la mort de Germanicus ; l'arrivée de ses cendres

à Rome, etc.... La description des mœurs des Samojèdes est encore un endroit qui attache. En général, les réflexions sont petites, communes et antithétiques; et puis je ne saurais souffrir ces fréquentes sorties contre des adversaires obscurs et méprisables. Quelle figure peuvent faire le chapelain Norberg et ce polisson de la Beaumelle, et la truie de Cromyon, dans l'histoire du législateur des Russes?

LUCRÈCE, *romance par M.* ***, *avocat-général du roi, au parlement de Paris.*

SUR l'air de *la romance de Daphné.*

Lucrèce eut une ame tendre,
Avec un cœur vertueux;
Tarquin ne put s'en défendre,
Et le défaut de s'entendre
Fit le malheur de tous deux.

Un jour, tout parfumé d'ambre,
Méditant d'heureux efforts,
Il la surprit dans sa chambre:
On n'avait point d'antichambre,
On n'annonçait point alors.

A ses pieds il tombe, il jure
Qu'il sera respectueux,
Que sa flamme est vive et pure:
On dit qu'en cette posture
Un homme est bien dangereux.

Lucrèce reste muette;
Mais bientôt, prenant un ton,

Elle veut fuir sa défaite ;
Mais n'ayant point de sonnette,
Comment tirer le cordon ?

Tarquin devint téméraire,
Lucrèce eut recours aux cris
Elle tombe en sa bergère :
Le pied glisse d'ordinaire
Sur un parquet sans tapis.

Le remords trouble son ame,
Jusqu'au plaisir tout l'aigrit ;
Un poignard éteint sa flamme :
Dans notre siècle une femme
A plus de force d'esprit.

M. Godin, l'un des académiciens qui ont fait le brillant et inutile voyage du Sud, pour mesurer la terre, vient de mourir en Espagne. Il avait passé au service de cette couronne, sous le ministère de M. de l'Encenada.

Voici un ouvrage intéressant, sorti de l'imprimerie royale : *Mémoire concernant le détail et le résultat d'un grand nombre d'expériences, faites l'année dernière par un laboureur du Vexin, pour parvenir à connaître ce qui produit le blé noir et les remèdes propres à détruire cette corruption.* Il est cependant à remarquer que tant d'ouvrages sur les beaux arts et sur les arts utiles, n'ont encore rien ajouté à leur perfection réelle. Il est même d'une expérience assez constante que, plus on disserte sur les arts, moins on les

cultive avec succès; et l'on peut parier que la nation qui a le plus de livres et de méthodes sur la peinture, la musique, l'agriculture, a aussi les plus mauvais peintres, les plus mauvais musiciens et les plus mauvais cultivateurs. C'est que dans un pays où l'on fait les choses, il ne reste point de tems pour en bavarder. Les Raphaël et les Carrache font des tableaux, et ne dissertent point sur la manière d'en faire. Les Hasse et les Pergolèse font de la musique, et n'écrivent point sur la base fondamentale; et l'Angleterre, qui a poussé si loin tous les arts de l'agriculture, s'est contentée d'avoir de bonnes lois pour leur police et pour l'encouragement de l'industrie, et n'a eu aucun besoin de dissertations sur l'art de semer, de labourer, de cultiver. Vous jugez que je fais on ne peut pas moins de cas des académies qui se forment pour l'encouragement de l'agriculture, comme M. le marquis de Turbilly vient d'en ériger une sous les auspices de M. l'intendant de Paris. Ayez de bonnes lois; que le cultivateur ne soit point opprimé; que l'industrie ne soit point punie, et la culture sera florissante sans traités, sans méthodes, sans dissertations, et vos académiciens, au lieu de bavarder dans leurs assemblées, s'occuperont à cultiver leur champ. Le seul ouvrage de ce genre qui intéresse véritablement le public et la postérité, c'est une description exacte des arts et métiers, et de leurs divers instrumens, telle qu'elle a été exécutée dans le *Dictionnaire de l'Encyclopédie*. C'est par-là que

les différentes nations peuvent connaître leurs ressources réciproques, et les progrès de l'esprit humain à travers la durée des siècles. On sent aisément quels seraient nos avantages si nous avions un ouvrage de cette espèce, sur les arts et métiers, des Égyptiens, des Grecs et des Romains; qu'on juge de quelle importance l'*Encyclopédie* sera pour la postérité.

DÉCEMBRE 1760.

Paris, 1er. décembre 1760.

Le sujet de la *Belle Pénitente*, célèbre par la tragédie anglaise de ce nom, fut traité il y a environ dix ans, sans succès, sur le théâtre de Paris. M. Colardeau vient de l'essayer une seconde fois, et quoiqu'on ait dit beaucoup de mal de sa tragédie, elle n'a pas laissé d'avoir un certain nombre de représentations. Ce jeune poète avait débuté, il y a quelques années, dans la carrière du théâtre, par la tragédie d'*Astarbé*, et j'avoue que je ne conçus alors aucune espérance de son talent; son nouvel essai me fait rétracter avec plaisir un jugement trop sévère. Ce n'est pas que le plan de sa tragédie soit bien arrangé, ni que les caractères de ses personnages soient également bien dessinés, ni qu'il y ait même aucune scène bien faite. Sur tous ces points, on pourra dire sans injustice beaucoup de mal de la tragédie de *Caliste*; mais en revanche, on y trouve quelques beautés du premier ordre, et c'est sur quoi je fonde mes espérances. Il est vrai que M. Colardeau est le premier homme du monde pour gâter lui-même ce qu'il a trouvé de très-beau; mais le difficile est de trouver; c'est la partie du génie;

le reste est une affaire de jugement et de goût, et ce sont des qualités qu'on acquiert et qu'on perfectionne. J'aimerais, je crois, mieux avoir fait la tragédie de *Caliste*, que celle des *Frères ennemis*. On peut concevoir quelque espérance d'un homme qui débute mieux que le grand Racine, et, si par la suite, le troisième essai de M. Colardeau est aussi supérieur au second que celui-ci l'est au premier, il n'y aura plus qu'une voix sur l'idée qu'on doit avoir de ses talens.

Le sujet de la *Belle Pénitente* est si connu, qu'il serait inutile de vous faire l'analyse de la pièce de M. Colardeau, qui doit d'ailleurs paraître imprimée au premier jour; ce sujet est originairement espagnol. Caliste a été violée par un homme que son caractère rend odieux, mais que ses talens, son esprit, les grâces de sa figure, tout concourt à rendre séduisant. Lothario, c'est son nom, eût été trop aimable, s'il avait su modérer de coupables transports. La faible Caliste succombe sous les tourmens de sa honte et de sa passion. Son père, Sciolto, qui ignore l'outrage fait à sa fille, par un homme de tout tems ennemi de sa maison, veut la marier à un jeune homme d'une grande espérance. L'honneur et l'amour obligent également Caliste de s'opposer à ce mariage. Lothario se livrant à ses fureurs ordinaires, est tué par Altamont, c'est le nom de son rival. Sciolto apprend le funeste secret de sa fille; il n'en peut supporter la honte, et, après avoir fait ériger dans son propre palais un catafalque au

cadavre de Lothario, il enferme sa fille dans ce lieu funèbre, où elle expie, par sa mort, un crime involontaire. M. Colardeau a transporté le lieu de la scène à Gênes. Pour donner de l'importance à son sujet, il a imaginé des rapports politiques entre les personnages de sa pièce. Sciolto veut rétablir la liberté du peuple Gênois; Lothario est du parti de Frégose qui domine en maître; et il n'est point douteux que si M. Colardeau eût pu développer la partie politique de sa tragédie et la bien lier avec le reste, il en aurait fait un chef-d'œuvre; mais elle est embrouillée et confuse. La conduite de Sciolto n'est pas celle d'un homme d'état, et je crois que l'auteur n'a pas trop su lui-même de quoi il était question dans les projets de son invention, et dont il a fait Sciolto et Lothario les chefs contraires. Il est vrai que de telles entreprises réussissent rarement à un jeune homme, et qu'il faut une tête plus mûre que celle de M. Colardeau pour bien arranger et déployer un projet de révolution. Les autres défauts de la tragédie de *Caliste* se font aisément remarquer, et n'ont pas besoin d'être relevés. J'observe seulement que l'auteur aurait dû dessiner le caractère de Lothario avec autant de supériorité que l'auteur de *Clarisse* en a donnée à celui de Lovelace. Il faut qu'on voie un cœur capable de grands crimes, à travers la créature la plus aimable et la plus séduisante du monde; cela seul peut rendre la situation de Caliste tragique et touchante. Si le poète ne réus-

sit point à rendre le parterre complice de la passion de Caliste pour Lothario, il ne peut se flatter d'avoir rempli son sujet. Je conviendrai donc, si l'on veut, que la tragédie de M. Colardeau n'est pas une bonne pièce ; mais en condamnant la pièce, je ne pourrai me dispenser de faire grand cas de l'auteur. Tout le monde lui accorde le talent des vers. On en trouve de très-beaux dans sa pièce, et aucun de nos jeunes poètes ne les fait avec autant de facilité, de noblesse, de pureté et de chaleur. Son style n'est pas encore assez simple; mais c'est une qualité qu'on lui donne à mesure qu'on se forme le goût. Il faut que M. Colardeau lise les anciens, qu'il les étudie jour et nuit ; alors il apprendra à dédaigner *ampullas et sesquipedalia verba*. Alors il ne dira plus : « C'est un mortel né farouche, c'est un mor-» tel qui vous aime. Quel mortel ici fond et se » précipite ! etc. » Tout cela sent l'écolier ; mais tout cela se corrige, et un grand nombre de vers montre le génie de l'auteur. Tout le monde a retenu ces beaux vers du cinquième acte, que Caliste dit en prenant la coupe empoisonnée :

En préparant ces poisons destructeurs,
Peut-être que mon père y mêla quelques pleurs ;
Ah ! cette douce idée affermit mon courage.

Je ne fais pas grand cas des rêves. Nos poètes dramatiques en ont terriblement abusé. C'est d'ailleurs une ressource si puérile de faire rêver à ses personnages ce qui doit leur arriver le jour de la pièce, et de nous faire le tableau du rêve

au premier acte! Caliste en use ainsi avec celui qui lui est destiné par son père ; mais son rêve est en beaux vers. J'ai vu sortir, dit-elle à Altamont,

L'ombre de votre père.
Suis-moi, m'a-t-elle dit.... J'hésite, mais son bras
Vers le temple aussitôt précipite mes pas.
J'y monte avec effroi, j'entre..... O trouble! ô surprise!
Sur l'autel renversé la Mort était assise.
Je n'ai point de l'hymen vu briller les flambeaux :
C'étaient des feux obscurs destinés aux tombeaux ;
Une lampe lugubre et des torches funèbres
Mêlaient un jour horrible à d'horribles ténèbres, etc.

Un autre morceau plus beau encore est celui du délire de Caliste. Il n'a qu'un défaut ; c'est de rappeler le délire de Phèdre, ce chef-d'œuvre de l'immortel Racine.

Que ne puis-je, au bout de l'univers,
Habiter des rochers, des antres, des déserts ;
Là, de mon lâche amant expier les outrages,
N'entendre autour de moi que le bruit des orages,
Ne voir, à la clarté d'un ciel chargé de feux,
Que des monstres sanglans, que des spectres hideux ;
Des mânes, des tombeaux, ou quelque infortunée
Aux larmes, comme moi, par l'amour condamnée !

Un vers sublime, par sa situation, est celui-ci :

Ce n'est pas son exil, c'est sa mort que je veux.

Aussi, comme nos journalistes ont la main heureuse, il y en a un d'entre eux qui a choisi ce vers pour l'objet de sa critique. Et puis fiez-vous à ces oracles hebdomadaires! Caliste implore la bonté de son père pour éloigner un hymen

qu'elle abhorre. Sciolto, de son côté, la presse de sortir de sa douleur dont il ignore la cause, et de donner la main à Altamont. Bientôt il est question des fureurs de Lothario et de sa trame secrète contre l'état. Sciolto apprend à sa fille que ce cruel ennemi de sa maison est tombé dans le piége qu'il lui a tendu; qu'il croit aller combattre les Corses révoltés; mais qu'au lieu d'aller dompter ces rebelles, il sera entraîné au bout de l'univers, dans un exil éternel. A cette nouvelle imprévue, la passion de Caliste s'échappe :

Tombe sur moi la foudre !
Il part !.... Vous l'ordonnez !.... Il a pu s'y résoudre !

Jugez du danger de cette situation. Un mot de plus, et Sciolto va être éclairci sur la passion de sa fille pour Lothario. Ce père confondu, dit :

Qu'entends-je? Me trompai-je? où s'égarent tes vœux?

et c'est à cela que Caliste, revenue à elle-même, répond :

Ce n'est pas son exil, c'est sa mort que je veux.
Qu'il périsse !

Par ces mots, Caliste étouffe tous les soupçons naissans de son père, et c'est cependant sans artifice; car le sentiment qu'elle a est vrai. L'existence d'un homme qu'elle aime et qui a pu l'outrager doit l'importuner, fût-il au bout du monde. Sa mort seule pourrait lui rendre le repos, s'il en était pour les amans infortunés. Le journaliste

dont je viens de parler n'entend pas cela. Malgré ses observations profondes, je regarderai toujours cet endroit comme un de ceux que Corneille et Racine n'auraient pas dédaignés.

Il faut s'accoutumer à entendre tout dire. Plusieurs personnes d'esprit et de jugement, en rendant justice au talent de M. Colardeau, l'ont blâmé d'avoir choisi un mauvais sujet. Je n'en connais pas de plus beau que celui de la *Belle Pénitente*. Voilà bien des pleurs et bien des cris pour peu de chose, ont dit de prétendus philosophes! Un homme hardi et violent abuse de la faiblesse qu'une femme a pour lui; il n'y a pas là de quoi se désoler, ou du moins il n'y a pas de quoi nous intéresser aux chagrins de Caliste. Elle n'a qu'à se consoler d'avoir couché avec son amant, et il n'y a plus de tragédie; et ce ne sera pas la première femme de mérite qui ait pris son parti sur ce malheur-là. Je dis qu'avec de tels raisonnemens on parviendrait bientôt à sapper tous les fondemens de la poésie, et que les arts seraient perdus. Nos philosophes, et à leur imitation nos critiques, nous parlent toujours raison et n'ont pas assez médité sur le préjugé aussi universel qu'elle. Aristote a très-mal défini l'homme, en disant que c'était un animal raisonnable; il fallait dire que c'était un animal opinant. De cette fureur d'opiner qui fait notre essence, ne résulta jamais la raison pure qui n'existe que dans l'idée et qui ne se trouve réellement dans aucune tête; car où est celle qui ne

soit atteinte de quelque préjugé? Je dis plus; c'est le préjugé qui donne de la couleur et de l'intérêt à la raison; sans lui elle est froide, et un carractère sans aucun préjugé serait une chose très-insipide. C'est le préjugé qui cause les grands malheurs; c'est lui qui fait faire les grandes choses. La raison est contemplative et sans action. Le préjugé seul sait s'attirer l'estime et l'admiration des hommes. Il n'est point douteux que le roi de Prusse n'eût prévenu cette guerre avant qu'elle n'éclatât, en cédant la Silésie. En cela, il eût fait une action très-sage. Combien de maux il aurait prévenu! Que peut avoir de commun la possession d'une province avec le bonheur d'un roi, et le grand électeur n'était-il pas un prince très-heureux et très-respecté sans avoir possédé la Silésie? Voilà comment un roi aurait pu se conduire en suivant les préceptes de la plus saine raison, et je ne sais comment il serait arrivé que ce roi eût été méprisé de toute la terre, tandis que Frédéric, en sacrifiant tout au préjugé de conserver la Silésie, s'est couvert d'une gloire immortelle. Le fils de Cromwel a sans doute fait l'action la plus sage qu'un homme puisse faire. Il a préféré l'obscurité et le repos à l'embarras et au danger de gouverner un peuple fier et fougueux. Ce sage a été méprisé de son vivant et par la postérité, et son père est resté un grand homme, au jugement des nations. Dans les ouvrages de l'art qui sont tous fondés sur l'imitation de la nature, il y a est

tout de même. L'admiration, la terreur, la compassion, tout l'intérêt finit avec le préjugé. Si celui de Caliste ne vous touche pas, pourquoi celui de Phèdre me toucherait-il? pourquoi m'attendrirais-je sur celui de Zaïre?.... Il y aurait dans ces idées de quoi faire un beau traité. Nos philosophes n'ont pas assez réfléchi sur tout cela. La raison a de grands droits sur l'homme, et les préjugés en ont de très-grands aussi. La vérité a sa force et l'erreur a la sienne. La vertu est très-belle, très-touchante, mais le crime est aussi quelque chose, et il était écrit qu'il y aurait de tout cela parmi les hommes.

Epître à M. Laurent, à l'occasion du bras artificiel qu'il a inventé, par M. l'abbé Delille. On a dit du bien de cette épître; on en doit dire davantage du héros qu'elle chante. Le bras artificiel de M. Laurent supplée presqu'à toutes les fonctions du bras naturel. Non seulement on peut s'en servir pour manger et boire, et pour les autres besoins de la vie, mais encore on écrit avec ce bras. Il suffit que celui qui a eu le malheur de perdre un des siens ait conservé un moignon; M. Laurent y attache sa machine, qui opère ses différens mouvemens au moyen de plusieurs cordes de boyaux. On en a fait des expériences devant le roi, et tous ceux qui en ont été témoins sont émerveillés de l'invention de M. Laurent. Cet habile ingénieur a donné des

preuves de son génie dans plusieurs autres machines.

M. le comte de Caylus vient de fonder, à l'académie de peinture, un prix d'expression d'une tête pour les élèves. Celui d'entre eux qui aura le mieux exprimé dans une tête la passion qu'il aura voulu lui donner, sera couronné. Cette institution n'est pas aussi belle et aussi avantageuse qu'on le croirait d'abord. Nous admirons les dessins antiques, et l'on convient généralement que les modernes n'ont mérité des éloges qu'autant qu'ils ont approché des sublimes chefs-d'œuvre de la Grèce ; mais en étudiant ces modèles, vous leur remarquerez un caractère général qui est celui de la tranquillité, caractère imité par les Raphaël, les Guide, et les autres génies sublimes de l'Italie moderne, mais bien opposé aux productions de nos artistes français. Les anciens étudiaient les belles formes en dessinant la figure humaine toujours tranquille, et voilà ce qu'il faudrait recommander à nos jeunes gens : on ne doit songer à l'expression et à la passion que lorsqu'on est devenu profond dans le dessin de la figure tranquille. La passion décompose et change les traits ; elle sort toutes les figures de leur position naturelle ; mais avant d'étudier l'effet de telle passion sur la figure humaine, il faut la bien connaître quand elle est tranquille, sans quoi il n'est pas possible de

donner à la passion son caractère, et, au lieu de la sublimité qu'elle exige, on tombe dans le maniéré, dans le compassé et dans tous les écueils de la médiocrité. Voilà l'histoire de l'école française, dont les ouvrages de peinture sont en aussi peu de recommandation en Europe que sa musique. Nos peintres croient avoir mis beaucoup de chaleur dans leurs tableaux quand ils en ont bien contourné toutes les figures, bien forcé et contrasté toutes les attitudes; mais ce n'est pas ainsi qu'exprime la nature, ni ceux qui suivent ses traces; ce n'est pas ainsi qu'ont fait le Poussin et le Sueur, les seuls Français dont l'Italie ait admiré le génie. Nos peintres sont un peu loin de l'imitation de ces grands maîtres, et ceux d'entre eux qui se piquent de bonne foi vous avoueront sans détour que Raphaël leur paraît froid. Ainsi, s'ils avaient eu à vous montrer S. Paul dans l'aréopage, ils n'auraient pas fait comme ce grand homme, dont le tableau vous saisit d'admiration par sa sublimité; mais ils auraient mis toutes leurs figures dans une attitude forcée, et ils auraient prétendu avoir exprimé supérieurement en vous montrant partout l'imagination d'un pauvre peintre à la place de la nature et du génie. Concluons que M. le comte de Caylus a rendu un fort mauvais service à nos jeunes gens en fondant un prix d'expression, et que, bien loin de contribuer aux progrès de l'art, il aura hâté la corruption du goût en invitant les élèves à songer à exprimer la passion avant que

d'avoir étudié les belles formes de la nature tranquille. ‴

L'academie royale de musique a donné deux opéras de suite sans succès. Le *Prince de Noisy*, qui avait été joué autrefois avec un grand succès dans les petits appartemens, devant le roi, est tombé à Paris tout à plat. Les paroles de cet opéra sont de M. de la Bruere, qui est mort, il y a quelques années, chargé des affaires du roi à la cour de Rome; et les auteurs de la musique, MM. Rebel et Francœur, étant directeurs de l'Opéra, n'avaient rien oublié pour faire paraître celui-ci avec éclat. Le public est quelquefois bizarre dans ses jugemens. Que ceux qui ne font aucun cas de ce triste genre aient rejeté le *Prince de Noisy*, cela est dans la règle; mais que ceux que *Proserpine* ou *Dardanus* ravit en extase, aient bâillé au *Prince de Noisy*, cela est d'une inconséquence insigne. Les paroles du poëme sont plus jolies que beaucoup d'autres; la musique n'en est pas plus mauvaise que deux cents psalmodies de ma connaissance, applaudies avec transport par nos amateurs. Le spectacle et les ballets avaient toute la beauté que l'Opéra est en état de donner, et qu'on y voit rarement dans ce point de réunion. L'opéra de *Canente*, poëme de feu M. de la Mothe, remis en musique par M. d'Auvergne, a eu aussi un succès fort médiocre, et c'est un ouvrage bien faible.

L'histoire de mademoiselle Corneille a fait beaucoup de bruit depuis quelque tems. Le père de cette jeune personne est un ouvrier qui descend du grand Corneille, dans un degré fort éloigné, et qui n'a de commun avec ce grand homme que le nom. M. de Fontenelle, proche parent des Corneille, ne connaissait pas celui-ci, qui ne se montra que lorsque le vieillard centenaire fut prêt de finir sa carrière. Aussi Corneille fut oublié dans son testament, et plaida ensuite fort inutilement en cassation. L'année dernière, les comédiens eurent la générosité de donner une représentation de *Rodogune*, au profit de ce Corneille, et cette journée lui valut au moins six mille francs; mais le sort de mademoiselle Corneille n'en était pas plus assuré. Depuis peu, un secrétaire de M. le prince de Conti, M. le Brun, a imaginé de chanter ce triste sort du sang du grand Corneille, dans une ode assez mauvaise, et d'en faire l'hommage à M. de Voltaire. Celui-ci, échauffé par le nom du père du théâtre français, s'est offert de prendre mademoiselle Corneille chez lui, et de la faire élever sous ses yeux, par sa nièce, madame Denis. Cela a occasionné des lettres entre M. de Voltaire et M. le Brun, et tout a été imprimé. Des parens riches et dévots ont d'abord voulu s'opposer à cet arrangement, de peur que mademoiselle Corneille ne courût risque de son salut sous les yeux du premier homme du siècle; mais comme il aurait fallu remplacer ses offres généreuses, ils ont enfin consenti que

la jeune personne prît la route des Délices et de la perdition. L'envie a voulu diminuer le mérite de la bonne action de M. de Voltaire, et cela est bien odieux. D'autres ont élevé l'action du philosophe des Délices jusqu'aux nues, et c'est exagérer. Il aurait pu faire, sans doute, du bien à mademoiselle Corneille avec moins d'ostentation, et si, par hasard, il s'en dégoûtait par la suite, et qu'il ne lui fît pas un sort pour sa vie, il l'aurait rendue plus malheureuse que s'il l'avait laissée dans la misère ; mais il n'y a que des ames viles qui puissent prévoir de si loin des maux qui ne sont pas arrivés, et qui, malgré leur beau zèle, leur seraient de la dernière indifférence, s'ils n'en tiraient l'avantage de noircir un homme célèbre.

ANNÉE 1761.

AVRIL 1761.

Paris, 15 avril 1761.

S'il est permis de juger, par la rareté, de la difficulté d'un talent, il faut mettre un haut prix à celui de l'histoire ; car rien n'a été moins commun chez toutes les nations et dans tous les siècles qu'un grand historien. La France surtout est restée plus arriérée en ce genre que dans les autres. Sans compter les anciens, l'Italie moderne a produit quelques historiens de la première classe ; de nos jours, David Hume s'est acquis une grande gloire en Angleterre par son histoire : la France n'a pu nommer personne depuis M. de Thou. Il serait aisé d'indiquer les causes de cette disette. La même raison peut-être qui nous a procuré des faiseurs de mémoires si agréables, nous empêche d'avoir des historiens d'un talent supérieur. Il faut être philosophe grave et profond, avoir une grande connaissance des hommes et des affaires, savoir donner de la force, de la chaleur et du poids à son discours, quand on veut écrire l'histoire avec quelque succès. On doit bien

regretter que l'illustre président de Montesquieu n'ait jamais daigné s'essayer en ce genre, ou que le hasard nous ait privés de ses productions; car on prétend qu'il s'est long-tems occupé d'une histoire de Louis XI, que la distraction ou un malentendu a fait jeter au feu. M. l'abbé Coyer, de qui nous avons plusieurs petits ouvrages de morale et de politique, vient de publier son coup d'essai historique. Son *Histoire de Jean Sobieski*, roi de Pologne, a eu une sorte de succès; quelques traits hardis et imprudens qui s'y sont fait remarquer, ont ajouté à sa célébrité, en attirant de la disgrâce à l'auteur et à son censeur. M. l'abbé Coyer a été, je crois, exilé, et son censeur a été mis pour quelque tems à la Bastille. Ce n'est pas mon affaire d'examiner jusqu'à quel point un auteur peut se rendre coupable par des allusions indiscrètes, et s'il ne vaudrait pas mieux les mépriser que les punir; mais le critique ne peut les pardonner que lorsqu'elles tombent sur de grands objets, qu'elles sont naturelles et justes, et qu'elles conduisent le lecteur à quelque vérité importante; elles sont très-blâmables lorsqu'elles sont frivoles et qu'elles tombent plutôt sur de grands personnages que sur de grandes choses. Je n'imputerai point à M. l'abbé Coyer des intentions dont on pourrait lui faire un crime; mais je le blâme d'avoir parsemé son histoire de petits détails très-mesquins, que des gens moins favorablement disposés ont appelés des allusions. A quoi sert-il, par exemple, de dire que Jean

n'avait pas le talent de s'amuser des historiettes de cour, ni de ce jargon élégant qui se joue sur des riens en laissant l'ame vide? Cet éloge est faible et plat, et même faux; car on peut être un grand roi, et s'amuser parfois de babioles; et, pour avoir les mœurs plus austères, on n'est pas un plus grand homme pour cela. En général, il faut rendre la justice à M. l'abbé Coyer, que ses écrits sont l'ouvrage d'un parfaitement honnête homme; ils ont toujours conservé le caractère estimable d'une bonne philosophie, d'une noble liberté, de l'amour enfin de la justice, de la vérité, de la tolérance, de l'humanité. On ne trouvera aucun écrivain qui ait plus invariablement de meilleurs principes et un meilleur but, et c'est un assez grand mérite dans un siècle où tant de lâches mercenaires ont vendu leur plume à la faveur, et arrangent leurs idées selon le vent qui souffle; mais la vérité oblige aussi de dire que des principes sains et des intentions pures ne tiennent pas lieu de talent et de génie, et que M. l'abbé Coyer n'a aucune des qualités nécessaires à un historien; son style manque de force, de nerf, de sang et de substance; il est presque toujours sans dignité, et, ce qui pis est, il tend toujours à toutes ces qualités, et fait par-là mieux remarquer sa pauvreté. Voici quelques exemples pris au hasard: « Louis XIV, dit-il, avait offert » à Sobieski de grands établissemens dans ses » états; le bâton de maréchal de France, si la » gloire des armes le tentait encore, ou le titre

» de duc, s'il ne goûtait plus qu'une végétation » tranquille et honorable. » Une végétation! quel mot pour un héros! En parlant de la maladie du roi Michel : « Un ulcère, dit-il, dans les reins, » du sang au lieu d'urine, des convulsions » d'estomac, des vomissemens continuels ne lui » laissaient qu'un souffle de vie qui ne lui per- » mettait pas de donner audience. » Cette description manque de noblesse; on peut parler ainsi dans la conversation journalière; mais il faut un autre style pour l'histoire. Souvent celui de M. l'abbé Coyer n'est pas français. En parlant des prérogatives des nonces du pape en Pologne, qu'ils ont conservées jusqu'en 1728, il dit : « Le » siècle dernier n'était pas encore le tems de » perdre. » Le défaut de goût et la fureur des antithèses se montrent partout. Il dit de la reine Louise de Gonzague, femme de Casimir, « que » c'était une femme d'un esprit mâle, plus faite » pour porter la couronne que pour en admirer » les diamans. » En parlant de l'amour que Jean Sobieski avait pour sa femme, il dit « que le roi, » qui lui ouvrait son cœur et son cabinet, lui » fermait son trésor. » Il dit encore à ce sujet : « Le roi l'aimait avec passion; une autre épouse » eut pourtant la préférence, la république. » C'est là du bel esprit d'un cordelier. La république de Pologne est l'épouse du roi de Pologne, comme la paroisse est l'épouse de M. le curé. En parlant de la situation fâcheuse de l'armée polonaise, « du pain, dit-il, donné par la disette,

» c'est tout ce qui restait. » Il me semble que la disette ôte le pain et ne le donne pas. « Il y avait » de beaux meubles dans le palais des empereurs, » mais il n'y avait point d'argent; » petite antithèse fausse. Il est tout simple qu'il y ait de beaux meubles dans le palais d'un souverain, et l'état des finances d'un empire n'a rien de commun avec l'ameublement du prince. En peignant la fuite de l'empereur Léopold de Vienne, lors du siége, « on coucha, dit-il, la première nuit » dans un bois où l'impératrice, dans une grossesse avancée, apprit qu'on pouvait reposer sur » de la paille à côté de la terreur. » Mais c'est assez s'arrêter au style. La fureur des maximes et des réflexions ne contribue pas moins à déparer l'histoire de Jean Sobieski. Malgré leur nombre prodigieux, vous n'en trouverez pas une qui soit neuve ou profonde, et qui vaille la peine d'être retenue. Il y en a beaucoup de plates. Il dit « que » la république écarta de son trône le fils du » czar, à cause de sa religion, quoiqu'il promît » de l'abjurer. Abjuration trompeuse, ajoute-t-il, » puisqu'il n'y pensa plus après avoir manqué la » couronne. » Vous verrez que lorsqu'Auguste se fit catholique, après la mort de Sobieski, ce fut par conviction. Quelquefois les maximes de M. l'abbé Coyer sont fausses. Il dit dans un endroit : « En fait d'avarice, il faut bien distinguer » un roi qui est le maître de toutes les finances » publiques, d'un autre à qui l'état n'assigne » qu'une somme modique. Le premier, puisant

» à volonté, ne doit pas connaître l'avarice; le » second est obligé d'épargner. » Je ne sais ce que doit faire le second; mais pour le premier il est certainement obligé à l'épargne; plus il puise à volonté, plus il doit être économe; il ne peut être prodigue qu'aux dépens de ses peuples. Qu'un particulier dissipe son patrimoine, c'est une chose fâcheuse pour sa famille, mais indifférente à la chose publique; mais un roi prodigue est le dissipateur des richesses de sa nation, et c'est une affaire un peu plus sérieuse; mais où le défaut de talent est le plus sensible, c'est dans la narration, où l'on ne voit ni dignité ni intelligence. A tout moment l'historien vous donne de faux détails, vous tend de faux fils qui préparent à toute autre chose qu'à l'événement auquel ils aboutissent: rien n'est plus contraire à la marche de l'histoire. Il ne s'agit pas de dire que votre héros est grand; il faut le montrer tel. M. l'abbé Coyer décrit avec beaucoup de soin la campagne de Sobieski contre les Turcs, sur le Niester. Il ne manque pas d'accabler son héros d'éloges; mais si l'exposition qu'il fait de cette campagne est exacte, Sobieski était un étourdi de la première classe, qui, ayant formé un projet absurde, n'en évite les malheurs que par un coup de hasard. Il fallait donc ou nous montrer Sobieski plus sensé dans sa conduite, ou ne le point louer de s'être tiré d'affaires par un hasard unique. « Lorsqu'il » passa le Niester, dit l'auteur, pour arrêter deux » grandes armées, toute l'Europe l'accusa de

» témérité et le crut perdu? Les héros se jugent » mieux entre eux. Le grand Condé l'admira, » et le félicita par lettres. » On peut dire ici à l'historien : Si votre récit est exact, le grand Condé pouvait bien féliciter Sobieski par lettres, de ce que sa fortune l'avait tiré d'un si mauvais pas ; mais il ne pouvait certainement pas l'admirer, et toute l'Europe avait raison de regarder Sobieski comme un fou qui se perdait. Ce même défaut est répété dans les petites choses comme dans les grandes. Il dit dans un endroit que Sobieski avait besoin d'un ambassadeur du premier mérite, et puis il lui fait envoyer un imbécille, Radziwil, plus occupé de la pierre philosophale que des affaires de son roi, et qui ne fait que des sottises pendant tout le tems de sa négociation. Il ne fallait donc pas dire que le roi avait besoin d'un négociateur supérieur ; sans quoi on trouvera le roi plus imbécille que le ministre, d'avoir pu faire un si mauvais choix pour une affaire si importante. Vous trouverez à tout moment, dans l'*Histoire de Jean Sobieski*, de ces sortes de paralogismes, et cela prouve que le jugement n'est pas la partie la moins essentielle à un historien.

M. l'ancien évêque de Limoges, précepteur de feu M. le duc de Bourgogne, a pris séance à l'académie française le 9 avril. Il a beaucoup pleuré en rappelant la mort de ce prince, et les sanglots n'ont fini qu'avec son discours.

M. l'abbé Batteux a fait le même jour son discours d'entrée, et M. le duc de Nivernois a répondu, comme directeur de l'académie, aux deux nouveaux académiciens; il a été fort applaudi. Le 13 avril, l'académie a reçu M. l'abbé Trublet et M. Saurin. Le discours de l'archidiacre Trublet était long et plat comme l'épée de Charlemagne; celui de M. Saurin un peu trop long; mais écrit avec pureté et avec noblesse. Vous y trouverez quelques morceaux assez fermes et que vous lirez avec plaisir. C'est encore M. le duc de Nivernois qui a répondu à tous les deux, et il a été extrêmement applaudi. Son style est un peu trop rempli d'antithèses, et en cela il ne me plaît point; mais, au milieu de ces antithèses, vous trouvez des pensées fines et délicates, et la grâce avec laquelle M. de Nivernois prononce ses discours ajoute infiniment à leur valeur. Personne ne connaît mieux que lui l'art des transitions. Après ces discours, M. d'Alembert a lu un morceau intitulé l'*Apologie de l'étude;* ce morceau n'a point du tout réussi. On a dit qu'il est triste et burlesque; burlesque par son ton, et par conséquent extrêmement déplacé à une séance académique, où l'on ne doit pas s'attendre à des arlequinades; triste pour le fond, parce que M. d'Alembert s'efforce de nous montrer l'homme toujours malheureux, toujours luttant contre les misères de la vie, ou contre l'ennui, pis que ces misères. Nos philosophes ont un grand goût pour la misan-

thropie. Maupertuis écrivait sur le bonheur d'une manière à faire pleurer. Rousseau veut toujours nous faire frémir sur les maux de la vie civile. La philosophie de M. d'Alembert n'est guère plus gaie ; mais cela prouve seulement qu'on peut être philosophe et fort mécontent de son état : on n'a qu'à être travaillé par la vanité ou par d'autres passions tristes. Mais s'il y a quelques hommes malheureusement constitués, il ne faut pas vouloir comprendre tout le genre humain sous la malédiction. Il est aisé de faire, sans exagération, un tableau effrayant des maux auxquels la vie de l'homme est sans cesse exposée ; mais n'oublions pas de compter dans la balance le simple plaisir d'exister et l'espérance. Malgré l'expérience du passé, nous nous attendons toujours à quelque chose de mieux pour le tems qui nous reste à vivre ; et cette confiance contrebalance souvent tous les maux dont nous sommes assaillis, émousse les traits du malheur, et guérit les plaies les plus profondes.... A la réception de M. l'évêque de Limoges et de M. l'abbé Batteux, M. Watelet lut un chant de sa traduction de la *Jérusalem délivrée*.

Nous avons, depuis huit jours, l'ouvrage de Jean-Jacques Rousseau, sur l'éducation, en quatre gros volumes. Ce livre n'a pas tardé à faire grand bruit. On dit que le Parlement va poursuivre l'auteur pour la profession de foi qu'il y a insérée. L'intolérance et la bigoterie

ne manqueront pas une si belle occasion de tourmenter un écrivain célèbre, et vraisemblablement M. Rousseau sera obligé de quitter la France. Ce hardi et éloquent auteur à paradoxes a publié, en Hollande, un *Traité du contrat social*, qu'on ne trouve point en ce pays-ci, et qu'on dit cent fois plus hardi encore que l'ouvrage sur l'éducation. Il faut lire celui-ci avec soin avant d'oser vous en parler.

Petit avis à un Jésuite.

Il vient de paraître une petite brochure édifiante d'un frère de la troupe de Jésus, intitulée : *Acceptation du défi hasardé par l'auteur des Répliques aux Apologies des Jésuites;* à Avignon, aux dépens des libraires.

Il traite le respectable et savant auteur de ces répliques de faiseur de libelles. Le prétendu libelle que le frère de la troupe de Jésus attaque est un ouvrage très-solide et très-lumineux d'un conseiller au Parlement de Paris, et ce prétendu libelle ne contient rien dont la substance ne se retrouve dans les arrêts des Parlements qui ont condamné les jésuites. On cherche d'ordinaire à fléchir ses juges; mais notre frère leur parle comme s'ils étaient sur la sellette, et lui sur le grand banc.

Notre frère (page 5) appelle le conseiller, Médée, Don Quichotte, Goliath, Miphiboseth, Esopè. Il est difficile qu'un conseiller au Parle-

ment soit tout cela ensemble. Notre frère prodigue un peu les épithètes.

Il dit (page 6) : « Loin de moi ces grossièretés » indécentes, ces injures audacieuses. » Notre frère n'a pas de mémoire.

Il prend (page 8) le parti de Suarez, de Vasquez, de Lessius, etc., etc. Notre frère n'est pas adroit.

Il prétend (page 15) que ceux qui condamnent les jésuites détestent le ciel : « Oui, le ciel, » dit-il, qui a signalé par des miracles la sainteté » de quelques jésuites. » Je voudrais bien, mon cher frère, que tu nous dises quels sont ces miracles. Jésus a nourri une fois cinq mille hommes avec cinq pains, etc., comme il est rapporté, et frère Lavalette a ôté le pain à près de cinq mille personnes par sa banqueroute. Sont-ce là les miracles dont tu veux parler ?

Frère Bouhours, dans la première édition de la vie du bon homme Ignace, écrit que ce grand homme, après s'être fait fesser au collége de Sainte-Barbe, alla se confesser à un habitué de paroisse. Le confesseur, émerveillé de la sainteté du personnage, s'écria : « O mon Dieu, que ne » puis-je écrire la vie de ce saint ! » Ignace qui entendit ces paroles, et qui était fort malade, craignit qu'en effet son confesseur ne trahît sa modestie après sa mort ; il pria le bon Dieu de faire mourir l'habitué le plutôt que faire se pourrait, et le pauvre diable mourut d'apoplexie.

Le même frère Bouhours assure, dans la vie

de frère François-Xavier, qu'un jour son crucifix étant tombé dans la mer, un cancre vint le lui rapporter.

De quoi t'avises-tu, frère, de parler (page 57) de frère Malagrida, et de dire que la marquise de Tavora lui apparut plusieurs fois après son exécution? Est-ce encore là un de tes miracles?

Tu conviens (page 71) que plusieurs jésuites ont enseigné la doctrine du parricide, et pour les disculper, tu prouves qu'ils ont pris cette doctrine dans Saint Thomas d'Aquin, et que plus de vingt jacobins, quoique grands ennemis de Thomas, ont précédé les jésuites dans cette charitable doctrine. Que veux-tu inférer de-là? Que la *Somme* de Thomas est un fort mauvais livre, et qu'il faut chasser les jacobins comme les jésuites? On pourra te répondre : Très-volontiers. Lis attentivement l'excellent discours de M. le procureur-général de Rennes, tu verras à quoi sont bons la plupart des moines dans un état policé.

Tu ne passes pas Jacques Clément et Bourgoin aux jacobins; mais songe que les jacobins ne te passeront pas frère Guignard, frère Varade, frère Garnet, frère Oldecorn, frère Girard, frère Malagrida, etc., etc., etc., etc., etc. On disait que les jésuites étaient de grands politiques; mais tu ne me parais pas trop habile en attaquant à la fois les moines, tes confrères, et les parlemens, tes juges.

Quand nous aurons le bonheur de voir en France quelque nouveau le Tellier, qui fera une constitution, qui l'enverra signer à Rome, qui trompera son pénitent, qui recevra les évêques dans son anti-chambre, qui prodiguera les lettres de cachet, tu pourras alors écrire hardiment et te livrer à ton beau génie; mais à présent les tems sont changés : ce n'est pas le tout d'être chassé, mon frère, il faut encore être modeste.

RELATION *précise de la mort de M. le comte de Bonneval, arrivée à Constantinople le 23 mars 1747, et de l'entretien qu'il a eu pendant sa maladie avec M. de Peyssonnel, secrétaire de l'ambassadeur de France à Constantinople.*

J'ai visité deux fois par jour le comte de Bonneval pendant sa maladie. Il avait pensé s'empoisonner l'année dernière avec de l'esprit de vitriol. Il fut attaqué, dans le mois de janvier, d'une espèce de rhume dont il prétendait se guérir par l'usage du miel. Il en prit une quantité prodigieuse détrempée dans de l'eau chaude. Son rhume devint une goutte remontée, accompagnée d'évanouissemens qui avaient l'air d'accidens d'apoplexie. Il aggrava ces accidens par l'usage de l'huile d'amandes douces, dont il prit aussi diverses doses, suivant sa tête et son caprice, et contre l'avis des médecins. Enfin, il tomba dans un assoupissement presque conti-

nuel, et il est mort dans la léthargie le 23 mars dernier. "

Comme il protestait depuis long-tems qu'il n'avait jamais cessé d'être chrétien, et qu'un religieux charitable, en qui il avait eu de la confiance dans les dernières années de sa vie, guettait le moment de pouvoir l'amener, à la fin de ses jours, à quelque acte décisif pour son salut, je fus chargé par une personne respectable de l'y disposer, la chose n'étant praticable qu'autant qu'il consentirait à admettre le religieux en question. C'est la veille de St.-Joseph, au soir, que j'allai chez le comte, dans le dessein de sonder, du moins en général, sa situation d'esprit et de cœur. Dans sa léthargie, quand on voulait l'éveiller, on lui citait mon nom bien haut; il rappelait ses esprits, me demandait des nouvelles, parlait politique, et se rendormait. Je le trouvai un peu plus libre ce jour-là. Quand il fut éveillé : « Eh bien, me dit-il, il ne » s'agit pas de laisser repasser le Var aux Autri- » chiens; il faut les massacrer sans pitié, et ne pas » s'amuser à faire des prisonniers; car le pain est » cher en Provence. Dans une autre occasion, on » pourrait dire qu'il faut faire un pont à l'ennemi » qui fuit; mais ici cet ennemi va tomber sur » Gênes; il faut lui couper les jarrêts, tout au » moins.... » Il me tint d'autres propos de cette nature, qui supposaient que ses esprits étaient encore dans la vigueur. La situation des Génois et le singulier de leur aventure amena des propos

de morale sur les décrets de la Providence et la combinaison adorable des causes secondes: « Ce mortier à bombes, voyez quel effet il a » produit! Une pierre changée de place à Paris » peut occasionner des effets prodigieux à Ispa- » han et à Constantinople. — Oui, dit le comte, » on voit le doigt de Dieu partout. — Que savez- » vous, lui dis-je, si Dieu qui fait tant de mira- » cles n'en réserve pas quelqu'un pour vous? » Et je lui serrai la main. Il ne répondit pas à ce serrement de main, et se contenta de me fixer. La conversation tomba, je ne sais comment, sur le médecin Belet. « Celui-là, dit le comte, a » bien éprouvé la Providence. Qui lui aurait dit » d'avoir besoin du comte de Bonneval? — Vous » avez en lui un bon ami, dis-je. Il prierait bien » Dieu pour vous, s'il avait connaissance de votre » état, et il serait bien content de faire partie » des causes secondes employées pour votre bien » essentiel. » Ceci devenait un peu plus clair, » Je vous avoue, dit-il, que le docteur Belet a » raison de m'aimer; car je lui ai fait du bien. » Que venait-il faire dans ce pays, établi comme » il était à Paris? Enfin, je l'ai vu dans la détresse, » et je l'ai secouru. Prenez, lui dis-je; ceci ne » vaut pas le plaisir que j'éprouve en votre char- » mante conversation. — Eh bien, lui dis-je alors, » soyez persuadé qu'il est reconnaissant et qu'il » voudrait de tout son cœur payer vos secours » temporels par les biens spirituels que vous mé- » ritez, et que nous vous souhaitons tous égale-

» ment. » Je lui serrai une seconde fois la main, et il me la serra aussi. « Ecoutez, dit-il, je ne me » suis jamais tant ouvert à vous que je vais le faire. » L'Espagne m'avait promis tant de mille pistoles, » la cour de Naples tant, la cour de Rome une » pension de tant de soudis, etc.; que sont deve- » nues ces promesses? Je ne les prisais que comme » un moyen de sortir de l'état où je suis; après tout, » je n'ai pas le cœur de mourir martyr. — Il n'est » plus question de tout cela, lui dis-je; ces tré- » sors sont à présent dans votre cœur, et se ré- » duisent à l'usage des précieux momens qui » vous restent. Perdez de vue les promesses des » hommes; tout est gagné si vous ne vous man- » quez pas à vous-même. » Et là-dessus j'enta- mai l'ode de Malherbe qu'il récita avec moi, et avec plus de vivacité que moi:

N'espérons plus, mon ame, aux promesses du monde;
Son éclat est un verre, et sa faveur une onde
Que toujours quelque vent empêche de calmer.
Quittons les vanités, lassons-nous de les suivre:
C'est Dieu qui nous fait vivre,
C'est Dieu qu'il faut aimer.

A la seconde strophe, il éleva les bras, appuyant sur tous les vers.

Nous n'allâmes pas plus loin, parce qu'il se jeta sur l'éloge de Malherbe, et de-là sur celui de Rousseau, louant le sublime de sa poésie dans la *Paraphrase des Psaumes*. J'aime bien, entre autres, ce vers-ci, ajouta-t-il:

Que ma cendre se mêle à celle de mes pères.

« Rien de plus à propos, lui dis-je. » Il tomba ensuite sur ce qu'avait de contradictoire l'élévation de ce génie avec la petitesse de ses démêlés avec Voltaire. « Tel est l'homme, dit-il, un » mélange de grandeur et de petitesse ; » et se rappelant, à ce propos, la chanson faite sur le *Temple du Goût*, il se livra à son imagination et se mit à chanter :

Voltaire, devenu maçon,
Fait un temple de sa façon,
De nouvelle structure, etc.

La conversation commença ensuite à languir, et finit par l'assoupissement dans lequel le comte tomba bientôt après.

Voilà presque mot à mot le récit de cette singulière entrevue, dont j'allai rendre le détail sur-le-champ à la personne qui m'avait donné cette commission. Je pris la liberté de lui dire que, puisqu'elle se proposait de rendre le lendemain visite au comte, il me paraissait que le plus court était que le religieux en question coupât sa barbe, prît l'habit laïque, et lui fît cortège ; que dans la conversation qu'elle aurait avec le malade, tête à tête, elle lui rappelât celle que j'avais eue avec lui, et surtout la circonstance du martyre, et lui dît que l'Église, dans la situation où il se trouvait, se contentait de son repentir, et que le religieux qui était à sa suite était prêt à l'absoudre, et suffisamment autorisé pour cela. La personne en question n'eut

pas le courage d'exécuter ce plan, ou du moins trouva à propos de le différer après la première visite. Elle la rendit au malade le jour de Saint Joseph, vers le midi, et le religieux qui était en sentinelle dans ma chambre, prêt à tout déguisement, en attendant l'issue de cette visite, en perdît le dîner, et, qui plus est, sans aucun fruit; car la réponse fut que la chambre du malade avait été si remplie de monde, et le malade lui-même si obsédé de ses gens, qu'il n'avait pas été possible de lui faire aucune insinuation. Depuis lors, l'assoupissement augmenta de jour en jour, excepté un peu d'intervalle qu'il y eut le 21 mars. Le 23, à midi, l'on me fit dire qu'il avait entièrement perdu connaissance; je compris ce que cela voulait dire. Soliman-Bey, son fils adoptif, milanais apostat, qui devait être et a été son héritier, était bien aise de satisfaire aux bienséances envers les Turcs, en appelant l'iman ou curé turc du quartier pour remplir les cérémonies usitées parmi les Musulmans envers les mourans; et c'est après ce préalable qu'il expira vers les dix heures du soir. Le lendemain, Soliman-Bey fut revêtu du caffetan, en qualité de combarigi-bachi, ou chef des bombardiers, et le cadavre du pauvre comte fut exposé pendant plusieurs heures à la mosquée de Thopana, et de là enterré au cimetière des Turcs, auprès du Teké de Péra, où son héritier lui a fait ériger le monument dont je joins ici le dessin avec la traduction de son épitaphe.

TRADUCTION *de l'épitaphe du comte de Bonneval.*

Bonneval Ahmet-Pacha, que tout le monde connaît,
Abandonna sa patrie pour embrasser la foi mahométane ;
Il acquit, à la vérité, un renom parmi les siens ;
Mais, en venant chez les musulmans ; il y gagna la gloire
et l'éternité.
Ce fut un sage du siècle, qui en avait éprouvé la grandeur
et la bassesse,
Et qui connaissant le bien et le mal, distingua la beauté
de la laideur.
Pleinement persuadé de la caducité des choses de ce monde,
Il épia l'heureux moment de passer à l'éternité,
Et but le calice la nuit d'un vendredi qui se rencontra
La nuit de la naissance du plus glorieux des prophètes.
Ce fut l'heureux tems qu'il choisit pour se rendre à la
miséricorde,
Et passa, sans hésiter, de cette vie en l'autre.

Le poëte ajoute :

J'ai rencontré dans l'heureux vers suivant et cette époque
et ma prière :
Que le paradis soit la retraite de Bonneval Ahmet-Pacha,
Le 12 de la lune de beb-evel 1160.

Nota. La prière renfermée dans le vers ci-dessus est composée de lettres, lesquelles considérées comme des nombres, et additionnées, rendent l'année 1160.

Qu'on récite, pour l'amour de Dieu, l'exorde de l'Alcoran pour l'ame d'Ahmet-Pacha, chef des bombardiers.

PROCÈS-VERBAL *dressé par M. de la Condamine.*

Le vendredi-saint, 13 avril 1759, à six heures du matin, je me suis rendu à l'adresse que m'avait indiquée M. le baron de Gleichen, envoyé de Bareith, qui avait obtenu d'être admis, comme témoin, aux opérations des convulsionnaires, qu'ils appellent l'*œuvre de Dieu*. Le jeune avocat qui devait l'introduire, me prenant pour le baron qu'il ne connaissait pas, me recommanda beaucoup de gravité et de circonspection, et m'avertit en chemin que M. de la Condamine, que je pouvais connaître, avait fait de vains efforts pour être admis à la même assemblée où nous allions, parce qu'en une autre occasion il n'avait point paru traiter la chose assez sérieusement, ni persuadé que ce qu'il voyait surpassait les forces de la nature. J'assurai mon conducteur que cet exemple me servirait de leçon, et que je me comporterais d'une façon très-édifiante.

A six heures et demie, nous arrivâmes chez sœur Françoise, doyenne des convulsionnaires, qui paraît avoir cinquante-cinq ans; il y a vingt-sept ans qu'elle est sujette aux convulsions, et qu'elle reçoit ce qu'on nomme des secours. Elle a déjà été crucifiée deux fois (1), et nommément le vendredi-saint 1758, et le jour de l'exaltation de sainte-croix. Elle est logée fort pauvrement,

(1) On m'avait dit qu'elle avait été crucifiée vingt-une fois; cela était faux; depuis j'ai été mieux informé.

dans une chambre meublée de bergame et de chaises de paille, au second étage sur le derrière d'une fort vilaine maison, dans un quartier des plus fréquentés de Paris. J'y trouvai une vingtaine de personnes rassemblées, dont neuf femmes de tout âge, mises décemment, les unes comme de petites bourgeoises, les autres comme des ouvrières, y compris la maîtresse de la chambre et une jeune prosélyte de vingt-deux ans, qu'on nomme sœur Marie, qui devait jouer un des principaux rôles dans la scène sanglante qui se préparait. Celle-ci paraissait fort triste et inquiète; elle était assise dans un coin de la chambre. Les autres spectateurs étaient des hommes de tout âge et de tout état, entre autres un grand ecclésiastique qui a la vue basse et qui portait des lunettes concaves (le P. Guidi, actuellement de l'Oratoire). Je reconnus quelques physionomies que j'avais vues dans la même maison au mois d'octobre dernier, à une pareille assemblée, où les épreuves, dont je fus alors témoin, n'approchaient pas de ce que j'allais voir. Du reste, il n'y avait qui que ce fût que je connusse, hors M. de Mérinville, conseiller au Parlement. Il entra encore deux ou trois personnes depuis moi, entre autres, deux chevaliers de Saint-Louis, qu'on me dit être M. le marquis de Latour-du-Pin, brigadier des armées du roi, et M. de Jauson, officier des mousquetaires. Nous étions en tout vingt-quatre dans la chambre. Plusieurs avaient un livre d'Heures à la main, et récitaient

des psaumes. Quelques-uns, en entrant, s'étaient mis à genoux, et avaient fait leurs prières (1).

Mon conducteur me présenta au prêtre directeur (2). Je le reconnus pour le même qui présidait, il y a six mois, à l'assemblée où je fus admis dans ce même lieu. Il me reconnut aussi, et parut surpris. Il s'approcha de mon guide, et lui parla à l'oreille. J'ai su depuis qu'il lui avait demandé si c'était là l'étranger pour lequel il avait sollicité une place. Mon conducteur s'excusa, en l'assurant qu'il ne me connaissait point, et qu'il avait cru que j'étais cet étranger. Je ne fis pas semblant de m'apercevoir que tout le monde avait les yeux sur moi; tout se calma; je ne reçus que des politesses, et l'on eut même pour moi des attentions marquées.

PREMIÈRES *épreuves de sœur Françoise.*

Françoise était à genoux au milieu de la chambre, avec un gros et long sarrau de toile de coutil qui descendait plus bas que ses pieds; dans une espèce d'extase, baisant souvent un petit crucifix qui avait, dit-on, touché aux reliques du bien-

(1) On m'a fait aussi remarquer un homme à genoux, fondant en larmes, qu'on m'a dit être M. de Lafond-St.-Yenne.

(2) Ce directeur se nomme Cottu, fils d'un fripier des halles; il était Père de l'Oratoire, et a régenté au Mans; il est sorti de cette congrégation depuis deux mois. Il y a deux ans qu'il est directeur de Françoise, et qu'il lui donne des secours.

heureux Pâris. Le directeur, d'une part, et un séculier de l'autre, la frappaient sur la poitrine, sur les côtés et sur le dos, en tournant autour d'elle, avec un faisceau d'assez grosses chaînes de fer, qui pouvaient peser huit à dix livres. Ensuite on lui appuya les extrémités de deux grosses bûches, l'une sur la poitrine, l'autre entre les épaules; et on la frappa une soixantaine de fois à grands coups avec les bûches, alternativement par devant et par derrière. Elle se coucha sur le dos, par terre; le directeur lui marcha sur le front, en passant plusieurs fois d'un côté à l'autre : il posait le plat de la semelle, et jamais le talon. Tout cela s'appelle des *secours;* ils varient suivant le besoin et la demande de la convulsionnaire, et on ne les lui donne qu'à sa réquisition.

Alors je pris un crayon, et je commençai à écrire ce que je voyais. On m'apporta une plume et de l'encre, et j'écrivis ce qui suit, à mesure que les choses se passaient.

Crucifiement *de Françoise.*

A sept heures, Françoise s'étend sur une croix de bois de deux pouces d'épais, et d'environ six pieds et demi de long, posée à plate terre; on l'attache à la croix avec des lisières à la ceinture, au-dessous des genoux et vers la cheville du pied; on lui lave la main gauche avec un petit linge trempé dans de l'eau, qu'on dit être de S. Pâris. J'observe que les cicatrices de ses mains, qui m'avaient paru récentes au mois d'octobre der-

nier, sont aujourd'hui bien fermées. On essuie la main gauche après l'avoir humectée et touchée avec une petite croix de S. Paris, et le directeur enfonce, en quatre ou cinq coups de marteau, un clou de fer carré de deux pouces et demi de long, au milieu de la paume de la main, entre les deux os du métacarpe, qui répondent aux phalanges du troisième et quatrième doigt. Le clou entre de plusieurs lignes dans le bois, ce que j'ai vérifié depuis en sondant la profondeur du trou.

Après un intervalle de deux minutes, le même prêtre cloue de la même manière la main droite, qu'on mouille ensuite avec la même eau.

Françoise paraît souffrir beaucoup, surtout de la main droite, mais sans faire un soupir, ni aucun gémissement; mais elle s'agite, et la douleur est peinte sur son visage. On lui passe plusieurs livres et une petite planche sous le bras, pour le lui soutenir à différens endroits, et aussi la tête: on lui met un manchon sous le dos. Cependant, tous les initiés à ces mystères prétendent que ces malheureuses victimes ne souffrent point, et qu'elles sont soulagées par les tourmens qu'elles endurent.

On travaille long-temps à déclouer le marche-pied de la croix, pour le rapprocher, afin que les pieds puissent l'atteindre et y porter à plat.

A sept heures et demie, on cloue les deux pieds de Françoise sur le marche-pied rapproché, avec des clous carrés de plus de trois pouces de long. Ce marche-pied est soutenu par des

consoles ; il ne coule point de sang des blessures faites aux mains, mais seulement d'un des pieds et en petite quantité. Les clous bouchent les plaies.

A sept heures trois quarts, on soulève la tête de la croix à trois ou quatre pieds de hauteur ; quatre personnes la soutiennent ainsi pendant quelque temps ; on la baisse ensuite, et on appuie le haut de la croix sur le siége d'une chaise, le pied de la croix restant à terre.

A sept heures cinquante-cinq minutes, on élève la tête de la croix plus haut, en l'appuyant contre le mur à la hauteur de quatre pieds ou quatre pieds et demi au plus.

La jeune sœur Marie entre en convulsion. Je séparerai les articles qui la regardent.

A huit heures un quart, on retourne la croix de Françoise de haut en bas, et on l'incline en appuyant le pied de la croix contre la muraille, de la hauteur de trois pieds seulement, la tête de la croix posant sur le plancher (1). En cet état, on lit à haute voix la passion de l'Évangile St.-Jean, au lieu des psaumes qu'on avait récités jusqu'alors. Cette situation a duré un quart d'heure.

A huit heures et demie, on couche la croix à plat, on délie les sangles et les bandes des lisières

(1) Ces mesures servent à reconnaître la quantité dont la croix était inclinée, sa longueur étant connue. Lorsque la tête de la croix fut en bas pendant un quart d'heure, le pied n'était qu'à trois pieds de haut contre la muraille. On m'avait dit qu'on poserait la croix debout, la tête en bas.

dont le corps de Fræançoise était serré dans la précédente situation, apparemment pour que le poids de son corps ne portât pas sur les clous des bras; on lui soutient la tête et le dos avec des livres. Tous ces changemens se font à mesure qu'elle les demande. On lui ceint le front d'une chaîne de fil de fer fort délié qui a des pointes, ce qui fait l'effet d'une couronne d'épines. Je la vois parler avec action. On m'a dit qu'elle déclamait en langage figuré sur les maux dont l'Église est affligée et sur les dispositions des spectateurs, dont plusieurs fermaient, disait-elle, les yeux à la lumière, et dont les autres ne les ouvraient qu'à demi.

A huit heures trois quarts, elle fait relever sa croix, la tête appuyée contre le mur, à peu près de quatre pieds ou quatre pieds et demi. En cet état, on présente à sa poitrine douze épées nues; on les appuie au-dessus de sa ceinture toutes à la même hauteur; j'en vois plusieurs plier, entre autres, celle de M. de Latour-du-Pin, qui m'en fait tâter la pointe très-aiguë. Je n'ai pas voulu être un de ceux qui présentaient les épées. Françoise a dit à l'un d'eux, de qui je tiens ce fait: « Mais laissez donc, vous allez trop fort. Ne » voyez-vous pas bien que je n'ai pas de main? » Ordinairement, quand on fait cette épreuve, la patiente place elle-même la pointe de l'épée, la tient entre la main, et peut soutenir une partie de l'effort, ce qu'elle ne pouvait, ayant la main attachée. On ouvre la robe de Françoise sur sa

poitrine; outre sa robe de coutil fort plissée et son casaquin intérieur, que je n'ai point manié, il y avait un mouchoir en plusieurs doubles sur le creux de l'estomac. Je tâte plus bas, j'y trouve une espèce de chaîne de fil de fer comme sa couronne, qu'on dit être un instrument de pénitence. Je ne puis m'assurer qu'il n'y ait au-dessous aucune garniture; on venait de lui ôter, par ses poches, une ceinture large de trois doigts, d'un tissu fort serré de crin en partie, semblable à une sangle de crocheteur, autre instrument, dit-on, de mortification. Cette sangle est assez souple, mais épaisse; je ne sais s'il n'y avait rien au dedans, ou si le tissu seul de crin ne suffit pas pour faire plier une lame. Pendant que je me suis éloigné de Françoise, on m'a dit qu'elle avait appelé le directeur, en lui disant: « Père Timothée, » je souffre, je n'en puis plus; frottez-moi la » main. » Il a promené son doigt doucement et lentement autour du clou de la main droite.

Depuis neuf heures un quart jusqu'à dix heures, pendant près de trois quarts d'heure, j'ai presque perdu de vue Françoise, portant toute mon attention à Marie; mais j'achèverai de suite le récit de ce qui regarde Françoise.

A neuf heures vingt minutes, elle fait reposer sa croix à plate terre.

A neuf heures quarante minutes, elle la fait relever contre le mur, le pied en avant, à quatre pieds de distance.

A dix heures, on couche Françoise attachée à

sa croix, on lui ôte les clous des mains, on les arrache avec une tenaille; la douleur lui fait grincer les dents; elle tressaille sans jeter de cri. Les clous dont on s'était servi jusqu'ici pour cette opération, étaient très-aigus, ronds, lisses et déliés. Aujourd'hui, pour la première fois, c'étaient des clous carrés ordinaires. J'en demande un que je conserve. Les mains, surtout la droite, saignent beaucoup; on les lave avec de l'eau pure. Elle embrasse Marie, sa prosélyte, qui venait d'être détachée de la croix, où elle a resté moins d'une demi-heure.

A dix heures douze minutes, on élève la croix de Françoise, dont les pieds étaient encore cloués; on l'appuie contre la muraille, plus haut qu'elle ne l'avait encore été, et presque debout. J'ai déjà dit que les bras étaient détachés. Les pieds portaient à plat sur le marche-pied. On me donne à examiner une lame de couteau ou de poignard tranchante des deux côtés, qu'on emmanche dans un bâton long de deux à trois pieds, ce qui forme une petite lance destinée à faire à la patiente une blessure au côté, par laquelle le directeur m'a dit qu'elle perdait quelquefois deux pintes de sang. On découd sa chemise, et on lui découvre la chair du côté gauche, vers la quatrième côte; elle montre du doigt où il faut faire la plaie; elle frotte l'endroit découvert avec la petite croix du bienheureux Pâris, présente elle-même la pointe de la lance en tâtonnant à plusieurs endroits (Il est dix heures vingt-cinq mi-

nutes). Le prêtre enfonce un peu la pointe de la lance, que Françoise gouverne et tient empoignée; elle dit *Amen*, le prêtre retire la lance. Je juge, par la marque du sang, qu'elle est entrée de deux lignes et demie, près de trois lignes. La plaie est moins longue que celle d'une saignée; il en sort peu de sang, au lieu de trois pintes.

A vingt-sept minutes, Françoise demande à boire; on lui donne du vinaigre avec des cendres qu'elle avale après bien des signes de croix.

A trente-cinq minutes, on la recouche avec sa croix: il y avait plus de trois heures et demie qu'elle y avait été attachée. On a beaucoup de peine à arracher les clous des pieds avec une tenaille; nous sommes deux à aider le prêtre. M. de Latour-du-Pin demande un de ces clous; il entrait dans le bois de plus de cinq lignes. Françoise éprouve les mêmes symptômes de douleur que lorsqu'on lui a déclоué les mains.

Je reviens à ce qui regarde la sœur Marie.

Epreuves *de la sœur Marie.*

Pendant que le directeur, qu'on appelle le Père Timothée, cloue les mains de Françoise, il regarde la sœur Marie, qui est assise dans un coin de la chambre. Il lui fait signe de la tête, elle pleure. Deux femmes à ses côtés l'encouragent. Le prêtre s'approche d'elle et la conforte, à ce qu'on me dit, par des passages de l'Écriture. Elle s'agenouille, se met en prières, et passe ensuite dans un cabinet prendre une robe sembla-

ble à celle de sœur Françoise. Elle rentre dans la chambre. Vers les huit heures, elle paraît tomber en convulsion ; elle s'étend sur le carreau ; on lui marche sur le ventre et sur le front, en passant d'un côté à l'autre. Elle s'agenouille, on lui donne quelques coups de bûche dans l'estomac et dans le dos ; elle s'étend et paraît sans connaissance.

A huit heures quarante minutes cet état dure encore ; elle a sur la bouche une petite croix du bienheureux Pâris. On dit dans la chambre, qu'elle restera dans cet état jusqu'à dimanche, à trois heures du matin. C'est, à ce que j'ai su depuis, qu'on craignit en ce moment qu'elle n'eût pas le courage de se faire crucifier.

Crucifiement *de sœur Marie.*

A neuf heures, le prêtre paraît exhorter sœur Marie, qui a été déjà crucifiée une fois, et qui s'en souvient. Les cicatrices sont bien fermées et à peine apparentes. On la couche sur la croix, elle dit qu'elle a peur ; on voit qu'elle retient ses larmes : elle souffre cependant avec courage qu'on lui cloue les mains. Au second clou des pieds et au second coup de marteau, elle dit : « Assez. » On n'enfonce pas le clou plus avant. Les clous bouchent la blessure ; on ne voit point de sang couler (1).

A neuf heures vingt-cinq minutes, on incline

(1) Cette Marie ou Man a vingt-deux ans et est sujette à des vapeurs hystériques ; elle est fille d'un perruquier.

sa croix, en l'appuyant contre le mur à la hauteur de quatre pieds. En cet état, on lui présente un livre; elle lit la passion de S. Jean en français à haute voix, et paraît avoir repris courage. A neuf heures quarante-cinq minutes, sa voix s'affaiblit, ses yeux s'éteignent, elle pâlit, elle dit: « Je me meurs, ôtez-moi vite. » Tout le monde paraît effrayé. Elle se fait ôter les clous des pieds, le sang coule; on l'étend à terre, et on ôte les clous de ses mains. On dit qu'elle a la colique, on l'emmène hors de la chambre. Elle était restée attachée à la croix environ vingt-cinq minutes. J'ai remarqué qu'on ne l'avait point liée à la croix par le corps, comme Françoise, apparemment parce que cette précaution était inutile pour Marie, dont la croix ne devait point être retournée de haut en bas.

A neuf heures cinquante-quatre minutes, Marie rentre; on lui bassine les pieds et les mains avec de l'eau miraculeuse du bienheureux Pâris. Elle rit, et paraît beaucoup plus contente de ce secours que des coups de marteau.

A dix heures, elle va trouver Françoise, à qui l'on ôtait, en ce moment, les clous des mains. Françoise l'embrasse et Marie la caresse.

On m'a assuré que la plupart de ces pauvres créatures gagnaient leur vie du travail de leurs mains, que de pareils exercices doivent beaucoup retarder, et ne recevaient que le salaire des ouvrages auxquels on les employait; mais il n'est pas douteux que plusieurs de ceux qui les

regardent comme des saintes ne pourvoient à leurs besoins.

On m'a dit aussi que Françoise avait environ 2,000 livres de rente. Elle a fait, il y a deux ou trois ans, un voyage au Mans avec le P. Cottu; elle y a passé une année, et fondé ou entretenu une petite colonie de convulsionnaires.

Il est digne de remarque qu'il n'y ait que des femmes et des filles qui se soumettent à cette cruelle opération. Ceux qui croient voir dans tout cela l'œuvre de Dieu, donnent, pour preuve du miracle, que les victimes ne souffrent point, et, qu'au contraire, les tourmens leur sont agréables : ce serait en effet un grand prodige; mais comme je les ai vues donner des marques de la plus vive douleur, la seule merveille dont je puisse rendre témoignage, c'est de la constance et du courage que le fanatisme peut inspirer.

Il faut se souvenir, en lisant cette relation, que l'auteur entend difficilement, et qu'il a les yeux beaucoup meilleurs que les oreilles.

MIRACLES *du jour de la St.-Jean*, 1759, *par M. du Doyer de Gastel.*

« Lorsque la sœur Françoise change de robe, » Dieu fait toujours un miracle nouveau. Il y a » deux ans qu'elle avait ordonné qu'on coupât » sur elle sa robe avec des rasoirs; dans plusieurs

» endroits, le rasoir coupa la robe, la chemise et » la peau; dans d'autres, il coupa seulement la » robe et la chemise; dans quelques-uns la robe » seule; dans d'autres enfin, quelques efforts » qu'on fît, la robe ne put être entamée. Cette » année, elle a dit en convulsion, que Dieu or- » donnait qu'on brûlât, le jour de St.-Jean, sa » robe sur son corps, avec des flambeaux de » paille dont elle serait entourée. »

Telles furent, un jour du mois de juin 1759, les paroles du P. Timothée, et l'assurance prophétique avec laquelle il les prononça, enflamma ma curiosité en raison de la grandeur du prodige. Je désirai que M. de la Condamine fût témoin de ce phénomène. Je priai, avec toutes les instances possibles, le P. Timothée de m'accorder cette grâce. Sans doute on redoutait les yeux d'un pareil observateur; car on persista long-tems dans un refus opiniâtre; cependant on se rendit... Nous arrivons à quatre heures et demie du soir chez..... rue.... Après plusieurs détours obscurs, nous entrons dans une chambre assez grande, au rez-de-chaussée; l'assemblée était composée d'environ trente personnes. Deux chevaliers de St.-Louis, M. le comte d'Aubray et M. le comte de F***; M. Sibille, directeur des fermes; deux médecins, M. Dubourg et M. Boutigny-Despréaux, voilà les seuls témoins qui puissent être cités. Les autres étaient presque tous des frères et des sœurs appliqués sans relâche au pénible et généreux emploi de secouriste.

Après plusieurs secours vulgaires, tels que le serrement des reins avec la sangle et les bêches (1), la pression de la poitrine par les pieds (2), les coups de poings bien assénés, *les baguettes* (3); *le biscuit* (4), et quelques autres béatilles semblables, enfin on vint aux armes.

Représentez-vous la sœur Françoise, droite, le dos appliqué à la muraille. Cinq épées sont présentées à ceux des assistans qui veulent la secourir; j'en offre une à M. de la Condamine et une à M. Despréaux : tous deux la refusent modestement. Le P. Timothée, deux autres personnes, M. Dubourg et moi nous nous mettons en devoir de donner à la pauvre sœur les secours qu'elle demandera. Elle prend elle-même, l'une après l'autre, les pointes de nos

Notes pour les profanes.

(1) La sœur est à genoux, appuyée; deux bêches, dont le fer n'est point tranchant, pressent fortement les reins de la sœur, tandis que, par un effort contraire, plusieurs personnes la tirent à eux des deux côtés, avec une sangle large et épaisse dont elle est ceinte.

(2) La sœur est dans la même situation; un secouriste assis lui presse la poitrine de ses pieds.

(3) Les baguettes sont deux grosses bûches, dont on lui donne par-devant et par-derrière trente-trois coups, parce qu'il y a trente-trois ans depuis *la fermeture du cimetière*, jusqu'en 1764, que Dieu doit opérer de grandes choses.

(4) Le biscuit est un marteau d'enclume, pesant quinze à dix-huit livres. Debout, appuyée contre la muraille, les bras tirés fortement, la sœur reçoit sur la poitrine cinq douzaines de coups de cet instrument.

épées, les place à différens points de sa poitrine, sur une ligne horizontale, à la hauteur du sternum et des dernières côtes. Elle ordonne de commencer doucement et d'enfoncer peu-à-peu; on obéit; je viens enfin, par gradation, jusqu'à enfoncer de toute ma force. Convaincu que la foi, la résistance des côtes et les sages précautions de la sœur Françoise la munissent contre les accidens mortels, je veux seulement connaître jusqu'à quel degré elle est invulnérable. J'appuie donc la poignée de mon épée contre ma poitrine, pour pousser avec plus de vigueur; la sœur grince les dents, pousse et retire la lèvre inférieure avec précipitation, gémit, se plaint à chaque instant que j'appuie un peu plus; elle fait des contorsions horribles, et toujours sa main retient avec effort mon épée. « Assez, » cria-t-elle enfin, quand elle ne put plus endurer; et les épées étant retirées: « Il y a des *étranges* » (c'est-à-dire des étrangers), dit-elle avec émotion et d'un ton de reproche. Sans doute à la manière vigoureuse dont j'avais poussé mon épée, elle avait jugé qu'il y avait quelque faux frère. On l'assura qu'il n'y avait aucun étranger. Le St.-Esprit ne révéla pas à la sœur que j'étais le traître, et nous nous préparâmes à un nouvel exercice.

Cet exercice consiste, non pas à appuyer, comme dans le précédent, la pointe de l'épée, mais à pointer, comme en portant une botte, dans les endroits que la sœur désigne. On commence faiblement et on augmente par degrés. Je poussai

d'assez bonne grâce. J'aperçus encore des contorsions et des grimaces toutes les fois que la pointe de mon épée se faisait sentir. Je voulus éviter le sternum et pointer plus bas; mais la crainte de me trahir me retint. Ce secours ayant été suffisamment administré pour les besoins de la sœur, elle dit: *Amen.* Nous nous arrêtâmes; elle s'accroupit, et fut aussitôt dérobée aux yeux des spectateurs, par un essaim officieux de sœurs qui formaient un rempart autour d'elle et lui rendaient des soins. Je ne la perdis point de vue; je la vis glisser sa main par sa poche, sous sa robe, fouiller quelque tems sur son estomac et sur sa poitrine, comme le fait celui qui en retire quelque chose de haut en bas. M. de la Condamine, qui était près de moi et qui voit mieux qu'il n'entend, me tira par la main, et me demanda à l'oreille si je n'avais pas vu la sœur promener, faire monter et descendre sa main sous sa robe. Je fus charmé de trouver les yeux d'un bon témoin, d'accord avec les miens. Enfin, Françoise se relève pleine d'un nouveau courage. Les autres sœurs eurent alors la complaisance de délier sa robe et son corset; leur galanterie alla même jusqu'à écarter la chemise. J'eus le bonheur de voir, pour la première fois de ma vie, le sein de sœur Françoise, ou plutôt la place qu'occuperait sa gorge, si elle en avait. Sa chemise était en plusieurs endroits teinte de sang; mais je n'aperçus aucune goutte, ni aucune blessure saignante sur la peau. La piqûre de mon

épée, qui avait percé la garniture, avait sans doute suffi pour tirer quelque goutte de sang, mais non pour faire une plaie, puisque la pointe, posée par elle-même, portait sur une côte. Quoi qu'il en soit, je fis alors cette réflexion: puisque la bienséance n'empêche pas de découvrir le sein d'une fille de cinquante-huit ans et horriblement laide, après que les secours de l'épée ont été administrés, ne pourrait-on pas le découvrir auparavant et le laisser nu tandis qu'on le perce? De plus, le P. Timothée m'a dit plusieurs fois que la sœur ne quittait jamais son cilice ou corset de pénitence; cependant, je n'aperçois pas ce corset intérieur. Je vois la peau nue. Qu'est-ce donc que ce cilice? Serait-ce un plastron destiné à parer ou à affaiblir les coups, et qu'on avait fait disparaître avant de la visiter? Ajoutez à cela que conversant avec le P. Timothée et M. l'abbé Guidi, je leur avais avoué le matin même, en présence d'un jeune secouriste, nommé le frère Daniel, qui n'est autre chose que M. Guidi de V...., neveu de MM. Fontaine; je leur avais avoué, dis-je, que je doutais de la bonne foi de la sœur Françoise; que, lorsqu'on m'avait invité à toucher son sein, j'avais senti sous la chemise un corps épais et dur qu'on disait être un cilice, mais que je n'avais jamais senti la peau; et, le jour même de cette conversation, on me recommande d'arriver une demi-heure après ces trois messieurs, *de peur* (me dit le P. Timothée), d'effaroucher la sœur Françoise par la vue de

M. de la Condamine qui devait m'accompagner. J'obéis, et nous n'arrivons, M. de la Condamine et moi, que lorsque la sœur est entrée en convulsion ; et ce jour même on découvre sa poitrine pour la première fois, on viole la décence qu'on n'avait jamais violée. Puis-je douter que la demi-heure de délai n'eût été employée à préparer la sœur à ce nouvel examen? Tout cela mérite quelque attention. Au reste, rendons justice à la modestie de la sœur Françoise. Elle parut gémir de la triste violence que lui faisaient les sœurs en nous montrant son sein, et rendons justice à tous les assistans, dont personne ne le regarda d'un œil profane.

Les cinq épées ne devaient point encore se reposer ; elles devaient rendre aux joues de Françoise le même service qu'elles avaient rendu à la poitrine. On devait d'abord enfoncer, ensuite pointer; tel est toujours l'ordre de la marche. Je m'offre avec zèle, mais je suis humilié en voyant mon offre rejetée. Dieu avait ordonné que les sœurs auraient seules le privilége d'enfoncer les épées dans les joues; elles obéissent, mais elles procèdent avec si peu de foi et de courage, qu'en vérité cela me parut un jeu d'enfant. La peau se prêtait et pliait, mais elle n'était point percée.... En ce moment, le spectacle change: sœur Manon, qui pour lors était en état de mort, ressuscite tout-à-coup, et devient elle-même une des secouristes ; mais pour quelques momens seulement. Le secours administré, elle retombe en état de

mort de la meilleure grâce du monde. Pour nous consoler de n'avoir point enfoncé les épées dans les joues, on nous invite à les pointer. Je me présente, ainsi que quatre autres. Je n'osai ou je ne pus prendre sur moi de pointer plus fortement que les sœurs; malgré la légèreté de nos coups, sœur Françoise avait le visage d'une personne qui souffre, et qui retient ses larmes. Elle disait souvent d'un ton lamentable : « Pas si fort, plus douce» ment..... Prenez donc garde, vous allez me bles» ser: » Il sortit assez de sang des piqûres. On lui lava le visage avec de l'eau, dans laquelle, dit-on, est infusée de la terre du bienheureux diacre; on l'essuya plusieurs fois avec un linge trempé dans cette même eau qui paraît styptique; au bout de quelque tems il ne parut plus de sang.

Enfin, le moment arrive où la *robe de la sœur doit être brûlée avec des flambeaux de paille dont elle sera environnée.* Ce sont là les termes de la prédiction écrite de la main du P. Timothée, et M. de la Condamine en est dépositaire. Le P. Timothée annonce à la sœur qu'il est tems de se mettre en prières; elle se prosterne le visage contre terre; elle se relève, refuse la brûlure, veut remettre la partie à la Saint-Laurent. C'était là sans doute une suggestion du malin qui voulait nous priver de cet édifiant spectacle; je tremblais que le P. Timothée ne cédât à la faiblesse de la sœur, d'autant plus qu'il m'avait dit le matin que le miracle pourrait bien manquer. Cependant on prêche sœur Françoise, on lui remontre

qu'elle doit obéir à Dieu ; elle se remet de nouveau en prières, elle se relève, et, moitié de gré, moitié de force, on la fait résoudre; mais Dieu, qui avait promis de préserver du feu son corps, n'avait pas promis de préserver la maison. La chambre était planchéiée; on crut donc devoir prendre des précautions. On délibéra si on mettrait la sœur dans la cheminée; on la traîne par les pieds dans la chambre voisine; on revient dans la première; on ôte les chenets et les pincettes de la cheminée; plusieurs grandes pierres plates sont posées sur le plancher. La sœur Françoise se met en prières; elle s'étend sur le dos; une des pierres lui sert de lit; on approche d'elle un brandon de paille; j'en allume moi-même un autre que je place sous les reins. Je m'imaginais qu'aussi tranquille que S. Laurent, dans l'extase d'une sainte volupté, elle laisserait brûler sa robe, ou que, telle que les enfans dans la fournaise, elle chanterait un cantique au milieu des flammes sans en ressentir l'atteinte. Je me trompais. Sans doute les péchés de quelques assistans arrêtèrent le prodige. Je vois la sœur s'agiter avec le trouble d'une personne faible qui craint le feu. Tantôt elle se dérobe à la flamme qui la gagne ; tantôt elle l'étouffe en se roulant sur la paille allumée. Le succès de cette manœuvre la rassure. Sa robe est entamée par le feu; un frère pusillanime jette de l'eau dessus; le feu s'éteint. M. le directeur des fermes crie au miracle; le feu se rallume encore, la robe s'enflamme

suivant l'ordre de Dieu. Encore un moment, et toute la prédiction du P. Timothée était accomplie; mais la sœur pousse des cris plaintifs et véhémens. Un frère de peu de foi jette encore une grande quantité d'eau, la flamme s'éteint encore une seconde fois, et la fumée nous étouffe. Mais M. Dubourg s'approchant de Françoise, lui dit: « Ma chère sœur, nous nous attendions » que vous nous édifieriez davantage. » En vain le P. Timothée et M. l'abbé Guidi lui représentent que Dieu avait expressément ordonné « que » sa robe fût entièrement brûlée sur elle; » elle est sourde à tous les avis et à tous les reproches. On la relève, on la déshabille, on lui essaye une robe neuve. En dépit de la prédiction, la flamme n'avait pas consumé la vieille robe, et les bords du jupon étaient endommagés. C'est ainsi que finit la scène du 24 juin, qui n'eut rien de la gravité imposante de quelques autres précédentes. La sœur frémissait, grinçait les dents, se plaignait, se tordait les bras, faisait des signes de croix, balbutiait des mots inintelligibles. Le P. Timothée priait S. Pâris, S. Soanen, Ste. Gabrielle Moler, le S. Prophète, etc., etc. Les frères et les sœurs récitaient des psaumes français; M. le directeur des fermes frappait des mains, levait les yeux au ciel; les chevaliers de St. Louis restèrent indifférens; les médecins examinaient sérieusement et se faisaient des signes en affectant de paraître étonnés; M. de la Condamine, quelquefois bâillait tout haut, ou plaisantait tout

bas; pour moi, je sortis médiocrement édifié et un peu surpris que Dieu n'eût pas accordé à la sœur Françoise le don d'incombustibilité.

Voici deux faits arrivés en 1760, qui méritent d'être placés à la suite des miracles de 1759.

M. Le Paige, avocat au parlement, a donné un bon nombre de coups de bûche à sa femme, deux ou trois jours avant qu'elle accouchât. Elle ne mourut pas sur-le-champ; mais bien huit jours après son accouchement. Le P. Cottu dit: « Elle » accoucha fort heureusement; cela ne lui fit » point de mal; il est vrai qu'elle mourut huit » jours après, etc. »

La sœur Françoise vient de finir sa carrière. M. de Grandelas, médecin, était à côté de sœur Françoise au moment de sa mort. Elle s'écria: « Dieu soit loué; tout finit; voici enfin la grande » convulsion. » Le P. Cottu, qui était à l'autre bord de son lit, persuadé qu'elle recouvrerait la santé et qu'elle guérirait subitement, comme cela était souvent arrivé, si on appliquait quelques coups de bûche, courut à une bûche et se disposait à soulager la moribonde, lorsque le médecin l'arrêta en lui criant: « Eh! monsieur, qu'allez-vous » faire? — La soulager et la guérir. — Comment » la guérir? — Oui, monsieur, comme cela s'est » déjà pratiqué et avec succès. — Nous ne con- » naissons pas cette pratique dans la faculté, et il

» n'en sera rien, s'il vous plaît.—Il n'en sera rien, » puisque vous m'en empêchez; mais, monsieur, » songez-y bien; c'est vous qui la tuez, et vous » répondrez de sa mort devant Dieu. » Elle mourut un quart d'heure après, et le P. Cottu prétend que c'est faute de quelques coups de bûche qu'elle n'a pas reçus, et qui l'auraient infailliblement guérie.

CORRESPONDANCE DU PATRIARCHE (1).

Première *épître du* 11 *juillet* 1760.

La personne, monsieur, à qui vous avez écrit une lettre sans date, et à qui vous avez eu la bonté d'envoyer les pièces ci-jointes, a l'honneur de vous les renvoyer, comme vous le lui avez expressément recommandé; elle pense absolument comme vous sur toutes les affaires dont vous lui parlez, excepté sur les louanges que vous lui donnez. La multitude des affaires du bureau et une assez mauvaise santé ne me permettent pas une lettre fort longue : on est très-sensible à votre politesse. Trouvez bon qu'on supprime une signature inutile; il faut dérouter les curieux.

Epître *du* 6 *août* 1760.

Je suis extrêmement sensible, monsieur,

(1) On n'a conservé des lettres recueillies par le baron de Grimm, que celles qui ne sont pas imprimées dans le recueil des Œuvres de Voltaire, ou qui ne se trouvent point dans les recueils telles qu'elles sont ici.

toutes les marques d'attention que vous voulez bien me donner. Je n'ai point vu mes lettres que le sieur Palissot a jugé à propos d'imprimer ; je doute fort qu'il ait conservé la pureté du texte. On dit aussi qu'on a imprimé un *factum* de Ramponeau, dans lequel on a tronqué plusieurs passages, et étrangement altéré le style de cet illustre cabaretier. Comme je suis tout-à-fait son serviteur en qualité de bon Parisien, je suis fâché qu'on ait défiguré son ouvrage.

On me parle beaucoup de la comédie de l'*Ecossaise*, traduite de l'anglais de M. Hume, prêtre écossais. On prétend que le sieur Fréron veut absolument se reconnaître dans cette pièce ; mais comment peut-il penser qu'on ose dire du mal d'un homme comme lui, qui n'en a jamais dit de personne ? Je n'ai point vu la requête du sieur Carré, traducteur de l'*Ecossaise*, contre le sieur Fréron ; on dit qu'elle est très-honnête et très-mesurée. J'ai oublié, monsieur, votre demeure, mais je suppose que ma réponse ne vous en sera pas moins remise. J'ai l'honneur d'être bien véritablement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. V.

Epître *du* 3 *septembre* 1760.

Je vous envoie, monsieur, une lettre à cachet volant pour M. Diderot. Je crois que vous vous intéressez autant que lui à tout ce que mon cœur lui dit ; vous pensez tous deux de la même façon.

C'est un grand bonheur pour moi que je vous aie connus tous deux; ce n'est à la vérité que par vos lettres; mais votre ame s'y peint, et elle enchante la mienne.

Je vis dans la retraite, mais je n'y ai pas un moment de loisir. Je dois quatre lettres à M. Thiriot; je ne lui écris qu'un petit billet, et je vous supplie, monsieur, de vouloir bien vous en charger. Je fais mes lettres courtes, pour ne pas trop enfler le paquet.

On m'envoie souvent de mauvais vers, de mauvaises brochures; vos lettres me consolent. Si vos occupations vous permettaient de me dire quelquefois des nouvelles de la littérature, et surtout de M. Diderot, ce serait une nouvelle obligation que je vous aurais. Comptez, monsieur, que je sens jusqu'au fond du cœur le prix de l'amitié que vous voulez bien me témoigner.

Oserais-je vous supplier de faire parvenir, par la petite poste, cette lettre à madame Belot?

Epître *du* 9 *septembre* 1760.

Je suis, monsieur, plus touché que jamais de l'intérêt que vous voulez bien prendre à ce qui me regarde. Vous aimez les belles-lettres; je les ai cultivées jusqu'à l'âge de soixante-sept ans. Je donne mes pièces aux comédiens et aux libraires sans la moindre rétribution. Je mérite peut-être quelques bontés du public; je n'ai recueilli

que des persécutions. Fréron et Pompignan m'ont poursuivi jusque dans ma retraite ; ils m'ont forcé à être plaisant sur mes vieux jours, et j'en rougis. Je vous prie, monsieur, d'avoir la bonté de vouloir bien envoyer, par la petite poste, cette lettre à M. Thiriot, qui n'est pas assez riche pour supporter souvent les frais de la poste des frontières à Paris ; c'est d'ailleurs un homme qui aime les belles-lettres autant que vous. Je vous demande bien pardon.

Epître *du* 8 *octobre* 1760.

M. Thiriot, monsieur, m'apprend toutes vos bontés ; il me dit aussi que vous avez une bibliothèque choisie. Je devrais, parce qu'elle est choisie, ne point hasarder de vous présenter ce que j'ai fait imprimer sur Pierre-le-Grand, et que les lenteurs de la cour de Pétersbourg ont empêché l'année passée de paraître.

Je vous demande le secret; personne n'en a de ma main. Je vous prierai de permettre que j'en fasse tenir un par vous à M. Thiriot dans quelques jours. Pardonnez à mon laconisme ; je n'ai pas le tems, depuis quinze jours, de manger et de dormir.

Epître *du* 22 *décembre* 1760.

Je profite, monsieur, de vos bontés. J'ai à peine le tems d'écrire un mot ; mais ce mot est que je vous suis attaché comme si j'avais eu

l'honneur de vivre avec vous. Il me semble que vous êtes mon ancien ami.

EPÎTRE *du 2 décembre* 1760.

Permettez-vous, monsieur, que j'abuse si souvent de votre bonne volonté? Vous verrez, au moins, que je n'abuse pas de votre confiance. Je vous envoie mes lettres ouvertes : il me semble que tout ce que j'écris est pour vous. Nous sommes des frères réunis par le même esprit de charité; nous sommes le *pusillus grex*. Si vous voyez M. Diderot, dites lui, je vous en prie, qu'il a en moi le partisan le plus constant et le plus fidèle.

J'ignore, monsieur, si vous avez reçu deux paquets assez gros et très-édifians. J'ai ouï-dire qu'on était devenu très-difficile à la poste.

EPÎTRE *du* 6 *janvier* 1761.

Le solitaire des Alpes fait mille complimens à M. Damilaville et à M. Thiriot. Il désire fort d'avoir le livre sur les impôts, qui a envoyé son auteur à Vincennes. M. Thiriot ne pourrait-il pas adresser ce volume à M. Tronchin, à Lyon, par la diligence, en cas qu'il soit un peu gros? Mes lettres sont courtes, monsieur, mais mes travaux sont longs; s'ils vous amusent, pardon à la brièveté de mon style épistolaire. J'ose vous prier de vouloir bien faire rendre l'incluse. Je ne sais nulle nouvelle de la littérature : je me

recommande à M. Thiriot comme à vous. Mille souhaits *per le sante feste del divino natale.*

Epître *du* 11 *janvier* 1761.

Je vous envoie toujours, monsieur, mes lettres ouvertes : tout doit être commun entre amis. Celle que je prends la liberté de vous envoyer pour M. Bagieux est pourtant cachetée ; mais c'est qu'il s'agit de vér.... Ce n'est pas pour moi, Dieu merci ; ce n'est pas non plus pour ma nièce, ce n'est pas pour mademoiselle Corneille que je tiens plus pucelle que la pucelle d'Orléans, et qui est beaucoup plus aimable ; c'est pour un officier de mes parens dont je prends soin, et que j'ai laissé aux Délices, injustement soupçonné et mourant. Pardonnez donc la liberté que je prends, et continuez-moi vos bontés.

Epître *du* 12 *janvier* 1761.

Ayant vu dans plusieurs journaux l'ode et les lettres de M. Lebrun, secrétaire de son altesse sérénissime monseigneur le prince de Conti, avec mes réponses annoncées sous le titre de *Genève*, je suis obligé d'avertir que Duchêne les a imprimées à Paris ; que je ne publie point mes lettres, encore moins celles des autres, et qu'aucun des petits ouvrages qu'on débite à Paris sous le nom de Genève n'est connu dans cette ville.

C'est d'ailleurs outrager la France que de faire accroire qu'on a été obligé d'imprimer en pays

étranger l'ode de M. Lebrun, laquelle fait honneur à la patrie par les *strophes* (1) admirables dont elle est pleine, et par le sujet qu'elle traite. Les lettres dont M. Lebrun m'a honoré sont encore un monument très-précieux. C'est lui et M. Titon du Tillet, si connu par son zèle patriotique, qui seuls ont pris soin dans Paris de l'héritière du grand Corneille, et qui m'ont procuré l'honneur inestimable d'avoir chez moi la descendante du premier des Français qui ait fait respecter notre patrie des étrangers dans le premier des arts. C'est donc à Paris, et non à Genève, ni ailleurs, qu'on a dû imprimer et qu'on a imprimé en effet ce qui regarde ce grand homme. Les petits billets que j'ai pu écrire sur cette affaire ne contiennent que des détails obscurs qui, assurément, ne méritent pas de voir le jour.

Je dois avertir encore que je ne demeure ni n'ai jamais demeuré à Genève, où plusieurs personnes mal informées m'écrivent; que si j'ai une maison de campagne dans le territoire de cette ville, ce n'est que pour être à portée des secours dans une vieillesse infirme; que je vis dans des terres en France, honoré des bienfaits du roi, et des priviléges singuliers qu'il a daigné accorder à ces terres; qu'en y méprisant du plus souverain mépris les insolens calomniateurs de la littérature et de la philosophie, je n'y suis occupé que de mon zèle et de ma reconnais-

(1) Lisez : *sentiments.*

sance pour mon roi, *du culte et de tous les exercices de ma religion* (1), et des soins de l'agriculture.

Je dois ajouter qu'il m'est revenu que plusieurs personnes se plaignaient de ne recevoir point de réponses de moi ; j'avertis que je ne reçois aucune lettre cachetée de cachets inconnus, et qu'elles restent toutes à la poste.

Epître *du* 16 *janvier* 1761.

Mille tendres remercîmens à M. Damilaville pour toutes ses bontés. Voici une petite lettre que je le prie, lui ou M. Thiriot, de vouloir bien faire parvenir à M. du Molard, par cette petite poste si utile au public, et que l'ancien ministère avait rebutée pendant cinquante ans.

Ce M. du Molard est un homme que je dois beaucoup aimer, car c'est lui, en partie, qui nous a procuré mademoiselle Corneille. M. Damilaville et M. Thiriot peuvent lire ma lettre à M. du Molard et le petit billet de mademoiselle Corneille. Ils verront si nous savons élever les jeunes filles.

Je fais une réflexion : M. Thiriot me mande que le digne Fréron a fait une espèce d'accolade de la descendante du grand Corneille et de l'Écluse, excellent dentiste qui, dans sa jeunesse, a été acteur de l'Opéra-comique. Si cela est, c'est une insolence très-punissable, et dont les

(1) Lisez : *de ce qui intéresse mes amis.*

parens de mademoiselle Corneille devraient demander justice. L'Écluse n'est point dans mon château ; il est à Genève et y est très-nécessaire ; c'est un homme d'ailleurs supérieur dans son art, très-honnête homme et très-estimé. La licence d'un tel barbouilleur de papier mériterait un peu de correction.

BILLET *à M. l'abbé de la Porte, du 2 février* 1761.

Je réitère à M. l'abbé de la Porte toutes les assurances de mon estime pour lui et de ma reconnaissance. La première feuille de l'année 1761 m'a paru un chef-d'œuvre en son genre. J'ai toujours sur le cœur que MM. de la Porte n'aient pas daigné lui faire parvenir, il y a trois mois, mon paquet et ma lettre. Je lui fais mes sincères remercîmens.

ÉPÎTRE *du 6 février* 1761.

J'abuse un peu, monsieur, des bontés de l'aimable correspondant que Dieu m'a donné. Voici encore un exemplaire de la lettre *Al signore Albergati*, avec la jolie estampe de Gravelot.

Voici à présent tous mes besoins, que j'expose à votre charité.

Je voudrais que M. de Sainte-Foix pût voir la lettre à M. Albergati ; c'est une petite amende honorable qu'on lui doit. Je voudrais que la petite vengeance honnête que j'ai prise de l'outrecuidant, auteur de l'*Excellence italienne*, fût

publique, et que copie collationnée fût envoyée aux intéressés dudit mémoire. Je voudrais que M. Thiriot n'exténuât point les témoignages d'estime que je dois à M. Lebrun, et que M. Lebrun fît punir Martin-Fréron, non pas d'avoir trouvé son ode mauvaise, mais d'avoir outragé personnellement M. Corneille le père, sa fille, et madame Denis, qui daigne lui donner l'éducation la plus respectable.

Il me semble que tous les honnêtes gens devraient se liguer pour obtenir le châtiment de Martin; car enfin, monsieur, quelle famille sera en sûreté, s'il est permis à un folliculaire d'entrer dans le secret des familles, de dire qu'une fille de condition sort du couvent pour être élevée par un bateleur, d'insulter au malheur de son père, de dire qu'il vit d'un emploi de cinquante francs par mois? Si on abandonne ainsi l'honneur des familles à l'insolence des gazettiers, il faudra se faire justice soi-même.

Je prie M. Thiriot de vouloir bien m'envoyer les recueils J, L; je sais bien que ces petits recueils ne sont qu'un artifice d'éditeur, pour attraper de l'argent, et qu'il est même fort impertinent de vendre en détail en des in-12, ce qui se trouve dans des in-folios; mais puisque j'ai H, il faut bien avoir J.

J'ai lu le roman de Rousseau; mais j'attends avec une impatience extrême celui de la Popelinière. Mille tendres amitiés à tous les frères.

ÉPÎTRE *du 27 février* 1761.

Reçu K et L. Enivré du succès du *Père de famille*, je crois qu'il faut tout tenter, à la première occasion, pour mettre M. Diderot de l'académie; c'est toujours une espèce de rempart contre les fanatiques et les fripons. Si je peux exécuter quelques ordres pour M. Damilaville auprès de M. de Courteilles, je suis tout prêt et trop heureux.

Les frères ont-ils reçu un chant de *Dorothée*, retrouvé dans d'anciennes paperasses, et des lettres du marquis de Chimènes sur le roman de Jean-Jacques?

J'assomme les frères de petites dépenses. Je prie M. Thiriot de mettre tout sur son agenda. Il y a long-temps qu'il ne m'a écrit; il ne sait pas que j'aime passionnément ses lettres.

Mille tendres amitiés.

ÉPÎTRE *du* 26 *mars* 1761.

J'envoie aux amis ce rogaton, cela amuse un moment.

J'ai reçu la fade *Imitation de la Mort et de l'Apparition du R. P. Berthier.*

O imitatores servum pecus.

L'épigramme sur ce pauvre Lacoste, associé de Fréron, vaut mieux et n'est point imitée.

Je fais mes complimens à mes frères, et je re-

tourne à mes maçons : *eruit ædificat insonore putes.*

ÉPÎTRE *du* 6 *avril* 1761.

M. Damilaville me permettra-t-il de lui adresser ce paquet pour M. Lebrun, que je supplie de vouloir bien lui faire tenir? Je demande encore s'il est bien vrai que l'abbé Coyer soit exilé, et pourquoi.

Je crois qu'il n'est que trop vrai que M. le maréchal de Richelieu a donné à Marmontel une exclusion, sans retour, pour l'académie. Les gens de lettres ne paraissent pas fort en faveur.

M. Thiriot veut-il bien m'envoyer un certain almanach d'église où l'on trouve la succession des patriarches de Constantinople? Cela n'est pas bien agréable, mais cela peut être utile à un homme qui écrit l'histoire quand il ne laboure pas.

On m'a envoyé une réponse à la *Théorie de l'impôt*. Si le style de la réponse est aussi inintelligible que celui de la *Théorie*, peu de lecteurs apprendront à gouverner l'état.

On dit que Rameau écrit contre un philosophe sur la musique; j'aimerais mieux qu'il fît un opéra.

ÉPÎTRE *du* 11 *avril* 1761.

Je salue toujours les frères et les fidèles; je m'unis à eux dans l'esprit de vérité et de charité. Nous avons des faux-frères dans l'Église : Jean-

Jacques, qui devait être apôtre, est devenu apostat ; sa lettre, de laquelle j'ai rendu compte aux frères, et dont je n'ai point de réponse, était le comble de l'absurdité et de l'insolence. Pourquoi a-t-on mis (comme on le dit) à la Bastille le censeur de Sobieski, et pourquoi laisse-t-on impuni le censeur de l'*Année littéraire*, qui donne son infâme approbation à des lignes infâmes contre une fille respectable?

Pesselier m'a envoyé son ouvrage contre la *Théorie de l'impôt ;* je voudrais qu'on renvoyât toutes ces théories à la paix, et qu'on ne parlât point du gouvernement dans un temps où il faut le plaindre, et où tout bon citoyen doit s'unir à lui.

Je prie M. Thiriot de m'envoyer *Quand parlera-t-elle?* Il faut bien que je rie comme les autres, et il n'y a guère de critique dont on ne puisse profiter.

Je recommande l'incluse aux frères, et les remercie tendrement de leur zèle.

ANNÉE 1762.

JUIN.

Paris, 15 juin 1762.

L'ORAGE qui s'est formé à l'apparition du livre de M. Rousseau sur l'éducation, n'a pas tardé à éclater. Sur le réquisitoire de monsieur l'avocat-général, le parlement a décrété l'auteur de prise de corps, en condamnant l'ouvrage au feu. Cet arrêt est du 9 de ce mois, et M. Rousseau s'est sauvé la nuit du 8 au 9. On prétend qu'il a pris la route de la Suisse.

Cet écrivain, célèbre par son éloquence et par sa singularité, vivait à trois lieues de Paris, dans une petite ville appelée autrefois Montmorenci, et aujourd'hui Enguien, parce que c'est la capitale du duché de ce nom, appartenant à la maison de Condé. La vallée qui s'étend depuis le côteau de cette petite ville jusqu'à la rivière de Seine, est une des plus agréables contrées des environs de Paris. Elle est fameuse pour les cerises et d'autres fruits; c'est un jardin de l'étendue de plusieurs lieues, rempli d'habitations délicieuses. A côté de la petite ville de Montmo-

renci est un château qui appartient, je crois, à madame la duchesse de Choiseul; mais dont la possession à vie a été achetée par M. le maréchal, duc de Luxembourg. Depuis plus de quatre ans que Jean-Jacques Rousseau s'était fixé dans ce pays-là, il occupait tantôt sa petite maison de la ville, tantôt un appartement du château. Il avait quitté tous ses anciens amis, entre lesquels je partageais son intimité avec le philosophe Diderot; il nous avait remplacés par des gens du premier rang. Je ne décide pas s'il a perdu ou gagné au change; mais je crois qu'il a été aussi heureux à Montmorenci qu'un homme, avec autant de bile et de vanité, pouvait se promettre de l'être. Dans la société de ses amis, il trouvait de l'amitié et de l'estime; mais la réputation, et plus encore la supériorité de talent qu'il était lui-même obligé de reconnaître à quelques-uns d'entre eux, pouvaient lui rendre leur commerce pénible; au lieu qu'à Montmorenci, sans aucune rivalité, il jouissait de l'encens de ce qu'il y a de plus grand et de plus distingué dans le royaume, sans compter une foule de femmes aimables qui s'empressaient autour de lui. Le rôle de la singularité réussit toujours à qui a le courage et la patience de le jouer. Jean-Jacques Rousseau a passé sa vie à décrier les grands; ensuite il a dit qu'il n'avait trouvé de l'amitié et des vertus que parmi eux. Ces deux extrêmes étaient également philosophiques: en m'amusant de ses préventions, je me moquais souvent de lui. Il avait un vilain

chien qu'il avait appelé Duc, parce que, disait-il, il était hargneux et petit comme un duc. Lorsqu'il fut au château de Montmorency, il changea le nom de Duc en Turc. Ce déguisement avait quelque chose de lâche; il était plus digne du rôle que le citoyen genevois avait pris, de laisser au chien son nom, comme un monument d'un injuste préjugé de son maître. Il pouvait même en faire une sorte d'hommage à M. le duc de Luxembourg, en lui disant : « C'est vous qui » m'avez appris à savoir ce que c'est qu'un duc, » et à rectifier mes idées sur les gens de la cour. » Il est difficile qu'on soit sincèrement indifférent sur les grands, lorsqu'on s'en occupe sans cesse. Le vrai philosophe, en respectant leur rang, les oublie. L'estime est due aux qualités personnelles, et, quoi qu'en dise Jean-Jacques Rousseau, il n'est pas incompatible qu'on soit prince, et qu'on ait de grandes vertus. Je me plaisais à le combattre quelquefois avec ses propres armes. Un jour il nous conta, avec un air de triomphe, qu'en sortant de l'Opéra, le jour de la première représentation du *Devin du village*, M. le duc des Deux-Ponts l'avait abordé, en lui disant avec beaucoup de politesse : « Me permettez-vous, « monsieur, de vous faire mon compliment? » Et qu'il lui avait répondu : « A la bonne heure, » pourvu qu'il soit court. » Tout le monde se tut à ce récit. A la fin je pris la parole, et je lui dis en riant : « Illustre citoyen et consouverain de » Genève, puisqu'il réside en vous une partie de

» la souveraineté de la république, me permet-
» tez-vous de vous représenter que, malgré la sé-
» vérité de vos principes, vous ne sauriez trop re-
» fuser à un prince souverain les égards dus à un
» porteur d'eau, et que si vous aviez opposé à un
» mot de bienveillance de ce dernier, une ré-
» ponse aussi brusque, aussi brutale, vous auriez
» à vous reprocher une impertinence des plus
» déplacées ? » Depuis il a dit, au château de Montmorenci, des philosophes, le mal qu'il disait autrefois des grands; mais je ne sais si ceux-ci défendaient les philosophes comme les philosophes les avaient défendus.

M. Rousseau a été malheureux à peu près toute sa vie. Il avait à se plaindre de son sort, et il s'est plaint des hommes. Cette injustice est assez commune, surtout lorsqu'on joint beaucoup d'orgueil à un caractère timide. On souffre de la situation heureuse de son voisin, et l'on ne voit pas que son malheur ne changerait rien à notre infortune. On flatte dans le commerce journalier ceux avec lesquels on vit, et l'on se dédommage de cette gêne en disant des injures au genre humain. J'avoue que je n'ai point trop bonne opinion de ceux qui se plaignent sans cesse des hommes : à coup sûr ils sont injustes dans leurs prétentions. Je ne puis me vanter d'un sort très-heureux; il me serait même aisé de me faire une assez longue liste de malheurs, dont quelques-uns influeront vraisemblablement sur le reste de ma vie; mais je ne puis me dissimuler

qu'ils sont presque tous l'ouvrage du sort, et que la méchanceté des hommes n'y a influé en rien. Je conviens, avec une secrète joie, que je n'ai éprouvé, de la part des hommes, que de la bonté, de l'intérêt et des bienfaits, et que, si j'ai été en butte à la malveillance de quelques méchants, j'ai à leur opposer un grand nombre d'hommes généreux qui ont pris plaisir à mon bonheur, et qui ont mis une partie de leur satisfaction dans l'accomplissement de la mienne. Je suis persuadé que tout homme juste et modeste sera obligé, quant à lui, de rendre cette justice au genre humain. J'ignore si ceux qui sont constitués dans les premières dignités, et exposés aux traits de l'envie et de la jalousie, éprouvent plus que les autres la méchanceté des hommes; mais les hommes ne font pas le mal pour le mal. Eh! quel profit auraient-ils à s'acharner au malheur d'un particulier qui n'a rien à démêler avec eux?

Un des grands malheurs de M. Rousseau, c'est d'être parvenu à l'âge de quarante ans, sans se douter de son talent. Dans son jeune âge, il avait appris pendant quelque temps le métier de graveur. Son père ayant eu le malheur de tuer un homme, fut obligé de se sauver de Genève, où il travaillait en horlogerie, et abandonna ses enfants. Jean-Jacques fut recueilli par une femme de condition de Savoie, appelée madame la baronne de Warens. Elle lui fit abjurer la religion protestante, et eut soin de son éducation. Cette femme avait la fureur de l'alchimie qui l'a ruï-

née; elle vit, je crois, encore dans une grande pauvreté. Le sort ayant, je ne sais comment, conduit M. Rousseau à Paris, il s'attacha à M. de Montaigu, qui, ayant été nommé à l'ambassade de Venise, l'y mena comme son secrétaire. Monsieur l'ambassadeur ne passe pour rien moins qu'un homme d'esprit; il n'en trouva pas à son secrétaire, et il s'étonne encore aujourd'hui, de la meilleure foi du monde, de la réputation que M. Rousseau s'est faite par ses écrits. Ces deux hommes n'avaient aucune sorte d'analogie pour rester ensemble; ils se séparèrent bientôt, fort mécontens l'un de l'autre. M. Rousseau revint à Paris, indigent, inconnu, ignorant ses talens et ses ressources, cherchant, dans un délaissement effrayant, de quoi ne pas mourir de faim. Il ne s'occupait alors que de musique et de vers. Il publia une dissertation sur une manière qu'il avait imaginée de noter la musique avec des chiffres. Cette méthode ne prit point, et sa Dissertation ne fut lue de personne. Il composa ensuite les paroles et la musique d'un opéra qu'il intitula *les Muses galantes*, et qui ne put jamais être exécuté. Il eut, à cette occasion, beaucoup de démêlés avec Rameau, et il conçut un vrai chagrin de n'avoir pu mettre son opéra au théâtre. Cependant il faisait d'assez mauvais vers, dont plusieurs furent insérés dans le *Mercure*. Il faisait aussi des comédies, dont la plupart n'ont point vu le jour. L'*Amant de lui-même*, qu'il a fait jouer et imprimer, prouve qu'il n'a-

vait pas la vocation de Molière. Dans le même tems, il s'occupait d'une machine avec laquelle il comptait apprendre à voler; il s'en tint à des essais qui ne réussirent point; mais il ne fut jamais assez désabusé de son projet pour souffrir de sang-froid qu'on le traitât de chimérique. Ainsi ses amis, avec de la foi, peuvent s'attendre à le voir quelque jour planer dans les airs. Au milieu de tous ces essais, il s'était attaché à la femme d'un fermier-général, célèbre autrefois par sa beauté. M. Rousseau fut pendant plusieurs années son homme de lettres et son secrétaire. La gêne et la sorte d'humiliation qu'il éprouva dans cet état ne contribuèrent pas peu à lui aigrir le caractère.

Le philosophe Diderot, avec lequel il se lia dans ce temps-là, fut le premier à lui dessiller les yeux sur son vrai talent, et l'académie de Dijon ayant proposé la fameuse question de l'influence des lettres sur les mœurs, M. Rousseau la traita dans un discours qui fut l'époque de sa réputation et du rôle de singularité qu'il a pris depuis. Jusque-là il avait été complimenteur, galant et recherché, d'un commerce même mielleux et fatigant à force de tournures: tout-à-coup il prit le manteau de cynique, et, n'ayant point de naturel dans le caractère, il se livra à l'autre excès; mais en lançant ses sarcasmes, il savait toujours faire des exceptions en faveur de ceux avec lesquels il vivait, et il garda, avec son ton brusque et cynique, beaucoup de ce raffinement et de cet

art de faire des complimens recherchés, surtout dans son commerce avec les femmes. En prenant la livrée de philosophe, il quitta aussi madame Dupin, et se fit copiste de musique, prétendant exercer ce métier comme un simple ouvrier, et y trouver sa vie et son pain; car une de ses folies était de dire du mal du métier d'auteur, et de n'en pas faire d'autre. Je lui conseillai dans ce tems-là de se faire limonadier, et de tenir une boutique de café sur la place du Palais-Royal. Cette idée nous amusa pendant long-tems; elle n'était pas moins extravagante que les siennes, et elle avait l'avantage d'être d'une folie gaie et de lui promettre une fortune honnête. Tout Paris aurait voulu voir le café de Jean-Jacques Rousseau, qui serait devenu le rendez-vous de tout ce qu'il y a d'illustre dans les lettres; mais cette folie ayant un côté utile, fut trop sensée pour être adoptée par le citoyen de Genève. Il alla faire un tour dans sa patrie, d'où il revint assez mécontent au bout de six semaines. Il réabjura, pendant son séjour à Genève, la religion romaine, et se refit protestant. A son retour, il passa deux ou trois années dans la société de ses amis, aussi heureux qu'il pouvait l'être, faisant des livres, et se croyant copiste de musique; mais lorsqu'il sentait son bien-être, il n'était plus en lui de s'y tenir. Madame d'Epinay ayant dans la forêt de Montmorenci une petite maison dépendante de sa terre, il la persécuta long-tems pour se la faire prêter, disant qu'il ne lui était plus possible de

vivre dans cet horrible Paris, et qu'il ne pouvait désormais avoir d'autre asyle contre les hommes, que les bois et la solitude. Elle ne convenait à personne moins qu'à une tête aussi chaude et à un tempérament aussi mélancolique et aussi impétueux que le sien. Il y devint absolument sauvage; la solitude échauffa sa tête davantage, et roidit son caractère contre lui-même et contre ses amis. Il sortit de sa forêt au bout de dix-huit mois, brouillé avec tout le genre humain. C'est alors qu'il s'établit à Montmorenci, où il a vécu jusqu'à présent avec une réputation digne de ses talens et de sa singularité.

Voilà les principales époques de la vie de cet écrivain célèbre. Sa vie privée et domestique ne serait pas moins curieuse; mais elle est écrite dans la mémoire de deux ou trois de ses anciens amis, lesquels se sont respectés en ne l'écrivant nulle part.

On prétend qu'il a passé les derniers jours dans des convultions de désespoir et de douleur, des suites de son ouvrage. Il se croyait à l'abri de toute persécution, étant lié avec tant de personnes de la première distinction. Il n'avait pas prévu que le parlement pût lui faire une affaire sérieuse. Je le connais assez pour être sûr qu'il sera toute sa vie inconsolable de n'être plus dans un pays dont il se plaisait à exagérer les maux et les abus. On dit qu'il a pris la route de la Suisse. Il n'ira point à Genève; car une de ses inconséquences était d'élever sa patrie aux nues, et la

détestant secrètement, et d'aimer passionément Paris, en l'accablant d'imprécations et d'injures.

Il est étonnant qu'aucun de ses nouveaux amis n'ait prévu l'effet que ferait la *Profession de foi du vicaire Savoyard* dans un moment où tant d'oisifs et de sots n'ont d'existence et d'occupation que celles que leur donne l'esprit de parti. On a tourmenté M. Helvétius pour quelques lignes éparses dans un gros volume. Un mot équivoque causerait aujourd'hui une tracasserie à un philosophe, et M. Rousseau a cru pouvoir impunément imprimer une bien autre profession de foi.

Si vous comparez le réquisitoire de maître O..... à la *Profession de foi du vicaire Savoyard*, vous trouverez que ces deux personnages se sont trompés de rôle. Le prêtre est rempli de sens et de force qui siéraient si bien à un avocat-général, et le magistrat est rempli d'un esprit de capucin qu'on passerait volontiers à un vicaire de Savoié. On a remarqué cependant que ce réquisitoire était fait sans animosité, au lieu que celui que le même avocat-général fit, il y a trois ans, contre le livre de l'*Esprit*, voulant envelopper tous les philosophes sous la même condamnation, devait faire trembler, par son fanatisme, pour les progrès de la raison en France, et pour la sûreté de ceux qui osaient la professer. Le réquisitoire contre M. Rousseau n'est qu'une simple et plate capucinade. On lui reproche de ne pas croire à l'existence de la religion chrétienne! On lui prouve

qu'elle existe.... Tout le monde, excepté moi, a été révolté de cette belle exclamation : « Que » seraient des sujets élevés dans de pareilles maxi» mes, sinon des hommes préoccupés du scepti» cisme et de la tolérance ? » Un magistrat proscrire la tolérance! Autant vaudrait garder des moines soi-disant jésuites, dont c'est l'esprit et la vocation. Quant à moi, je dis, à l'exemple de Jésus-Christ : Seigneur, pardonne à O...., car il ne sait ce qu'il dit. En effet, si on lui expliquait quelle abominable doctrine il a avancée dans ce passage, je ne doute pas qu'il ne rougît de surprise et de honte; et cela prouve que nos magistrats feraient mieux, pour leur gloire, de se faire faire leurs réquisitoires par quelque philosophe, que d'aller répéter en plein parlement les leçons sifflées par quelque moine cagot, ou par quelque janséniste atrabilaire.

Les vingt pages qui précèdent la profession de foi du vicaire dans le livre de M. Rousseau sont écrites avec un art infini; l'auteur y a déployé tout son talent. La première partie de la profession de foi est sèche et aride; ce sont exactement des cahiers de philosophie, tels qu'on nous les a dictés à l'école; mais à croire que M. Rousseau n'a fait que les transcrire, c'est une plate et pauvre philosophie. Il devient intéressant lorsqu'il en vient au christianisme et à la révélation; seulement le naturel et la vérité ne se font jamais sentir dans les ouvrages du citoyen de Genève. Quelle vraisemblance, par

exemple, qu'un homme de sens comme le vicaire de Savoie fasse cette longue profession de foi à un petit écolier libertin qui ne saurait avoir assez de curiosité et de patience pour l'écouter, et qui n'est certainement pas en état de le comprendre? Les anciens ne tombent jamais dans ces incongruités, et voilà, en grande partie, la cause de ce charme qui vous attache secrètement à la lecture de leurs livres les plus profonds: votre imagination y est toujours intéressée.

Il y a encore dans ce troisième volume un beau discours du gouverneur à l'élève, au moment de la puberté. Les écarts qui sont tout autour de ce morceau sont aussi fort beaux; mais il faudra vous parler plus au long de ce singulier livre de l'éducation, et c'est ce que je me propose de faire dans les feuilles suivantes.

On a donné ces jours-ci, à la Comédie française, la première représentation des *Méprises*, ou *le Rival par ressemblance*, comédie en vers et en cinq actes, de M. P..... On prétend que le sujet et le plan de cette pièce sont un effort de l'imagination de M. le comte de Caylus, qui existe depuis plus de quinze ans dans son portefeuille, et qui a été abandonné au talent poétique de M. P....., lequel P..... s'est abandonné à la discrétion du public, lequel public en a fait une prompte et sévère justice; car, après avoir écouté la plus plate et la plus ennuyeuse pièce

avec une patience sans exemple, il l'a sifflée à la fin, lorsqu'on a voulu l'annoncer pour la seconde fois, avec une unanimité qui n'a pu être mésinterprétée par l'auteur. Il a retiré sa comédie, et n'a pas jugé à propos de s'exposer à de nouveaux affronts. Il était cependant si sûr de son succès, qu'il avait préparé un compliment que Bellecour devait réciter au parterre à la fin de la pièce lorsqu'on demanderait l'auteur. On dit qu'il va faire imprimer sa comédie avec des notes qui nous en découvriront sans doute les beautés. Toute cette triste farce est fondée sur la ressemblance parfaite de deux hommes qui sont amoureux de la même personne. C'est la fable des *Menechmes* ou celle d'*Amphytrion*. M. P....., en copiant une idée aussi neuve, n'a eu garde de s'écarter de la platitude qui appartient de droit aux imitateurs. Ce sujet manquant de vraisemblance, aurait pu du moins fournir beaucoup de scènes comiques à un homme qui aurait eu un peu de talent et de verve; mais ce n'est pas là le fort de notre Aristophane. Il n'y a ni fond, ni idée, ni gaîté, ni plaisanterie, ni l'étoffe d'une scène dans toute sa pièce. Il paraît avoir beaucoup compté sur l'idée de faire jouer les deux rivaux par le même acteur, en le montrant alternativement sous deux habits différens; mais ce déguisement n'a dérobé la platitude et la pauvreté de l'auteur à personne. Les portraits satiriques répandus çà et là n'ont point fait d'effet non plus; car le public se lasse des méchancetés

bien vite, et rarement il permet à un auteur de se déshonorer deux fois. Il paraît donc que M. P.... sera obligé de borner ses succès dramatiques à la comédie *des Philosophes*, qui lui a fait tant d'honneur il y a deux ans. Le public est bien injuste ; il a bâillé aux allusions satiriques ; il s'est révolté aux éloges de la vertu et de la probité que M. P.... a voulu glisser par-ci par-là dans sa belle comédie. Public ingrat ! que voulez-vous donc que fasse ce rare génie ? Et sera-t-il dit chez la postérité que dans ce siècle de fer, P.... n'a pu faire d'autre métier que celui de vous vendre, avec le libraire David, à profit commun, les gazettes d'Amsterdam et de Bruxelles.

On a publié depuis peu une vie du *Comte de Tottleben*. C'est un présent à faire à vos antichambres.

JUILLET 1762.

Paris, 1er. juillet 1762.

M. Rousseau, voulant publier ses vues et ses idées sur l'éducation particulière, et se choisissant un élève qu'il appelle Émile, il ne fallait point qu'il fît un ouvrage didactique rempli de règles, de principes, de maximes; il fallait en faire un ouvrage purement historique; c'est-à-dire qu'après avoir bien établi le caractère de son élève, il fallait nous faire l'histoire ou le roman de son éducation, sans jamais s'aviser de donner aucune de ses méthodes pour un principe ou une règle à suivre; car lorsqu'on vient aux applications, tout n'est vrai qu'à un certain point, et ce qui convient merveilleusement à un tel sujet, ferait un très-mauvais effet sur un tel autre; ainsi il n'y a point de méthode à prescrire dans l'éducation particulière qui varie autant qu'il y a d'élèves, et le ton didactique ne peut manquer d'être déplacé dans un pareil ouvrage. En revanche, il n'y a point de réplique contre les faits narrés historiquement sans préceptes et sans pédanterie, pourvu que vous ayez assez de génie pour établir une correspondance parfaite entre le caractère que vous avez donné à votre élève, et la méthode que vous avez suivie

dans son éducation, et qu'on voie clairement que votre méthode a produit les effets que vous lui attribuez. Voilà, du moins, comment j'avais conçu autrefois l'idée d'un traité sur l'éducation, dont l'exécution eût été peut-être au-dessus de mes forces, mais non pas au-dessus de mon courage, si d'autres occupations et d'autres soucis m'en eussent laissé le loisir. J'avais imaginé un couple charmant qui jouit du bonheur de s'aimer et d'être uni par le plus doux des liens, après avoir éprouvé de longs obstacles à leurs désirs. Cet heureux mariage ne dure qu'un instant. L'époux, en devenant père, devient aussi le plus malheureux des hommes. Il perd une femme qu'il adore, et il ne survivrait point à ce malheur, sans le gage qu'elle laisse en mourant à ses soins. Le voilà donc seul dans le monde avec un fils. La perte de sa femme produit un changement total dans le caractère de cet infortuné. Il quitte ses places; il se retire à la campagne, et là, lorsque la violence de la première douleur a cédé à une plus douce mélancolie, il se consacre uniquement à l'éducation de son fils. L'histoire de ce fils, jusqu'à l'âge de dix-huit ans, c'est mon *Traité d'éducation*, que je me serais bien gardé de nommer ainsi et à qui je n'en aurais pas non plus donné la livrée, en le farcissant de principes et de méthodes; c'eût été l'histoire du père et du fils; mais sans jamais donner leur exemple pour modèle: au contraire, j'aurais mis tous mes efforts à cacher le but de mon ouvrage, sous la simplicité de la

narration historique. M. Rousseau a cru devoir faire un ouvrage mixte, tantôt historique, tantôt didactique. J'ose croire que tel que je l'avais conçu, il avait plus l'air d'un ouvrage de génie ; sûrement il n'aurait pas eu cet air de pédanterie qui dépare le livre du citoyen de Genève. Au reste, cet auteur a pris plaisir à contrarier, dans son traité, plusieurs de mes idées qu'il connaissait sur ce sujet important ; mais d'une manière à ne m'en point désabuser. La seule idée capitale qu'il ait conservée des miennes, c'est de ne parler à son élève, de Dieu et de religion, qu'à l'âge de la raison : mon jeune homme, à l'âge de quinze ans, n'avait pas entendu prononcer le nom de Dieu ; il ne l'aurait sûrement pas pris en vain (1). J'observe que M. l'avocat-général n'aurait pu attaquer un auteur qui rapporte historiquement qu'un tel père a élevé son fils de telle manière.

Remarquez aussi qu'on ferait, suivant cette idée, autant de traités historiques d'éducation particulière qu'il y a de situations domestiques. Ainsi, on ferait l'histoire d'un père et d'une mère d'une nombreuse famille, et cette histoire approchant davantage de notre situation commune et civile, ferait aussi un traité beaucoup plus instructif que celui que j'avais imaginé. Il n'est pas besoin

(1) Cette idée n'est peut-être pas moins paradoxale que celles dont Grimm fait une critique si judicieuse dans cette lettre. Comment est-il possible qu'un enfant n'ait pas entendu prononcer le nom de Dieu, à l'âge de quinze ans, dans un pays où il y a une religion, des temples et un culte? Nous ne parlons pas du principe en lui-même, qui nous paraît tout aussi faux que les conséquences.

de dire que la condition et le caractère des personnages doivent être établis dans ces traités avec autant de soin que dans un roman ; sans quoi, point de vérité, et point d'instruction, qui devient inutile et nulle à mesure qu'elle devient vague. Ce ne sont pas les lieux communs qui éclairent ; c'est l'exemple et l'histoire : s'il ne fallait que des lieux communs et des maximes, nous serions les hommes les plus sages et les plus éclairés qu'il y eût sur la terre ; car toute notre vie nous n'entendons que cela, et dans nos sermons, et sur nos théâtres, et dans nos colléges, et dans notre institution domestique : le goût de prêcher est devenu une passion universelle, et vous savez combien nous en sommes meilleurs.

Pour dire encore un mot de mon jeune homme, je le faisais mourir à l'âge de dix-huit ans, au moment où le père devait recueillir les fruits de ses soins ; car en toute chose il est bon de rappeler aux hommes la vanité de leurs espérances. Cela les accoutume à l'infortune, le tableau en est plus vrai, et apprend aux heureux à jouir du bonheur avec sagesse.

L'observation la plus importante et la plus générale à faire sur l'éducation, c'est qu'elle se ressentira toujours de l'imperfection inséparable de toute institution humaine. Quelque soin que vous preniez de votre fils, gardez-vous d'imaginer que vous soyez son seul guide. La nécessité qui dispose de nous, la combinaison de cette foule de circonstances extérieures qui se perpétuent et

se renouvellent pendant tout le cours de la vie, n'influeront-elles pas sur votre élève, et le sort qui règle la destinée du père et de la mère ne décidera-t-il pas de celle des enfants ? Ah, nous sommes tous sous la main invisible. Frédéric, élevé par un moine sous le dais d'un trône qui ne fut jamais ébranlé, n'eût été, peut-être, qu'un homme ordinaire, un roi fainéant, dont le nom sans gloire n'aurait eu dans les fastes de marque distinctive que son chiffre ; mais né sur un trône qui n'est pas assez affermi pour être à l'abri du danger, souverain d'un peuple dont les malheurs deviennent les siens propres, chef d'une armée dont les défaites ébranleraient sa couronne et n'exposeraient pas moins la personne du roi que le bien des sujets, Frédéric a appris de son sort, bien mieux que de ses maîtres, le grand art de régner, d'être digne de son rang, de balancer la grandeur des périls par des vertus plus grandes, et de fournir la plus belle vie dont il y ait peut-être trace dans l'histoire. La Grèce, si étroite, si peu étendue, était une pépinière de grands hommes, tandis que l'immense empire des Perses n'avait pas un nom illustre. Tout y languissait dans l'indolence et dans l'abattement, pendant que les grands exemples de toute espèce inspiraient à la jeunesse grecque la passion des vertus et de la gloire.

Vous jugez qu'un auteur qui oublierait l'influence que le sort public et le sort domestique ont nécessairement sur l'éducation, ne saurait

faire qu'un mauvais traité. Vous jugez encore qu'un auteur qui aurait besoin, pour le succès de sa méthode, d'un concours constant de circonstances très-difficiles à rassembler, et où la vicissitude des choses humaines, encore plus difficiles à faire durer, aurait perdu son temps et sa peine. Ce n'est pas assez que M. Rousseau ait oublié l'un, et qu'il exige l'autre; quand il s'égare, il n'est pas homme à rester à moitié chemin. Lorsque, par une combinaison unique et impossible, vous aurez ôté au sort toute influence, que vous aurez rassemblé toutes les circonstances que M. Rousseau exige, que vous aurez réglé le monde entier et toutes les choses humaines suivant le besoin de votre Émile et le caprice de son gouverneur, vous croyez peut-être pouvoir vous flatter du succès de cette éducation? Vous vous trompez. S'il arrive un seul de ces hasards qu'aucune prudence humaine ne peut ni prévoir ni prévenir, si, dans le cours de dix-huit ou vingt ans de soins assidus, il échappe au gouverneur un mouvement, un sourire, un mot indiscret ou inconsidéré, dès ce moment tout est manqué, tout est perdu; M. Roussseau a le plus grand plaisir de vous répéter cet arrêt à toutes les cinq ou six pages de son livre. S'il faut tant de choses impossibles pour élever un homme, il est plus court d'y renoncer. Si l'Émile du citoyen de Genève était un dieu dont le destin dût assurer pour jamais le bonheur du genre humain, et que son éducation nous importât au-delà de

toutes choses, je défie qu'on y réussît au gré de M. Rousseau, et qu'il vous répétât à tout moment son mot favori : *Tout est fini, tout est perdu.*

En général, on peut dire que son *Traité de l'éducation* est un recueil de choses vraies et fausses, de contradictions, de beautés grandes et sublimes, et d'impertinences plates et inutiles; de choses touchantes et de choses arides, de systêmes extravagans et absurdes et de vues justes, de choses consolantes pour l'humanité, et de satires et de calomnies contre le genre humain. Le grand défaut de M. Rousseau, c'est de manquer de naturel et de vérité; l'autre, plus grand encore, c'est d'être toujours de mauvaise foi. Ses raisonnemens sont composés d'une foule de vérités et d'une foule de fausseté et de mensonges. On ne saurait se promettre de les réfuter avec succès, et cependant tout lecteur attentif en sent le défaut et l'inanité. Voilà pourquoi M. Rousseau n'a persuadé à personne que les lettres étaient la peste du genre humain, que le théâtre était une école de corruption, que l'homme était fait pour la vie sauvage, et non pour vivre en société; et voilà cependant pourquoi il a trouvé si peu d'adversaires dignes de lui. On admire son talent; mais on est fâché qu'il n'en puisse faire un meilleur usage. On peut dire encore que M. Rousseau a toujours raison quand les hommes ont tort, et toujours tort quand les hommes ont raison; car il cherche

moins à dire la vérité qu'à dire autrement qu'on ne dit, et à prescrire autrement qu'on ne fait. On est étonné de voir à côté d'une idée pleine d'élévation et de charmes une platitude qui n'a pas le sens commun.

On peut, je crois, assurer aussi que tout ce qui regarde l'éducation dans son livre est faux et de nul usage. Non seulement il se tourmente, surtout pendant le premier âge de son Émile, à lui apprendre des choses que l'enfant le plus abandonné apprend tout seul, non seulement un précepte détruit l'autre, et l'auteur se contredit à chaque page; mais je défie qu'on puisse employer avec succès une seule des méthodes qu'il prescrit. Il dit bien à tout moment: « Mon Émile » est tel; » il lui trouve les plus grandes vues, les sentiments les plus sublimes, la conduite la plus merveilleuse; mais on ne voit nulle part comment tant de merveilles résultent de la méthode de M. Rousseau, ni qu'elles soient la conséquence nécessaire des moyens que le gouverneur Jean-Jacques a employés pour faire de son Émile un homme unique. Au contraire, la plupart de ses principes sont peu féconds, peu conformes à la nature humaine, et ses pratiques si puériles, ses méthodes si absurdes, qu'on est étonné, comme je l'ai dit, qu'un homme de tant d'esprit et de génie puisse tomber dans des platitudes si extravagantes. Je ne parle point ici de ses principes fondamentaux; ils méritent bien la peine qu'on les examine à part et qu'on

sache jusqu'à quel point on doit se fier aux assertions hardies du citoyen de Genève ; mais qu'on se rappelle toutes ses autres pratiques, il n'y en a pas une qui ne soit fausse et puérile. Et cette peine inutile avec laquelle je dirais volontiers qu'il se tourmente autour des sens de son élève, et cette belle méthode par laquelle Émile doit apprendre de lui-même à lire et à écrire, et la belle manière de lui enseigner la géographie, la géométrie, le dessin, la physique, et ces beaux jeux nocturnes, et ce beau jeu de gâteaux pour le dresser à la course, et cette belle histoire du bâton brisé dans l'eau, et celle du vin frelaté, et celle du dîner somptueux dont Émile tire une si belle morale, et celle de sa faim dans la forêt de Montmorenci, et tant d'autres que je passe sous silence, si un homme sensé peut y trouver une seule vue juste, utile et philosophique, il faut que le genre humain n'ait pas encore eu le sens commun jusqu'à ce jour, et qu'il apprenne de M. Rousseau à produire avec ses facultés des effets tout autres que ceux que nous avons crus jusqu'à présent conformes à la nature des choses.

Ce qui n'est pas moins étrange, c'est de voir cet écrivain prêcher partout l'amour de la vérité, et employer toujours l'artifice et le mensonge pour réussir auprès de son élève. Si M. Rousseau croit qu'il soit si aisé de dérober la vérité aux enfans et de leur en faire accroire sur le vrai caractère de ceux dont ils dépendent, sur leur vraie situa-

tion, sur ce qu'ils peuvent et sur ce qu'ils ne peuvent point, on peut l'assurer qu'une des observations les plus communes lui a échappé. Il ne faut pas avoir vu beaucoup d'enfans pour savoir avec quelle justesse étonnante ils jugent de tout ce qui les intéresse, de tous ceux qui ont des rapports directs avec eux, et combien il serait inutile de vouloir leur donner le change là-dessus.

Il faut donc regarder le livre de l'éducation, ainsi que les autres ouvrages du citoyen de Genève, non comme un livre utile aux hommes; non comme l'ouvrage d'un philosophe avec lequel vous aimeriez à passer votre vie, à philosopher et à vous instruire, mais comme un recueil immense de choses qui vous fait penser sur toutes sortes de matières, dont l'auteur, par un art infini, par un style rempli de chaleur et de force, vous intéresse encore, lors même qu'il s'égare et qu'il est de mauvaise foi, et dont le caractère sera toujours précieux, tantôt par le talent de l'auteur, tantôt par sa singularité. Les deux derniers volumes m'ont paru infiniment supérieurs aux deux premiers.

On dit que le *Contrat social* est de la même trempe; obscur et embarrassé dans ses principes, souvent futile et plat, souvent hardi, elevé et admirable. On a pris des mesures si justes à la poste, que ceux qui l'ont fait venir par cette voie, en ont été pour leurs frais et leurs peines. A moins de l'aller chercher en Hollande et de le

faire entrer dans sa poche, il n'est pas trop possible de l'avoir ici. Dans six mois il sera étalé dans toutes les boutiques, à côté du livre de l'*Esprit* et de celui de l'*Éducation*.

Le conseil de Genève a fait brûler les deux ouvrages par la main du bourreau, et arrêté en outre que l'auteur, s'il venait à Genève, serait pris et conduit devant le magistrat pour répondre de ses principes. Cette procédure assez déplacée et assez inconsidérée pourrait bien faire aller M. Rousseau dans sa patrie; car il ne doit pas manquer de partisans dans une démocratie, et de rentrer dans Genève malgré le conseil, serait bien autrement piquant que d'y aller lorsque personne ne s'y oppose. On se ferait alors chef de parti parmi le peuple, et, par ses combinaisons, M. de Voltaire serait peut-être inquiété jusque dans son asile des Délices. Voilà des conjectures. Tout ce qu'on sait, c'est que M. Rousseau est arrivé à Iverdun, à dix-huit lieues de sa patrie.

On devait donner à la comédie française *la Mort de Socrate*, tragédie en trois actes, par M. de Sauvigny, garde-du-corps du roi de Pologne Stanislas. Ce poète a donné jusqu'à présent des pièces fugitives, des odes anacréontiques et autres bagatelles qui ne vous feront pas présumer qu'il soit en état de traiter un sujet de cette importance. Quand M. de Voltaire y a échoué par le défaut de profondeur et de gravité, on ne peut pas trop espérer que M. de Sauvigny y réussisse;

car s'il fait des vers avec facilité, il les fait si légers, si dépourvus d'idées, qu'on pourrait lui imputer la stérile abondance que le philosophe de Sans-Souci trouvait à l'abbé de Bernis, si M. de Sauvigny avait au moins la grâce et la tournure du poète devenu cardinal. Or, il n'y a aucun sujet où les idées les plus grandes et les plus profondes soient plus indispensables que dans la *Mort de Socrate*. Quoi qu'il en soit, celle de M. de Sauvigny était prête à paraître; le jour en était pris et annoncé, lorsqu'il vint une défense de la police de la jouer. On prétend qu'elle est remplie d'allusions qu'on aurait pu appliquer à monseigneur Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, à nos seigneurs de la cour du Parlement, à la haine et à l'animosité qu'on a dans ce moment-ci contre la philosophie. Je crois que la circonstance de la proscription de M. Rousseau a beaucoup contribué à la suppression de cette pièce. On aurait craint que le parterre ne fit des applications continuelles à l'histoire du jour. On prétend que l'auteur a eu la permission de faire imprimer sa pièce. S'il en profite, nous serons à portée de juger jusqu'à quel point les appréhensions de la police étaient fondées.

Prosper Jolyot de Crébillon, de l'académie française, vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-neuf ou dix ans. Ce poète tragique jouissait d'une haute réputation qu'il devait moins à son mérite qu'au hasard d'avoir eu M. de Voltaire pour con-

current dans la carrière du théâtre. La noire envie et la basse jalousie se plaisaient à élever Crébillon aux dépends de son rival; à le vanter comme le seul génie tragique, et à n'accorder à M. de Voltaire que des talents d'agrément. On vantait continuellement les tragédies de Crébillon, et l'on jouait sans cesse celles de Voltaire. Je ne dis pas que M. de Crébillon ait été sans aucun mérite; mais je dis que, ni pour le génie tragique, ni sous aucun autre point de vue, il ne peut être comparé à M. de Voltaire, et que ce jugement sera infailliblement confirmé par la postérité. La plus belle des pièces de Crébillon, *Atrée et Thyeste*, n'est presque jamais jouée. Son *Électre* a eu un grand succès en son temps. Celle de M. de Voltaire n'en a presque pas eu, et il s'en faut bien qu'elle soit sans défauts; mais telle qu'elle est, elle dégoûtera insensiblement le public de ce puérile et impertinent roman sur lequel l'*Électre* de Crébillon est bâtie, auquel je défie un homme de goût de se prêter. *Rhadamiste et Zénobie* a sans doute des beautés; mais la fable en est embrouillée de façon que personne n'y peut rien comprendre. Voilà les trois pièces de M. de Crébillon qui sont restées au théâtre. Si vous en examinez le style et le coloris, c'est bien pis. En général, Crébillon avait du génie, si l'on veut; mais il manquait de culture, et l'on n'en dira jamais: voilà un beau génie. Il laisse un fils dont vous connaissez la réputation et les ouvrages. La comédie française lui a célébré un service solen-

mel dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, et a joué le soir *Rhadamiste*, mais sans beaucoup de monde. Vous voyez que l'Église ne dédaigne pas l'argent des excommuniés, et les prêtres ne se font pas de peine de donner quittance de l'argent reçu de ceux qu'ils ne veulent pas admettre à la sainte table.

Nous sommes entre autres inondés de comptes rendus aux différents parlements du royaume par leurs procureurs-généraux, parmi lesquels on ne distingue que le second *Compte rendu sur l'appel, comme d'abus, des constitutions des jésuites*, par M. de la Chalotais, procureur-général au parlement de Bretagne. Le second ouvrage de ce magistrat a eu autant de succès que le premier, et c'est ce qui nous restera de cette grande et mémorable querelle. Les jésuites peuvent hardiment regarder M. de la Chalotais comme leur destructeur en France. Jamais ouvrage polémique n'a porté un coup plus cruel et plus irréparable.

Paris, 15 juillet 1762.

On peut chercher la source de tous les égarements de M. Rousseau dans le caractère de cet homme idéal et chimérique qu'il s'est créé, et qu'il a substitué partout à l'homme de la nature, tel qu'il existe depuis cinq ou six mille ans, que nous avons quelques notions du genre humain. Faut-il s'étonner que, n'ayant jamais eu qu'un modèle fictif dans la tête, il ait toujours manqué

de naturel et de vérité dans ce qu'il a écrit sur la nature de l'homme, sur ses rapports moraux, sur ses droits et sur ses devoirs? S'il est permis d'avilir un titre auquel on ne peut aspirer, M. Rousseau a raison de calomnier celui de philosophe; il sera toujours regardé comme un écrivain éloquent, jamais comme un philosophe profond.

Le citoyen de Genève n'est pas le premier qui se soit donné la torture pour établir cet état chimérique, que les écrivains du droit naturel et politique ont appelé état de nature; ils ont tous épuisé leur imagination pour en décrire les avantages. L'histoire de nos premiers parens, dans le jardin d'Éden, n'est pas plus puérile que celle que de grands philosophes modernes ont forgée de ce prétendu état de nature. Si nous savions, de science certaine, que le genre humain a vécu pendant des siècles dans cet état qui n'a jamais existé, qu'en pourrait-on conclure? que l'état de société, qui a succédé à cet état primitif, est contraire à la nature humaine? J'aimerais autant qu'on me dît que les poissons avaient été créés originairement pour vivre dans l'air, sur les arbres, et qu'ils se sont dégradés et perdus depuis qu'ils se sont plongés dans les eaux. Je suis bien fâché que le docteur Swift soit mort sans faire l'histoire des poissons dans ce goût-là; il nous aurait prouvé comme quoi toutes les misères, tous les maux de l'espèce piscine, tirent leur origine de son goût dépravé pour l'eau, et de ce qu'elle

a perdu l'heureuse habitude de vivre dans les airs, etc.

Ridiculum acri.....

De bonne foi, un philosophe sensé se persuadera-t-il jamais qu'une espèce d'êtres, quelle qu'elle soit, puisse sortir de son état naturel, et subsister pendant des siècles dans un état entièrement opposé à sa nature? S'il était possible qu'une espèce pût tenter quelque chose de contraire à sa nature, au premier acte, au premier essai, elle cesserait d'exister. Il y a cette différence entre l'air salubre et l'air pestiféré, que dans l'un on vit, et dans l'autre on meurt : voilà tout. Ainsi, on aurait beau découvrir d'une manière certaine que le genre humain a vécu des milliers d'années dans cet état de nature, que nos docteurs ont si fort embelli, puisque l'état de société, avec tous ses développemens civils et moraux, a succédé à ce premier état, et que les hommes s'y conservent depuis des milliers d'années, il est évident que l'un et l'autre de ces états sont également conformes à la nature humaine. Tout ce que je puis accorder à la chimère de nos écrivains, c'est que cet état de nature était un état de félicité pure, et que celui de société en est un rempli de misère et d'infortune; mais enfin, puisqu'il a résulté de l'autre, il était malheureusement impossible aux hommes de n'y point tomber. Je ne sais point raisonner contre les faits. Émile, à l'âge de vingt-cinq ans, tient de la libéralité de M. Rousseau, tous les avanta-

ges de la plus brillante jeunesse ; mais enfin rien au monde ne pourra l'empêcher d'arriver un jour à l'âge de décrépitude où il faudra perdre tous ces avantages. Ainsi, reprocher au genre humain l'état de société, est au moins aussi philosophique que de blâmer un vieillard de soixante ans d'avoir troqué de beaux cheveux châtains contre une chevelure grise.

Vous voyez qu'en raisonnant de la manière la plus modérée sur les idées de nos docteurs du droit naturel, on en découvre partout l'insuffisance et l'absurdité. Que ne serions-nous pas en droit d'en penser, en les approfondissant un peu davantage? Car, enfin, cet état de nature, dont ils se sont plu à nous faire des tableaux si magnifiques, nous n'en voyons aucune trace dans l'histoire de l'homme. Non seulement nous ignorons absolument si l'homme a jamais vécu dans cet état, mais, en le comparant avec les connaissances que nous avons pu acquérir de la nature humaine, nous sommes en droit d'en inférer que jamais le genre humain n'a pu exister un seul moment de cette manière chimérique ; nous voyons clairement que l'homme, tel qu'on nous le présente dans l'état de nature, est tout un autre être que celui que nous voyons sous nos yeux, et qui ressemble à celui dont l'histoire nous est connue depuis cinq à six mille ans. J'ignore comment le genre humain a commencé ; mais je sens qu'un être faible, craintif et doué d'imagination, comme l'homme, a dû, dès le premier

instant de son existence, rechercher la société de ses semblables, s'effrayer de la solitude et des ténèbres, s'inquiéter au moindre bruit, n'écouter l'agitation des feuilles par le vent qu'avec tressaillement, qu'avec une secrète horreur, et supposer par-tout un pouvoir invisible. Voilà donc l'origine de la société et de la religion, prise, non dans l'excellence, mais dans la faiblesse de notre frêle nature. Je sens encore que les passions étant inséparables de notre nature, le genre humain a dû être susceptible de grandes vertus et de grands crimes; et les combinaisons de tout ce qui entre dans notre essence étant infinies, je sens que le propre de notre espèce est d'être un composé de toutes sortes de tempéramens, de qualités et de résultats. Tout ce qui arrive à une espèce lui arrive conformément à sa nature, parce qu'elle ne pourrait subsister un instant hors de sa nature. Tous ceux qui ont écrit des choses contraires à ces principes, ont peint un homme imaginaire qui n'a jamais existé, et une condition chimérique sur laquelle ils ne peuvent rien affirmer. Ils n'ont envisagé l'homme que par un côté; ils l'ont doué de telle faculté, et ont oublié telle autre; ils ont oublié surtout que l'homme n'avait pas seulement telle et telle faculté, mais qu'il les avait toutes en même tems et ensemble : ce qui produit entre elles des relations, des modifications, des combinaisons sans nombre. Nos philosophes en ont agi avec l'homme, depuis quelque tems, comme un organiste en use avec son instrument. Ils com-

binent ses différens jeux à leur caprice; mais on peut dire que cela fait d'assez mauvais organistes. Ainsi l'abbé de Condillac, dans son *Traité des sensations*, et M. Rousseau, à son exemple, dans le premier volume de l'*Éducation*, ôtent et rendent alternativement les mêmes sens à un homme pour imaginer des résultats qui n'existent que dans leurs cerveaux creux. Eh, messieurs, ayez la bonté de considérer que l'homme n'est pas un orgue, que jamais un jeu ne se fait entendre en lui, si absolument seul, que les autres n'ayent aucune part à l'effet qu'il produit. Ainsi nos docteurs ont tantôt représenté l'homme dans un état plein d'innocence, mais isolé; tantôt dans la société, mais chargé de crimes, environné d'horreurs de toute espèce. L'un et l'autre de ces tableaux étaient également philosophiques; mais enfin cela a produit les plus belles, les plus éloquentes sorties contre le genre humain, les plus sublimes lamentations sur ses malheurs et sur ses crimes. Immortel doyen de Dublin, sublime Swift, je reviens encore à toi. Un seul de tes traits de plaisanterie, souvent une seule ligne de tes écrits, a plus de sel, plus de philosophie, plus de profondeur, que les gros livres de nos écrivains didactiques. Reparais au milieu de nous pour reprocher aux moutons de s'être mis en troupeaux. Quoique de mémoire de mouton jamais aucun n'ait marché seul dans ce monde, fais-leur un tableau enchanteur de cet état de félicité, lorsque chaque mouton broutait dans les bois de son

côté. Représente-leur avec la véhémence nécessaire, tous les inconvéniens, tous les malheurs des troupeaux, parmi lesquels le plus grand, celui qui occupe et afflige le plus les moutons, c'est d'être soumis à la volonté et au caprice d'un berger despote, et de ses chiens plus arrogans que lui. Peut-être, après ton sermon, verrons-nous les moutons se débander, et reprocher aux hommes, par leur exemple, de profiter si peu des leçons de leurs docteurs.

M. Rousseau, suivant son usage, a poussé toutes ces idées chimériques sur l'état de nature beaucoup plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs. Il soutient clairement qu'il n'y a point de perversité originelle dans le cœur de l'homme, que tous les premiers mouvements de la nature sont toujours droits. Il pourrait nous dire avec autant de vérité qu'il n'y a point d'arbres rabougris au monde, qu'ils croissent tous également beaux, droits et élevés, et que ce n'est que depuis que la culture s'en est mêlée qu'on voit des arbres bossus et contrefaits. Il pourrait dire encore que la laideur n'est pas dans la nature de l'homme comme la beauté, et que la première n'est qu'une suite de l'art de la toilette. Toutes ces propositions sont à peu près également philosophiques et vraies.

C'est pourtant sur ces fondemens que M. Rousseau a établi son *Traité de l'Éducation*. Il ne faut donc pas s'étonner si ses méthodes sont si chimériques, ses moyens si peu conformes à la nature

humaine, ses détails si remplis de fausseté, ses principes si peu féconds et si vagues. Quelle foule d'assertions hardies, gratuites, outrées et vides de sens! Elles ont toutes leur source dans cet homme idéal et faux que M. Rousseau s'est formé et qui n'a jamais existé. Il veut que la première éducation soit purement négative! Quand cela ne serait pas absolument impossible, cela n'en serait pas moins faux. L'analogie que M. Rousseau emploie sans cesse pour s'assurer de l'existence des lois générales de la nature vous prouve qu'il en est une qui ordonne singulièrement la première culture. Donnez à un arbre dans son premier âge une éducation purement négative, et vous le verrez bientôt étouffé sous des branches gourmandes sans nombre; son mal sera même grand, à proportion que sa sève est forte et généreuse. Ailleurs, M. Rousseau proscrit toute habitude, bonne ou mauvaise. Suivant son goût pour les antithèses, la seule bonne habitude, c'est de n'en prendre aucune, comme si un animal à habitudes, tel que l'homme, pouvait s'en préserver à son choix, et qu'il pût y avoir un enfant de douze ans, fût-il parvenu à cet âge hors de la société, au milieu des bois, qui n'en eût contracté une infinité! Le concours des objets extérieurs, le sort qui en résulte, nous forcent bien plus sûrement que nos maîtres à des habitudes inévitables, et le seul soin de ces derniers doit consister à nous faire prendre l'habi-

tude de la vertu et de la droiture. Dans un autre endroit, M. Rousseau soutient que les actions d'un enfant sont dépourvues de toute moralité. S'il a voulu dire qu'un enfant peut faire sans crime une action criminelle, il a exprimé d'une manière louche une idée commune, et un homme aussi peut être dans ce cas-là ; mais il est impossible de concevoir un être moral, à quelque âge qu'il soit, avec des actions sans moralité : ce que tout le monde conçoit, c'est que la moralité des actions d'un enfant est différente de la moralité des actions d'un homme à l'âge de raison. Dans le même endroit, il condamne l'émulation ; il la confond exprès avec l'envie, avec la basse jalousie, pour pouvoir en dire du mal ; il veut qu'on lui substitue la liberté bien réglée. Demandez-lui ce qu'il entend par cette liberté bien réglée ; je me trompe fort, ou il n'y attachera jamais un sens raisonnable. « Ne parlez, dit-» il, jamais à votre élève de devoir : la nécessité » doit être son seul frein. » Mais faites-moi comprendre, monsieur le gouverneur, comment on peut séparer ces deux idées, et comment l'une est plus aisée à concevoir que l'autre. L'idée de la nécessité et de ses décrets irrévocables est une des plus philosophiques qu'il y ait ; elle paraît être réservée à l'âge de la sagesse. La jeunesse imprudente, la passion aveugle se révoltent à cette idée, se heurtent étourdiment contre la loi inflexible de la nécessité, et vous voulez qu'un enfant s'y résigne, un enfant à qui vous refusez tout

usage de raison, et qui n'a sûrement pas l'expérience des choses de la vie! Quelle extravagance!

Cependant, c'est sur ces principes et autres semblables que M. Rousseau fonde les méthodes de son éducation, ou plutôt il n'y fonde rien, parce que la plupart de ses principes sont stériles, embarrassés, et ne produisent rien, en sorte qu'on n'aperçoit aucune véritable liaison entre eux et les méthodes qu'il indique. Il ne paraît les avoir établis que pour décrier les sentiments reçus, pour combattre des usages raisonnables. C'est ainsi qu'il nous fait le tableau le plus touchant de l'état de nature, qu'il nous ôte dans cet état jusqu'au germe du vice, afin de pouvoir nous reprocher dans notre condition actuelle tous nos maux, tous nos vices, comme notre ouvrage. Par une suite de ce tour d'esprit, il ne veut point qu'on raisonne avec les enfans, et cela parce que le sage Locke le veut, et que c'est en effet le précepte le plus sensé de l'éducation. Mais comment prouve-t-il qu'il ne faut pas raisonner avec les enfans? c'est en prouvant que vous avez tort de leur inculquer vos propres raisonnemens. Mais quand Locke veut que vous raisonniez avec vos enfans, apparemment qu'il ne vous conseille pas de substituer vos raisonnemens aux leurs; il veut, au contraire, que vous vous mettiez à leur portée, que vous écoutiez leurs raisonnemens, que vous vous gardiez bien de les corriger par les vôtres, mais que vous leur appreniez à les rectifier par leurs propres réflexions,

que vous saurez bien faire naître sans pédanterie, si vous n'êtes pas sot vous-même. Il n'y a certainement dans tout l'ouvrage de M. Rousseau pas un principe qui vaille celui-là.

Si vous voulez suivre avec la même exactitude toutes les assertions du citoyen de Genève, vous y trouverez partout le même défaut de naturel, de vérité et de philosophie, et vous finirez par vous persuader que cet éloquent écrivain ne connaît ni les attributs de la nature humaine, ni ceux de l'enfance, et que le défaut de mesure qui caractérise tous ses conseils, les rend de nul usage, lors même qu'ils ont une sorte de vérité. Ainsi il dit qu'un des meilleurs préceptes de la bonne culture est de tout retarder, tant qu'il est possible. Il est vrai que si vous précipitez trop vos soins, le fruit sera un avorton qui n'aura jamais son point de maturité; mais si vous retardez trop, le fruit sera pourri. Le vrai précepte de la bonne culture, c'est de ne rien trop précipiter ni trop retarder. Il veut, quoi qu'il arrive, qu'on quitte toute occupation avant que l'élève s'ennuie; car, dit-il, il n'importe jamais autant qu'il apprenne, qu'il n'importe qu'il ne fasse rien malgré lui. C'est là une des conséquences de ce principe de la liberté dont on cherche en vain à pénétrer les effets et les résultats. M. Rousseau ne veut employer ni gêne ni contrainte avec son élève. Je croirais volontiers que nos gouvernantes ont tort de dire sans restriction qu'il faut rompre la tête aux enfants, et que

c'est une grande affaire de déterminer à quel point on doit résister à l'opiniâtreté que les enfants ont coutume de montrer : dans ces luttes, souvent l'ame se brise, et perd sa fermeté et sa force en quittant l'entêtement, dont le chapitre est si long dans l'éducation populaire. Mais quelle imprudence n'y aurait-il pas d'accoutumer un être assujéti de mille manières, depuis l'instant de sa naissance jusqu'à sa mort, à tant d'objets qui en disposent continuellement; de l'accoutumer, dis-je, à ne rien faire malgré lui, tandis qu'il doit passer ses jours sous le joug inévitable de la nécessité?

Ces contradictions sont familières à M. Rousseau. Il les aperçoit quelquefois lui-même, et alors il s'en tire par une subtilité qui n'est rien moins que solide; mais il ne se reproche pas même les plus fortes. Il dit dans un endroit que les philosophes n'aiment tant le genre humain que pour se dispenser d'aimer personne, et dans un autre, que, pour empêcher la pitié de dégénérer en faiblesse, il faut la généraliser et l'étendre sur tout le genre humain. Il faut, ajoute-t-il, par raison, par amour pour nous, avoir pitié de notre espèce encore plus que de notre prochain. Avoir pitié de notre espèce! Et cette pitié, que produira-t-elle? Je défie, qui que ce soit, de donner à cette proposition une signification sensée. Qu'importe, après tout, qu'un auteur soit en contradiction avec lui-même? C'est souvent un moyen de lui faire rencontrer le vrai une

fois. Le pis est, dans un traité de morale, d'être toujours en contradiction avec la vérité et la simplicité des mouvemens de la nature; c'est se guinder l'esprit à une foule de paradoxes; le vrai génie est autre chose. M. Rousseau veut que le travail de son élève soit prisé par le travail même, et non parce qu'il est de lui. « Dites (ce » sont ses paroles) dites de ce qui est bien fait, » voilà qui est bien fait; mais n'ajoutez point: » Qui est-ce qui a fait cela? S'il dit lui-même » d'un air fier et content de lui: C'est moi qui l'ai » fait, ajoutez froidement: Vous ou un autre, il » n'importe; c'est toujours un ouvrage bien » fait. » Voilà donc la proscription de la louange, cet aiguillon si sûr pour les ames nobles. Quelle folie! « Quoi, disait l'autre jour une femme de » mérite, lorsqu'il y a quelque chose de bien fait, » et que je découvre que c'est l'ouvrage de mon » fils, à l'instant mes yeux se remplissent de » larmes: suis-je donc une mère dénaturée en lui » montrant les mouvements de mon ame? » Ah, mère tendre, laissez déraisonner les sophistes, et livrez-vous aux douces lois de la nature. Que votre fils sache au plutôt combien il est doux de se concilier, par des actions honnêtes et généreuses, l'estime de ceux qu'il doit aimer et révérer toute sa vie.

Je n'irai pas plus loin. Dans tout ce que j'ai dit sur le *Traité de l'éducation*, je ne me suis pas arrêté à des extravagances dont tout le monde sent d'abord l'abus et l'égarement; je me suis

arrêté à des principes qui en imposent par un côté philosophique. Je ne les ai point approfondis; je n'en ai dit qu'un mot; mais ce mot suffit, je crois, pour vous faire méditer avec fruit sur ces matières. Je ne dirai rien, ni de la paraphrase des fables de La Fontaine, ni du dialogue sur la propriété, ni de l'apprentissage du métier de menuisier, ni des amours d'Émile et de Sophie, ni d'autres morceaux de cette force. Cet Émile est un assez sot enfant, et sa maîtresse une petite bégueule, pie-grièche et insupportable. L'histoire de la femme, ou de Sophie, qui précède ces impertinentes amours, est pourtant remplie de grandes beautés. C'est que M. Rousseau dit des choses générales, et que dans les détails il a eu en vue une histoire véritable, ce qui l'a empêché de se livrer à son imagination toujours guindée et sans naturel.

En général, tout son livre est partagé en méthodes et en peintures. D'un côté, il enseigne ce qu'il faut faire; de l'autre, il prétend montrer les effets merveilleux de ses préceptes, en se livrant à des descriptions très-pompeuses de tout ce qu'est devenu son Émile. Mais, comme je crois l'avoir déjà remarqué, il est fort aisé de dire: « Mon Émile est ceci, cela; » il ne faut qu'un trait de plume pour lui donner les plus grandes, les plus belles qualités. Le tout était de nous montrer qu'Émile est devenu si merveilleux par les méthodes seules de son gouverneur: or, voilà ce qu'on ne voit nulle part. Au contraire, on voit

encore ici, comme dans le reste, des contradictions sans fin, entre les moyens et les effets qu'ils produisent. Cet Émile n'a jamais connu l'application, et il est devenu laborieux; il ne sait ce que c'est que la méditation, tant le travail d'esprit est odieux à son gouverneur, et cependant telle question qui ne pourrait pas même effleurer l'attention d'un autre enfant va tourmenter Émile durant six mois. Il faut convenir que peu d'écrivains ont autant abusé de leur esprit et de leurs talens que le citoyen de Genève.

VERS *de M. de Voltaire à Madame la marquise du Châtelet.*

Nymphe aimable, nymphe brillante,
Vous en qui j'ai vu tour à tour
L'esprit de Pallas la savante
Et les grâces du tendre Amour;
De mon siècle les vains suffrages
N'enchanteront point mes esprits:
Je vous consacre mes ouvrages,
C'est de vous que j'attends leur prix.

AUTRES *à la même.*

Vous m'ordonnez de vous écrire,
Et l'amour, qui conduit ma main,
A mis tous ses feux dans mon sein,
Et m'ordonne de vous le dire.

AUTRES *à la même, lorsqu'elle apprenait l'algèbre.*

Sans doute vous serez célèbre
Par les grands calculs de l'algèbre
Où votre esprit est absorbé ;
J'oserais m'y livrer moi-même ;
Mais, hélas ! a + b — d
N'est pas = à je vous aime.

AUTRES *à la même.*

Elle faisait une collation sur une montagne appelée St.-Blaise, près de Monjeu.

Saint-Blaise a plus d'attraits encor
Que la montagne du Tabor ;
Vous valez le fils de Marie ;
Mais, lorsqu'il s'y transfigura,
Souvenez-vous qu'il y gagna,
Et vous y perdriez, Silvie.

On vient de donner à la Comédie italienne un opéra bouffon, intitulé : *Sancho-Pança dans son île.* Le poëme est de M. Poinsinet, et la musique de M. Philidor. Cette pièce a un succès médiocre. Elle est burlesque sans être gaie. Il faut tordre le col à un poète qui n'a rien su faire du gouvernement de Sancho-Pança. M. Poinsinet n'a pas mieux su fournir des situations au musicien. Excepté la scène du poltron qui se bat contre Sancho, qui meurt de peur comme lui, je n'en vois guère qui mérite le

nom d'une situation ; et voilà pourquoi la plupart des airs ne font pas un grand effet. M. Philidor a fait grande dépense en harmonie et en bruit, fort peu en chant et en idées musicales. Il s'est répété lui-même en plusieurs endroits ; en d'autres, il a imité des morceaux d'*On ne s'avise jamais de tout*, et même d'*Annette et Lubin*. En un mot, ce nouvel ouvrage de M. Philidor ne soutiendra pas la réputation du *Maréchal*.

Je n'ai pas prétendu relever tous les endroits attaquables du *Traité de l'éducation*. Je n'ai jamais compris l'utilité des réfutations. Ceux qui pensent n'ont pas besoin d'un avertisseur qui leur crie : Messieurs, voici un sophisme, voilà un argument qui cloche, voilà qui est vrai, ou voilà qui est faux ; quant aux sots, de leur montrer la vérité, ou de leur faire sentir les défauts d'un raisonnement erroné, c'est en vérité peine perdue. A mon gré, il n'y a donc rien de plus inutile que de réfuter un livre, si ce n'est de répliquer aux réfutations ; je sens que l'esprit de parti exige tout autre chose. Il est essentiel pour le soutien et le crédit d'un parti, qu'il y ait même une mauvaise réponse à une bonne attaque, parce que si l'on vous tourmente, en exagérant les coups que votre ennemi vous a portés, il faut toujours pouvoir dire, on y a répondu : mais moi, qui ne suis d'aucun parti, je crois que le but de tout écrivain doit se réduire à communiquer au petit nombre de gens d'esprit ses idées et le précis de

ses méditations, et à les confier au jugement de ses pairs, en même temps qu'il les abandonne à la passion et à l'imbécillité des sots. Heureux celui qui, échappant aux traits des derniers, peut n'écrire que pour quelques personnes également éclairées et indulgentes; car l'indulgence est l'enfant de la lumière.

En quittant le *Traité de l'éducation*, je vais vous en faire remarquer quelques endroits qui ne tiennent point au fond de l'ouvrage, mais qui sont assez importans pour qu'on y réfléchisse un moment. Quelquefois on n'a besoin que de relever le sentiment de l'auteur, pour en faire sentir le faible et le faux; d'autres fois, ses assertions ont un air de vérité qui peut tromper d'abord, mais qui ne soutient pas l'épreuve.

M. Rousseau s'est toujours élevé fortement dans ses ouvrages contre la politesse. Ce n'est point sa faute si nous ne la regardons point comme une hypocrisie infâme, beaucoup plus pernicieuse que les vices les plus décidés. La politesse consiste à se servir d'exagérations, à employer des formules que celui à qui l'on parle ne doit point prendre au pied de la lettre. Il n'y a point de langue qui n'ait de semblables formules. La politesse romaine était certainement bien différente de la politesse française; cependant la langue latine est remplie de ces formules dont les Romains se servaient familièrement dans leur commerce. Les sauvages, ces enfans chéris du citoyen de Genève, ont une politesse plus outrée et moins

naturelle que les peuples policés. Voyez dans leurs traités combien d'exagérations, combien de ces formules pleines d'emphase et de fausseté! Qu'en conclure ? Rien, sinon que de quelque nature que soit la société et le commerce qui subsiste entre les hommes, ils ne sauraient durer ni même commencer sans les égards réciproques; et par-tout où il y a des égards, il y a de la politesse et de l'exagération dans les paroles. Rien ne serait plus absurde que d'exiger d'un être organisé comme l'homme, d'attacher un sens précis et invariable à chaque mot qu'il profère. Ainsi Émile, qui dit, faites cela, au lieu de, je vous prie, sera bien un petit garçon grossier, mais n'aura aucune vertu de plus qu'un enfant accoutumé aux formules d'usage. Rien donc de plus frivole que les déclamations contre la politesse.

L'espérance et l'illusion qui en résultent, sont le mobile de toutes les actions humaines. Il est de l'essence de l'homme de jouir plus du bien qu'il espère que de celui qu'il a obtenu. C'est une belle allégorie que celle qui, laissant échapper de la boîte de Pandore les passions et tous les maux dont les hommes sont affligés, leur accorde l'espérance pour tout remède. M. Rousseau la proscrit sous le nom de la prévoyance. Il nous reproche de regarder toujours au loin, et de négliger le présent : c'est encore nous reprocher d'être organisés comme nous le sommes. Comment un être doué d'imagination, pourrait-il renoncer à l'espérance et aux illusions ? Cet homme rempli de

santé et de joie, qui porte avec lui l'image du contentement et du bonheur, et qui à la réception d'une lettre, pâlit et tombe en défaillance, est l'homme de la nature, contre lequel on peut faire des déclamations oratoires, mais qui ne seront rien moins que solides et philosophiques. La santé et la joie de cet homme venaient, non de son bonheur actuel, mais de ses espérances. Une lettre les détruit : pourquoi ne voulez-vous pas que l'effet du mal soit dans la même proportion que celui du bien? L'insensé est celui qui ne ressent que les inconvéniens de son organisation, sans en goûter les avantages. Le misanthrope atrabilaire est plus insensé que l'homme gai et serein, qui se trouve mal en apprenant une mauvaise nouvelle.

Ce que je voudrais encore effacer du livre de l'éducation, c'est cette étrange apologie des ingrats. M. Rousseau prétend qu'il n'y en a point. On ne peut se défendre de penser qu'un auteur a ses raisons pour excuser ou pallier le plus hideux des vices qui ait dégradé la nature humaine. Un jour, Rémond de Saint-Mard, connu par quelques ouvrages médiocres, et qui était d'ailleurs fort riche et fort avare, fit une longue et terrible sortie contre le genre humain. Le philosophe Diderot qui était présent, l'arrêta au milieu de son discours, et lui dit : Où prenez-vous donc tout le mal que vous dites des hommes? En moi, répondit Rémond. Voilà du moins de la franchise.

AOUT, 1762.

Paris, 1er. août 1762.

ANCIENS *vers de M. de Voltaire à madame la marquise du Châtelet.*

Allez, ma muse, allez vers Émilie ;
Elle le veut, qu'elle soit obéie.
De son esprit admirez les clartés,
Ses sentimens, sa grâce naturelle,
Et désormais que toutes ses beautés
Soient de vos chants l'objet et le modèle.

AUTRES, *à la même, sur le Temple du Goût.*

Je vous envoyai l'autre jour
Le récit d'un pèlerinage
Que je fis devers un séjour
Où souvent vous faites voyage,
Ainsi qu'au temple de l'Amour ;
Pour celui-là, n'y veux paraître,
J'y suis, hélas ! trop oublié ;
Mais pour celui de l'Amitié,
C'est avec vous que j'y veux être.

AUTRES, *à la même qui soupait avec beaucoup de prêtres.*

Un certain dieu, dit-on, dans son enfance,
Ainsi que vous, confondait les docteurs ;

Un autre point qui fait que je l'encense,
C'est que l'on dit qu'il est maître des cœurs.
Bien mieux que lui vous y régnez, Thémire,
Son règne au moins n'est pas de ce séjour;
Le vôtre en est, c'est celui de l'amour:
Souvenez-vous de moi dans votre empire.

Il paraît une réfutation du nouvel ouvrage de J.-J. Rousseau, sur l'éducation. C'est une plate capucinade dont on ne peut soutenir la lecture.

Il a paru à Genève une lettre fort séditieuse en faveur de M. Rousseau et contre M. de Voltaire. On craignit d'abord que cette lettre ne troublât la tranquillité de la république; mais M. Rousseau n'a pas eu le courage ou l'envie de profiter de la fermentation passagère, et le conseil de Genève a poursuivi vigoureusement l'auteur de la lettre. Depuis, le conseil de Berne a aussi condamné les ouvrages du citoyen de Genève, et ordonné à l'auteur de se retirer du territoire du canton. En vain M. Rousseau a-t-il présenté une requête à Berne; il a fallu obéir, et il s'est retiré dans la principauté de Neufchâtel. Le voilà donc sous la protection d'un prince qu'il faisait profession de haïr, parce qu'il le voyait l'objet de l'admiration publique! Il y a dans son livre un passage très-indiscret et très-violent à ce sujet, et ce sera pour Frédéric une raison de plus pour respecter le malheur de J.-J. Rousseau, et pour protéger un écrivain illustre, en dépit des sots et de ses propres folies.

Vous pouvez lire dans le *Mercure* du mois dernier la description du service que les comédiens ont fait célébrer pour M. de Crébillon, avec la vie de ce poète célèbre. Je dois depuis longtems un juste tribut d'admiration à l'auteur de ces articles qui est chargé de la partie des spectacles pour ce journal. M. de la Garde, c'est son nom, peut hardiment se regarder comme l'aigle du royaume des bêtes; les Trublet ne sont que des enfans auprès de lui. Quoique j'aie tous les mois un plaisir exquis et sûr à lire les articles de M. de la Garde, et que je lui rende la justice de convenir qu'il n'y a point d'écrivain en France aussi réjouissant, plus bête et plus impertinent que lui, je ne puis me dissimuler qu'il est indécent qu'un journal qui se fait sous la protection particulière du gouvernement, soit abandonné à des écrivains qui l'ont rendu méprisable et burlesque. Au reste, le service des comédiens a eu des suites. M. l'archevêque de Paris a porté des plaintes contre le curé de St.-Jean-de Latran. Les chevaliers de Malte, à qui cette église appartient, ont condamné le curé à six mois de séminaire, et à donner aux pauvres le produit du service. Les comédiens, de leur côté, se sont adressés aux premiers gentilshommes de la chambre et aux ministres du roi, pour avoir raison de cet outrage, et il faudra voir si l'autorité de la cour pourra réussir à faire abolir, à la fin, l'absurde et injuste loi de l'excommunication, portée contre des gens que le roi pensionne pour se donner au

diable, et pour débiter toute l'année une morale plus pure et plus belle que celle de nos tristes bavards en soutane.

Entre autres reproches qu'on fait aux jésuites, on dit qu'ils ne se sont faits éditeurs des mémoires du grand Sully que pour retrancher et changer tout ce qu'il y avait dans ce livre de désagréable pour la société. Un janséniste vient de publier un supplément aux mémoires de Sully, dans lequel il a eu soin de rétablir tous les endroits altérés par les jésuites. Ramassés sous un même point de vue, leur effet en est plus sûr, et les commentaires qu'on y a joints ne sont pas faits pour le plaisir et la gloire des jésuites.

Paris, 15 août 1762.

On vient de donner sur le théâtre de la Comédie française, les *Deux Amis*, comédie en prose et en trois actes. Cette pièce avait été annoncée depuis le carnaval dernier, comme une farce très-plaisante et très-originale. Elle est de M. Dancourt, ancien Arlequin de Berlin, qui a réfuté, il y a quelques années, l'ouvrage de M. Rousseau, contre la comédie, par un gros livre à la tête duquel on lit une très-bonne épître dédicatoire au roi de Prusse. Cet arlequin est venu depuis à Paris, débuter à la Comédie française dans les rôles de valet, et sa personne n'ayant pas réussi, il a voulu mériter, comme auteur, les suffrages du public, qu'il n'avait pu obtenir comme acteur.

Cet essai dramatique n'a pas été plus heureux que celui de son jeu ; sa pièce a eu le malheur d'être sifflée depuis la première scène jusqu'à la dernière sans interruption.

Si elle était moins froide et moins plate, on pourrait dire qu'elle est digne d'amuser une assemblée de soldats aux gardes. Cette pièce n'aurait jamais dû paraître ailleurs que sur les tréteaux du rempart, où deux ou trois coquins jouent ordinairement des sottises pour attirer la populace dans leurs boutiques, dont les jeux ne valent guère mieux. Assurément, on ne saurait reprocher aux comédiens d'être trop difficiles dans le choix des pièces qu'on leur présente. Les auteurs, cependant, se plaignent d'eux sans cesse, quoiqu'on ne puisse citer aucune pièce tant soit peu médiocre qu'ils aient rejetée, et qu'ils en aient reçu et joué un grand nombre de très-mauvaises, ainsi qu'il est prouvé par les chutes fréquentes que les mauvais auteurs essuyent tout le long de l'année sur ce théâtre. Ce qu'on peut reprocher aux comédiens, c'est d'avoir beaucoup compté sur le succès de la farce de M. Dancourt. Elle leur avait paru très-plaisante à la lecture et aux répétitions, et c'est une chose incompréhensible quand on l'a vue.

Il ne faut point croire qu'il soit si aisé de faire une bonne farce. Ce genre est aujourd'hui plus difficile que jamais ; il est de ceux qui excluent la médiocrité, et le peu de bonnes farces que nous avons, prouve de reste qu'il faut que cette

tâche soit difficile à remplir. Ainsi, lorsque vous aurez admiré long-temps l'auteur du *Misanthrope* et des *Femmes savantes*, vous brûlerez aussi un grain d'encens à l'auteur du *Médecin malgré lui* et des *Fourberies de Scapin*. Je ne suis point comme Despréaux; je reconnais à merveille dans cette dernière pièce l'auteur du *Misanthrope*, et ce qui prouve que je pourrais bien avoir raison, c'est que l'une et l'autre de ces pièces sont restées sans rivales. Personne n'a approché de la bonne comédie de Molière, ni de ses farces non plus; c'était en tout un homme d'un génie inimitable. La qualité la plus essentielle d'un poète qui veut réussir dans la farce, c'est la verve. Il faut qu'on voie clairement que le poète est mené et entraîné par sa tête, malgré lui, dans toutes les extravagances qui lui viennent; car si l'on s'aperçoit que c'est lui qui mène sa tête et qui court après les plaisanteries, tout est perdu. Ainsi, rien n'exige autant de chaleur, d'ivresse et de saillies que la farce. Les Italiens sont de grands maîtres en ce genre. Ils intriguent fortement une pièce, après quoi ils l'abandonnent aux acteurs, qui, pour peu qu'ils aient d'esprit et de talent, remplissent les scènes de saillies qui vous font mourir de rire, quoique le fonds en soit souvent mauvais et absurde. Nous ne sommes pas si féconds en France, en bons farceurs; les têtes originales y sont rares. Nos poètes, qui veulent faire parler des gens d'une condition basse, croient qu'ils n'ont qu'à étudier leurs phrases, leurs façons de parler,

et les copier exactement : s'il ne fallait que cela, il n'y a point de savetier qui ne fût meilleur faiseur de farces que M. Daucourt et M. Poinsinet, et ce ne serait pas être bien merveilleux, comme vous savez. C'est la poésie qui fait tout le mérite et du tableau qui exprime une passion sublime et de celui qui imite une passion vulgaire et basse. Si Téniers et Ostade n'avaient su que copier avec vérité des paysans flamands, ils n'auraient jamais eu aucune sorte de réputation. Le vernis de poésie fait tout le mérite de leur genre ; il fait qu'une scène qui ne vous arrêterait pas un instant sur le Pont-Neuf ou au milieu de la Halle, et qui vous paraîtrait même insipide dans la réalité, vous frappe et vous charme dans le tableau d'un peintre qui ne mériterait point ce titre s'il n'était poète. Qui est-ce qui se soucierait, dans le fait, d'être témoin des embarras d'un jardinier qui attend son seigneur ? Mais M. Sédaine sait rendre ce tableau intéressant et piquant, parce qu'il est poète. Cette perruque de maître Simon, c'est-là de la poésie toute pure. Je vous ai parlé quelquefois de mon découpeur de Genève. J'ai vu de lui une découpure, entre mille autres, appelée *la Basse-Cour*. Qu'y a-t-il de plus maussade que de voir une assemblée de poules qui mangent ? C'est l'imagination de M. Huber qui charme dans son tableau ; c'est que vous voyez dans toute cette volaille un mouvement prodigieux et diversifié de toutes sortes de manières ; c'est que vous

voyez un gros cochon qui se fourre au milieu de ces poules fort mal à propos, qu'un petit garçon chasse à grands coups de fouet, et qui fait un saut énorme pour se tirer de presse; c'est que vous voyez un bon père de famille assis dans un fauteuil de paille, et qui regarde avec un contentement infini tout ce petit peuple se nourrir autour de lui; c'est que vous voyez la fille qui jette les graines de son tablier, détourner la tête pour lorgner un grand garçon qui est appuyé sur le fauteuil du père, et qu'on reconnaît aisément pour son amant. Toutes ces circonstances vous arrêteraient peu dans la réalité; mais le poète les ayant rassemblées, et les faisant passer de son imagination dans la vôtre, le tableau vous charme et vous séduit; c'est cette secrète communication d'idées délicates et fines qui fait le grand charme des arts, et, lorsque le poète n'a besoin pour vous communiquer ses idées que d'une paire de ciseaux et d'un morceau de vélin, vous restez confondu d'étonnement.

Un des défauts les plus ordinaires de nos mauvais faiseurs de farces, comme M. Dancourt, c'est de tirer leurs plaisanteries des infirmités de la nature humaine. Il faut avoir bien peu de goût et une grande pauvreté de tête pour imaginer de nous faire rire aux dépens d'un goutteux ou d'un homme suffoqué d'un asthme! Quelquefois on a ri au théâtre d'un homme contrefait; mais ce n'est que lorsque cette circons-

tance a produit des choses très-plaisantes. C'est donc toujours un défaut qui peut être racheté quelquefois; mais lorsque le poète a encore la maladresse d'y joindre l'idée de souffrance, il devient dégoûtant et insupportable. M. Podagrin et M. Toussinet, dont les noms sont dignes du reste, étaient sifflés avant d'avoir prononcé vingt paroles. M. Dancourt n'a pas tenu tout ce que promettait son nom, qui est depuis cinquante ans en possession de faire rire au théâtre.

VERS *à madame du Châtelet.*

M. de Voltaire devait dîner avec elle au collége, et la veille ils avaient soupé ensemble à la campagne.

M'est-il permis, sans être sacrilége
De révéler votre secret?
Vénus vint, sous vos traits, souper au cabaret,
Et Minerve aujourd'hui vient dîner au collége.

Le six de ce mois a été pour les jésuites de France le jour de destruction jusqu'à nouvel ordre. Les arrêts du parlement de Paris déclarent leurs vœux nuls, la société dissoute, et perturbateur du repos public quiconque oserait en proposer le rétablissement. On a fait les deux vers suivans sur cet événement:

Veux-tu savoir le sort de la secte perverse?
Un boiteux l'établit, un bossu la renverse.

Pour entendre ces vers, il faut se souvenir qu'Ignace était boîteux, et savoir que M. l'abbé

Chauvelin, l'arc-boutant de toute cette mémorable affaire, n'est pas l'homme de France le mieux fait. On disait de lui, l'année dernière, lorsqu'il fut nommé conseiller de grand'chambre, après la mort de M. l'abbé d'Héricourt, qu'il avait grimpé à la grand'chambre, comme on dit des autres qu'ils y montent. On a gravé son portrait d'après le dessin de M. de Carmontelle, et vous jugez si ce profil a eu de la vogue depuis trois mois. Il est représenté examinant les constitutions des jésuites, édition de Prague. Mais si M. l'abbé Chauvelin a été l'auteur du projet de chasser les jésuites du royaume, il a été bien secondé dans son dessein par d'autres [redacted]. Le coup le plus funeste a été porté à la société [redacted] de la Chalotais. Jamais ouvrage n'a fait un effet aussi terrible que ses *Comptes rendus au parlement de Bretagne*. Les jésuites ont fait l'impossible pour faire une réputation à leur *Appel à la raison;* mais sans succès. Ils sont bien hardis d'appeler à la raison qu'ils ont toujours persécutée! Ils viennent d'ajouter un second volume à leur Appel qui doit répondre au second Compte de M. de la Chalotais : c'est un fatras d'injures et de platitudes. On peut dire qu'ils ont pris un bien mauvais ton et une bien mauvaise tournure. Vous trouverez dans ces Appels, tout au plus des matériaux qu'une main habile pouvait mettre en œuvre avec plus d'art et d'adresse; mais des gens à talens et les bons esprits manquent depuis long-tems dans la société. Le *Coup-d'œil*

qu'elle a publié à Avignon *sur les arrêts du parlement de Paris*, en est une nouvelle preuve. Au reste, la foule des écrits de toute espèce que cette querelle a occasionnés est innombrable. Il paraît, entre autres, le *Discours d'un de messieurs des requêtes du palais sur les jésuites vivant dans le monde en habits séculiers.*

Carle Vanloo est sans contredit le meilleur de nos peintres. Le roi l'a nommé depuis peu à la place de son premier peintre, place distinguée par les honneurs qui y sont attachés. Elle vaquait depuis nombre d'années. Lorsque Vanloo alla remercier sa majesté et la famille royale, le dauphin lui dit : « Vanloo, il y a longtemps que » vous l'êtes, » et le bon Vanloo retourna et fondit en larmes.

Les arts viennent de faire une grande perte dans la personne de Bouchardon, le premier de nos sculpteurs, mort à l'âge de soixante et quelques années, après une longue maladie. Bouchardon était du petit nombre des artistes français que les étrangers estiment. Ses dessins étaient fort recherchés. On y trouve la force de Michel-Ange, et le grand goût de l'antique qui ravit tant ceux qui sont sensibles à la vraie beauté. Bouchardon a fait la statue équestre de Louis XV, qui doit être érigée entre les Tuileries et le Cours. Je suis toujours d'avis que, malgré les critiques qu'on en a faites, ce sera la plus

belle statue équestre que nous ayons en France. La figure du roi est admirable. Bouchardon a prié en mourant la ville de Paris de confier à M. Pigalle le soin d'achever cet ouvrage, et il lui a laissé, pour cet effet, toutes les études et tous les dessins qui y ont rapport. Cette disposition fait honneur à tous les deux. Pigalle est sans doute aujourd'hui le premier sculpteur du royaume. On remarque dans ses ouvrages ce bon goût et cette simplicité qui ont disparu sous le ciseau de nos autres sculpteurs, pour faire place à une manière qui sera le tombeau des arts en France.

[redacted] un éloge de M. de Crébillon, qu'on aurait dû [redacted] critique plutôt qu'éloge; car on y dit bien du mal du talent de ce poète célèbre, et, à mon avis, on en pourrait dire encore le double sans blesser la vérité. Tout le monde nomme M. de Voltaire, auteur de cet éloge, et, à dire la vérité, il n'est pas possible de le méconnaître. J'aimerais autant qu'il n'eût pas daigné s'occuper d'un rival qui certainement ne peut lui être comparé sous aucun point de vue : je voudrais encore qu'il n'eût point rappelé cette vilaine querelle des couplets du poète Rousseau, qui n'intéresse plus personne. Mais ces torts sont bien petits quand on les compare à tout ce que la raison et les lettres doivent à M. de Voltaire, et au bien qu'il fait journellement. Si le fanatisme affreux du

parlement de Toulouse est exposé à l'indignation de toute l'Europe, c'est à lui qu'on en est redevable ; s'il est jamais puni, comme il le mérite, c'est à M. de Voltaire qu'on en aura l'obligation. Il poursuit cette affaire avec un zèle qu'on ne peut s'empêcher d'admirer. C'est peu d'avoir donné des secours d'argent et de toute espèce à l'infortunée famille de Calas ; tout ce qui a été imprimé jusqu'à présent sur cette horrible aventure est sorti de sa plume. Il paraît, entre autres, à Genève, un mémoire de Donat Calas et de Pierre Calas, qui déchire et qu'on ne peut lire sans frémir. Il faut espérer qu'à la fin le conseil du roi prendra connaissance d'une procédure qui a déshonoré la nation à la face de l'Europe. M. de Voltaire est bien décidé à ne point cesser ses poursuites. M. d'Argental lui ayant demandé sa tragédie d'*Olympie* pour la Comédie française, il lui répondit la semaine dernière : « N'espérez point » tirer de moi une tragédie que celle de Tou» louse ne soit finie. » Si la philosophie, pour être honorée, avait besoin des actions de ses enfans, on ne trouverait point de conduite plus touchante ni plus digne d'éloge que celle de M. de Voltaire.

Au reste, je dois une réparation à M. de la Garde, auteur de ces étonnans articles des spectacles, dans le *Mercure de France*. Ce n'est pas

lui qui a fait ce plat éloge de Crébillon, que vous lisez dans le mois de juillet, et qui n'est pas français en beaucoup d'endroits; M. de la Garde a assez de ses crimes pour qu'on ne lui impute pas ceux des autres. Vous ne serez pas peu surpris d'apprendre que cet éloge, sifflé dans tout Paris, comme il le mérite, est de M. de Crébillon fils. Il faut convenir qu'il y a peu d'auteurs aussi déchus de leur réputation littéraire que cet unique rejeton de l'illustre et barbare poète tragique Crébillon. Si M. de Crébillon le fils avait eu la sagesse de ne jamais écrire que le *Sopha*, il aurait passé pour un homme bien singulier.

SEPTEMBRE 1762.

Paris, 1er. septembre 1762.

M. Dupré de St.-Maur vient de publier un ouvrage intitulé: *Recherches sur la valeur des monnaies et sur le prix des grains avant et après le concile de Francfort.* Il y a de l'érudition et des faits curieux dans cet ouvrage, qui est d'ailleurs mal digéré et sans ordre. Le mérite d'une discussion critique consiste dans la [illegible] idées; mais les bons esprits en [illegible], comme dans d'autres, sont rares. M. Dupré de St.-Maur prétend que nous n'avons aucune idée juste de la valeur des monnaies, des nombres, des poids et des mesures des anciens et même des peuples plus modernes, et que c'est de là que viennent nos erreurs sans nombre sur la grandeur de leurs armées et sur la variété extrême que nous croyons remarquer dans le prix de leurs denrées.

Le luxe considéré relativement à la population et à l'économie. C'est un bavardage qu'on nous a envoyé de Lyon. Il y a trente ans que c'était la mode en France d'exagérer les avantages du luxe; aujourd'hui que nous sommes devenus austères, nous aimons à le décrier. Nous sommes

des bavards, tantôt d'une morale sévère, tantôt d'une morale relâchée, et ni les uns ni les autres n'ont avancé le bonheur du genre humain d'un pouce.

Ode sur la poésie comparée à la philosophie, par M. Colardeau. Cette ode doit répondre aux injures que M. Rousseau a dites aux poètes; mais elle manque d'idées, et si M. Colardeau n'y prend garde, on finira par croire qu'il n'a que le talent du vers; car son *Épître à Minette*, et cette ode-ci sont deux productions bien ennuyeuses.

Paris, 15 septembre 1762.

[redacted]mort d'Achille, Ajax et Ulysse se disputèrent [redacted]es. Ajax était regardé comme le plus valeureux des Grecs, après Achille; tout le monde connaît le génie et le caractère du roi d'Ithaque. La dispute de ces deux héros est fameuse dans l'antiquité; elle devint une affaire d'état qui fut plaidée devant les chefs de l'armée grecque. Ulysse l'emporta sur le fils de Télamon, et l'homme éloquent, dit Ovide, porta les armes du vaillant.

Et quid facundia posset
Re patuit, fortisque viri tulit arma disertus.

On lit dans les *Métamorphose d'Ovide*, les plaidoyers des deux concurrens; c'est un très-beau morceau de ce poète, si on lui passe sa manière qui n'est pas celle d'Homère ni de Sophocle. Elle s'approche déjà du goût moderne; l'antithèse y

joue; et fait ce balancement des hémistiches et des périodes, aussi contraire, à mon gré, à la pureté du goût qu'à la manière antique des Grecs. Ce jugement rendit Ajax furieux, et il en perdit la raison. Dans [illegible] de rage, il massacra des troupeaux croyant égorger ses juges. Entre autres animaux, il avait emmené dans sa tente un bélier qu'il prit dans son égarement pour Ulysse, et sur lequel il exerça sa fureur en le châtiant à grands coups de fouet. Revenu de cet accès, il ne put supporter ni l'affront qu'il avait reçu des Grecs, ni la honte de ses égaremens, et il se donna la mort en se précipitant sur la pointe de l'épée dont Hector lui avait fait présent. Voilà la simplicité de la fable antique. Sophocle a [illegible] dans sa tragédie, intitulée : *Ajax le fouet.* Si ce grand homme avait voulu arranger sa pièce à notre manière, nous y verrions l'assemblée des Grecs et ce fameux plaidoyer des deux héros qui se disputent les armes d'Achille; on dirait d'ailleurs que de pareilles scènes étaient plus convenables aux théâtres d'Athènes, où la présence et l'action du chœur rendaient ces spectacles vraisemblables. Cependant les anciens ont toujours évité ces sortes de scènes d'appareil qui tiennent à notre fureur de disserter, qu'on a tant de soin de nous inculquer dès notre enfance, et a je ne sais quoi de boursoufflé et de puérile, qui dépare nos spectacles. Le vrai génie est judicieux et mâle, et c'est là le caractère antique; celui des enfans est remuant et bavard, et le nôtre lui res-

semble beaucoup. L'unité de l'action est d'ailleurs ce que les anciens respectaient le plus. Dans nos pièces, il arrive ordinairement plus d'incidens durant l'espace de quelques heures qu'il n'en arrive dans la réalité pendant une longue suite d'années; on peut dire que nos héros sont, au premier acte, à cent lieues de la catastrophe qui les attend au cinquième. Cela donne à nos drames un vernis de faux qui en empêche l'effet; aussi, au bout d'un quart-d'heure, l'impression de la tragédie la plus forte est effacée; chez les Grecs, c'était autre chose. Il eût été difficile de représenter au peuple d'Athènes *les Folies amoureuses* ou *Crispin rival de son maître*, après les *Euménides* ou les *Suppliantes* d'Eschyle.

M. Poinsinet de Sivry, dont le nom est assez mal sonnant, après celui d'Eschyle et de Sophocle, vient d'essayer le sujet d'Ajax sur la scène française; sa pièce est tombée le 30 du mois dernier. Ce jeune homme avait donné, il y a trois ans, une tragédie de *Briséis* qui eut alors quelques représentations; mais le procès d'Ajax a été jugé plus vite. Si ce héros pouvait revivre, il reprendrait sans doute son fouet pour châtier son poète. L'économie intérieure de cette tragédie ressemble à celle de nos pièces modernes; à cet égard-là, elle n'est pas plus absurde que beaucoup d'autres qui ont eu un grand succès, et que je n'en estime pas davantage. Aussi ce n'est pas ce qui l'a fait tomber; mais la diction toujours impropre, la versification toujours faible et plate,

les pensées toujours triviales et l'impuissance de rendre des idées communes d'une manière nette et précise, voilà ce qui a porté le coup mortel à M. Poinsinet. Sa chute, du moins, a été divertissante; la platitude des expressions a fait rire le parterre depuis le commencement de la pièce jusqu'à la fin. C'est là une des parties sur lesquelles le goût du public de Paris est presque infaillible; on ne peut guère avoir le tact plus sûr que lui pour saisir la pauvreté et le ridicule d'une expression.

Quant au fonds, pour faire une tragédie à notre façon, M. Poinsinet n'a pu trouver dans le sujet d'Ajax, de l'étoffe pour plus de deux scènes, dont l'une consiste dans le plaidoyer, et l'autre représente les fureurs d'Ajax; il a donc fallu exercer le génie créateur pour fournir la pénible carrière de cinq actes. Heureusement les noms célèbres ne manquent point dans l'histoire de la guerre de Troie; il ne s'agit plus que de leur imaginer des aventures, ce qui ne coute guère à nos poètes inventifs; mais M. Poinsinet n'a pas été aussi persuadé que Sophocle de la nécessité de l'unité d'action; ce qui fait que chaque personnage a, pour ainsi dire, ses vues et ses intérêts hors du sujet de la pièce, dont il n'est question que fortuitement. Sophocle n'a eu garde de nous représenter le plaidoyer des deux héros; indépendemment des autres raisons, il aurait cru commencer sa pièce beaucoup trop tôt, et lui donner cette multiplicité d'événemens si cou-

traires à la vérité, et, comme je crois, aux grands effets. Dans la pièce grecque, non-seulement la dispute des armes d'Achille est de beaucoup antérieure à l'action du jour, mais Ajax a déjà perdu la raison; tous ses égaremens sont passés, et c'est le retour à la raison, la douleur et le désespoir qui s'en suivent, qui font le sujet de la pièce. Chez M. Poinsinet, au contraire, la dispute des armes n'a lieu qu'au quatrième acte, et les fureurs d'Ajax sont réservées à la dernière scène du cinquième.

Je n'ai jamais vu de tragédie qui fût aussi susceptible d'être parodiée que celle-ci. M. Poinsinet peut donner cette commission à son cousin, qui est aussi mauvais bouffon qu'il est, lui, mauvais tragique. Il a fait plusieurs parades détestables, entre autres, *Gilles garçon peintre*, et en dernier lieu *Sancho-Pança*. Ce cousin est une espèce d'imbécille qui a été pendant quelque tems l'objet des facéties de M. Palissot et de ses compagnons. On lui persuada, il y a quelques années, qu'il avait tué un mousquetaire en duel. En conséquence, il se fit couper les cheveux, et se cacha pour se dérober aux recherches de la justice; ensuite on lui fit accroire que le roi de Prusse l'avait nommé gouverneur du prince de Prusse, et lui avait envoyé le cordon de l'aigle noir. Il le porta en effet quelques jours, et abjura la religion catholique entre les mains d'un prétendu ministre protestant. Jusqu'à présent, il n'y a point d'apparence que la famille des Poinsinet soit

placée dans les fastes du Théâtre français, à côté de celle des Corneille.

LETTRE *de M. de Voltaire, au sujet du service que les comédiens ont fait célébrer pour le repos de l'ame de feu M. de Crébillon.*

Est-il bien vrai que M. l'archevêque de Paris ait puni le curé de St.-Jean-de-Latran d'avoir prié Dieu pour les trépassés? Il ne se contente donc pas d'avoir persécuté les mourans? Il en veut encore aux morts; mais il paraît qu'il se brouille toujours avec les vivans.

On ne voit pas en quoi a péché ce pauvre curé quand il a fait un service pour l'ame poétique de M. de Crébillon. En effet, quoique cet auteur ait traité le sujet d'Atrée, il était chrétien, et son *Rhadamiste* durera peut-être aussi long-tems que les mandemens de M. l'archevêque. Si le curé a été suspendu pour avoir fait ce service aux dépens des comédiens du roi, le service n'est-il pas toujours fort bon, et l'argent des comédiens n'a-t-il pas de cours?

Il faudrait donc excommunier M. l'archevêque pour recevoir tous les ans, environ cent mille écus que lui fournissent les spectacles de Paris, et qui sont le plus fort revenu de l'Hôtel-Dieu. L'abbé Grizel, qui sait ce que vaut l'argent, et à quoi il faut l'employer, vous dira que le prélat risque beaucoup; car si les comédiens fermaient leurs spectacles, l'Église serait privée d'un secours considérable.

Il est vrai qu'on peut persuader aux comédiens de continuer toujours à jouer malgré la persécution, parce que la crainte d'une excommunication injuste ne doit empêcher personne de faire son devoir; mais cette proposition ayant été condamnée par les frères jésuites et par le pape, il se pourrait bien faire qu'on manquât de spectacles à Paris, dans la crainte d'être excommunié par l'archevêque.

Si un Turc vient dans cette ville, comme en effet un fils circoncis de M. le bacha de Bonneval y viendra dans quelque tems; s'il fait célébrer un service pour l'âme de quelque chrétien de sa maison, son argent sera reçu sans difficulté, et tandis qu'il criera *Allah! Allah!* on chantera des *De profundis*.

Pourquoi traiter les comédiens plus mal que les Turcs? Ils sont baptisés; ils n'ont point renoncé à leur baptême. Leur sort est bien à plaindre: ils sont gagés par le roi et excommuniés par les curés. Le roi leur ordonne de jouer tous les jours, et le rituel de Paris le leur défend. S'ils ne jouent pas, on les met en prison; s'ils font leur devoir, on les jette à la voirie. Ils sont défendus dans l'ordre des lois, dans l'ordre des mœurs, dans l'ordre des raisonnemens par Huerne, de l'ordre des avocats, et ils sont condamnés par l'avocat Dain. . . . On les traite chrétiennement pendant leur vie et à leur mort, en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, tandis qu'à Paris, où ils réussissent le mieux, on cherche

à les couvrir d'opprobre. Tout le monde veut entrer pour rien chez eux, et on leur ferme la porte du paradis; on se fait un plaisir de vivre avec eux, et on ne veut pas y être enterré. Nous les admettons à nos tables, et nous leur fermons nos cimetières. Il faut avouer que nous sommes des gens bien raisonnables et bien conséquents!

Une petite brochure intitulée: *Mes doutes sur la mort des jésuites*, a été brûlée par ordre du parlement. L'auteur dit cependant que brûler n'est pas répondre. Il prend vivement le parti des jésuites; mais l'animosité a beau enflammer un auteur, elle ne peut tenir lieu d'éloquence et de talent. Le doute le plus sensé de l'anonyme est que, malgré ses doutes, les jésuites pourraient bien être perdus. On assure qu'il existe un autre livre qui a pour titre: *les Trois nécessités*. Ces trois nécessités sont trois complots dont les deux derniers doivent résulter du succès du premier. Le premier est donc de détruire les jésuites; le second, de détruire toute religion; le troisième, d'exclure du trône l'héritier présomptif. Ces trois complots sont formés par le parlement et par les philosophes qui vont faire cause commune. De telles bêtises doivent paraître bien absurdes à cent lieues d'ici. Si le livre des *Trois nécessités* existe, il prouve ce que c'est que la rage impuissante; son venin ne produit point d'effet, mais ce n'est pas sa faute. Je ne connais qu'un homme en état de faire supérieurement une apologie des jésuites,

s'il avait été dans sa tournure de prendre le parti de cette race: c'est M. Rousseau. Personne ne sait allier, comme lui, la subtilité du sophisme avec la chaleur et la force du style, et vous savez qu'il a quelquefois soutenu des causes en apparence moins susceptibles d'apologie que celle des jésuites.

Nous avons un mandement de M. l'archevêque de Paris contre le livre de l'éducation, par M. Rousseau. La vérité oblige de convenir que ce mandement est beaucoup plus sage et plus décent que le réquisitoire par lequel M. J..... a demandé la proscription du même ouvrage. Du moins, M. l'archevêque de Paris ne reproche pas, comme M. l'avocat-général, à M. Rousseau de douter de l'existence de la religion chrétienne; car jamais le citoyen de Genève n'a voulu nier qu'elle existe. Le prélat ne s'élève pas contre la tolérance, et le magistrat la proscrit; c'est-là un assez étrange contraste. Quant au fond, ils ont répondu aux difficultés de M. Rousseau, l'un par des passages de l'Écriture, l'autre par un décret de prise de corps; l'une et l'autre façon de répondre est également solide; mais celle du prélat est plus honnête et plus douce. Au reste, le portrait que M. l'archevêque de Paris a fait de J.-J. Rousseau, au commencement de son mandement, a eu beaucoup de succès à Paris, et l'on a voulu parier que ce morceau

était l'ouvrage d'un homme du monde, et non d'un prêtre.

On a imprimé une ode sur le tems, avec une autre sur les devoirs de la société, par M. Thomas. La première a remporté le prix de poésie de l'académie française. Je n'aime pas ces deux odes; les idées en sont pauvres et communes; ainsi la véritable élévation n'y est point. C'est un catéchisme pompeusement rimé. L'académie a donné un beau sujet d'éloquence pour l'année prochaine. C'est l'éloge du duc de Sully, ministre de Henri IV.

Nous venons de perdre une actrice charmante et vivement regrettée, quoiqu'elle n'ait plus été au théâtre depuis six mois. Mademoiselle Nessel est morte fort jeune. Cette actrice avait fait les délices de Paris l'année dernière, pendant la foire de St.-Laurent. Après la réunion de l'Opéra-comique à la Comédie italienne, elle avait quitté le théâtre pour être de la troupe de M. le prince de Conti. Sans être jolie, elle était remplie de grâces, de vérité, de finesse, de naïveté, sans aucune de ces mauvaises manières qui gagnent nos théâtres et qui les perdront.

OCTOBRE 1762.

Paris, 1er. octobre 1762.

Le parlement, avant d'aller en vacances, a rendu un arrêt qui défend à tout ci-devant soi-disant jésuite de prêcher et de confesser dans l'étendue du ressort de la cour, à moins d'avoir préalablement signé la déclaration exigée, etc. Cet arrêt a donné lieu à une feuille où l'on examine si le parlement a ce droit-là, et s'il n'entreprend pas sur l'autorité des évêques? L'auteur décide pour le parlement; et si ses raisons ne vous paraissent pas conformes aux principes de l'église romaine, du moins vous ne serez pas fâché que l'autorité ecclésiastique soit diminuée.

Notre académie de St.-Luc, qui n'est pas tout-à-fait aussi célèbre que celle de Rome qui porte le même titre, a exposé cette année ses ouvrages de peinture et de sculpture. Cette académie est composée de tous les artistes qui n'ont pas assez de talent ni de réputation pour se faire recevoir à l'académie royale. Suivant ce sage esprit de réglement, dont je viens de parler, il faut être de l'une ou de l'autre, sans quoi un homme n'a

pas le droit ici de barbouiller de la toile chez lui, et de la vendre à ceux qui auraient la bonté d'ame de se contenter d'un mauvais tableau. Messieurs de l'académie de St.-Luc en ont exposé un grand nombre de détestables, parmi lesquels on distingue quelques portraits passables. Ce qu'il y a de meilleur, ce sont quelques portraits en buste de terre cuite ou de plâtre. Il paraît en général que la mauvaise manière a moins gagné nos sculpteurs que nos peintres.

NOVEMBRE 1762.

Paris, 1er. novembre 1762.

Du poète Sadi, par M. Diderot.

Sadi écrivait au milieu du douzième siècle. Il avait cultivé le bon esprit que nature lui avait donné; il fréquenta l'école de Bagdad; il voyagea en Syrie, il tomba entre les mains des chrétiens qui le mirent aux fers et l'envoyèrent aux travaux publics. La douceur de son caractère et la beauté de son génie lui acquirent un protecteur qui le racheta et qui lui donna sa fille. Il a composé un poëme intitulé: *le Gulistan* ou *le Rosier*. En voici l'exorde traduit à ma manière.

Une nuit, je me rappelai la mémoire des jours que j'avais passés. Je vis combien j'avais perdu de momens, et j'en fus affligé, et je versai des larmes, et à mesure que mes larmes coulaient, il me sembla que la dureté de mon cœur s'amollissait, et j'écrivis ces vers qui convenaient à ma condition.

« A chaque instant une partie de moi-même s'envole. Hélas! qu'il m'en est peu resté! Malheu-

roux, tu as cinquante ans, et tu dors encore! Éveille-toi; la nature t'a imposé une tâche; t'en iras-tu sans l'avoir faite? Le bruit du tambour et de la trompette s'est fait entendre, et le soldat négligent n'a pas préparé son bagage. L'aurore est levée, et les yeux du voyageur paresseux ne sont pas ouverts. Veux-tu ressembler à ces insensés? Celui qui était venu a commencé un édifice, et il a passé; un autre le continuait, lorsqu'il a passé; un troisième s'occupait aussi du monument de vanité, lorsqu'il a passé comme les premiers. L'opiniâtreté de ces hommes, dans une chose de néant, ne doit-elle pas te faire rougir? Tu ne prendrais pas un homme trompeur pour ton ami, et tu ne vois pas que rien ne trompe comme le monde? Le monde s'en va; la mort entraîne indistinctement le méchant et le bon; mais la récompense attend celui-ci. L'infortuné, c'est celui qui va mourir sans se repentir. Repens-toi donc; amende-toi; hâte-toi de déposer dans ton sépulcre la provision de ton voyage. Le moment presse; la vie est comme la neige. A la fin du mois d'août, qu'en est-il resté sur la terre? Il est tard, mais tu peux encore si tu veux, si tu ne permets pas aux charmes de la volupté de te lier. Allons Sadi, secoue-toi. »

Le poète ajoute: « J'ai pesé mûrement ces choses; j'ai vu que c'était la vérité, et je me suis retiré dans un lieu solitaire. J'ai abandonné la compagnie des hommes; j'ai effacé de mon esprit tous les discours frivoles que j'avais entendus. Je me

suis proposé de ne rien dire à l'avenir, d'inutile, et j'avais formé cette résolution en moi-même, et je m'y conformais, lorsqu'un ancien camarade avec qui j'avais été à la Mecque sur un même chameau, fut conduit dans mon hermitage. C'était un homme d'un caractère serein et d'un esprit plein d'agrément. Il chercha à m'engager de conversation. Inutilement, je ne proférai pas une parole. Dans les momens qui suivirent, si j'ouvris la bouche, ce fut pour lui révéler mon dessein de passer ici loin des hommes, tranquille, obscur, ignoré, le peu qui me restait de jours à vivre, adorant Dieu dans le silence, et ordonnant toutes mes actions à la dernière; mais l'ami séduisant me peignit avec tant de douceur et de force l'avantage d'ouvrir son cœur à l'homme de bien, lorsqu'on l'avait rencontré, que je me laissai persuader. Je descendis avec lui dans mon jardin; c'était au printems; les roses étaient écloses; l'air était embaumé du parfum qu'elles exhalent sur le soir. Le jour suivant, nous allâmes nous promener et converser dans un autre jardin. Il était aussi planté de roses et embaumé de leur parfum; nous y passâmes la nuit. Au point du jour, mon ami se mit à cueillir des roses, et il en remplissait son sein. Je le regardais, et son amusement m'inspirait des pensées sérieuses. Je me disais: Voilà le monde, voilà ses plaisirs, voilà l'homme, voilà la vie, et je méditais un ouvrage que j'appelerais le *Rosier*, et je confiai cette idée à mon ami, et il l'approuva, et je commençai

mon ouvrage qui fut achevé avant que les roses ne fussent fanées dans le sein de mon ami. »

HISTOIRES OU FABLES SARRASINES.

Première fable (1).

Au temps d'Isa, trois hommes voyageaient ensemble; chemin faisant, ils trouvèrent un trésor; ils étaient bien contens. Ils continuèrent de marcher, mais la faim les prit, et l'un dit : « Il faudrait » avoir à manger, qui est-ce qui en ira chercher? — » C'est moi, répondit un second. » Il part, il achète des mets; mais en les achetant, il pensait que s'il les empoisonnait, ses compagnons de voyage en mourraient et que le trésor lui resterait, et il empoisonna les mets. Cependant les deux autres avaient médité, pendant son absence, de le tuer et de partager entre eux le trésor. Il arriva; ils le tuèrent; ils mangèrent des mets qu'il avait apportés; ils moururent, et le trésor n'appartint à personne.

Deuxième fable.

Un jeune homme honnête et tendre aimait une jeune fille sage et belle; c'est ainsi que je l'ai lu.

(1) Cette fable, et deux ou trois autres de celles qui suivent, se trouvent dans les œuvres de St.-Lambert; mais elles n'y sont point comme on les trouve ici, ce qui a engagé les éditeurs à les conserver.

Ils voyagèrent une fois sur la mer, dans un même vaisseau. Voyage malheureux ! Le vaisseau fut porté contre des rochers et brisé, et ils allaient périr, lorsqu'un matelot alla au secours du jeune homme et lui tendit la main. Mais le jeune homme lui criait du milieu des flots : Laissez-moi, et sauvez mon amie. Les hommes ont connu ce trait généreux et l'ont admiré.

Long-tems après le jeune homme mourut, et l'on entendit qu'il disait en expirant : « Femmes, » fermez l'oreille à l'homme trompeur qui ou- » bliera son amie dans le tems de l'adversité ! »

Le jeune homme et son amie vécurent ensemble des jours heureux, s'aimant tendrement tous les deux, et tendrement aimés.

Aprenez la leçon d'amour de celui qui la sait. C'est le poète Sadi ; c'est lui qui sait la vie et les mœurs des amans. Les docteurs de Bagdad ne savent pas mieux la langue arabique. C'est lui qui dit : « Si vous avez une amie, attachez-y votre ame » toute entière. Si vous avez une amie, qu'elle soit » la seule au monde pour qui vous ayez des yeux. » Si Léila et Metshnunus revenaient au monde, je » leur apprendrais à aimer. »

Troisième fable.

Un soir, après souper, nous étions assis autour du feu, mon père, mes frères, mes sœurs et moi. Je méditai quelque tems ; après avoir médité, j'ouvris le saint Alcoran, et je lus ; mais mes

frères et mes sœurs s'endormirent, et il n'y eut que mon père qui m'écoutât. Surpris, je lui dis: « Mon père, n'est-il pas honteux que mes frères » et mes sœurs se soient endormis, et qu'il n'y » ait que vous qui m'écoutiez? » Et il me répondit: « Mon fils, chère partie de moi-même, eh! » ne vaudrait-il pas mieux que tu dormisses comme eux, que d'être si vain de ce que tu fais? «

Quatrième fable.

Un roi avait condamné un de ses sujets à mort; ce malheureux lui demandait grâce, mais inutilement; le roi était inflexible. Quand cet homme condamné vit qu'il fallait périr, son cœur s'irrita, sa langue s'enfla, et il chargea le monarque d'injures. Le monarque voyait que cet homme parlait, mais il ne l'entendait pas. Il demanda à un de ses courtisans ce qu'il disait, et ce courtisan lui répondit: « Prince, il dit que celui qui fera miséricorde dans ce monde l'obtiendra dans l'autre où » nous serons tous jugés. » Le monarque, touché de ce discours, accorda la vie au coupable; mais un autre courtisan ouvrit la bouche, et dit au premier qu'il ne convenait pas à des hommes comme eux de mentir à leur souverain, et au souverain, que ce misérable s'était exhalé contre lui en injures. Le prince prit la parole et dit à celui-ci: « J'aime mieux son mensonge que ta » vérité; son mensonge m'a fait faire une action » de miséricorde; ta vérité m'en eût fait faire une

» de sévérité. Son mensonge a sauvé la vie; ta » vérité eût donné la mort; » et se tournant ensuite vers l'autre, il ajouta: « Cependant qu'on ne » me mente jamais. »

EXTRAIT *du second chapitre de Sadi.*

Pendant que j'étais religieux, j'avais fait une profonde étude de la morale et de moi-même. Mes réflexions s'étaient assemblées dans mon cerveau, comme les eaux des torrens dans un lac qui va déborder; j'avais médité sur les imperfections des hommes du monde, et sur les perfections des hommes de mon état; je m'enorgueillissais dans mes pensées, et je me sentais un besoin d'épancher au-dehors l'estime de moi-même et le mépris des autres. J'aurais voulu répandre ces sentimens dans le monde entier, et je me rendis à Balbek, qui me parut un théâtre digne de moi; bientôt j'osai entrer dans le temple le plus fréquenté pour y prêcher le peuple.

Je traversai le temple avec ce maintien modeste et ce front baissé que nous prescrit la règle; mais je jetais de tems en tems des regards dédaigneux sur les flots des fidèles qui s'ouvraient à mon passage. Je jouissais du respect que mon habit me semblait leur imposer, et j'étais bien sûr de leur en inspirer dans peu pour ma personne. Je montai enfin dans la tribune. Je levais au ciel des yeux pleins de confiance, et je semblais lui demander moins des lumières que son at-

tention sur les services que j'allais lui rendre. Je rabaissais mes regards sur le peuple, et je voyais une foule hébêtée dont les yeux étaient fixés sur moi. Elle était sans mouvement, et semblait attendre l'aumône que j'allais lui donner. Je voyais dispersés dans la foule plusieurs religieux. Ils m'écouteront, disais-je, avec jalousie; ils feront entre eux des critiques de mon discours; mais ils en feront des éloges au peuple: ils en diront du bien sans en penser; peut-être même, en les flattant, en les intéressant à mes succès, les ferai-je convenir que je ne suis pas sans éloquence. Je veux, quand je parlerai de leurs mœurs et de leur génie, me livrer à l'enthousiasme; je veux mettre alors à leurs pieds les héros, les savans, et la masse entière du genre humain.

En ramenant mes regards auprès de la tribune, je vis un groupe de sages. Les uns étaient de la cour, les autres de l'académie. Je sentis à cette vue la rougeur me monter au front; mon ame était vivement émue par différens sentimens; il y entrait de la honte et de la crainte, de la colère et de l'humiliation. Ah! disais-je en moi-même, ces gens-là vont rire. Je craignais le jugement qu'ils allaient porter de moi; j'étais indigné contre des hommes auxquels je ne pourrais en imposer, et, malgré mes efforts, je me sentais accablé du mépris que ces sages avaient pour les gens de mon état, et de celui qu'ils auraient vraisemblablement pour ma rhétorique.

Je n'avais jusque-là prêché que fort peu, et

pour m'essayer seulement dans de petites bourgades. Là, je pouvais, sans crainte de faire rire, parler avec respect du voyage de la jument Borak au ciel de la lune; je pouvais, sans offenser personne, faire descendre de quel ciel il me plaisait chacun des versets du Coran; je pouvais, sans crainte que personne le trouvât mauvais, alonger et élargir à mon gré le pont qui mène en enfer; je pouvais entasser des miracles et des figures, de l'enthousiasme et du merveilleux, délirer, crier, et me tenir bien sûr de la crédulité et de l'admiration publiques; mais à Balbek ce n'était pas la même chose. J'avais affaire à des gens qui voulaient de l'ordre, de la raison, de l'élégance, et encore tout cela devait peu les toucher; le fond des choses devait faire tort à la manière dont elles seraient rendues. Dans les bourgades, je pleurais, et on pleurait; je criais, et mes cris répandaient l'épouvante; là, mon enthousiasme entraînait, et à Balbek il devait être ridicule. Cette pensée me faisait frémir; cependant je me rassurais un peu en me disant que ces sages, dont je craignais si fort la censure, n'étaient peut-être que cinq ou six hommes d'esprit, et que la foule du peuple, qui n'était que peuple, était innombrable. Je voyais les têtes des sots, elles étaient en grand nombre; et à peine pouvais-je distinguer quelques têtes d'hommes d'esprit: celles-ci me paraissaient comme les fleurs des pavots paraissent parmi les épis d'un champ de froment prêt à être mois-

sonné. Enfin, je commençai mon discours, mais non sans inquiétude.

J'avais choisi pour sujet les vengeances de Dieu; je les peignais redoutables, et je les peignais inévitables. Je me souvenais d'avoir entendu dire à mes maîtres: « Mon fils, faites craindre » Dieu; le prêtre n'est pas honoré, lorsque le » Dieu n'est pas terrible. » Je fis des tableaux effrayans des supplices de l'enfer, et, en faisant faire quelques petites fautes aux justes, j'y précipitais des justes le plus que je pouvais; je n'en sauvais pas un de ceux qui avaient compté sur leurs œuvres plus que sur nos prières. Je voyais les sages jeter des regards de pitié, tantôt sur le peuple, tantôt sur moi; le peuple m'écoutait sans émotion. J'étais content des religieux; ils jouaient assez bien la sainte frayeur et l'admiration, mais ils n'inspiraient ni l'une ni l'autre. J'attaquais ensuite les vices qui doivent mériter les supplices de l'enfer. Je m'attachai à cette sorte d'amour-propre qui élève l'ame et qui mène à l'indépendance; je me souvenais que mes maîtres m'avaient dit: « Mon fils, inspirez l'humilité » à vos frères, et ils vous glorifieront. » J'attaquai aussi l'attachement aux biens de la terre. « Vos » maisons, disais-je au peuple, ne sont que des » hôtelleries; à peine pourrez-vous y séjourner: » c'est le tombeau qui est votre demeure éternelle. » Donnez vos biens; mais donnez-les à ceux qui en » ont besoin, et qui sauront en faire un saint usage. » Je parlais ensuite de la pauvreté et des vertus

de ceux qui ont embrassé la vie religieuse. Les sages souriaient, et le peuple bâillait. Je m'aperçus trop du peu d'empire que j'avais sur mes auditeurs; je sentis contre eux une violente indignation, et, ne pouvant les émouvoir, j'aurais voulu les extirper. J'éclatai contre ces hommes orgueilleux qui osent prendre confiance aux lumières de leur raison; j'attaquai la raison même; j'en voulais surtout à cette raison éclairée qu'on appelle sagesse. Je peignis les sages comme ennemis de l'état, et des citoyens, et du prince, et des femmes du prince, et des enfans du prince. Ces saintes invectives, soutenues d'un ton de voix pathétique et d'un geste véhément, ne firent aucun effet, et je descendis de la tribune après quelques pieuses imprécations.

Je fus reconduit chez moi par les religieux. Ils m'embrassèrent, les yeux baignés de larmes, et l'un d'eux me dit: « Les sages ont éclairé Balbeck; » nous avons fait de vains efforts pour arrêter les » progrès de la sagesse; elle marche à grands » pas; elle se mêle parmi le peuple; elle ose » se placer près du trône. Nous nous trouvons » aujourd'hui une race d'hommes étrangère » au reste des hommes; nous leur sommes op- » posés d'intérêts, de sentimens et d'opinions; » les ténèbres sont dissipés, et la proie échappe » aux oiseaux de la nuit. Nous sommes dans la » société comme ces herbages visqueux que le » mouvement des mers arrache de leur sein et » rejette sur le rivage. Ceux d'entre nous qui

» sont détrompés et ceux qui ont conservé leur » erreur sont également à plaindre, et nous ne » pourrons plus jouir de l'erreur, ni dans nous » ni dans les autres. Nous voyons s'éloigner de » nous, pour jamais, ce respect du peuple auquel » nous avons sacrifié les sentimens aimables de » l'amour et de l'amitié, et les charmes de l'hu- » manité. Le voile du mépris nous couvre, et » nous voyons briller dans tout son éclat le mé- » rite qui nous méprise. La jalousie et les regrets » nous dévorent; le plaisir n'habite point en nous, » et nous ne sentons notre ame que par les pas- » sions qui la tourmentent.

Je fus consterné de ce discours. J'y pensai long-tems et avec fruit; je quittai mon habit de religieux, et je me rendis chez un sage. « Je viens » me dérober, lui dis-je, à des hommes séparés de » leurs semblables, qui en sont haïs, et qui les » haïssent; je viens m'instruire avec vous. — O » Sadi, me répondit le sage, ton cœur est sensible, » et bienfaisant; tu sais tout. Vis avec nous. »

Paris, 15 novembre 1762.

On vient de donner, sur le théâtre de la Comédie française, *Irène*, tragédie nouvelle par M. Boitel.

Si le génie d'un peuple se peint, comme on n'en saurait douter, dans ses ouvrages dramatiques, que dira la postérité, du nôtre, en voyant cette foule de tragédies où le bon sens et la vraisemblance sont constamment sacrifiés, où la futilité

tient lieu de génie, où le mauvais goût étouffe la simplicité et le naturel, où le merveilleux et le ridicule sont à la place du sublime? On ne nous reprochera pas du moins d'avoir trop servilement imité les excellens modèles que les anciens nous ont laissés; on ne peut soupçonner nos poètes de les avoir étudiés.

L'Irène dont je vais vous rendre compte n'est ni celle que Mahomet second, dit-on, fut obligé de sacrifier à la fureur de ses janissaires, ni celle d'Athènes, femme de l'empereur Léon IV, de Constantinople, et mère de Constantin Porphyrogénète, à qui elle fit arracher les yeux.

L'Irène de M. Boitel est femme d'un Comnène, aussi empereur de Constantinople ou de Byzance. Autant qu'il est possible de suivre la faible trace que le poète a laissée entre sa fable et l'histoire, cette Irène était fille d'un Constantin Ducas, et femme d'Alexis Comnène.

Peut-être n'ai-je pas suffisamment étendu mes recherches à cet égard; mais je ne trouve dans l'histoire aucun trait qui ait pu fonder la fable de cette tragédie : aussi n'en fut-il jamais de plus romanesque et de plus extravagante. Un amas de faits incroyables, mal conçu, mal digéré; des incidens sans préparation et sans suite, forment ce drame bizarre.

Rien n'y compense l'absurdité de l'intrigue. Point d'action, point de caractères, point de style; des pensées et des expressions usées, comme on dit jusqu'à la corde; des vers faibles et plats. On

en a applaudi quelques-uns ; mais ce sont de ces vers de sentiment que l'on trouve partout et qui, de tems immémorial, sont en possession d'être applaudis, quelque répétés qu'ils soient.

Tous les rôles sont mauvais. Mademoiselle Clairon a fait valoir celui d'*Irène* par son jeu ; mais c'est un des torts que cette célèbre actrice a avec moi, de faire réussir des rôles détestables. L'art qu'elle y met ne saurait que pervertir le goût du public de plus en plus.

Le premier acte et le troisième ont été écoutés, et par intervalle applaudis ; on ne saurait soutenir les trois autres. La pièce est à sa troisième représentation ; si elle en obtient encore d'autres, elle n'ajoutera pas à sa réputation. Nos journalistes ne manqueront pas de dire qu'il se trouve de grandes beautés dans les premiers actes. Ce que j'en ai dit vous mettra à même de juger à quel point ils ont raison : rien ne caractérise davantage le mauvais goût que de louer ou de souffrir des choses contraires au sens commun.

M. Boitel l'a blessé à chaque pas qu'il a fait. On aurait de la peine à pardonner à un enfant de seize ans le plan et la conduite de cette pièce. Lorsque M. du Belloi donna la tragédie de *Zelmire*, je croyais qu'on ne pouvait rien faire de plus digne d'une assemblée d'enfans et de ses applaudissemens ; je le crois encore, mais M. Boitel l'a emporté sur M. du Belloi, en fait de puérilités et de platitudes.

La Sorbonne vient de publier la censure du livre *de l'éducation*, par J.-J. Rousseau. C'est un pieux ouvrage que les fidèles ne sauraient se dispenser de lire. Elle a aussi publié en plusieurs volumes une censure du vieux et du nouveau *Testament* du P. Berruyer, que nos gros bonnets regardent comme un chef-d'œuvre. Je les croirai sur leur parole, et quand il ne me restera plus de chefs-d'œuvre à lire et à étudier, je donnerai mon tems à ceux de la Sorbonne.

Le libraire d'Avignon (le sieur Fez), a tenu parole. M. de Voltaire n'ayant pas voulu donner la somme modique de mille écus pour empêcher la publication de ses *Erreurs*, ce livre a paru en deux volumes, sans qu'on sache à quel auteur on est redevable d'un aussi important ouvrage. Je crains que ni l'auteur ni le libraire n'en tirent le profit dont M. de Voltaire leur a fait un décompte si clair (1). La paix est survenue, et elle aura coupé au moins deux branches à ce commerce. Il n'y a pas apparence que ni l'armée française ni celle de M. le prince Ferdinand, prennent le nombre d'exemplaires auxquels elles avaient été taxées. Rien ne prouve mieux combien les spéculations de commerce sont liées avec les révolutions politiques. En général, ceux qui voudront trafiquer en dogmatique, feront bien de se dépêcher; car on peut dire, à la honte de notre siècle,

(1) Voir la lettre de M. de Voltaire au libraire Fez, en date du 17 mai 1762.

que c'est une marchandise qui tombe de plus en plus en discrédit, et qui bientôt ne sera plus d'aucun débit.

Je n'aime pas trop les *Caractères* de la Bruyère; ce genre d'esprit me paraît trop recherché et fatigant. La morale n'est belle que dans ses grands traits (1). Il faut laisser les petits détails aux Trublet; ils ont entre autres inconvéniens, celui de trahir sans cesse la prétention de l'auteur à l'esprit, à l'épigramme, à la saillie. Or, si la Bruyère, qui était l'aigle de ces écrivains, ne me séduit pas, vous jugez aisément que ses imitateurs ont encore moins de droits sur moi. Je ne sais quel est celui qui nous a donné des Caractères nouveaux sous le titre de *Tableau moral du cœur humain*. On dit qu'il y a de bonnes choses dans ce livre; mais quel est aujourd'hui le livre où il n'y ait pas de bonnes choses? Lorsque les lumières sont devenues générales, il n'y a personne qui ne connaisse une grande foule de vérités communes, et voilà précisément pourquoi nos auteurs médiocres pourraient se dispenser de les faire réimprimer à tout moment, en les tournant et retournant sans cesse. S'ils s'imaginent que cette manœuvre leur donnera de la réputation, ils se trompent. Pour de l'encens et des éloges dans nos journaux et

(1) Cette assertion nous paraît un paradoxe, qui n'est pas même spécieux. Qu'est-ce que Grimm entend par *grands traits?* un trait profond, présenté d'une manière vive, piquante et comique, cesse-t-il d'être un *grand trait?*

feuilles publiques, à la bonne heure. Ces papiers sont particulièrement destinés à déchirer le peu de grands écrivains qui nous restent et la foule des auteurs détestables, mais surtout à prôner les gens médiocres. Cependant la semaine ne se passe point sans que l'auteur, son livre et son éloge, par le journaliste, ne soient oubliés. Il faut aujourd'hui des vues profondes, des idées neuves, de l'originalité dans le tour, de l'énergie, de l'éloquence, de la grâce, un coloris vrai et sublime, pour faire à un écrivain une réputation solide, et voilà pourquoi des auteurs qui ont écrit de gros volumes n'ont cependant nulle réputation à Paris, et que d'autres, qui n'ont jamais publié que quelques feuilles, en ont une très grande.

DÉCEMBRE 1762.

Paris, 1er. décembre 1762.

ARTICLE *de M. Damilaville.*

SI l'on ne peut pas dire beaucoup de bien des grandes pièces qui ont paru sur la scène française depuis quelques mois, du moins on ne dira point de mal des petites. On vient de représenter avec succès, sur le théâtre de la Comédie française, une petite pièce en un acte de M. Rochon de Chabanes, intitulée: *Heureusement.* C'est l'extrait d'une des aventures de la marquise de Lisban, du conte moral de M. Marmontel, qui porte le même titre.

C'est, à proprement parler, une esquisse légère d'un acte: cela n'a que le souffle; c'est un stras qui se dissout à la moindre analyse.

Le seul mérite de ce rien consiste dans quelques portraits assez légèrement tracés de nos jeunes agréables, de maris encore plus extravagans, qui, sans être faits pour l'être, ni pour y prétendre, se croient fort aimés de leurs femmes, et à qui l'amour-propre donne tant de confiance, que non seulement ils oublient les risques que

leur honneur pourrait courir, mais qu'ils s'y exposent même en plaisantant; maris tels, en un mot, que M. de Lisbau dans le conte moral de M. Marmontel; car vous remarquerez que M. Rochon de Chabanes a mis fort peu du sien dans cette pièce.

Le jeu de mademoiselle Dangeville, de Préville et de Molé a fait beaucoup valoir cette petite pièce. Il faut pourtant convenir qu'elle ne manque point de vérité ni de naïveté; mais le poète a tout trouvé dans le conte moral. Ce qui lui appartient plus véritablement, c'est la diction; elle a de la légèreté et de la facilité, ce qui n'est pas sans mérite.

J'ajoute à cet article de M. Damilaville que le conte dont on a tiré la petite pièce est un des plus jolis de M. Marmontel, et que je le préfère à *la Bergère des Alpes* et beaucoup d'autres qu'on a vantés davantage, et qui n'ont pas autant de naturel et de vérité que celui dont il est question.

La Comédie italienne a donné depuis peu un très-joli opéra comique, intitulé : *Le Roi et le Fermier*, dont le poëme est de M. Sédaine, et la musique de M. de Monsigny. Ce sont les mêmes auteurs qui ont fait ensemble *On ne s'avise jamais de tout*. M. de Monsigny n'est pas musicien; ses partitions sont remplies de fautes et de choses de mauvais goût; mais il a des chants agréables, et puis son poète est charmant. Si M. Sédaine savait écrire, il ferait revivre la

comédie de Molière. Ses pièces sont remplies de vérité, de naïveté et de traits vraiment comiques; il dessine ses caractères avec beaucoup de fermeté, et l'économie de ses pièces est pleine de ce jugement qui accompagne toujours le vrai génie. Son *Roi et le Fermier* est imité d'une pièce anglaise. Il n'a pas infiniment réussi à la première représentation; on en a dit même du mal; mais les représentations suivantes ont fait taire la critique, et actuellement cette pièce a le plus grand succès. On a reproché à M. Sédaine d'avoir mis le repas derrière le théâtre. Ses critiques ne sont pas aussi judicieux que lui; je n'ai jamais vu de repas sur la scène qui ne fût froid et ennuyeux. J'aime bien mieux le tableau naïf que M. de Sédaine a mis à la place. Voilà plusieurs jolies pièces que M. Sédaine nous donne. Si jamais un poète italien, ayant de la simplicité et de la facilité, s'avise de les traduire, afin de mettre les Galuppi et les Piccini à portée d'en faire la musique, ces pièces feront le charme et les délices de toute l'Europe; car ce qui empêche qu'on ne devienne absolument fou des opéras bouffons d'Italie, c'est que le poëme d'ordinaire n'a pas le sens commun. Ce n'est pas que le dialogue n'en soit facile et vrai, ou qu'il manque de situations très plaisantes et vraiment comiques, mais l'intrigue qui les amène est presque toujours détestable, et, après l'air le plus sublime qui transporte d'admiration pour le musicien, on est livré aux plus plates bouffonneries

du poète. Le projet que je propose peut être exécuté par des princes qui ont des poètes italiens à leurs cours ; ils leur permettraient de faire une traduction libre; car ce genre ne comporte rien de gêné ni de servile, et le poëme mis dans l'idiome des muses serait ensuite confié au génie des meilleurs musiciens d'Italie et d'Allemagne.

M. Poinsinet de Sivry, auteur de la tragédie d'*Ajax*, qui tomba il y a quelques mois, s'est fâché tout de bon contre le public. Il vient de lui dire des injures atroces dans une feuille qui a pour titre : *le Procès de la multitude*, et pour épigraphe : « Ajax ayant été mal jugé, entra en fureur, et prit un fouet pour châtier ses juges. » On a répondu au poète courroucé par un *Arrêt du conseil souverain du Parnasse*; mais la colère de ce pauvre diable sifflé est bien plus plaisante que tout ce qu'on fera jamais contre lui.

Paris, 15 décembre 1762.

M. de Chabanon, de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, s'est fait connaître par diverses études. Il est poète et musicien ; il a traduit du grec des odes de Pindare et d'autres morceaux de la plus grande difficulté. Il y a environ un an qu'il acheva sa tragédie d'*Éponine*, qui fut lue dans plusieurs maisons, prônée et élevée jusqu'aux nues ; on voyait déjà dans M. de Chabanon le successeur de M. de Voltaire et

d'autres grands hommes dont la disette commence à se faire sentir. Dans ces jugemens, on avait oublié de prendre la voix du public. *Éponine* vient de paraître sur le théâtre de la Comédie française, et d'y tomber, comme on dit, tout à plat. Avec elle disparaissent les espérances que, sur la périlleuse parole des connaisseurs, nous étions tentés de fonder sur l'auteur.

Je ne dirai rien du sujet de cette tragédie; c'est un fait historique assez connu. L'époux d'Éponine, Sabinus, avait disputé l'empire romain à Vespasien; après sa défaite, il s'était retiré dans des souterrains où il vivait caché pour se soustraire au ressentiment de l'empereur. L'histoire dit qu'Éponine et Sabinus moururent à Rome par ordre de Vespasien; mais dans la pièce, la scène se passe dans les Gaules, auprès des souterrains où Sabinus s'était refugié, et dont le poète a fait un tombeau.

Tous ceux qui ont assisté aux lectures faites dans différens cercles, beaux esprits, amateurs, gens de lettres, gens du monde, parlaient de cette pièce comme d'un prodige. En effet, c'est un prodige d'imbécillité et de faiblesse, et nos connaisseurs sont des gens bien étonnans.

Ce qui frappe principalement dans tout le cours de la pièce et dans toutes ses parties, c'est la stérilité de génie; M. de Chabanon n'y a nulle ressource. Il s'embarrasse de son sujet, de ses personnages, de ses situations; il ne sait rien

développer, rien mettre en œuvre ; il ne sait ni faire naître des incidens, ni s'en débarrasser; ni former une intrigue, ni la conduire ; il ne sait ni commencer, ni finir.

Les deux premiers actes sont longs et ennuyeux, parce qu'ils sont inutiles et de pur remplissage. Un mauvais plaisant disait, à la fin du second : « Puisque ces gens-là ne veulent pas commencer, » je m'en vais. » En effet, ces deux actes sont achevés sans qu'on sache de quoi il va être question.

Les amis du poète ont voulu le sauver par la versification ; je n'en connais pas de plus faible ni de moins tragique : ce sont des vers lyriques, mais si fluets, si familiers, qu'on sait presque toujours le second après avoir entendu le premier. Pas un vers de force, peu de sentiment, des idées communes, des comparaisons disparates, et, en tout, plus convenables à la pastorale qu'à la tragédie ; le premier acte, surtout, est rempli de madrigaux qu'Émilie débite à la louange d'Éponine. Le portrait qu'elle en fait pourrait plaire dans une églogue ; c'est une vraie moutonade.

Finissons par une observation générale et plus importante ; c'est que ce goût d'entasser événement sur événement, de montrer des tombeaux et des poignards, de se tirer d'affaire par des escamotages, se répand de plus en plus parmi nos auteurs dramatiques, et trahit la stérilité de leur génie et l'impuissance où ils sont de faire des scè-

nes et de trouver les discours vrais des passions et des grands intérêts. Si ce goût continue, notre théâtre tragique deviendra incessamment une boutique de marionnettes.

Le vol qu'on a fait, il y a quelques années, au dépôt du bureau de la guerre, a des effets bien agréables au public. Nous avons déjà eu, par ce moyen, les campagnes des maréchaux de Noailles, de Coigni, de Villars, de Tallard, et l'on vient de nous donner, en trois volumes, la campagne de M. le maréchal de Marsin en Allemagne, l'an 1704. Je suis toujours d'avis qu'un seul volume de ce recueil de lettres est plus instructif que tous les traités didactiques ensemble, et remarquez, s'il vous plaît, qu'il est presque indifférent que le général soit bon ou mauvais; sa correspondance est toujours également intéressante et instructive, et, à cet égard, la correspondance du prince Henri de Prusse avec son frère, n'a point de supériorité sur celle de M. le duc de Cumberland avec le roi d'Angleterre en 1757; au lieu que, lorsque l'auteur d'un traité sur la guerre est un homme médiocre, son livre n'est bon qu'à jeter au feu. Un homme de guerre tirera donc autant de profit de la correspondance de M. de Marsin, de M. de Tallard, que de celle de M. de Turenne ou du comte de Saxe. Cette lecture peut aussi faire naître quelques observations philosophiques qui serviront à fixer le caractère des principaux acteurs. Vous remar-

querez, par exemple, la hauteur avec laquelle le maréchal de Villars écrit au roi, et la bassesse avec laquelle il parle au ministre, et ce trait vous paraîtra très-simple et très-convenable au caractère de ce général. Il serait bien à désirer que quelque fripon heureux pût dérober la correspondance de nos généraux depuis 1757, et en faire présent au public.

ANNÉE 1763.

JANVIER.

Paris, 15 janvier 1763.

L'ARTICLE suivant est de M. Diderot. Il prétend l'avoir tiré d'un ouvrage anglais. En attendant que je sois à portée de vérifier le fait, je lui soutiens qu'il en a tiré les trois quarts de sa tête, sauf à me décider sur le quatrième, quand j'aurai examiné : c'est donc le philosophe qui va prendre la plume.

Je viens de lire la traduction d'un petit ouvrage anglais sur la peinture, qu'on se propose de faire imprimer. Il est rempli de raison, d'esprit, de goût et de connaissances; la finesse et la grâce même n'y manquent point. C'est, pour le tour, l'expression et la manière, un ouvrage tout-à-fait à la française. L'auteur s'appelle M. Webb. Voici les idées qui m'ont surtout frappé à la lecture.

Ce qui fait qu'en s'appliquant beaucoup, on avance peu dans la connaissance de la peinture, c'est qu'on voit trop de tableaux. N'en voyez qu'un très-petit nombre d'excellens, pénétrez

vous de leur beauté, admirez-les, admirez-les sans cesse, et tâchez de vous rendre compte de votre admiration.

Un autre défaut, c'est d'estimer les productions sur le nom des auteurs. Cependant, les bons ouvrages d'un artiste médiocre sont assez souvent supérieurs aux ouvrages médiocres d'un artiste excellent.

Dans quelque genre que vous travailliez, peintres, que votre composition ait un but; que vos expressions soient vraies, diversifiées, et subordonnées avec sagesse, votre dessin large et correct, vos proportions justes, vos chairs vivantes; que vos lumières aient de l'effet; que vos plans soient distincts; votre couleur comme dans la nature, votre perspective rigoureuse, et le tout simple et noble.

La connaissance en peinture suppose l'étude et la connaissance de la nature.

Troisième défaut des prétendus connaisseurs: c'est de laisser de côté le jugement de la beauté ou des défauts, pour se livrer tout entiers à ce qui caractérise et distingue un maître d'un autre, mérite du brocanteur et non de l'homme de goût. Et puis, le nombre des artistes à reconnaître est si petit, et leur caractère tient quelquefois à des choses si techniques, qu'un sot peut sur ce point, laisser en arrière l'homme qui a le plus d'esprit.

Regardez un tableau, non pour vous montrer, mais pour devenir un connaisseur. Ayez de la sensibilité, de l'esprit et des yeux, et surtout

croyez qu'il y a plus de charme et plus de talent à découvrir une beauté cachée, qu'à relever cent défauts.

Vous serez indulgent pour les défauts, et les beautés vous transporteront, si vous pesez combien l'art est difficile, et combien la critique est aisée.

Si une admiration déplacée marque de l'imbécillité, une critique affectée marque un vice de caractère. Exposez-vous plutôt à paraître un peu bête que méchant.

La peinture des objets mêmes fut la première écriture.

Si l'on n'eût pas inventé les caractères alphabétiques, on n'aurait eu pendant des tems infinis que de mauvais tableaux.

On prouve, par les ouvrages d'Homère, que l'origine de la peinture est antérieure au siége de Troye.

Le bouclier d'Achille prouve que les anciens possédaient alors l'art de colorer les métaux.

Il y a deux parties importantes dans l'art, l'imitative et l'idéale. Les hommes excellens dans l'imitation sont assez communs; rien de plus rare que ceux qui soient sublimes dans l'idée.

L'homme instruit connaît les principes; l'ignorant sent les effets.

La multitude juge comme la bonne femme, qui regardait deux tableaux du martyre de Saint Barthélemi, dont l'un excellait par l'exécution, et l'autre par l'idée; elle dit du premier, celui-là

me fait grand plaisir, et du second, mais celui-ci me fait grande peine.

La peinture peut avoir un silence bien éloquent.

Alexandre pâlit à la vue d'un tableau de Palamède trahi par ses amis. C'est qu'il voyait Aristonique dans Palamède.

Porcia se sépare de Brutus sans verser une larme; mais un tableau des adieux d'Hector et d'Andromaque tombe sous ses yeux, et brise son courage.

Une courtisane d'Athènes est convertie au milieu d'un banquet, par le spectacle heureux et tranquille d'un philosophe dont le tableau était placé devant elle.

Enée, apercevant les peintures de ses propres malheurs sur les portes et les murs des temples africains, s'écrie dans Virgile:

Sunt lacrymæ rerum, et mentem mortalia tangunt.

Les premières statues furent droites, les yeux en dedans, les pieds joints, les jambes collées, et les bras pendans de chaque côté.

On imita d'abord le repos, ensuite le mouvement. En général, les objets de repos nous plaisent plus en bronze ou en marbre, et les objets mus, en couleur ou sur la toile.

La diversité de la matière y fait quelque chose. Un bloc de marbre n'est guère propre à courir.

L'art est à la nature, comme une belle statue à un bel homme.

Il y a entre les couleurs des affinités naturelles qu'il ne faut pas ignorer. Les reflets sont une loi de la nature qui cherche à rétablir l'harmonie rompue par le contraste des objets.

Troublez les couleurs de l'arc-en-ciel, et l'arc-en-ciel ne sera plus beau.

Ignorez que le bleu de l'air tombant sur le rouge d'un beau visage doit en quelques endroits obscurs y jeter une teinte imperceptible de violet, et vous ne ferez pas des chairs vraies.

Si vous n'avez pas remarqué que, lorsque les extrémités d'un corps touchent à l'ombre, les parties éclairées de ce corps s'avancent vers vous, les contours des objets ne se sépareront jamais bien de votre toile.

Il y a des couleurs que notre œil préfère, il n'en faut pas douter. Il y en a que des idées accessoires et morales embellissent : c'est par cette raison que la plus belle couleur qu'il y ait au monde est la rougeur de l'innocence et de la pudeur sur les joues d'une jeune et belle fille.

Lorsque je me rappelle certains tableaux de Rembrandt et d'autres, je demeure convaincu qu'il y a, dans la distribution des lumières, autant et plus d'enthousiasme que dans aucune autre partie de l'art.

La peinture idéale a, dans son clair obscur, quelque chose d'au-delà de nature, et par conséquent autant d'imitation rigoureuse que de génie, et autant de génie que d'imitation rigoureuse.

Les anciens tentaient rarement de grandes

compositions; une ou deux figures, mais parfaites. C'est que la peinture marchait alors sur les pas de la sculpture.

Moins les anciens employaient de figures dans leurs compositions, plus il fallait qu'elles eussent d'effet; aussi excellaient-ils par l'idée. Tant que l'idée sublime ne se présentait pas, le peintre se promenait, allait voir ses amis, et laissait-là ses pinceaux.

L'un peint les enfans de Médée, qui s'avancent en tendant leurs petits bras à leur mère, et en souriant au poignard qu'elle tient levé sur eux.

Un autre (c'est Aristide) peint, dans le sac d'une ville, une mère expirante; son petit enfant se traîne sur elle, et la mère, blessée au sein, l'écarte, de peur qu'au lieu du lait qu'il cherche, il ne suce son sang.

Un troisième s'est-il proposé de vous faire concevoir la grandeur énorme du cyclope endormi? il vous montre un pâtre qui s'en est approché doucement, et qui mesure l'orteil du cyclope avec la tige d'un épi de blé.

Cet épi est une mesure commune entre le pâtre et le cyclope, et c'est la nature qui l'a donnée.

Ce n'est pas l'étendue de la toile ou du bloc qui donne de la grandeur aux objets. L'Hercule de Lysippe n'avait qu'un pied, et on le voyait grand comme l'Hercule Farnèse.

La simplicité, la force et la grâce sont les qualités propres des ouvrages de l'antiquité; et la

grâce était la qualité propre d'Apelles, entre les artistes anciens.

Le Corrège, quand il excelle, est un peintre digne d'Athènes. Apelles l'aurait appelé son fils.

Personne n'osa achever la Vénus d'Apelles. Il n'en avait peint que la tête et la gorge; mais cette tête et cette gorge faisaient tomber la palette des mains aux artistes qui approchaient du tableau.

Il est difficile d'allier la grâce et la sévérité. Notre Boucher a de la grâce; mais il n'est pas sévère.

Les Athéniens avaient défendu l'exercice de la peinture aux gens de rien.

Faire entrer la considération des beaux-arts dans l'art de gouverner les peuples, c'est leur donner une importance dont il faut que les productions se ressentent.

Une observation commune à tous les siècles illustres, c'est qu'on y a vu les arts d'imitation, s'échauffant réciproquement, s'avancer ensemble à la perfection. Un poète qui s'est promené sous le dôme des Invalides, revient dans son cabinet lutter contre l'architecte sans s'en apercevoir. Sans y penser, je mesure mon enjambée, dirait Montaigne, à celle de mon compagnon de voyage.

Les siècles d'Alexandre, d'Auguste, de Léon X et de Louis XIV ont produit des chefs-d'œuvre en tout genre.

Il y avait entre les poètes et les peintres anciens un emprunt et un prêt continuel d'idées. Tantôt

c'était le peintre ou le statuaire qui exécutait d'après l'idée du poète; tantôt c'était le poète qui écrivait d'après l'ouvrage du peintre ou du statuaire.

C'est ce qu'un habile Anglais s'est proposé de démontrer dans un ouvrage qui suppose bien des connaissances et bien de l'esprit. Cet ouvrage est intitulé *Polymètis*. On y voit les dessins des plus beaux morceaux antiques, et vis-à-vis les vers des poètes.

Sous le climat brûlant de la Grèce, les hommes étaient presque nus; ils étaient nus dans les gymnases, nus dans les bains publics. Les peintres allaient en foule dessiner la taille de Phryné et la gorge de Thaïs. L'état de courtisane n'était point avili; c'était d'après une courtisane qu'on faisait la statue d'une déesse. La licence des mœurs dépouillait à chaque instant les hommes et les femmes; la religion était pleine de cérémonies voluptueuses; les hommes qui gouvernaient l'état étaient amateurs enthousiastes des beaux-arts. Une courtisane célèbre par la beauté de sa taille devenait-elle grosse, toute la ville était en rumeur; c'était un modèle rare perdu, et l'on en voyait vite à Cos chercher Hippocrate pour la faire avorter. C'est ainsi qu'une nation devient éclairée, et qu'il y a un goût général, des artistes qui font de grandes choses, et des juges qui les sentent.

Nous autres peuples froids et dévots, nous sommes toujours enveloppés de draperies; et le peuple qui ne voit jamais le nu, ne sait ce que

c'est que beauté de nature, finesse de proportion. Praxitèle fit deux Vénus, l'une drapée, l'autre nue. Cos acheta la première, qui n'eut point de réputation ; Gnide fut célèbre à jamais par la seconde.

Notre Vénus, si nous en avons une, est tout au plus la Vénus drapée de Praxitèle.

Le Poussin, qui s'y connaissait, disait de Raphaël qu'entre les modernes c'était un aigle, qu'à côté des anciens ce n'était qu'un âne.

C'est qu'il n'est pas indifférent de faire *ut fert natura, an de industria.* C'est le mot du Dave de Térence, qui s'applique de lui-même à tous nos artistes.

Nos mœurs se sont affaiblies à force de se policer, et je ne crois pas que nous supportassions ni dans nos peintres, ni dans nos poètes, certaines idées qui sont vraies, qui sont fortes, et qui ne pèchent ni contre la nature, ni contre le bon goût. Nous détournerions les yeux avec horreur de la page d'un auteur ou de la toile d'un peintre, qui nous montrerait le sang des compagnons d'Ulysse, coulant aux deux côtés de la bouche de Polyphême, ruisselant sur sa barbe et sur sa poitrine, et qui nous ferait entendre le bruit de leurs os brisés sous ses dents. Nous ne pourrions supporter la vue des veines découvertes et des artères saillantes autour du cœur sanglant du Marsyas écorché par Apollon. Qui de nous ne se récrierait pas à la barbarie, si un de nos poètes introduisait dans son poëme un guerrier s'adres-

sant en ces mots à un autre guerrier qu'il est sur le point de combattre : « Ton père et ta mère ne » te fermeront pas les yeux. Dans un instant les » corneilles te les arracheront de la tête : il me » semble que je les vois se rassembler autour de » ton cadavre, en battant leurs ailes de joie »..... Cependant les anciens ont dit ces choses; ils ont exécuté ces tableaux. Faut-il les accuser de grossièreté? Faut-il nous accuser au contraire de pusillanimité? *Non nostrum est.....*

On a recueilli, en un volume assez considérable, tout ce qui a paru dans la malheureuse affaire des Calas. Outre les observations et la suite qui ont été imprimées à Toulouse, pendant cet affreux procès, et indépendamment des papiers que nous devons à M. de Voltaire, sur cette matière, vous trouvez dans ce recueil les mémoires de trois célèbres avocats : l'un d'Élie de Beaumont, le second de Mariette, le troisième de Loyseau; tous trois ont fait beaucoup de bruit; le dernier est celui qui a le plus réussi, parce que l'auteur a traité la cause d'une manière moins savante que populaire. Malgré ce travail de trois habiles jurisconsultes, il ne faut pas croire que le sujet soit épuisé; il y a dans cette cause cent moyens secrets qu'ils n'ont pas fait valoir, et qui seraient d'un très-grand poids.

Voyons, par exemple, celui qu'on tirerait de la mort même de l'infortuné vieillard supplicié. Si cet homme, dirait l'avocat, a tué son fils, de

crainte qu'il ne changeât de religion, c'est un fanatique, c'est un des fanatiques les plus violens qu'il soit possible d'imaginer. Il croit en Dieu; il aime sa religion plus que sa vie, plus que la vie de son fils; il aime mieux son fils mort qu'apostat. Il doit donc regarder son crime comme une action héroïque, et son fils comme un holocauste qu'il immole à son Dieu. En ce cas, quel doit avoir été son discours, et quel a été celui d'autres fanatiques dans une circonstance pareille? Le voici: « Oui, j'ai tué mon fils, et si c'était à » recommencer, je le tuerais encore. Oui, j'ai » mieux aimé plonger ma main dans son sang que » de l'entendre renier son culte. Si c'est un » crime, je l'ai commis; qu'on me traîne au sup- » plice.... » Comparez ce discours avec celui de l'infortuné Calas. Il proteste de son innocence; il prend Dieu à témoin; il regarde sa mort comme le châtiment de quelque faute inconnue et secrète; il veut être jugé de son Dieu, aussi sévèrement qu'il l'a été des hommes, s'il est coupable du crime dont il est accusé. Il appelle la mort donnée à son fils, un crime; il attend ses juges au grand tribunal pour les y confondre. S'il n'est point innocent, il ment à la face du ciel et de la terre; il ment au dernier moment; il se dévoue lui-même à des peines éternelles. C'est qu'il est athée, me direz-vous, il en a le discours..... Mais s'il est athée, il n'est donc plus fanatique; il n'a donc plus tué son fils. Choisissez, aurais-je dit aux juges, s'il est athée, pourquoi contemp-

teur de tout dieu et de tout culte, aurait-il tué son fils? Le prétendu changement de religion aurait-il paru un crime digne de mort à un homme qui méprise toutes les religions? Si, au contraire, Calas est fanatique, il a pu tuer son fils, mais c'est par le zèle le plus violent qu'un furieux puisse avoir pour sa croyance. Il a donc rougi en mourant, d'une action qu'il devait regarder comme glorieuse, comme ordonnée par son Dieu, comme agréable à son Dieu? Il en a donc perdu le mérite? En la désavouant lâchement, sa bouche expirante prononçait donc l'imposture? Accusé d'une action qu'il avait commise, et dont il devait se glorifier, il la regardait donc comme un crime? Il apostasiait donc lui-même, et supplicié dans ce monde, il appelait encore sur lui le châtiment du grand juge dans l'autre?..., J'écris cela sans ordre et sans chaleur; mais sous la plume d'un homme habile et maître de l'art de la parole, ce raisonnement pourrait prendre la couleur la plus forte.

Malheureusement ce moyen est de ceux qu'on ne peut faire valoir qu'après le crime consommé de la part des juges de Toulouse; il en est un autre que les avocats n'ont touché que légèrement, et qui devait être le plus ferme bouclier d'un vieillard accusé d'un crime inouï; c'est la probité de cet homme soutenue pendant tout le cours d'une vie de plus de soixante ans. A quoi sert une vie passée avec honneur, si elle ne nous protège pas contre les attaques de la méchanceté

et le soupçon d'un crime ? Il n'y a donc plus de distinction dans les cas incertains, entre l'homme de bien et le scélérat? Rien ne parle donc plus en faveur de l'un, rien ne dépose donc plus contre l'autre ? Ils sont donc également abandonnés au sort? ou si le méchant accusé est à moitié convaincu et jugé par ses actions passées, pourquoi l'homme de bien ne serait-il pas à moitié absous par les siennes? Je ne demande ici, pour celui-ci, que la justice qu'on exerce envers le méchant, et qui est dictée par l'équité naturelle ; mais tout code criminel d'un peuple qui ne veut pas passer pour cruel et barbare, doit avoir pour maxime première et incontestable, qu'il vaut mieux dans l'incertitude que vingt coupables échappent à la vigueur de la loi, que d'exposer un seul innocent à en devenir la victime. C'est donc la cause de l'honneur et de la vertu reconnus qu'il fallait plaider. Lorsqu'on voit un père dans la décrépitude de l'âge, arraché du sein de sa famille, où il vivait aimé, honoré, tranquille, et où il se promettait de mourir en paix, accusé d'un crime qui fait frémir la nature, conduit sur un échafaud par des oui-dire, il n'est personne qui ne doive frissonner d'horreur sur ce que l'avenir obscur peut lui réserver. La vertu n'a plus de poids ; l'homme de bien ne voit plus rien en lui qui le protège contre les événemens ; l'exemple de Calas lui prouve que sa conduite passée s'adresserait vainement à la protection des lois. Ainsi, le malheur de Calas est devenu une cause publique, et

ses juges se sont rendus coupables du crime de lèse-majesté, en attaquant dans son principe la sûreté de tous les citoyens.

Voilà sans doute le côté par lequel Démosthènes et Cicéron auraient principalement défendu cette cause malheureusement trop célèbre; voilà ce qui dévouera les juges de Toulouse à l'exécration de tous les siècles, et ce qui doit les exposer à la punition la plus rigoureuse, s'il est vrai, comme il paraît démontré, qu'ils se soient écartés de la moindre formalité ordonnée dans les procédures criminelles. Nous sommes des enfans, mais nous sommes des enfans bien cruels; nous jouons avec ce que les hommes ont de plus sacré, la vie et l'honneur. Nous avons vu accuser dans des mémoires imprimés un célèbre médecin de Paris, appelé Bordeu, d'avoir volé, il y a dix ans, une montre et une tabatière d'or à un homme qu'il accompagnait aux eaux de Barège, et qui mourut en chemin. Cette accusation a été faite par un de ses confrères, nommé Bouvard, et la faculté de médecine, qui, si le crime avait été constaté, aurait dû faire l'impossible pour en dérober la connaissance au public, et pour sauver l'honneur d'un de ses membres, n'a, au contraire, rien négligé pour accréditer les soupçons contre M. Bordeu, et pour le déshonorer publiquement. Aujourd'hui il paraît que ce médecin n'a d'autre tort que de n'avoir pas de la science de ses confrères une idée bien merveilleuse, et d'avoir une pratique et un parti trop considérables dans

Paris ; du moins l'affaire de la boîte et de la montre est parfaitement éclaircie à la décharge de l'accusé ; mais loin que le délateur soit puni avec la plus grande sévérité, Bordeu n'est pas seulement absous, et n'ayant plus à se défendre sur la tabatière et sur la montre, il doit actuellement prouver qu'il n'a pas volé l'argent que le mourant avait dans sa poche. Cet amas de bassesses et d'infamies fait frémir. Je ne connais pas Bordeu, je ne l'ai même jamais vu ; mais je demande si un citoyen quelconque, exerçant un métier toléré, doit être légèrement soupçonné d'une action vile et infâme, et si le délateur, plus infâme que ne serait le voleur, doit en être quitte pour dire : Je l'avais ouï-dire, je suis charmé que cela ne soit pas ainsi. Il n'y a point d'homme d'honneur qui ne doive trembler, s'il est permis d'accuser qui que ce soit, au bout de dix ans, d'un crime et d'une bassesse sur des propos vagues de quelques gens de la lie du peuple. Si la calomnie peut employer impunément de tels moyens, quel est l'homme qui oserait se charger dorénavant du dépôt d'un mourant ? Ainsi un devoir sacré chez tous les peuples de la terre deviendra chez nous un moyen de perdre un innocent ou de le charger de soupçons odieux ; car je demande si deux ou trois personnes dont le témoignage est essentiel pour l'innocence de Bordeu, étaient décédées dans l'intervalle de dix années, comme cela devait arriver dans le cours

ordinaire des choses, comment ce médecin aurait fait pour répondre à ses accusateurs. Je demande si, chez un peuple policé, Bordeu peut être absous, sans que Bouvard soit envoyé aux galères? Jusqu'à ce que le premier soit atteint et convaincu des infamies dont on le charge, je prétends que sa cause est celle de tous les honnêtes gens, que l'honnêteté et la pudeur publiques doivent plaider pour tout citoyen attaqué de cette manière; mais à la honte de l'esprit national, ou peut-être de la nature humaine, il faut convenir qu'un homme n'est pas sitôt accusé que la plus grande partie du public, sans connaissance de cause, sans aucun intérêt particulier, se range du côté de ses oppresseurs, et lorsqu'avec beaucoup de peine il est parvenu à se justifier, le public ennuyé de la discussion, n'a plus de chaleur pour s'indigner seulement contre l'infâme qui a voulu perdre un innocent. Vous faites bien, ô Parisiens! nous aurait dit Démosthènes, de fortifier toujours le souffle de l'envie, d'encourager le cri de la méchanceté, sans jamais faire justice de la calomnie. De la manière dont vous honorez le génie, dont vous protégez le mérite, on dirait qu'ils vous sont également odieux. Peuple inconséquent et frivole qui as la passion de la gloire, et qui n'as de la faveur et de l'indulgence que pour la sottise, ta gloire ne saurait manquer d'être durable, puisque tout homme qui ose penser, est abandonné aux fureurs de

l'hyprocrisie et du fanatisme, et que la vie et l'honneur de tes citoyens sont au pouvoir d'un vil et infâme délateur.

Les brouilleries du parlement de Provence ont fait beaucoup de bruit. Quelques conseillers dévoués à la société des jésuites ont voulu empêcher sa destruction, au moins dans cette partie du royaume; ils ont protesté contre toutes les procédures du Parlement, et ont cru les arrêter par un schisme. Ils ont fait imprimer leurs motifs d'opposition, déduits au parlement d'Aix, par M. de Corbolis et ses adhérens; ils ont fait plus: le président d'Éguilles, frère du marquis d'Argens, chambellan du roi de Prusse, est venu à Versailles, présenter au roi, deux mémoires très-violens contre ses confrères. Le parlement de Provence a fait imprimer de son côté une relation de ce qui s'est passé à Aix, dans l'affaire des jésuites, et les motifs de ses arrêts et arrêtés qui ont été envoyés au roi. Ces motifs ont été rédigés par M. de Monclar, procureur-général du roi au parlement de Provence. Sa majesté ayant approuvé la conduite de son parlement, toute cette bagarre a fini par la proscription des jésuites, dont la société a été dissoute dans le ressort du parlement d'Aix, comme dans le ressort de la plupart des autres parlemens. Les mémoires du président d'Éguilles ont été brûlés dans tous les ressorts, et, ce qui peut arriver de moins fâcheux à M. le président, c'est de se trouver sans état sur le pavé du royaume, trop heureux encore

si sa compagnie ne le poursuit pas criminellement. Quand on veut faire de ces levées de boucliers, il faut réussir, sans quoi on n'a plus que l'air d'une mauvaise tête chaude, et l'on tombe bientôt dans le mépris. M. le président d'Éguilles a joué avec le corps des parlemens le rôle que M. le président de Pompignan a essayé avec le corps des gens de lettres. Les deux présidens ont eu à-peu-près le même succès.

FÉVRIER 1763.

Paris, 1er. février 1763.

Tout le monde connaît le roman des *Illustres Françaises*. C'est un livre mal écrit, mais plein d'intérêt, de naïveté et de vérité; on n'en connaît point l'auteur. Nos faiseurs de contes d'aujourd'hui écrivent en général mieux; mais ne savent point intéresser ni attacher comme lui. Le premier de ses contes est l'histoire des *Amours de Desronnais* et de mademoiselle *Dupuis* qu'on lit avec plaisir. Le caractère original et soutenu du vieux Dupuis est très-piquant; sans être outré un moment, il est dessiné avec beaucoup de fermeté.

M. Collé, lecteur de monseigneur le duc d'Orléans, a imaginé de mettre ce conte sur la scène. Il en a fait une comédie en vers libres et en trois actes, qui est restée long-tems dans son portefeuille, et qui vient de paraître avec beaucoup de succès sur le théâtre de la Comédie française. C'est le début de cet auteur, qui n'est plus jeune, dans la carrière dramatique; mais sans avoir jamais occupé ni les théâtres ni les presses, M. Collé a toujours eu de la réputation à Paris. Un grand fonds de gaîté et de bonne humeur,

un ton aussi excellent que fin et original, l'ont toujours fait rechercher par la bonne compagnie; l'honnêteté de ses mœurs et de son caractère lui a fait des amis solides. Elle l'a aussi préservé de deux écueils également dangereux et difficiles à éviter avec cette tournure d'esprit : le premier, de devenir caustique en se livrant entièrement à la satire; l'autre de jouer dans les sociétés le rôle de plaisant et de bouffon, rôle bien avilissant pour un homme d'honneur.

M. Collé a fait un grand nombre de couplets et de chansons qui sont presque tous des chefs-d'œuvre. Vous en avez vu quelquefois à la suite de ces feuilles; mais la plupart, non moins excellens et précieux aux gens de goût, ne sauraient vous être présentés à cause de leur excessive liberté. Cette licence, enfant de la verve et de la folie, ne marque ni un cœur dépravé, ni des mœurs corrompues; elle éprouvera toujours l'indulgence des honnêtes gens qui savent que la vertu consiste en autre chose que dans le langage emphatique et pédantesque d'une morale alambiquée et austère. Qu'un homme se mette de sang-froid à composer des ouvrages licencieux, je prendrai aussi mauvaise opinion de son cœur que de son esprit; mais que l'ivresse du moment, qu'une saillie involontaire lui fassent échapper malgré lui un couplet trop libre, je me garderai bien de le condamner; et lorsque ce couplet est plein de talent, de feu, de goût et d'élégance, il me rappellera Anacréon et Horace,

et je me souviendrai que les plus beaux esprits de tous les siècles ont toujours un peu donné dans le péché de la gaillardise. Que, pour ce, ils soient damnés dans l'autre monde, à la bonne heure; mais dans celui-ci ils seront toujours bien aimables, et je crois que le préfet de l'enfer même ne pourra jamais les confondre avec cette foule de méchans, de fripons, d'hypocrites, de cœurs durs et féroces dont son séminaire doit être garni.

Je ne suis pas si indulgent pour les parodies de M. Collé, et le péché contre le bon sens et le bon goût ne trouve pas grâce devant moi comme celui de la gaillardise. Ce détestable genre consiste à prendre des airs de chant et de danse, et à ajuster dessus des paroles dont les syllabes et la mesure s'y arrangent très-exactement, mais dont les phrases et le sens sont presque toujours en contradiction avec les phrases et l'expression de la musique, ou du moins n'y ont aucun rapport, en sorte qu'il ne reste plus ni déclamation, ni intonation véritable. Ces parodies, si contraires au goût et au sens commun, mais dont le mécanisme, dans l'arrangement des paroles, peut quelquefois étonner, ont fait long-tems la vogue de l'ancien opéra comique. Elles ne peuvent réussir que chez un peuple dont l'oreille est insensible à la musique, qui n'en connaît point le vrai langage, et dont les applaudissemens dépendent du plus ou moins de notes que le compositeur aura entassées, et des cris plus ou moins forts qu'un

chanteur poussera pour déchirer leur tympan. Ceux qui prennent du bruit pour de la musique ne sauront jamais ce que c'est que déclamation et expression, et la parodie la plus barbare pourra encore leur plaire. Le seul procédé de faire, au rebours du sens commun, des paroles d'après la musique, marque déjà le comble de la barbarie, et la musique italienne n'a pas reçu en France de plus sensible outrage que celui de voir les chefs-d'œuvre du Saxon et du Buranello parodiés par des vers qui n'ont aucun rapport à la déclamation et à l'expression de la musique. On trouve dans les parodies de M. Collé une facture singulière, un choix de mots rare et original; mais c'est, à mes yeux, un crime de plus que de prodiguer beaucoup de talent à un genre d'un goût si barbare et si détestable.

Le genre des parades ne vaut guère mieux, et M. Collé a encore à se reprocher d'en avoir fait un grand nombre; mais du moins la bonne plaisanterie peut-elle s'y montrer quelquefois sans fausseté, et la saillie du moment peut engager à faire grâce au reste.

Les autres ouvrages de M. Collé consistent dans plusieurs petites comédies dont les mœurs et le ton sont trop ressemblans aux nôtres pour pouvoir être jouées sur les théâtres publics. J'en ai vu représenter quelques-unes sur le théâtre de M. le duc d'Orléans, à Bagnolet, dont M. Collé dirige depuis long-tems les amusemens. La plupart de ces pièces sont remplies d'esprit et de

gaîté; celle qui a pour titre *la Vérité dans le vin*, m'a paru un chef-d'œuvre.

Ce poète a encore emprunté du théâtre anglais la comédie du *Roi et du Meûnier*, dont M. Sédaine vient de faire un opéra comique charmant. M. Collé a imaginé de faire de son roi, non pas un prince idéal, mais Henri IV, en sorte que c'est ce grand et bon prince qui se trouve égaré dans la forêt et retiré dans la cabane du meûnier sans être connu de personne. Heureuse idée qui ne peut manquer d'intéresser tous les cœurs sensibles au succès de cette pièce, pour peu que le poète ait su faire parler et agir le bon Henri! Mais comme cette comédie paraîtra peut-être sur la scène, ne prévenons pas le jugement du public, et parlons de *Dupuis et Desronais*.

La pièce de M. Collé ne peut être jugée comme une comédie. Elle n'a proprement ni intrigue ni action; c'est, si vous voulez, un conte dramatique d'un tissu très-faible, mais rempli de jolis détails; d'ailleurs d'un très-bon ton et dialogué avec beaucoup de vivacité et de chaleur. Le jeu des acteurs a beaucoup contribué au succès; Molé a joué le rôle de Desronais avec un applaudissement universel, quoiqu'à mon sens il y ait mis un peu trop de feu. Brisard a beaucoup réussi dans le rôle du vieux Dupuis.

Je crois qu'on trouvera à l'impression cette pièce bien écrite, si l'on veut faire grâce aux chevilles, aux épithètes et synonymes oisifs, que la nécessité de rimer et de remplir le vers en-

traîne toujours. En général, si cette pièce manque de force comique, de génie, d'invention, on ne peut nier qu'elle ne suppose d'ailleurs beaucoup de talent dans le poète. Le vrai dialogue, le bon ton, la finesse, sont devenus, sur notre théâtre, des choses si rares, qu'il en faut faire grand cas, quand on a le bonheur de les rencontrer.

Mais après avoir rendu cette justice au talent de M. Collé, il faut convenir aussi qu'en comparant sa pièce au conte dont elle est tirée, celui-ci conserve tous ses avantages; tout y est mieux combiné, mieux amené, plus vrai. Dans le fait, le vieux Dupuis n'est pas assez étourdi pour faire Mariane confidente d'une intrigue de galanterie de son amant. Il sait qu'il joue le bonheur de sa fille par cette confidence, et comme il est bien éloigné de vouloir brouiller les deux amans, il n'a garde de hasarder un moyen si périlleux pour reculer un mariage qu'il a à cœur de retarder, mais non pas de rompre. Aussi, M. Collé a-t-il été obligé de rendre Mariane très-peu difficile sur le pardon dont Desronais a besoin; mais c'est une autre fausseté; car, dans le fait, Mariane n'aurait pas traité cette affaire si légèrement. Si Desronais avait pu se livrer à quelque aventure galante, voici ce qui en serait arrivé : le vieux Dupuis en aurait tiré tout le parti possible dans ses têtes-à-tête avec Desronais, pour le faire bien enrager. Aussi souvent que celui-ci eût voulu entamer l'affaire du mariage, l'autre n'aurait pas manqué

de le railler sur son intrigue avec la comtesse; il l'aurait même menacé de tout découvrir à Mariane, mais jamais il n'aurait effectué cette menace.

M. Collé avait, dans le roman même, un moyen bien simple dont il pouvait faire usage. Après la mort du vieux Dupuis, une infidélité apparente de Marianne occasionne une rupture entre elle et son amant, et le raccommodement ne se fait que par l'entremise d'un ami commun. Si notre poète avait employé ce moyen, sa pièce aurait pu avoir une sorte d'intrigue, et la délicatesse de Mariane n'eût pas été compromise. Desronais, réellement jaloux, quoique à tort, n'aurait pas dérobé long-tems ce sentiment à la sagacité du vieux Dupuis; excellent moyen que celui-ci n'aurait pas manqué de saisir pour différer le mariage. Avec quelle adresse il aurait confirmé et augmenté les soupçons de Desronais en conservant toujours son ton goguenard, et en se moquant de lui sans cesse. Dupuis se serait bien permis d'entretenir des soupçons ridicules et faux que son amoureux aurait conçus en dépit du bon sens; mais il n'aurait eu garde d'apprendre à sa fille un tort réel d'un homme qu'il lui destine pour époux. Si ce tort ne signifie rien entre hommes, le sage Dupuis sait trop bien qu'il n'en faut pas davantage pour ôter à une femme l'illusion et le charme d'un lien sacré; car M. Dupuis ne manque pas de délicatesse; au contraire, c'est pour en avoir trop eu qu'il est devenu méfiant et

caustique, parce que ce sentiment l'a rendu plus exigeant avec les hommes qu'il ne convient de l'être.

M. Collé est tombé dans ce défaut en rendant son Dupuis dissimulé, et c'est à mon gré une grande faute qu'il a commise. M. Dupuis de la comédie cherche à cacher les vrais motifs de son refus; celui du roman ne les cache jamais. Il parle toujours à ses enfans naturellement et avec la plus grande simplicité; la franchise est une qualité essentielle de son caractère, et c'est en quoi il est beaucoup plus vrai et plus piquant. Dans la pièce, les vivacités de Desronais le fâchent et lui font perdre le sang-froid à tout moment; dans le roman, il n'en sort jamais. Comme son parti est arrêté d'une manière irrévocable, la mauvaise humeur de ses enfans le touche précisément aussi peu que leurs instances et leurs suppliques. Dupuis n'est pas homme ni à se fâcher, ni à céder; il cède pourtant dans la pièce, parce qu'il a bien fallu finir; mais dans le fait et dans le roman, ces enfans ne peuvent être mariés qu'après sa mort. Desronais est aussi dans le conte beaucoup moins jeune et moins emporté que dans la pièce; dans le roman, c'est un homme de trente ans; dans la pièce, il en a à peine dix-huit. Cependant Mariane en a vingt-cinq accomplis. Il est bien vrai que M. Collé ne fixe point l'âge de Desronnais; mais ses mœurs et ses manières prouvent que c'est un enfant qui sort du collége. De pareilles fautes sont peu sen-

ties, mais n'en sont pas moins réelles, et détruisent dans un ouvrage l'harmonie des couleurs. Sans savoir à quoi s'en prendre, on remarque du papillotage dans le tableau, et on en est importuné. Les anciens ne tombent jamais dans ces sortes de dissonances, et l'homme de génie est toujours judicieux.

Pour résumer en peu de mots, les personnages du roman sont des hommes d'un caractère naïf et vrai, tels qu'on les rencontre dans le monde, et ceux de la pièce ont un peu de cette fausseté théâtrale qui a infecté tous nos ouvrages, et qui nous éloigne de plus en plus de la nature.

Lorsque la lecture de cette pièce vous aura mis à portée de comparer; je ne doute point que le conte ne conserve auprès de vous tous ses avantages et par le choix des moyens et par la vérité des caractères. Je crois aussi que M. Collé aurait mieux fait de réduire sa pièce en un acte. De cette manière, elle aurait pu rester au théâtre comme un ouvrage fort agréable.

On a donné, sur ce triste théâtre de l'Opéra, une tragédie nouvelle, intitulée *Polixène*, dont les paroles sont de M. Joliveau et la musique de M. Dauvergne. On a dit beaucoup de mal et de la musique et du poëme. Je ne sais pourquoi; car cet opéra est pour le moins aussi ennuyeux que cinquante autres de ma connaissance qui ont eu un grand succès.

---

*. Piron, qui a dit de bonnes choses dans sa vie, assurait l'autre jour, qu'un discours de réception à l'académie française ne devait pas s'étendre au-delà de trois mots. Je prétends que le récipiendaire doit dire : « Messieurs, grand merci, » et le directeur lui répondra : « Il n'y a pas de quoi. » Si cet usage s'était introduit, nous aurions, depuis la fondation de l'académie, une centaine de discours ennuyeux de moins.

M. l'abbé de Voisenon, élu sur la fin de l'année dernière, pour remplir la place vacante par la mort de M. de Crébillon, a pris séance à l'académie le 22 janvier dernier, et a prononcé son discours avec beaucoup d'applaudissemens. Ce discours paraît, et ne soutiendra pas à l'impression le succès passager qu'il a eu à l'académie. Vous le trouverez composé de phrases de toutes sortes de couleurs, décousu, et bien éloigné de la véritable éloquence. Au milieu de cela, il y a quelques phrases qui sont bien, parce qu'un écolier en rencontre parfois aussi dans la composition de ses thèmes. Si la conservation du goût et de la langue eût dépendu d'écrivains tels que M. l'abbé de Voisenon, nous serions tombés depuis longtems dans la décadence que M. de Voltaire et trois ou quatre philosophes ont su reculer, par la beauté et la vigueur de leur génie. Si vous lisez le discours du nouvel académicien, vous trouverez les deux temples et leur inscription dignes d'un architecte échappé du collége. Vous remarquerez une quantité de fausses images, de mau-

vaises expressions, et une affectation de poésie bien fastidieuse aux gens de goût. Vous demanderez ce que c'est qu'un style desséché par l'exactitude, et pourquoi la muse de la tragédie fixe des regards de désolation sur *Rodogune*, *Cinna*, *Phèdre*, *Andromaque* et *Britannicus*. Quoique Corneille et Racine soient morts, leurs tragédies n'en sont pas moins belles, et ne peuvent s'attirer que des regards de complaisance de la part de Melpomène. Cependant cette muse, dans l'excès de son abattement, jette son poignard, et j'aimerais assez ce trait-là, si l'auteur ne faisait pas ramasser ce poignard par Crébillon. Si quelqu'un a osé, depuis la mort de Corneille et de Racine, toucher au poignard de Melpomène, c'est certainement l'auteur de *Brutus* et de *Mahomet*, et c'est lui qui est l'homme immortel. J'admire quelquefois avec quelle légèreté on donne ici des titres ; Crébillon et Sophocle sont presque devenus synonymes. Assurément, si c'est là notre Sophocle, les nations étrangères auraient tort de nous l'envier. Ce Sophocle français est ordinairement si peu français dans ses vers, qu'il vous écorche les oreilles.

On n'a pas manqué de célébrer dans ces discours, le monument que le roi a ordonné d'ériger à la mémoire de M. de Crébillon. A peine reste-t-il deux pièces de ce poète au théâtre, encore ne les joue-t-on pas six fois par an, et je ne voudrais pas parier que *Rhadamiste* et *Electre* fussent encore dans dix ans d'ici au nombre des

tragédies qu'on représente. La postérité sera donc bien étonnée de la distinction que le gouvernement a accordée à ce poète, exclusivement à tous les génies, et du siècle passé et du siècle présent. Ceux qui connaissent le prix des talens iront visiter la tombe négligée de Montesquieu, dont le génie a honoré la France dans toute l'Europe, préférablement au mausolée du bonhomme Crébillon, qui sera toujours un homme barbare chez tous ceux qui ont de l'oreille et qui sont sensibles à la pureté, à l'harmonie et aux charmes de la véritable poésie.

La réponse de M. le duc de Saint-Aignan au discours de M. l'abbé de Voisenon prouve bien ce que prétend Piron, qu'il n'y a pas de quoi. M. de Saint-Aignan parle d'abord de l'académie et de sa gloire, et dit ensuite au récipiendaire: « C'est à ce que l'intérêt de la vôtre vous a paru » demander, qu'il nous est permis de croire, » monsieur, que nous devons votre empressement » à nous rechercher, en même tems que c'est à » ce que vous avez déjà fait connaître de vos ta- » lens, que vous devez le concours de nos suf- » frages. » Voilà assurément un bel enchaînement de phrases françaises à réciter dans l'académie française. Il y aurait de quoi mourir de douleur pour la muse de l'éloquence, si elle s'avisait d'assister aux réceptions. Son abattement serait sûrement au-dessus de celui de Melpomène.

M. de Saint-Aignan, pour ne pas gâter M. l'abbé de Voisenon par ses éloges, ajoute un correctif.

« Non, dit-il, que les agrémens de vos productions, ni même tout ce qu'elles ont eu de succès, eussent suffi pour nous déterminer, mais parce que nous nous sommes flattés que désormais les fruits l'emporteraient sur les fleurs. »

Ce passage nous conduit insensiblement à l'admiration des voies impénétrables de la Providence. Il y a quelques années que M. Piron, auteur d'un chef-d'œuvre tel que la *Métromanie*, ayant d'ailleurs les vœux de l'académie, en fut exclu, pour avoir composé dans sa jeunesse une ode trop libre et trop célèbre. M. l'abbé de Voisenon, prêtre, toujours mourant, toujours charmant, n'a d'autres titres pour être de l'académie que quelques pièces du théâtre italien, qui ne sont pas aussi charmantes que lui, et quelques romans qui sont remplis de sottises. Celui qu'il a donné en dernier lieu, et qui porte pour titre : *Tant mieux pour elle* (1), est plein d'obscénités et d'ordures; et ce qui a fait exclure l'homme du monde de l'académie, y fait entrer le prêtre! Cela est assez plaisant.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que M. l'abbé de Voisenon est un des hommes les plus aimables qu'on puisse rencontrer; qu'il y a dans l'académie des gens plus minces que lui du côté du mérite, et que je suis fort aise qu'il en soit : ce qui n'empêche pas que Piron et quelques autres n'eussent dû y entrer avant lui et plusieurs de ses confrères.

M. l'abbé de Voisenon est incontestablement

(1) Ce roman n'est point de M. de Voisenon, mais de M. de Calonne.

une des plus aimables créatures qu'on puisse rencontrer dans la société. Le peu de consistance qu'on a reproché à son caractère et à ses sentimens ajoute infiniment à l'agrément de son esprit. Alternativement libertin et dévot, mais toujours aimable, il a passé sa vie entre son confesseur, le P. Saint-Jeant, jésuite, et mademoiselle Favart, de la comédie Italienne, et il a fait avec remords beaucoup d'ouvrages remplis de sottises. Cette faiblesse et vacillation d'organes qui l'empêchent d'avoir un avis, et surtout de suivre ses résolutions, lui donnent aussi cette légèreté d'esprit, cette foule de saillies et d'épigrammes peu recommandable dans les ouvrages, mais très-séduisante dans la conversation. Il a passé sa vie à être mourant d'un asthme et à se rétablir un instant après. C'est un fait, qu'un jour à la campagne, se trouvant à l'article de la mort, ses domestiques l'abandonnèrent pour aller chercher les sacrémens à la paroisse. Dans l'intervalle, le mourant se trouve mieux, se lève, prend une redingotte et son fusil, et sort par la porte de derrière. Chemin faisant, il rencontre le prêtre qui lui porte le viatique, avec la procession; il se met à genoux comme les autres passans, et poursuit son chemin. Le bon Dieu arrivé chez lui avec les prêtres et ses domestiques; on ne trouve plus le malade, qui, pendant qu'on le cherchait dans toute la maison, tirait des lapins dans la plaine.

Quoique la lettre suivante ait été insérée dans les papiers anglais, imprimés à Paris et discontinués depuis plusieurs mois, elle mérite d'être conservée à la suite de ces feuilles.

LETTRE *du président de Montesquieu à M. Warburthon, sur son livre contre les OEuvres philosophiques de milord Bolingbroke.*

J'ai reçu, monsieur, avec une reconnaissance très-grande, les deux magnifiques ouvrages que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sur les OEuvres posthumes de milord Bolingbroke; et comme cette lettre me paraît être plus à moi que les deux ouvrages qui l'accompagnent, auxquels tous ceux qui ont de la raison, ont part, il me semble que cette lettre m'a fait un plaisir particulier.

J'ai lu quelques ouvrages de milord Bolingbroke; et s'il m'est permis de dire comme j'en ai été affecté, certainement il a beaucoup de chaleur, mais il me semble qu'il l'emploie ordinairement contre les choses, et il ne faudrait l'employer qu'à peindre les choses. Or, monsieur, dans cet ouvrage posthume dont vous me donnez une idée, il me semble qu'il vous prépare une matière continuelle de triomphe. Celui qui attaque la religion révélée, n'attaque que la religion révélée; mais celui qui attaque la religion naturelle, attaque toutes les religions du monde. Si l'on enseigne aux hommes qu'ils n'ont pas ce

frein-ci, ils peuvent penser qu'ils en ont un autre; mais il est bien plus pernicieux de leur enseigner qu'ils n'en ont pas du tout. Il n'est pas impossible d'attaquer une religion révélée, parce qu'elle existe par des faits particuliers, et que les faits par leur nature peuvent être une matière de dispute; mais il n'en est pas de même de la religion naturelle; elle est tirée de la nature de l'homme, dont on ne peut pas disputer, et du sentiment intérieur de l'homme dont on ne peut pas disputer encore. J'ajoute à ceci: quel peut être le motif d'attaquer la religion révélée en Angleterre? On l'y a tellement purgée de tout préjugé destructeur qu'elle n'y peut faire de mal, et qu'elle y peut faire, au contraire, une infinité de biens. Je sais qu'un homme en Espagne ou en Portugal, que l'on va brûler ou qui craint d'être brûlé, parce qu'il ne croit pas de certains articles dépendant ou non de la religion révélée, a un juste sujet de l'attaquer, parce qu'il peut avoir quelque espérance de pourvoir à sa défense naturelle; mais il n'en est pas de même en Angleterre, où tout homme qui attaque la religion révélée l'attaque sans intérêt, et où cet homme, quand il réussirait, quand même il aurait raison dans le fonds, ne ferait que détruire une infinité de biens pratiques, pour établir une vérité purement spéculative.

Je suis, etc.

Paris, mai 1754.

Paris, 15 février 1763.

Je vais vous rendre compte d'une conversation que j'ai eue ces jours passés avec une femme de beaucoup d'esprit, au sujet d'un roman qui vient de paraître sous le titre de *Mémoires de madame la baronne de Blémont*, publiés par madame la marquise de St.-Aubin. Nous n'en avons encore que cinq parties, dans lesquelles le roman de madame de Blémont n'est guère avancé, parce qu'elle rencontre à tout moment des personnes qui lui content leurs aventures, ce qui l'empêche de nous conter les siennes; mais madame de St.-Aubin, son historiographe, nous promet encore cinq autres parties, dans lesquelles son héroïne aura son tour sans doute. Ce roman est aussi intitulé le *Danger des liaisons*, et voici à peu près ce qu'il en fut dit:

La marquise. Eh bien, monsieur, il ne faut donc pas espérer que vous lisiez les mémoires de madame de Blémont?

Moi. En vérité, madame, je n'ai pas le courage de lire toujours de mauvais livres. Entre mille inconvéniens, croirez-vous bien qu'on ne tient pas à la longue contre la corruption du style qui règne dans toutes les productions du jour? N'est-il pas vrai qu'on ne passerait pas impunément toute sa vie en mauvaise compagnie?

La marquise. Vous voilà, vous autres philosophes; vous êtes d'un difficile....

Moi. Puisqu'il faut faire cause commune avec

eux, je vous supplie de me dire quel est le bon livre qui ait paru depuis quinze ans, et dont les philosophes n'aient été les prôneurs et les partisans?

La marquise. Je ne vous reproche pas de décrier les bons livres; je vous reproche de n'avoir pas assez d'indulgence pour les autres.

Moi. Les autres! c'est-à-dire les mauvais?

La Marquise. Il n'y a donc point de milieu entre ces deux extrêmes?

Moi. Pardonnez-moi, il y a encore les livres qui ne sont ni bons ni mauvais; mais s'il existe quelques livres excellens, pourquoi faut-il perdre son tems à lire les médiocres? La vie vous paraît-elle si longue?...

La marquise. Vous ne voulez pas me croire. Je vous dis que le roman de madame de Blémont m'a amusé. Rien de plus intéressant que l'histoire de cette religieuse qui tient tout un volume.

Moi. Eh bien, madame, je l'ai lue, cette histoire, et pour parler comme madame de St.-Aubin, elle m'a jeté dans un absorbement.....

La Marquise. Taisez-vous, monsieur, point de mauvaises plaisanteries.

Moi. Mais si vos femmes vous disaient: Madame, nous ne pouvons, à nos âges, veiller jusqu'à trois heures du matin pour vous coucher quand il faudrait se lever; nous craindrions pour nos santés.....

La marquise. Vous êtes insupportable.

Moi. Eh bien, ne parlons plus du style. Je

voudrais de tout mon cœur m'attendrir sur les malheurs de cette religieuse ; mais en conscience.....

La marquise. Quoi, vous avez le cœur assez mauvais pour entendre, sans fondre en larmes, le récit d'une jeune innocente qui se trouve, sans s'en douter, sous la tutelle d'une femme perdue, qui est traînée dans une prison affreuse, qui n'en sort que pour être dans les bras d'un amant qui la rend malheureuse malgré lui ?... Ah ! je ne vous reconnais pas à cette dureté d'ame.

Moi. Plût au ciel que nos auteurs me fissent moins bâiller et pleurer plus souvent ! mais d'honneur, je ne tiens pas à l'absurdité et à la fausseté de leurs fictions. Ces pauvres gens sont persuadés qu'on n'a qu'à accumuler les situations les plus horribles et les plus extravagantes pour faire un roman intéressant, et pour être un homme d'une imagination féconde. Votre protégé, le chevalier de Mouhy, qui, avant d'être homme d'état dans l'antichambre du maréchal de Belle-Isle, a composé quatre-vingt-quatre volumes pour l'amusement de la partie méridionale de l'Allemagne et des îles sous le vent, vous dira, madame, quand vous voudrez, que Voltaire a quelque supériorité sur lui du côté du style ; mais que du reste, il n'y a pas en France un auteur à imagination comme lui.

La marquise. Mais s'il n'était pas si bête, il en aurait beaucoup.

Moi. Vous avez raison ; je ne vois que l'esprit

et le talent qui manquent à nos auteurs; avec ces deux petites qualités de plus, je ne doute pas qu'ils ne fissent des choses étonnantes. Croyez-vous, madame, qu'il faille être un grand grec pour inventer des situations très-romanesques? L'homme de génie, à cet égard, a peu de supériorité sur l'homme ordinaire; le génie et le talent se montrent dans la manière dont une situation est traitée. Si une seule situation forte ne suffit pas à votre poète pour produire les plus grands effets; s'il lui en faut successivement par demi-douzaine, les unes plus terribles que les autres, j'en conclurai que c'est à coup sûr un plat homme qui voudrait me dérober la pauvreté de sa tête sous une foule malheureuse d'incidens épouvantables. Or, ces gens là n'ont jamais trouvé le chemin de mon cœur.

Je ne veux pas examiner comment votre religieuse se trouve dans une maison perdue. Elle y est conduite par un enchaînement d'événemens qui n'ont pas le sens commun. Il m'est donc d'abord impossible de m'intéresser à une situation qui n'a nulle vérité; mais quand je pourrais passer par-dessus ce péché irrémissible, voyons, je vous supplie, la manière dont cette situation est traitée, et si elle peut m'affecter un moment? Il s'agit vraiment bien ici d'épuiser un moyen terrible, de mettre une jeune créature innocente et honnête, sans appui, sans expérience, dans un lieu perdu... et pourquoi faire? Pour mouiller les yeux de madame la marquise pour un mo-

ment.... Madame, si son danger ne vous fait pas dresser les cheveux, s'il ne vous fait pas frissonner incessamment, il faut noyer l'auteur et sa religieuse.

La marquise. Si bien qu'on ne pourrait faire une telle lecture sans déranger sa coiffure cinq ou six fois par jour? Et croyez-vous que les patiences de mes femmes de chambres y tiendraient?

Moi. Convenez, du moins, que leurs colères feraient bien de l'honneur à votre auteur... Au reste, voyez votre injustice; vous vous permettez de parler le langage de madame Blémont, et moi....

La marquise. Allez votre chemin.

Moi. Je me rappelle que lorsque j'ai trouvé Clarisse Harlove dans une situation semblable à celle de votre religieuse, son malheur m'affecta au point que j'en perdis le sommeil. J'en fus pendant long-tems dans une agitation que, si Clarisse Harlove eût été ma sœur, elle n'aurait pu être plus forte. Voilà, madame, la différence entre Richardson et madame de St.-Aubin.

La marquise. Eh bien, oui; il vous faut toujours des agitations, des convulsions. Pour moi, j'aime des sensations plus tranquilles.

Moi. Il est vrai, quand la situation est forte et terrible, j'exige que l'auteur me pénètre de terreur et me fasse éprouver toute la puissance de son génie; mais je ne demande pas qu'on me mette toujours en convulsion; au contraire, je

n'aime pas les poètes qui veulent me faire trembler et frissonner à tout instant. Un auteur judicieux réserve les grands ressorts pour les tableaux les plus pathétiques. C'est alors qu'il faut briser, déchirer ; c'est alors que vous redoutez de prendre le livre et que vous ne pouvez vous en empêcher. Mais ces occasions sont rares ; elles appartiennent toutes à la grande tragédie, telle que l'histoire de *Clarisse Harlove*.

Le jugement est un attribut du génie qui ne l'abandonne jamais ; voyez celui de Richardson. Le roman de *Paméla* est plein d'intérêt et de charme ; mais l'auteur s'est bien gardé d'y employer les ressorts terribles du roman de *Clarisse*. Paméla vous attendrit souvent, vous fait souvent venir les larmes aux yeux, mais d'une manière douce et délicieuse ; au contraire, Clarisse les fait couler avec violence, vous suffoque à force de sanglots, vous cause des angoisses et des convulsions mortelles. Les dangers que court l'innocente et naïve Paméla vous font aussi éprouver une sorte de terreur ; mais cette terreur n'a pas le caractère tragique et effrayant des malheurs de Clarisse.

La marquise. Ainsi, les Anglais nous ont vaincus par leur génie.

Moi. Oh ! que nenni ! Dans les lettres, et en fait de génie, nous avons bien encore quelques hommes à leur opposer. Attendez seulement qu'ils soient morts, et vous verrez comme nous nous en vanterons.

La marquise. Chez nous, il faut donc que le mérite soit enseveli sous la tombe, pour obtenir justice ?

Moi. Oui, et ce n'est pas faire la satire de la France ; c'est faire l'histoire du genre humain. Quant au roman, madame, je crois que les Anglais nous ont laissés loin derrière eux. Je vais me déshonorer, peut-être, dans votre esprit ; mais je fais plus de cas de ce roman d'*Amélie*, qu'on nous a traduit il y a six mois, que du plus grand nombre de nos romans français.

La marquise. Vous parlez du roman de Fielding, que madame Riccoboni a arrangé ?

Moi. Non pas de la traduction libre et élégante de madame Riccoboni, mais de la mauvaise traduction littérale qu'on nous en a donnée sur la fin de l'été dernier ; on en a rien retranché, et il m'a fort amusé. Personne ne l'a lu, les femmes en ont dit des horreurs ; mais je n'ai pu changer d'avis. C'est que les personnages de ce roman ressemblent précisément aux hommes, tels que je les rencontre dans les rues, tels que je les vois dans le monde, et voilà ce qui me fait plaisir. Ils n'ont rien de ce vernis faux dont nous enluminons en France tous les personnages de nos romans et de nos pièces de théâtre. M. Booth n'est assurément pas un homme bien merveilleux ; mais il faut plus de véritable talent pour rendre la physionomie commune et vraie d'un dadais comme M. Booth, que pour peindre des gens comme on n'en a jamais vu. Je fais beau-

coup de cas du talent de madame Riccoboni et de sa manière d'écrire; mais elle a gâté le roman d'*Amélie*.

La marquise. Qu'elle nous donne donc quelque chose d'elle, et qui ressemble à *Myladi Catesby*.

Moi. Et surtout, qu'elle ne nous avertisse plus qu'elle trouve le roman d'*Amélie* mauvais, sans quoi je prendrai une idée désavantageuse de son goût et de son jugement. *Myladi Catesby* est une jolie chose; mais il y a vingt morceaux dans *Amélie* que j'aimerais mieux avoir faits que cinquante *Myladi Catesby*. Lisez, par exemple, la conversation du docteur Harrison avec le colonel James, sur le duel, que madame Riccoboni a parfaitement gâtée dans son imitation. Lisez-la dans la mauvaise traduction littérale, et vous verrez la différence qu'il y a entre un homme de génie qui sait faire parler les personnages qu'il introduit, et un dissertateur emphatique comme l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*, qui fait un traité dogmatique sur le duel, au lieu de nous en tracer les sentimens probables de ses personnages. C'est que Fielding, n'en déplaise à madame Riccoboni, a du génie, et Jean-Jacques Rousseau n'est qu'un écrivain.

La marquise. Ah, je vous abandonne cette bégueule de Julie et son pédant de précepteur; vous savez que je ne puis les souffrir; mais ne comptez pas m'étourdir avec vos noms anglais. Votre Grandison, par exemple, n'est il pas aussi

emphatique que Jean-Jacques, et n'a-t-il pas toute cette forfanterie que vous reprochez à nos héros de roman et de théâtre?

Moi. Si j'étais tenté de vous abandonner Grandison, je dirais qu'au moins, ici, ce n'est pas l'auteur qui a de l'emphase, mais son personnage; cela fait une grande différence. Richardson, même dans son roman de *Grandison*, a vingt styles différens; tous les personnages de la *Nouvelle Héloïse* parlent le langage emphatique de Rousseau. Or, l'essentiel, dans ce genre d'ouvrages, c'est que l'auteur n'y paraisse jamais. Quelqu'esprit qu'il ait; s'il m'oblige de m'en souvenir, c'est à coup sûr en mal. Je vais vous donner, madame, une grande preuve de mon impartialité. Le roman de *Grandison*, comme tout ce qu'a fait Richardson, est rempli de traits sublimes; mais je ne suis pas content du personnage de sir Charles Grandison.

La marquise. Ah vous me ravissez!

Moi. Ce n'est pas que je ne trouve un tel caractère dans la nature; mais je l'aurais voulu d'une teinte un peu plus sombre; il ne me paraît pas outré. Grandison ne me paraît pas trop parfait, comme on a dit; mais il parle un peu trop, parfois même il disserte; et moi, je l'aurais voulu homme de peu de paroles, taciturne, toujours agissant, ne parlant jamais. De cette manière, il aurait eu un caractère plus intéressant et plus vrai, et toute cette emphase qui vous choque aurait disparu. Plus un homme est noble et grand

dans ses actions, plus il faut qu'il soit simple dans ses discours et dans ses manières.

Et puis, je ne puis souffrir que tout lui réussisse à son gré. Les petites choses comme les grandes, il n'entreprend rien sans succès; cela est contre l'expérience de la vie. Vous savez mieux que moi, madame, combien les bonnes actions produisent peu de bien; qu'il n'est pas si aisé de faire du bien aux hommes; et que leur déraison et leur méchanceté déconcertent souvent les meilleurs projets conçus en leur faveur.

La marquise. Mais si l'on réussit une fois sur vingt, ne faut-il pas toujours faire le bien?

Moi. Oh! oui, dût-on ne réussir jamais. Mais quand vous ne réussissez qu'une fois sur vingt?... je ne puis souffrir que Grandisson réussisse toujours.

La marquise. Eh bien, je vous trouve beaucoup moins sujet à l'engouement que je n'aurais imaginé. En vérité, je crois que je prendrai confiance en vous; mais, par amitié pour moi, tâchez de trouver les mémoires de madame de Blémont un peu bons.

Moi. En conscience, madame, j'y ai trouvé une belle chose.

La marquise. Comment, vous m'en parlez depuis une heure, et vous ne dites pas.... Mais parlez donc.... Vous êtes vraiment insupportable.

Moi. Le titre, madame, le titre: *le Danger des liaisons!* Ah le beau titre et le beau sujet!

La marquise. Je m'en doutais... Taisez-vous,

monsieur ; on ne peut tirer aucun parti de vous... *(en riant)* Oui... Pourquoi pas ?... Par le tems qui court, on ferait un bon traité sur le danger des liaisons politiques.

Moi. Je ne me mêle pas de politique ; mais ne pensez-vous pas qu'on en ferait un beau roman ?

La marquise. Ou bien une belle comédie.

Moi. Vous avez raison. Nous donnerons la comédie à faire à Diderot, et le roman à Richardson.

La marquise. Je n'y trouve que deux petites difficultés ; c'est que le premier ne travaille pas, et que le second est mort.

Moi. Je n'ai pourtant pas de troisième à vous proposer ; mais convenez, madame, que le sujet du *Danger des liaisons* est beau. Pour peu qu'on ait l'expérience des choses de la vie, on sent combien il est profond et fécond. Il n'est pas ici seulement question des liaisons avec les méchans et des malheurs qui en peuvent résulter ; cette manière de traiter ce sujet, il faut l'abandonner aux écrivains ordinaires. Mais n'avez-vous pas remarqué qu'il y a souvent une fatalité attachée aux liaisons entre les personnes les plus vertueuses, et qu'elles peuvent produire des malheurs aussi imprévus qu'inévitables ? Il n'est pas rare, ce me semble, de voir la vertu la plus pure conduire l'innocence de précipices en précipices jusqu'à sa perte.

La marquise. Vous parlez du plus effroyable des malheurs.

Moi. Nous sommes tous sous la main invisible du sort. A-t on le choix de rien? Y a-t-il d'autre rôle que celui d'obéir aux impulsions que chacun reçoit? Un concours prodigieux de hasards et de circonstances dont aucune n'était en mon pouvoir, a formé mes liaisons. Dépendait-il de moi de rencontrer ou de ne pas rencontrer telle ou telle personne; et tout ce qui s'ensuit de cette rencontre, n'est-ce pas une conséquence nécessaire d'un principe qui ne l'est pas moins? Qu'on me montre, par exemple, comment le jeune Lavaysse aurait pu éviter d'être de ce fatal souper de Toulouse qui a commencé les malheurs sans exemple de la famille de Calas.

La marquise. Ah! ne rappelons point cette déplorable aventure! Vous me faites sentir qu'il faudrait une autre plume que celle de madame de St.-Aubin pour traiter le sujet du danger des liaisons. Cependant, je vous en conjure, n'en dites point de mal à vos philosophes. Ils ne le liront pas, et l'ouvrage réussira.

Moi. Ne dirait-on pas que le sort des nouveaux livres dépend du caprice de quelques philosophes? Quant à ce point, madame, je ne crois pas à la nécessité. Je sens bien celle qui fait qu'un mauvais auteur fait de mauvais livres; mais je ne connais aucune fatalité qui puisse empêcher qu'un bon livre ne soit bon. Au reste, je vous donne ma parole qu'en sortant d'ici je ne penserai plus à madame de Blémont, ni à ses aventures, et qu'il ne m'en coûtera pas de l'oublier.

La marquise. Vous êtes un monstre.

Un valet de chambre qui entre. Madame de St.-Aubin assure madame la marquise de son respect. Elle lui envoie encore vingt *Danger des liaisons.* Elle espère que vous voudrez bien les lui vendre comme les autres.

Moi (en riant). Que ne disiez-vous plutôt, madame?

La marquise (à son valet de chambre, en riant). Etourdi, qui vous prie de faire vos commissions tout haut?

Moi. Madame, je vous reconnais, et je reprends ma parole. Si nos philosophes ne veulent pas lire le *Danger des liaisons*, ils l'achèteront du moins; je vous en réponds, et ils n'en diront point de mal. Je retiens dix de ces exemplaires; j'en enverrai dans le nord de l'Allemagne; car je ne trafique point au midi.

La marquise. Eh bien, je vous pardonne tous vos torts, et je vous trouve le cœur excellent. Ne vaut-il pas mieux que nous ayons chacun un écu de moins, et que madame de St.-Aubin tire quelque argent de son ouvrage?

Moi. Sans doute, madame, et si vous vouliez m'aider à vendre un discours sur la satire, vous feriez deux bonnes actions, au lieu d'une; car j'ai aussi mes St.-Aubin. Les miens ont traduit ce discours de l'italien d'un M. Romolini. Je pourrais vous dire ce qu'on dit de tous les mauvais livres, qu'il y a de bonnes choses; mais entre nous, cela est fort ennuyeux à lire. Ce qui n'em-

pêche pas que je ne veuille en vendre beaucoup au profit de mes St.-Aubin.

La marquise. Envoyez, envoyez; nous en dirons du bien.

En conséquence de l'entretien précédent, on peut acheter, si l'on veut être charitable, et jeter au feu, si l'on veut être juste, une foule de nouveaux romans qui paraissent depuis quelques tems, et dont voici la liste :

Les *Succès d'un Fat*, en deux parties;

Les *Promenades et Rendez-vous du Parc de Versailles*, en deux parties;

(La marquise, qui n'en a point d'exemplaires à vendre au profit des auteurs, dit que ces deux romans sont d'une bêtise achevée.)

Les *Hommes volans*, ou les *Aventures de Pierre Wilkins*, traduites de l'anglais, avec des figures, en trois volumes. Je ne sais si ce roman est effectivement traduit; c'est une bien mauvaise copie du *Gulliver* de l'inimitable Swift.

Les *Après-soupers de la campagne*, ou *Recueil d'histoires courtes, amusantes et intéressantes*, en deux parties. C'est la suite d'une rapsodie dont le commencement a paru en 1760. L'auteur prétend que le public reçut alors son ouvrage avec indulgence. Si le parfait oubli peut s'appeler ainsi, l'auteur a raison d'être reconnaissant.

Joignez à ce fagot les *Soirées du Palais-Royal*, ou *Veillées d'une jolie femme*.

Louis Racine, fils du grand Racine, vient de mourir dans un âge assez avancé. Il était de l'académie des inscriptions et belles-lettres; il avait composé un poëme sur la religion, et un autre sur la Grâce, ce qui le fit appeler Racine-la-Grâce. C'était un esprit étroit et chagrin; janséniste outré, il ne se permettait point de fréquenter les théâtres, ni de voir représenter les tragédies de son père. *Athalie* même n'était point exceptée de la règle, parce qu'elle était récitée par des bouches profanes. M. de Voltaire disait de lui: « M. Racine a beau faire, son père sera toujours un grand homme. »

Nous avons encore perdu un autre écrivain célèbre. M. de Marivaux, de l'académie française, est mort ces jours passés, âgé de plus de soixante-seize ans. Cet auteur a fait quelques tragédies détestables, un grand nombre de comédies, la plupart pour le théâtre italien, et quelques romans qui ont eu du succès, et qu'il n'a pas achevés. Sa *Mariane* et son *Paysan parvenu* sont très-connus. Il avait un genre à lui, très-aisé à reconnaître, très minutieux, qui ne manque pas d'esprit, ni parfois de vérité, mais qui est d'un goût bien mauvais et souvent faux. M. de Voltaire disait de lui qu'il passait sa vie à peser des riens dans des balances de toile d'araignée; aussi le marivaudage a passé en proverbe en France. Marivaux avait de la réputation en Angleterre, et s'il est vrai que ses romans ont été les mo-

dèles des romans de Richardon et de Fielding, on peut dire que, pour la première fois, un mauvais original a fait faire des copies admirables. Il a eu parmi nous la destinée d'une jolie femme, et qui n'est que cela; c'est-à-dire, un printems fort brillant, un automne et un hiver des plus durs et des plus tristes. Le souffle vigoureux de la philosophie a renversé depuis une quinzaine d'années toutes ces réputations étayées sur des roseaux. Marivaux était honnête homme, mais d'un caractère ombrageux et d'un commerce difficile; il entendait finesse à tout; les mots les plus innocens le blessaient, et il supposait volontiers qu'on cherchait à le mortifier : ce qui l'a rendu malheureux, et son commerce épineux et insupportable.

La comédie de *Dupuis et Desronais* qui se soutient avec le plus brillant succès au théâtre, vient d'être imprimée. On a été étonné de trouver à la lecture une pièce fort mal écrite, et des scènes dénuées d'intérêt, d'idées et de style. Et moi aussi, j'en ai été étonné, et j'ai su bon gré à Brisard et à Molé de m'avoir si bien donné le change par leur jeu. Il est constant que cette pièce ne peut se lire, et que l'auteur, pour l'intérêt de sa réputation, aurait dû la garder dans son porte-feuille, et se contenter du succès très-soutenu qu'elle a au théâtre.

Il faut dire un mot d'une découverte utile,

d'une composition qu'on nomme spalme, et sur laquelle on vient de publier une brochure intitulée : *Exposition des propriétés du spalme.* Il conste par des essais réitérés qu'on peut l'employer de trois manières ; comme courroi, pour la conservation des bâtimens de mer, préservatif éprouvé contre la pourriture et la piqûre des vers ; comme enduit, il sert à conserver les bois de charpente et les corps en général ; comme mastic, il sert à la jonction des marbres, des pierres et des métaux. Si l'on peut compter sur les différens témoignages qui sont rapportés, cette découverte est importante et des plus utiles.

Il paraît une seconde et une troisième partie de la *Réfutation d'Emile*, ou *la Divinité de la Religion chrétienne vengée des sophismes de Jean-Jacques Rousseau.* Il faut convenir que la divinité de la religion chrétienne a de sots vengeurs.

La Pétrissée est un poëme comique d'un M. de Bullione, jeune officier dans les carabiniers, qui a eu par devers lui une action agréable à la bataille de Crevelt. Il obtint alors la croix de St.-Louis, n'ayant point encore de duvet au menton. Cette distinction aurait bien dû l'engager à donner, quoique malade, toute son application à son métier, et à nous épargner ses productions poétiques qui sont pitoyables.

M. de la Poupelinière, ancien fermier-général, est aussi mort sur la fin de l'année dernière. C'était un homme célèbre à Paris, sa maison était le réceptacle de tous les états. Gens de la cour, gens du monde, gens de lettres, artistes, étrangers, acteurs, actrices, filles de joie, tout y était rassemblé. On appelait la maison une ménagerie, et le maître le sultan. Ce sultan était sujet à l'ennui; mais c'était d'ailleurs un homme d'esprit. Il a fait beaucoup de bien dans sa vie, et il lui en faut savoir gré, sans examiner si c'est le faste ou la bienfaisance qui l'y a porté. Il a fait beaucoup de comédies qu'on jouait chez lui; mais qui n'ont jamais été imprimées. Il faisait joliment les vers. On connaît de lui plusieurs chansons très-agréables. Il se perd en ce genre tous les ans de très-jolies choses dans Paris, et c'est dommage.

MARS 1763.

Paris, 1er. mars 1763.

Les gazettes vous parleront de la manière dont la statue équestre de Louis XV vient d'être placée sur son piédestal dans la nouvelle place que la ville de Paris a fait faire à l'honneur de ce monarque entre le Cours et le jardin des Tuileries. Cette cérémonie me rappelle l'illustre artiste sur le modèle duquel cette statue équestre a été fondue. Je ne me suis point encore permis de l'aller voir en place; j'attendrai pour cela qu'elle soit absolument découverte. Malgré les critiques que plusieurs prétendus connaisseurs ont hasardées avant de l'avoir vue, je croirai toujours, sur l'idée qui m'est restée du modèle, que cette statue sera jugée la plus belle qu'on ait encore vue en France, comme Bouchardon était lui-même le plus estimé d'entre nos artistes. M. le comte de Caylus a publié une vie de cet illustre statuaire, décédé à Paris le 27 juillet 1762; mais je crois que vous aimerez mieux lire l'article suivant que M. Diderot vient de m'adresser.

Il me semble que le jugement qu'on porte

de la sculpture est beaucoup plus sévère que celui qu'on porte de la peinture. Un tableau est précieux, si, manquant par le dessin, il excelle dans la couleur; si, privé de force de coloris ou de correction de dessin, il attache par l'expression ou par la beauté de la composition. On ne pardonne rien au statuaire. Son morceau pèche-t-il par l'endroit le plus léger? ce n'est plus rien; un coup de ciseau donné mal à propos réduit le plus grand ouvrage au sort d'une production médiocre, et cela sans ressource; le peintre, au contraire, revient sur son travail, et le corrige tant qu'il lui plaît.

Mais une condition sans laquelle on ne daigne pas s'arrêter devant une statue, c'est la pureté des proportions et du dessin : nulle indulgence de ce côté. On parlait un jour devant Falconet, le sculpteur, de la difficulté des deux arts: « La sculpture, dit-il, était autrefois plus diffi-» cile que la peinture; aujourd'hui, cela a » changé. » Cependant aujourd'hui il y a un très-grand nombre d'excellens tableaux, et l'on a bientôt compté toutes les excellentes statues; il est vrai qu'il y a plus de peintres que de statuaires, et que le peintre a couvert sa toile de figures avant que le statuaire ait dégrossi son bloc de marbre.

Une autre chose sur laquelle, mon ami, vous serez sûrement de mon avis, c'est que le maniéré, toujours insipide, l'est beaucoup plus en marbre ou en bronze qu'en couleur. O la chose

ridicule qu'une statue maniérée! Le statuaire est-il donc condamné à une imitation de la nature plus rigoureuse encore que le peintre?

Ajoutez à cela qu'il ne nous expose guère qu'une ou deux figures d'une seule couleur et sans yeux, sur lesquelles toute l'attention et toute la critique des nôtres se ramassent. Nous tournons autour de son ouvrage, et nous en cherchons l'endroit faible.

La matière qu'il emploie semble, par sa solidité et par sa durée, exclure les idées fines et délicates; il faut que la pensée soit simple, noble, forte et grande. Je regarde un tableau; il faut que je m'entretienne avec une statue. La Vénus de Lemnos fut le seul ouvrage auquel Phidias osa mettre son nom.

Toute nature n'est pas imitable par la sculpture. Si le centre de gravité s'écartait un peu trop de la base, la pesanteur des parties supérieures ferait rompre le morceau; sans la massue qui appuie l'Hercule Farnèse, l'exécution en aurait été impossible; mais pour une fois où le support est un accessoire heureux, combien d'autres fois n'est-il pas ridicule! Voyez ces énormes trophées qu'on a placés sous les chevaux de la terrasse des Tuileries : quelle contradiction entre ces animaux ailés qui s'en vont à toutes jambes, et ces supports immobiles qui restent!

Voilà donc le statuaire privé d'une infinité de positions qui sont dans la nature. Le Lutteur antique, remarquable par sa perfection, l'est encore,

aux yeux des connaisseurs, par sa hardiesse. Quand on le revoit, on est toujours surpris de le retrouver debout. Cependant, que serait-ce qu'un Lutteur avec un appui?

La sculpture de ronde bosse me paraît autant au-dessus de la peinture, que la peinture l'est à la sculpture en bas-relief.

Voilà, mon ami, quelques-unes des idées dont le panégyriste de Bouchardon aurait pu empâter son sec et maigre discours. Ce discours est pourtant la production du coryphée de ceux que nous appelons amateurs; d'un de ces hommes qui se font ouvrir d'autorité les ateliers, qui commandent impérieusement à l'artiste, et sans l'approbation desquels point de salut. Qu'est-ce donc qu'un amateur, si les autres n'en savent pas plus que le comte de Caylus? Y aurait-il, comme ils le prétendent, un tact donné par la nature et perfectionné par l'expérience, qui leur fait prononcer d'un ton aussi sûr que despotique: Cela est bien, voilà qui est mal, sans qu'ils soient en état de rendre compte de leurs jugemens? Il me semble que cette critique-là n'est pas la vôtre. J'ai toujours vu qu'un peu de contradiction de ma part et de réflexion de la vôtre amenaient la raison de votre éloge ou de votre blâme. Je persisterai donc à croire que celui qui n'a que ce prétendu tact aveugle n'est pas mon homme.

Edme Bouchardon naquit au mois de novembre 1698, à Chaumont en Bassigni, à quelques lieues de l'endroit où se rompit votre chaise,

lorsque vous allâtes, en 1759, embrasser mon père pour vous et pour moi. Vous voyez que cet artiste est presque mon compatriote.

Le père de Bouchardon, architecte et sculpteur médiocre, n'épargna rien pour faire un habile homme de son fils. Les premiers regards de cet enfant tombèrent sur le Laocoon, sur la Vénus de Médicis et sur le Gladiateur; car ces figures sont dans les ateliers des ignorans et des savans, comme Homère et Virgile dans la bibliothèque de Voltaire et de Fréron.

Les beaux modèles sont rares partout, mais surtout parmi nous, où les pieds sont écrasés par la chaussure, les cuisses coupées au-dessus du genoux par les jarretières, le haut des hanches étranglé par des corps de baleine, et les épaules blessées par des liens étroits qui les embrassent. Le père de Bouchardon chercha pour son fils, à prix d'argent, les plus parfaits modèles qu'il pût trouver. Ce fils vit la nature de bonne heure, et il eut les yeux attachés sur elle tant qu'il vécut.

Pline dit d'Apelles qu'il ne passait aucun jour sans dessiner, *nulla dies sine linea;* l'histoire de la sculpture en dira autant de Bouchardon. Personne aussi ne devint aussi maître de son crayon. Il pouvait d'un seul trait ininterrompu suivre une figure de la tête au pied, et même de l'extrémité du pied au sommet de la tête, dans une position quelconque donnée, sans pécher contre la correction du dessin et la vérité des contours et des proportions.

Ne fît-on que des épingles, il faut être enthousiaste de son métier pour y exceller. Bouchardon le fut; il pouvait dire aussi : *Est Deus in nobis, agitante calescimus illo.* Il vint à Paris; il entra chez le cadet des Coustou. Le maître fut surpris de la pureté du dessin de son élève; mais il ne fut pas dans le cas de dire de lui, comme l'artiste grec du sien : *Nil salit Arcadico juveni.* Il ressemblait tout-à-fait de caractère à l'animal surprenant qui lui a servi de modèle pour sa statue de Louis XV; doux dans le repos, fier, noble, plein de feu et de vie dans l'action. Il s'applique; il dispute le prix de l'académie; il l'emporte, et il est envoyé à Rome.

Quand on a du génie, c'est-là qu'on le sent. Il s'éveille au milieu des ruines. Je crois que de grandes ruines doivent plus frapper que ne feraient des monumens entiers et conservés. Les ruines sont loin des villes; elles menacent, et la main du tems a semé parmi la mousse qui les couvre une foule de grandes idées et de sentimens mélancoliques et doux. J'admire l'édifice entier; la ruine me fait frissonner; mon cœur est ému, mon imagination a plus de jeu. C'est comme la statue que la main défaillante de l'artiste a laissée imparfaite; que n'y vois-je pas? Je reviens sur les peuples qui ont produit ces merveilles et qui ne sont plus, *et in lenocinio commendationis dolor est manus, cum id ageret, extinctæ.*

La belle tâche que le panégyriste de Bouchar-

don avait à remplir, s'il avait été moins borné! Combien de pierres à remuer, s'il avait eu l'outil avec lequel on remue quelque chose! A Rome, le jeune Bouchardon dessine tous les restes précieux de l'antiquité; quand il les a dessinés cent fois, il recommence. Comme les jeunes artistes copient long-tems d'après l'antique, ne pensez-vous pas que l'institution des jeunes littérateurs devrait être la même, et qu'avant que de tenter quelque chose de nous, nous devrions nous occuper aussi à traduire d'après les poètes et les orateurs anciens? Notre goût, fixé par des beautés sévères que nous nous serions, pour ainsi dire, appropriées, ne pourrait plus rien souffrir de médiocre et de mesquin.

Bouchardon demeura dix ans en Italie : il se fit distinguer de cette nation jalouse, au point qu'entre un grand nombre d'artistes étrangers et du pays, on le préféra pour l'exécution du tombeau de Clément XI. Sans des circonstances particulières, l'apothéose de ce pontife, qui a causé tant de maux à la France, eût été faite par un Français.

De retour en France, Bouchardon fut chargé d'un grand nombre d'ouvrages qui respirent tous le goût de la nature et de l'antiquité, c'est-à-dire, la simplicité, la force, la grâce et la vérité.

Les ouvrages de sculpture demandent beaucoup de tems; les sculpteurs sont proprement les artistes du souverain; c'est du ministère que leur sort dépend. Cette réflexion me rappelle l'infor-

tune du Puget. Il avait exécuté ce Milon de Versailles, que vous connaissez, et qui, placé à côté des chefs-d'œuvre de l'antiquité, n'en est pas déparé. Mécontent du prix modique qu'on avait accordé à son ouvrage, il allait le briser d'un coup de marteau, si on ne l'eût arrêté. Le grand roi qui le sut, dit : « Qu'on lui donne ce qu'il demande, mais qu'on ne l'emploie plus; cet ouvrier » est trop cher pour moi. » Après ce mot, qui eût osé faire travailler le Puget? personne; et voilà le premier artiste de la France condamné à mourir de faim.

Ce ne fut pas ainsi que la ville de Paris en usa avec Bouchardon, après qu'il eut exécuté sa belle fontaine de la rue de Grenelle. Je dis belle pour les figures; du reste, je la trouve au-dessous du médiocre. Point de belle fontaine où la distribution de l'eau ne forme pas la décoration principale. A votre avis, qu'est-ce qui peut remplacer la chute d'une grande nappe de cristal? La ville récompensa l'artiste d'une pension viagère accordée de la manière la plus noble et la plus flatteuse. La délibération des échevins, qu'on a mise à la suite de l'éloge du comte de Caylus, est vraiment un morceau à lire : c'est ainsi qu'on fait faire aux grands hommes de grandes choses.

Bouchardon est mort le 27 juillet 1762, comblé de gloire, et accablé de regret de n'avoir pu achever son monument de la place de Louis XV. C'est notre ami Pigal qu'il a nommé pour succéder à son travail. Pigal était son collègue, son

ami, son rival et son admirateur. Je lui ai entendu dire qu'il n'était jamais entré dans l'atelier de Bouchardon sans être découragé pour des semaines entières. Ce Pigal, pourtant, a fait un certain Mercure que vous connaissez, et qui n'est pas l'ouvrage d'un homme facile à décourager. Il exécutera les quatre figures qui doivent entourer le piédestal de la statue du roi, et qui représenteront quatre Vertus principales. Bouchardon lui a laissé pour cela toutes les études qu'il a faites sur ce sujet pendant les dernières années de sa vie. Rien n'est plus satisfaisant, que de voir deux grands artistes s'honorer d'une estime mutuelle.

Le reste pour l'ordinaire prochain.

Le couplet suivant court dans Paris depuis quelque temps ; mais la pointe de l'épigramme est pillée. On a fait cette plaisanterie sur la compagnie de Jésus, réformée dès le mois d'août dernier.

COUPLET

SUR l'air : *Jeannette, l'Amour lui-même.*

Capitaines qu'on réforme,
Et qui partout publiez
Que c'est injustice énorme
Qu'on vous ait ainsi rayés,
C'est en vain que chacun crie ;
Un coup plus inattendu
Nous pétrifie :
Jésus lui-même a perdu
Sa compagnie.

Le citoyen de Bordeaux qui a publié, il y a quelques mois, une bigarrure intitulée les *Usages*, vient d'adresser une lettre à M. le marquis de Liré; on ne sait pas à quel propos. L'auteur y prouve, par un plat bavardage de vingt-quatre pages, que les grandes places comme les petites sont ordinairement confiées à des sots, à l'exclusion des gens de mérite. Si cela est, notre citoyen ne doit pas se trouver sur le pavé.

L'*Histoire d'Angleterre*, par David Hume, a une grande réputation en Europe. Ce célèbre philosophe a commencé par l'*Histoire de la Maison de Stuart;* remontant ensuite, il a publié l'*Histoire des Princes de la Maison de Tudor*, et finit par un troisième ouvrage, qui prend l'*Histoire d'Angleterre* depuis l'expédition de Jules-César jusqu'à l'époque des Tudor. Ces trois ouvrages forment un corps complet de l'*Histoire d'Angleterre*, dans lequel on admire également la sagesse, la simplicité, la profondeur de l'historien. M. Hume prouve bien, par son exemple, que le soin d'écrire l'histoire appartient de droit aux philosophes, exempts de préjugés et de passion. Il juge tous les partis, toutes les factions, toutes les querelles qui ont déchiré les hommes, avec une impartialité presque sans exemple; et comme on pourrait nommer toutes les affaires de parti, sottises de deux parts, le philosophe anglais traite ordinairement les deux partis également bien ou également mal. L'*His-*

Histoire de la Maison de Stuart a été traduite, il y a deux ans, par M. l'abbé Prévost. On a reproché à cette traduction le défaut de soin et une extrême négligence. Aujourd'hui, madame Belot vient de publier la traduction de l'*Histoire de la Maison de Tudor sur le Trône d'Angleterre*, en deux volumes in-4°. Madame Belot est la veuve d'un avocat, qui la laissa à sa mort sans autre ressource qu'une rente de 60 livres par an. Pour vivre de rien, elle se mit au lait, vendit sa rente, et employa les 1,200 livres qu'elle en tira, à apprendre l'anglais, dans la vue de se procurer une ressource par des traductions. Elle a trouvé depuis des amis et des secours; le roi vient de lui accorder une pension. Nous avons de madame Belot quelques volumes de *Mélanges* traduits de l'Anglais. Je crois volontiers que personne ne mérite plus d'intérêt que madame Belot, et je voudrais de tout mon cœur pouvoir dire un bien infini de ses travaux littéraires; mais l'inflexible loi de la vérité, respectée dans ces feuilles sans restriction, m'oblige de convenir que la traduction des Tudor ne prend point dans le public, et qu'on lui reproche déjà un style lourd, froid et lâche, depuis le peu de jours qu'elle paraît. Il est même à craindre que les sujets de reproche n'augmentent à mesure qu'on aura le tems d'approfondir; car il faut convenir que cette entreprise paraît en tout sens au-dessus des forces d'une femme. Elle suppose tant de connaissances préliminaires, que celle de la langue d'où l'on

se propose de traduire devient la moins importante. A combien de fautes on s'exposerait, par exemple, si l'on n'était pas profondément instruit de l'*Histoire d'Angleterre*, en commençant la traduction de M. Hume! Une femme, dont l'esprit n'est pas étranger à l'application, peut bien apprendre la philosophie, la morale, et acquérir la grande science du cœur humain; mais le traducteur de Hume, avant de commencer son travail, doit s'être familiarisé avec tous les développemens de l'homme civilisé. Il doit connaître profondément le génie des affaires et les ressorts cachés de la politique de chaque siècle. Cette étude, qui demande une tête froide, et qui veut être aidée par une expérience consommée, paraît la plus opposée au génie français, et nous avons en France si peu d'hommes de cette trempe, qu'il n'est pas possible de supposer tant de talens et de connaissances dans une femme, avant qu'elle ait fait ses preuves.

On vient traduire de l'anglais le roman de M. Fielding, qui a pour titre : *Histoire de Jonathan Wild le Grand.* Vous ne compterez pas ce roman au nombre des meilleurs ouvrages de ce célèbre écrivain. Jonathan Wild était le Cartouche de Londres, où il a fait beaucoup de bruit par ses filouteries, et où il a fini sa vie glorieusement par la corde. M. Fielding a imaginé d'écrire son histoire d'un style pompeux qui anoblit toutes les actions de ce coquin; cette tournure

est commune et aisée, et il faut peu de talent pour y réussir. Les comparaisons d'un voleur avec Alexandre ou César sont si usées et si fastidieuses, les allusions satiriques aux ministres et aux gens en place sont si fatigantes, le spectacle continuel de crimes et de bassesses si dégoûtant, qu'un ouvrage fait dans cet esprit ne peut avoir un succès durable. D'ailleurs, le but en est faux; car, quoi que vous fassiez, Alexandre et César seront toujours des héros, Wild et Cartouche toujours des voleurs. L'histoire de madame Francœur, qui se trouve à la fin du second volume, est d'autant plus ennuyeuse et insipide, que tout le merveilleux dont elle est brodée se trouve là sans qu'on sache pourquoi.

On a imprimé des éclaircissemens historiques à l'occasion d'un libelle calomnieux sur l'*Essai de l'Histoire générale*. C'est une réponse de M. de Voltaire à l'auteur de ses *Erreurs*. M. de Voltaire est bien bon de répondre à tous ces ennemis obscurs qui l'attaquent : on le lui pardonne cependant plutôt qu'à un autre, parce que tout ce qu'il écrit est toujours instructif, amusant et agréable à lire. Au reste, cette brochure n'est pas encore publique, parce que l'auteur y cherche à prouver que la primitive église ne connaissait pas la messe, et il fait d'autres recherches pareilles qui ne sauraient plaire à beaucoup de gens.

Paris, 15 mars 1763.

‴ FIN *de l'article sur Bouchardon.*

Je n'entrerai point dans l'examen des différentes productions de Bouchardon, parce que je ne les connais pas, et que le comte de Caylus, qui les a toutes vues, n'en dit rien qui vaille. Un mot seulement sur son Amour qui se fait un arc de la massue d'Hercule. Il me semble qu'il faut bien du tems à un enfant pour mettre en arc l'énorme solive qui armait la main d'Hercule. Cette idée choque mon imagination. Je n'aime pas l'Amour si long-tems à ce travail manuel; et puis, je suis un peu de l'avis de notre ingénieur, M. le Romain, sur ces longues ailes avec lesquelles on ne saurait voler, quand elles auraient encore dix pieds d'envergure.

Je crois qu'un ancien, au lieu de s'occuper de cette idée ingénieuse, aurait cherché à me montrer le tyran du ciel et de la terre tranquille, aimable et terrible. Ces anciens, quand une fois on les a bien connus, deviennent de redoutables juges des modernes. Quoi qu'il m'en puisse arriver et aux autres, je vous conseille, mon ami, d'éloigner un peu toutes ces Vierges de Raphaël et du Guide qui vous entourent dans votre cabinet. Que j'aimerais à y voir d'un côté l'Hercule Farnèse entre la Vénus de Médicis et l'Apollon Pythien; d'un autre, le Torse entre le Gladiateur et l'Antinoüs; ici, le Faune qui a trouvé un enfant, et qui le regarde; vis-à-vis, le Laocoon

tout seul : ce Laocoon dont Pline a dit avec juste raison : *Opus omnibus et picturæ et statuariæ artis præferendum.* Voilà les apôtres du bon goût chez toutes les nations; voilà les maîtres des Girardon, des Coisevox, des Coustou, des Pugt, des Bouchardon; voilà ceux qui font tomber le ciseau des mains à ceux qui se destinent à l'art et qui sentent; voilà la compagnie qui vous convient. Ah! si j'étais riche!

Un homme aussi laborieux que Bouchardon a dû laisser un grand nombre de dessins précieux, si j'en juge par quelques-uns que j'ai vus. Vous souvenez-vous de cet Ulysse qui évoque l'ombre de Tirésias? Si vous vous en souvenez, dites-moi où l'artiste a pris l'idée de ces figures aériennes qui sont attirées par l'odeur du sacrifice? Elles sont élevées au-dessus de la terre; elles accourent; elles se pressent. Elles ont une tête, des pieds, des mains, un corps comme nous; mais elles sont d'un autre ordre que nous. Si elles ne sont pas dans la nature (et elles n'y sont pas), où sont-elles donc? Pourquoi nous plaisent-elles? Pourquoi ne suis-je point choqué de les voir en l'air, quoique rien ne les y soutienne? Où est la ligne que la poésie ne saurait franchir, sous peine de tomber dans l'énorme et le chimérique, ou plutôt qu'est-ce que cette lisière au-delà de la nature, sur laquelle Le Sueur, le Poussin, Raphaël et les anciens occupent différens points; Le Sueur, le bord de la lisière qui touche à la nature, d'où les anciens se sont permis le plus grand écart pos-

sible? Plus de vérité d'un côté, et moins de génie; plus de génie de l'autre côté, et moins de vérité. Lequel des deux vaut le mieux? C'est entre ces deux lignes de nature et de poésie extrême que Raphaël a trouvé la tête de l'ange de son tableau d'Héliodore; un de nos premiers statuaires, les nymphes de la fontaine des Innocens; et Bouchardon, les génies de son dessin de l'ombre de Tirésias évoquée.

Certainement, il y a un démon qui travaille au-dedans de ces gens-là, et qui leur fait produire de belles choses, sans qu'ils sachent comment, ni pourquoi. C'est à l'éloge du philosophe à leur apprendre ce qu'ils valent. C'est lui qui leur dira: Lorsque vous avez fait monter la fumée de ce bûcher toute droite, et que vous avez jeté en arrière la chevelure de ces génies, comme si elle était emportée par un vent violent, savez-vous ce que vous avez fait? C'est que vous leur avez donné effectivement toute la vitesse du vent. Ils sont immobiles sur votre toile; l'air tranquille n'agit point sur eux; ils agissent donc, eux, si violemment sur l'air tranquille, que je conçois qu'en un clin-d'œil ils se porteraient, s'ils le voulaient, aux extrémités de la terre. Vous ne pensiez à cela que confusément, monsieur Bouchardon. Sans vous en apercevoir, vous vous conformiez aux lois constantes de la nature et aux observations de la physique; votre génie faisait le reste: le philosophe vous le fait remarquer, et vous ne pouvez vous empêcher de vous complaire à sa réflexion.

Et voilà aussi la tâche du philosophe ; car pour les parties et le mécanisme de l'art, il faut être artiste pour en apprécier le mérite. Je crois aussi qu'il est plus difficile à un homme du monde de bien juger d'une statue que d'un tableau. Qui de nous connaît assez la nature pour oser accuser un muscle de n'être pas exécuté juste ?

J'allai l'autre jour voir Cochin. Je trouvai sur sa cheminée cette brochure du comte de Caylus. Je l'ouvris. Je lus le titre : *Eloge de Bouchardon.* Un malin avait ajouté au crayon : *ou l'art de faire un petit homme d'un grand.* Ne vous avisez pas de mettre ce titre à la tête de ces lignes chétives.

MA *réponse à M. Diderot.*

Je vous remercie de vos lignes chétives. Je vous ai vu souvent faire d'un sot un homme d'esprit, en lui prêtant le vôtre ; mais je doute que vous fassiez jamais un petit homme d'un grand. Bouchardon n'aurait pas été fâché, je crois, d'apprendre de vous ce qu'il a fait en faisant les ombres de son tableau de Tirésias. Je suis bien convaincu qu'il n'en savait rien, et que les hommes de génie travaillent d'inspiration, sans savoir précisément ce qu'ils font. Une impulsion divine, mais aveugle, les conduit et les pousse. Le génie est un bonheur, et souvent le bonheur de l'instant. Je vous citerais à vous-même cent endroits de vos écrits que vous avez trouvés une fois, mais que vous ne pourriez vous promettre de trouver encore, s'ils ne l'étaient pas. Richardson est à tout

moment dans ce cas-là, et les anciens. Il y a dans la musique de Pergolezze et de Hasse une foule de ces idées sublimes et rares, dont l'analogie vague et secrette avec la passion et ses accens, quelquefois avec des phénomènes de la nature, vous est à peine connue; vous ne sauriez vous rendre compte pourquoi tel son, tel accent inattendu, réveille en vous tel sentiment ou telle image, et cependant cet effet n'est pas moins nécessaire que celui qui résulte de la cause la moins cachée. Les grands musiciens sont aussi sur cette lisière entre la nature et la poésie qui exagère; Hasse et Pergolezze sont entre Raphaël et les anciens.

Si cela n'était pas ainsi, l'abbé Leblanc vaudrait autant que vous, et rien n'empêcherait l'archidiacre Trublet de faire mieux que Voltaire. Aucun de vous n'a peut être autant pensé que lui; le malheur est qu'il ne lui vient rien. Vous savez son aventure avec le pauvre diable; c'est l'histoire de sa vie :

> Trois mois entiers ensemble nous pensâmes,
> Lûmes beaucoup, et rien n'imaginâmes.

Ce qui m'a toujours surpris dans les sculpteurs, c'est de leur voir conserver de la chaleur avec un travail de manœuvre long, froid et pénible. Lorsqu'une idée vous presse, vous avez bientôt pris la plume, et le papier en devient dépositaire. Le musicien fait comme vous, et le peintre, avec quelques coups de pinceau, a bientôt transmis à la toile l'image de ses pensées; cette liberté et cette hardiesse avec lesquelles le pinceau permet

qu'on le manie, sont même tout-à-fait conformes au caractère et à la marche du génie. L'expérience nous apprend que le poète et le peintre se fatiguent assez vite sur leur ouvrage, au point de n'en plus sentir les beautés, qu'ils risqueraient même de gâter s'ils s'opiniâtraient à y toucher: comment le statuaire fait-il donc pour conserver le feu de ses pensées, tandis qu'il lui faut des mois entiers, comme vous dites, pour dégrossir seulement son bloc de marbre?

Cela m'a toujours paru incompréhensible, et m'a convaincu de l'existence de ce démon dont vous parlez, qui s'agite au-dedans des statuaires avec une fureur sourde et longue, et avec plus d'opiniâtreté que dans les peintres, les musiciens et les poètes.

Voilà sans doute la raison pour laquelle vous accordez à la sculpture de ronde bosse le rang sur la peinture. Il semble, en effet, que le statuaire soit obligé de réunir plus de qualités qu'aucun autre artiste, et ce qu'il y a de plus difficile, c'est qu'il lui faut des qualités opposées dont l'une paraît devoir exclure l'autre.

La durée de son ouvrage doit aussi entrer pour beaucoup dans la mesure de l'estime qui lui est accordée. Le statuaire est l'ouvrier de la postérité; les monumens de son génie subsistent, et semblent braver l'effort des siècles. Il y a quelque chose de grand dans cette idée, qui élève nécessairement l'ame de l'artiste, et qui doit influer sur le caractère de ses productions.

A cela près, je ne vois pas sur quel fondement on pourrait assigner un rang à un art sur un autre. Celui qui anime la toile a autant de droit à mon hommage que celui qui fait parler le marbre. Il faut à tous les deux une vocation si marquée que Bouchardon, avec tout son génie, n'aurait peut-être pas fait un tableau que vous eussiez voulu mettre dans votre cabinet, de même qu'un peintre d'un talent supérieur ne ferait pas une statue médiocre. Et mon découpeur de Genève, croyez-vous que je veuille le mettre au-dessous de ces gens-là? Quand je vois qu'avec une paire de ciseaux et un morceau de vélin, il sait créer des tableaux où le dessin, l'idée, la composition, le caractère des figures, les différens plans et groupes étonnent également, je reste ébahi. Les plus grands artistes ont eu leurs pareils : celui-ci est le seul de sa classe, et le sera peut-être toujours. Vous souvenez-vous de ce Voltaire, que Henri IV mène au temple de la Gloire, élevé sur une montagne d'où l'on voit de l'autre côté les Fréron et les autres chenilles du Parnasse dégringoler? Le mérite du héros et de son chantre en robe antique, la tête ceinte d'une couronne de lauriers, est ce qu'il y a de moins remarquable dans cette découpure; mais vous souvient-il de cet air, à-la-fois pénétré, humble et empressé du poète? Il court comme un diable pour gagner le sommet de la montagne, et il a cependant l'air de se laisser entraîner malgré lui par le roi qui le tient par la main. On voit qu'il dit au roi *Domine, non sum*

dignus, et qu'il pense : « Ah, tu ne saurais me mener trop vite. » Voilà d'abord une idée très-fine et très-originale ; mais la rendre par un morceau de vélin découpé avec des ciseaux, sans crayon, sans couleur, sans relief, c'est un prodige qu'il faut avoir vu pour le croire. Mon ami, je ne pardonnerai de ma vie à l'abbé de Galiani de m'avoir volé cette découpure, et encore moins de l'avoir perdue ensuite. Trois de ses antiques ne me dédommageraient point de ce morceau, d'autant qu'il est de ceux que le bonheur d'un instant fait produire, mais que l'artiste ne saurait se promettre de répéter avec succès. Et cette découpure d'un *auto-da-fé*, où l'on voit sous un superbe dais le grand inquisiteur, à qui un joli page présente une tasse de glaces pendant qu'on brûle les hérétiques ! Eh bien ! vous connaissez cent tableaux de notre découpeur de ce prix-là. Il est vrai qu'un morceau de vélin déchiqueté est bien loin de la durée du marbre ; mais Bouchardon et Huber sont de la même famille.

Je trouvai l'autre jour Vernet dans une maison. On parlait de la statue de Louis XV ; il se plaignait de ce qu'on voulait la juger avant de l'avoir vue, et en effet on ne pourra en parler avec quelque justesse que lorsqu'elle sera découverte. « Tout le » monde, dit Vernet, veut qu'elle soit trop petite ; » quant à moi, si j'avais un reproche à lui faire, ce » serait d'être trop grande. La proportion colossale, » continua l'artiste, me déplaît, et je voudrais que » le statuaire ne fît jamais plus grand que nature. »

Il s'étendit beaucoup sur cette idée; il nous dit que le vaisseau de la fameuse église de Saint-Pierre de Rome, véritablement immense, paraissait petit au premier coup-d'œil, et qu'on avait la sottise de regarder cet effet comme une beauté résultante de la justesse des proportions; tandis qu'il venait, dans le fait, de ces figures colossales qui étaient placées dans les arcades, et dont la proportion écrasait l'édifice, parce qu'elle exigeait une élévation du double plus haute. Sur ce qu'on lui objecta que le statuaire, se bornant à la grandeur naturelle, ne pourrait jamais offrir aux yeux une masse suffisante pour les arrêter, surtout lorsque son monument n'a d'autre fond que l'horizon même, Vernet dit que l'artiste n'avait qu'à multiplier le nombre de ses figures, et faire de grandes compositions. On ne dira pas de cet expédient: *olet antiquitatem.* Que pensez-vous de cette idée? Malgré mon respect pour cet habile artiste, elle m'a paru bien extravagante.

Les tragédies de cet hiver ne prospèrent point. Celle de *Théagène et Chariclée*, qu'on vient de donner sur le théâtre de la Comédie française, est tombée comme *Eponine* et *Irène*. L'auteur est un jeune homme qui s'appelle M. Dorat. La tragédie de *Zulica*, par laquelle il débuta dans la carrière dramatique, il y a quelques années, ne promettait pas des succès fort brillans.

AVRIL 1763.

Paris, 1er. avril 1763.

On a donné sur le théâtre de la Comédie française, peu de jours avant la clôture, une comédie nouvelle en vers et en un acte, intitulée l'*Anglais à Bordeaux*, avec des divertissemens au sujet de la paix.

Tout ce qui se fait sur nos théâtres de relatif aux événemens publics, a d'ordinaire un caractère puérile et mesquin; l'auteur de l'*Anglais à Bordeaux*, M. Favart, n'a pas cru pouvoir ou devoir s'écarter de la route ordinaire.

En jugeant l'*Anglais à Bordeaux* d'après cette esquisse superficielle, mais exacte, vous ne serez pas peu étonné de son prodigieux succès. Ce succès a été même annoncé dans la *Gazette de France*, distinction qui n'a jamais été accordée à aucun des chefs-d'œuvre du Théâtre français, et à laquelle on prétend que la cour a mis le comble, en gratifiant l'auteur d'une pension. Vous demanderez comment un ouvrage si absurde, si opposé au bon sens et à toutes les bienséances, a pu mériter tant de faveur; mais rien ne se fait sans raison. S'il n'y a pas l'ombre du sens commun dans l'*Anglais à Bordeaux*, M. Favart

est en revanche une des colonnes de la communauté des maîtres brodeurs à Paris. Ce fonds absurde est brodé et surchargé de tant de clinquant, d'épigrammes, de tournures, de pointes, que l'imbécille parterre n'avait pas assez de mains pour applaudir. Le moyen de ne pas se pâmer, quand un poète vous dit « que le plaisir est un printems qui fait naître des roses sur les épines de la vie ? » Cela est si naturellement dit, si piquant et si neuf ! Et Summers, qui, lorsqu'il apprend cette prétendue belle action de l'argent prêté, dit au Français : » Je devrais vous haïr, parce « que vous m'avez volé une bonne action ! » Ah ! l'on ne tient pas contre des traits de ce sublime ; et un *favardage* si continuel et si exquis doit nécessairement tourner la tête à une assemblée d'enfans. Vraisemblablement il ne tournera jamais la mienne, et je sens augmenter tous les jours le dégoût invincible que j'ai pour ce genre fastidieux et faux.

Ainsi, vu le goût du parterre, l'*Anglais à Bordeaux* aurait toujours réussi ; mais le jeu de Préville et de mademoiselle Dangeville a porté son succès aux nues. Le premier a joué le rôle de Summers ; et comme c'est un rôle de charge, qui consiste principalement à prononcer le français avec l'accent anglais, il a enchanté le parterre. Mademoiselle Dangeville était chargée du rôle de l'aimable Française ; et comme cette charmante actrice est depuis long-tems en possession de faire applaudir, même ce qu'elle n'a

pas dit encore, il ne lui a pas été difficile de faire réussir un personnage, d'ailleurs si peu intéressant et si absurde. Une circonstance particulière ajoutant à la passion du public pour cette actrice, a tourné au profit de la pièce : c'est que mademoiselle Dangeville quitte le théâtre, et dans cette comédie nous devions jouir de ses talens pour la dernière fois. Jamais actrice n'a été regrettée à plus juste titre; et sa perte est d'autant plus fâcheuse, qu'il n'y a nulle apparence qu'elle puisse être réparée. C'est ainsi que le véritable théâtre de la nation, perdant ses meilleurs sujets sans les remplacer, éprouve insensiblement les effets d'une décadence générale. Mademoiselle Dangeville, à l'âge de près de cinquante ans, n'avait pas l'air, sur le théâtre, d'en avoir trente; la finesse et les grâces de sa figure étaient rélevées par les grâces, la finesse et la vivacité de son jeu. Il y a plus de trente ans qu'elle joue la comédie; mais elle aurait pu rester au théâtre encore dix ans, et faire les délices de Paris. Comme rien dans l'univers n'est sans dédommagement, sa retraite entraîne celle de son frère qui était chargé de l'emploi des rôles de farce, qu'on nomme rôles de caractère, et qui était un des plus détestables acteurs qu'on pût voir.

Pour revenir à l'*Anglais à Bordeaux*, si l'on veut considérer cette pièce comme un ouvrage national, l'auteur, au lieu d'applaudissemens et de récompenses, mériterait une censure et une

réprimande sévère de la part des deux nations. Les éloges qu'il fait de la nation française, et ceux qu'il fait de la nation anglaise, outre le caractère indélébile de platitude qui leur est commun, ont presque toujours un côté désobligeant pour la nation qui en est l'objet; c'est que, pour distinguer les grands traits qui constituent le caractère d'une nation, il faut une tête bien grande et bien profonde, et cette tête ne se trouve ni sur les épaules de M. Favart, ni sur celles de feu M. de Boissy, auteur du *Français à Londres*, qui vaut précisément l'*Anglais à Bordeaux*, quant à la partie nationale, mais qui lui est supérieur du côté de l'intrigue et de la conduite théâtrale. Si j'avais la police des spectacles, je ne manquerais pas de renvoyer le *Français à Londres* et l'*Anglais à Bordeaux* aux théâtres de la Foire; ils feraient là les délices de tous les garçons perruquiers, et c'est leur vraie vocation; mais le théâtre de Molière ne doit pas être profané par des faiseurs de platitudes qui se barbouillent d'esprit tant qu'ils peuvent, afin de dérober leur bêtise sous l'écume des épigrammes.

M. Favart a sans doute du talent. La facilité des tournures en est un; on peut saisir alors des idées communes et les présenter d'une manière agréable; mais quand on n'a que ce talent, il ne faut pas vouloir faire des pièces de théâtre; il faut s'en tenir aux couplets et aux madrigaux, et c'est aussi un mérite que d'en faire

de très jolis, comme M. Havart en a fait en grand nombre : tout consiste à connaître les bornes de son talent et à ne les jamais franchir.

La premiere représentation de l'*Anglais à Bordeaux* fut précédée d'une représentation de la tragédie de *Brutus*. J'avais presque oublié cet ouvrage. C'est sans doute un des plus beaux de M. de Voltaire. Quoique médiocrement joué, il me fit une impression des plus fortes. Il n'a point ce ton antique, qu'aucun de nos auteurs, excepté M. Diderot (1), n'a connu ; mais, à cela près, c'est un ouvrage si beau, d'une si grande élévation, d'une marche si sage et si majestueuse, d'une diction si pure et si enchanteresse, qu'il inspire la plus forte admiration pour le génie du poète. Cela est aussi grand que Corneille, quand il l'est véritablement, et aussi beau que Racine. Si la nation avait décerné un monument à la gloire du poète après la première représentation de *Brutus*, la nation, en honorant le génie, se serait immortalisée ; car voilà des ouvrages dont les auteurs méritent des statues. Comme j'étais sorti du spectacle, plein des beautés de *Brutus*, j'avais chargé un de nos amis, qui devait écrire à M. de Voltaire le lendemain, de

(1) On croirait, d'après ce passage, que Diderot est un moderne Sophocle, qui a fait des tragédies sur le *ton antique ;* et si on lisait cette lettre dans quelques siècles, on imaginerait que Diderot était un poète tragique dont les ouvrages sont perdus. Il est donc à propos de constater ici qu'il n'a fait que deux drames en prose, *le Père de famille* et *le Fils naturel*.

lui dire de ma part qu'il en avait menti, en disant à l'abbé de Voisenon qu'on n'avait plus fait de tragédie depuis Racine. Voici la réponse qu'il m'a fait faire ; vous mettrez aux complimens qui me regardent, la valeur qu'ils méritent : « M. de Voltaire nous appelle ses frères ; mais je » trouve qu'il est mauvais frère ; il a usurpé sur » ses cadets tout l'héritage des talens, et il ne » leur reste pas de quoi glaner après lui. »

La requête de l'infortunée famille de Calas a été examinée et admise au conseil d'état du roi dans le courant du mois dernier ; en conséquence, il a été ordonné au parlement de Toulouse d'envoyer la procédure de cet affreux jugement. Cette affaire sera actuellement très-longue à discuter. A la fin de la révision, on réformera peut être l'arrêt du parlement, et on rétablira la mémoire de la malheureuse victime de son fanatisme ; mais punira-t-on des juges qui ont violé les formes sacrées de leur ministère, qui ont attaqué la sûreté publique, en dévouant aux supplices un innocent, malgré la sauve-garde des lois ? Ce crime, le plus atroce qu'on puisse commettre contre la société, aura-t-il été commis impunément ? C'est ce que personne n'osera prédire ? Quoi qu'il en arrive, la gloire en restera toujours à M. de Voltaire. Il a osé prendre la défense de l'humanité et de la cause de chaque citoyen ; il a rendu toute l'Europe attentive à cette déplorable aventure ; et

si les juges de Calas ne vont pas aux galères avec le capitoul David à leur tête, ils n'en seront pas moins l'exécration du genre humain.

Un étranger alla voir, il n'y a pas long-temps, M. de Voltaire, qui lui dit : « Monsieur, vous » voyez le rebut des rois et le protecteur des » roués. »

Paris, 15 avril 1763.

Depuis la chute des jésuites et le livre inutile de J.-J. Rousseau, intitulé : *Émile*, on n'a cessé d'écrire sur l'éducation, et il nous manque encore un ouvrage passable. Celui qui porte pour titre : *De l'éducation publique* a été attribué pendant un moment à M. Diderot; il se peut que le philosophe ait vu ce manuscrit, et qu'il y ait mis quelques phrases, mais il faut bien peu se connaître en style et en idées pour imaginer que ce livre vienne de lui. A quelques vues près (et il arrive aux gens les plus médiocres d'en avoir de bonnes), c'est un amas de détails minutieux et d'efforts laborieux pour indiquer les livres qu'il faut étudier de classe en classe, avec le code d'une police puérile de l'intérieur des colléges pour le maintien de la discipline. Nulle vue véritablement grande, nul moyen de nous tirer de la barbarie dans laquelle toute l'Europe est à-peu-près également restée sur ce point.

M. Cazotte qui a été, avec les frères Lioncy, la partie opposée des jésuites dans le fameux procès dont les suites ont été si mémorables, vient

de publier un poëme en prose, intitulé : *Ollivier*. Le comte de Tours a une fille unique qui devient amoureuse de son page Ollivier. Lorsque le comte est sur le point de se croiser pour la terre sainte, il découvre que sa fille est grosse. Il l'enferme dans une tour, et il jure qu'il fera périr Ollivier qui s'est dérobé à son ressentiment par la fuite. Dans le cours de la croisade, le petit page rend les services les plus essentiels au comte de Tours ; il le préserve de mille dangers ; il lui sauve plus d'une fois la vie. A chaque événement, le comte est plein de reconnaissance ; mais, lorsqu'il apprend à qui il la doit, sa colère se rallume, et Ollivier est chassé, trop heureux encore d'en être quitte à si bon marché. A la fin, pourtant, il fait tant de belles choses que le comte est forcé de lui accorder son estime et sa fille. Ce poëme est une imitation de l'Arioste ; mais M. Cazotte ne lui ressemble que par le décousu qui règne dans son *Ollivier*, comme dans l'*Orlando furioso*. L'auteur de l'*Ollivier*, ainsi que son modèle, se laisse aller à toutes les extravagances qui lui passent par la tête ; mais les extravagances de M. Cazotte sont bien différentes de celle de l'Arioste. Ce n'est pas tout que d'être fou ; il faut encore que vos folies aient un caractère de génie et de verve qui m'amuse et m'entraîne. Telles sont les folies de l'auteur de *Candide* et celles de l'Arioste, qui ont encore, par-dessus les autres, le charme de la plus délicieuse poésie. Le poëme de l'*Ollivier* a cependant eu à Paris une sorte de succès.

On a imprimé en Hollande une lettre de Jean-Jacques Rousseau à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, sur son mandement au sujet d'*Émile*. Nous mourons d'envie de voir cette lettre; mais jusqu'à présent on a pris toutes les précautions possibles pour qu'elle n'entre point dans Paris. L'auteur fait, dans cette lettre, l'apologie de son livre et l'histoire de sa vie. On dit que c'est un ouvrage plein de charme et de séduction, et qu'il y a un très-beau morceau sur la tolérance et les protestans de France. M. l'archevêque y est traité avec beaucoup d'égards; M. Omer-Joly de Fleury, avocat-général du roi, y est un peu moins ménagé, en quoi Jean-Jacques Rousseau a grande raison; car le mandement de l'archevêque était bien plus sensé et conforme aux principes d'un prélat que l'imbécille réquisitoire aux principes d'un magistrat.

ÉPIGRAMME *par M. Saurin.*

Une Iris d'Opéra se disant presque neuve,
Avec un sous-fermier venait de passer bail.
Le prix payé d'avance, on en vient à l'épreuve:
« Oh! oh! dit-il, trouvant un amour au bercail,
» La belle, marché nul; je vous ai pris pour veuve,
» Non pour mère; rendez. » La belle s'en défend.
Carton survient alors; on la choisit pour juge:
« Eh! dit-elle, monsieur, voilà bien du grabuge,
» Quand la toile est levée, on ne rend point l'argent. »

On lisait ce dernier vers comme avertissement au public, à l'entrée de la salle de l'Opéra; mais

cette salle n'existe plus. Le feu y prit le 6 de ce mois, à onze heures du matin, par la négligence des ouvriers qui y travaillaient, et, en peu de tems, elle fut réduite en cendres, et le Palais-Royal, dont elle faisait partie, fut fortement endommagé; heureusement personne n'y a péri. Cependant l'ardeur du feu ayant fait peter et écrouler la voûte du grand escalier, cet accident pouvait écraser quantité de monde; par le plus grand et le plus singulier hasard, personne ne se trouva sur l'escalier ni dans les vestibules. Il n'y a point de mauvaise plaisanterie que l'incendie de l'Opéra n'ait fait faire. Comme on manquait d'eau dans le commencement, on disait que c'était tout simple; que personne n'avait pu prévoir que le feu prendrait dans une glacière. Le roi a conservé à M. le duc d'Orléans l'agrément d'avoir cette glacière dans son palais. On construira au même endroit une plus belle et plus grande salle, et, en attendant, l'Opéra jouera dans la salle des machines, au palais des Tuileries. Il faudra deux ou trois mois pour mettre cette dernière salle en état de recevoir l'Opéra, et autant d'années pour construire la salle neuve. Ce coup pourrait bien être le coup de grâce pour un spectacle qui n'a jamais pu se relever de celui que lui porta la musique italienne, il y a dix ans, et qui, depuis deux ou trois ans, s'acheminait sensiblement vers sa fin. L'avis de l'abbé de Galiani était de mettre l'Opéra français à la barrière de Sèvre, vis-à-vis le spectacle du combat

du taureau, parce que, dit-il, les grands bruits doivent être hors de la ville.

Le théâtre de la Comédie française a perdu encore une actrice par la retraite de mademoiselle Gaussin. La beauté et le son de voix enchanteur de cette actrice ont été célébrés par tous nos poètes. C'était en effet une actrice charmante, surtout dans le haut comique; mais, depuis plusieurs années, elle n'avait plus sa vivacité; et sa taille, devenue très-considérable, n'allait plus du tout à une jeune fille de quinze ans qu'elle représentait sans cesse au théâtre. Quand on joue la comédie trente ans de suite, il arrive un moment où l'on se blase; alors, on joue ses rôles de routine, sans les sentir, et, dans ce cas, on tombe ou dans la monotonie ou dans la charge: c'est ce qui était arrivé à Grandval et à mademoiselle Gaussin. Grandval chargeait un peu dans les derniers tems, et l'on reprochait à mademoiselle Gaussin beaucoup de chant et de monotonie. Il n'y a que mademoiselle Dangeville qui se soit préservée de ces deux écueils; il est vrai que depuis plusieurs années elle jouait très-rarement, et que mademoiselle Gaussin et Grandval jouaient trois ou quatre fois par semaine. Ces trois noms seront toujours célèbres dans les fastes du Théâtre français, et vraisemblablement nous les regretterons long-tems avant de les remplacer.

Le Bûcheron, ou *les Trois Souhaits*, opéra

comique, dont les paroles sont de M. Guichard, et la musique de M. Philidor, a eu un grand succès à la Comédie italienne. Le poëme est froid et sans comique, la musique fort harmonieuse, fort bruyante, mais sans génie. D'ailleurs, ceux qui connaissent les richesses de la musique italienne prétendent, non sans raison, que M. Philidor est un des plus intrépides qui se soit montré depuis long-tems.

On a donné aujourd'hui à la Comédie italienne la première représentation du *Milicien*, opéra comique : le poëme est de M. Anseaume. C'est une farce où il y a quelques traits plaisans, mais dont on a bientôt assez; ce n'est d'ailleurs qu'une répétition des *Racoleurs*, autre opéra comique de feu M. Vadé, qui ne sera jamais mon *Vade mecum*. La musique du *Milicien* est de M. Duni. Je ne suis pas content cette fois-ci de notre ami; ce n'est pas qu'il ne soit toujours vrai dans l'expression; je ne lui compte pas cela pour un mérite, parce que tout homme qui sait ce que c'est que style en musique ne peut guère tomber dans le faux, et cela n'arrive en France si communément que parce qu'il n'y a ni style ni école en musique; mais notre ami Duni s'est fort négligé dans le *Milicien*. Il est vrai que le poëme ne méritait guère de grands soins; mais aussi cet ouvrage n'aura pas la réputation des autres ouvrages de Duni: il a cependant réussi au théâtre. L'air de la guerre a eu un grand succès, et il est

beau, quoiqu'à mon sens il manque un peu d'ensemble et d'unité de caractère.

Sarrasin, acteur de la Comédie française, retiré du théâtre depuis quelques années, est mort à la fin de l'année dernière. C'était un grand comédien; aucun de ses confrères n'a jamais approché de la simplicité et de la vérité de son jeu. On n'a point d'idée de la perfection où peut être porté l'art du comédien, quand on n'a pas vu jouer à Sarrasin le rôle de Lusignan dans *Zaïre*, celui du père dans *Cénie* (1), celui de l'oncle dans la *Métromanie*, et surtout celui du père dans l'*Andrienne*. Il était sublime dans cette dernière pièce, dont la première scène peut être proposée comme un coup d'essai à tout comédien qui se croit quelque talent; et s'il approche de Sarrasin dans quelques endroits seulement, il peut s'estimer heureux. Quelle chaleur! quelle foule de nuances et de sentimens toujours vrais il savait mettre dans son jeu! Le sublime de ses expressions échappait souvent à la multitude; mais le petit nombre de gens de goût en était dans l'admiration et dans l'ivresse. Cependant le bon Sarrasin s'ignorait lui-même, et ne recevait des éloges bien mérités qu'avec une extrême confusion.

(1) De Mme. de Gravigny.

MAI 1763.

Paris, 1er. mai 1763.

On vient de donner sur le théâtre de la Comédie française une comédie nouvelle en vers et en cinq actes, intitulée : *le Bienfait rendu* ou *le Négociant*. Une comédie en cinq actes! c'est une grande affaire. Depuis le sublime Molière, nous n'en connaissons qu'une, *la Métromanie* (1), qui ait mérité les honneurs du théâtre. L'auteur *du Négociant* a voulu garder l'*incognito;* sa pièce a été présentée aux comédiens par Préville, qui leur a déclaré en même tems qu'il en a encore cinq autres de la même plume, que le public aura la satisfaction de voir successivement, s'il reçoit favorablement la première. Quelle mine abondante et riche qu'il ne tiendra qu'à nous d'exploiter, sans reconnaissance même, si l'auteur s'obstine à vouloir rester caché!

Cette comédie serait infailliblement tombée sans le jeu de Préville, qui était chargé du rôle d'Orgon. Il l'a joué avec un jeu si prodigieux, qu'il a entraîné le parterre malgré lui. Cependant, s'il est possible de donner un caractère à un rôle

(1) Ce jugement est bien sévère pour Regnard, Destouches, Lesage et Gresset.

aussi mal fait, on ne peut dire que Préville l'ait joué dans son véritable esprit, et il s'est moins montré, dans cette pièce, grand comédien qu'habile bateleur. M. Orgo, tel qu'il nous l'a représenté, est un homme grossier, rustre et insupportable. Il est vrai que, si l'acteur eût cherché à en faire un négociant, honnête homme, franc, droit et brusque, la pièce n'aurait pas été achevée; mais pour avoir obtenu quelques représentations, elle n'en sera pas moins oubliée, et elle est bien dûment tombée dans l'esprit de tous les gens de goût.

Tout est de la dernière grossièreté dans cette comédie. Depuis le commencement jusqu'à la fin, c'est un tissu d'injures contre les gens de qualité, et de la plus ridicule récrimination de leur part; et cela s'appelle chez les sots, peindre les conditions et les caractères! O divin Molière, ce n'est pas ainsi que tu peignais! Sans doute que les gens de la cour ont leurs hauteurs; sans doute que l'orgueil des gens d'une condition moins élevée cherche à s'en venger, et que la richesse dans Paris insulte à l'orgueil du sang et de la naissance; mais ce n'est pas un torrent d'injures réciproques. C'est, au contraire, par leurs égards que les grands offensent; c'est avec des politesses qu'ils savent blesser; c'est par une modestie affectée que la bourgeoisie cherche à éviter la familiarité et la hauteur des grands; c'est en se traitant de rien qu'elle les accable de tout le poids des avantages que donne la richesse

dans un pays où l'amusement est le premier des soins, et où toutes les distinctions disparaissent devant ses attraits. Ces petites mortifications secrètes, qu'on se fait éprouver de part et d'autre, sont aussi loin des injures grossières dont la pièce du jour est remplie, que le génie de l'auteur anonyme l'est du génie de Molière.

Il n'y a dans cette pièce, ni intrigue, ni fonds, ni caractères. Tout ce qu'on peut lui accorder, c'est un peu de facilité dans le style; la pièce paraît facilement versifiée; mais cela ne suffit pas pour faire une comédie. La sienne est ennuyeuse et froide; il ne manque à l'auteur que le génie et le sens commun pour être supportable. Je ne sais pourquoi il a intitulé sa pièce *le Négociant*. L'auteur prétend que M. Orgon est négociant à Bordeaux; il en a menti. M. Orgon est maître maçon, ou maître brasseur, ou maître boucher de quelque ville en basse Bretagne; mais la comédie du *Négociant* reste toujours à faire.

Un évêque ou chapelain de l'église anglicane avait prêché au sacre du roi d'Angleterre d'aujourd'hui. Il avait choisi parmi les héros de l'Ancien Testament, le roi et prophète David, comme un modèle à proposer à tous les rois, et particulièrement au jeune monarque qui commençait son règne. C'était l'objet des trois points de son sermon, dont la conclusion fut que tout souverain devait ambitionner de porter le titre de David, que Dieu appela l'homme selon son cœur

Un profane ayant étudié, pour son édification particulière, la vie de ce roi selon le cœur de Dieu, y trouva des faits fort extraordinaires. Pour en former le tableau, il les rapprocha les uns des autres dans un livre adressé au chapelain, à qui il fit sentir qu'une imitation trop fidèle du fils de Jessé pourrait être très-répréhensible dans le fils de Georges. Son livre a fait beaucoup de bruit en Angleterre. Un profane du royaume de France en a pris occasion de faire une tragédie qui porte ce titre: *Saül et David*, ou l'*Homme selon le cœur de Dieu*. Cette tragédie n'a pas été imprimée; on ne peut l'avoir qu'en manuscrit, et elle est excessivement rare. On prétend que ce singulier ouvrage vient des Délices; mais cette opinion ne peut être admise que pour les fidèles disposés à le lire avec fruit et édification. Ceux qui n'y chercheront que le scandale doivent en ignorer la source.

On a imprimé à Francfort la tragédie d'*Olympie*, que M. de Voltaire appelle son ouvrage de six jours. L'édition s'est faite sous la direction de M. Colini, qui a été autrefois secrétaire de l'auteur, et qui est aujourd'hui attaché à l'électeur Palatin. C'est peut-être le sort inévitable des ouvrages de six jours, d'être mal combinés et faibles. Cette faiblesse est le principal défaut de la tragédie d'*Olympie*, qui m'a paru languissante partout, et faiblement écrite; cela ne demande que de la chaleur pour être pathétique et touchant.

On en ferait un bel opéra italien. Je doute que le rôle de Cassandre réussisse au théâtre. Il n'est ni vertueux, ni criminel, mais surtout il n'est point intéressant. Le remords est moins un retour à la vertu que la marque du dépérissement de la machine : ainsi, il n'est pas vraisemblable dans un jeune homme, à moins qu'il ne soit d'un caractère à la fois faible et cruel; mais alors il faut que ce caractère soit donné par l'histoire, ou si c'est le poète qui le place sur la scène, il faut qu'il le développe et qu'il le montre dans toute sa force. Cassandre, dans le fait, n'est qu'une conscience timorée, un pénitent qui ne mérite ni la passion d'Olympie, ni l'intérêt des spectateurs. Il est certain aussi que le caractère de la piété des Grecs ne ressemblait en aucune manière à la piété chrétienne; et si les mystères du temple d'Ephèse rappellent les pratiques de nos couvens, ce sera la faute du poète, qui n'aura su faire parler à ses personnages le langage antique. Malgré ces défauts, et surtout ce souffle de vie qui manque à *Olympie*, je suis persuadé qu'elle réussira beaucoup sur notre théâtre, parce qu'elle est remplie de tableaux et de spectacle; que mademoiselle Clairon y sera fort belle, et qu'après tout M. de Voltaire, faible et languissant, vaut encore mieux que nos autres poètes dans toute leur vigueur. On trouve, à la suite de la pièce, des remarques de l'auteur, et entre autres une critique du caractère du grand-prêtre dans la tragédie d'*Athalie*, qu'il pourrait bien avoir dérobée à l'auteur

de la tragédie de *Saül* : elle ressemble tout-à-fait, comme disent les peintres, à son frère.

Il ne faut pas confondre avec l'auteur de la tragédie de *Saül*, un avocat qui vient de faire imprimer une tragédie de *Judith* et une autre de *David*. Cela n'est pas assez bête pour être plaisant, cela n'est que plat. La tragédie de *David et Bethsabée*, dont le curé de Montchauvet en Normandie nous fit présent il y a dix ans, était bien autrement plaisante. On ne soupçonnera point notre avocat de malin vouloir; cependant sa tragédie de *David* pourrait servir comme pièce justificative à la tragédie de *Saül*. Elle commence par le récit du viol de Thamar, que cette innocente colombe fait elle-même à son frère Absalon, qui, dans un premier mouvement d'indignation, couche avec toutes les femmes de son père. L'homme, selon le cœur de Dieu, y fait assez ingénument son portrait, qui n'est pas flatté.

Ton bras, ô Dieu puissant! s'appesantit sur moi;
J'ai semé le scandale et méprisé ta loi;
Des rois j'ai profané l'auguste caractère;
Je confesse mon crime. Assassin, adultère,
Faux et perfide ami, par les plus noirs forfaits
J'ai reconnu tes dons et payé tes bienfaits.
Au demeurant le plus joli garçon du monde.

Il faut remarquer les révolutions favorables aux arts, comme celles qui contribuent à leur corruption et à leur perte. La bizarrerie dans les

ornemens, dans les décorations, dans les dessins et les formes de bijoux était arrivée à son comble en France; il fallait en changer à chaque instant, parce que ce qui n'est point raisonné ne peut plaire que par sa nouveauté. Depuis quelques années on a recherché les ornemens et les formes antiques; le goût y a gagné considérablement, et la mode en est devenue si générale, que tout se fait aujourd'hui à la grecque. La décoration extérieure et intérieure des bâtimens, les meubles, les étoffes, les bijoux de toute espèce, tout est à Paris à la grecque. Ce goût a passé de l'architecture dans les boutiques de nos marchandes de modes; nos dames sont coiffées à la grecque; nos petits-maîtres se croiraient déshonorés de porter une boîte qui ne fût pas à la grecque. Cet excès est ridicule, sans doute; mais qu'importe? Si l'abus ne peut s'éviter, il vaut mieux qu'on abuse d'une bonne chose que d'une mauvaise. Quand le goût grec deviendrait la manie de nos perruquiers et de nos cuisiniers (car enfin il faudra bien que d'aussi grands grecs que nous soient poudrés et nourris à la grecque), il n'en sera pas moins vrai que les bijoux qu'on fait aujourd'hui à Paris sont de très-bon goût, que les formes en sont belles, nobles et agréables, au lieu qu'elles étaient toutes arbitraires, bizarres et absurdes, il y a dix ou douze ans.

M. de Carmontelle, lecteur de M. le duc de Chartres, qui dessine avec beaucoup d'esprit et de goût, a voulu se moquer un peu de la fureur

du goût grec, en publiant un projet d'habillement d'homme et de femme, dont les pièces sont imitées d'après les ornemens que l'architecture grecque emploie le plus communément dans la décoration des édifices. Ces deux petites estampes auraient pu fournir l'idée d'une mascarade pour les bals du carnaval. C'est une très-bonne plaisanterie qui a été copiée tout de suite par des singes qui ne savent que contrefaire; ils ont publié une suite d'habillemens à la grecque, sans esprit et d'un goût détestable. M. de Carmontelle se fait depuis plusieurs années un recueil de portraits dessinés au crayon et lavés en couleurs de détrempe. Il a le talent de saisir singulièrement l'air, le maintien, l'esprit de la figure, plus que la ressemblance des traits. Il m'arrive tous les jours de reconnaître dans le monde des gens que je n'ai jamais vus que dans ses recueils. Ces portraits de figures, toutes en pied, se font en deux heures de tems avec une facilité surprenante. Il est ainsi parvenu à avoir le portrait de toutes les femmes de Paris, de leur aveu. Ses recueils, qu'il augmente tous les jours, donnent aussi une idée de la variété des conditions; des hommes et des femmes de tout état, de tout âge, s'y trouvent pêle-mêle, depuis M. le Dauphin jusqu'au frotteur de Saint-Cloud. Plusieurs de ces portraits ont été gravés.

On a imprimé les *Œuvres diverses de l'abbé de la Marre*, qui a fait le poëme de l'opéra de

Zaïde et celui de *Titon et l'Aurore*, ainsi que quelques pièces fugitives. Tout cela ne valait pas trop la peine d'être recueilli, mais il faut compiler; et pour grossir son recueil, on ne se fait aucun scrupule d'y fourrer des morceaux qui n'ont jamais appartenu à l'auteur, dont on prétend publier les ouvrages. L'abbé de la Marre était un assez mauvais sujet. Dans la guerre de 1747, il suivit l'armée en Bohême, où il finit sa vie. Dans un accès de fièvre chaude, il se jeta à Prague par les fenêtres d'un second étage; il y a des versions qui disent qu'il fut jeté par un homme de mauvaise humeur. Il expira en disant: « Je ne « croyais pas les seconds si hauts en ce pays-ci.»

Le métier des compilateurs est de vivre aux dépens des auteurs célèbres. Un de ces messieurs vient de publier un gros volume, intitulé: les *Pensées de Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève.* Dans cette rapsodie, on a rangé sous différens titres, comme *Dieu, Religion, Vertu, Honneur, Amour, Etude*, etc., des morceaux tirés des divers écrits de M. Rousseau. C'est un contraste assez plaisant de voir les livres de cet écrivain célèbre proscrits avec beaucoup de sévérité, et cependant l'extrait de ses pensées, vendu publiquement. Apparemment que le compilateur, en bon catholique, aura eu soin d'en ôter auparavant le venin dont M. l'archevêque de Paris et le révérend père capucin qui a fait le réquisitoire de M. Joly de Fleury, nous ont avertis que

les écrits de J.-J. Rousseau étaient infectés. J'espère que celui-ci fera passer à nos prélats le goût des mandemens. Nous n'avons dans Paris que trois ou quatre exemplaires de sa *Lettre à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris*; on arrête à la poste tous les exemplaires qui viennent aux particuliers par cette voie, et l'on assure qu'on a même arrêté celui que l'auteur a adressé à M. l'archevêque. Cela n'est pas juste; il ne faut pas empêcher un homme de lire les réponses qu'on fait à ses lettres. La curiosité du public, irritée de cette manière, n'en est que plus grande. On s'arrache le peu d'exemplaires qui sont dans Paris, et je ne doute point que dans peu nous n'ayons cette lettre aussi facilement que le *Contrat social*, qu'on a pris tant de soin, l'année dernière, d'empêcher de paraître, et qu'on peut avoir aujourd'hui, tant qu'on veut, pour son petit écu. Je n'ai pas été assez heureux encore pour tenir dans mes mains ce nouvel ouvrage de J.-J. Rousseau, qui a cent trente-quatre pages d'impression; mais j'en ai entendu lire quelques morceaux qui m'ont paru excellens. C'est son vrai genre de ferrailler avec ceux qui attaquent ses écrits; il est toujours intéressant et piquant dans ces réponses. Au reste, je ne sais où l'on a pris que l'archevêque était traité avec beaucoup d'égards. Dans les endroits que je connais, on ne dira pas que J.-J. Rousseau se soit fait violence pour ménager un peu son adversaire, encore moins les prêtres, dont il parle avec une liberté incroyable.

Paris, 15 mai 1763.

La *Mort de Socrate*, tragédie en vers et en trois actes, par M. de Sauvigny, vient d'être jouée sur le théâtre de la Comédie française. C'est la même pièce qui devait être représentée l'année dernière au moment du décret de prise de corps contre J.-J. Rousseau, et que la police fit défendre, de peur que le parterre ne fît des applications publiques à l'histoire du jour. Aujourd'hui que les mêmes raisons ne subsistent plus, on a permis à l'auteur de se faire jouer, après avoir sévèrement examiné sa pièce, afin de n'y rien laisser subsister qui fût susceptible d'application au mérite des philosophes de la nation et au sort qu'ils éprouvent.

M. de Sauvigny sert, je crois, dans les gardes-du-corps du roi de Pologne, duc de Lorraine. Quelques pièces fugitives l'ont fait connaître comme poète. Un *Voyage de Mesdames de France à Plombières*, en vers et en prose, inséré dans le *Mercure*, n'a pas prévenu le public en faveur de ses talens, et l'on n'en attendait que d'impuissans efforts, surtout dans un sujet, qui, comme celui de Socrate, exige, outre une connaissance profonde de la philosophie ancienne, une sublimité de coloris et d'idées continuelle.

Le premier et le dernier acte ont reçu beaucoup d'applaudissemens; le second a été jugé généralement faible; la pièce, quoiqu'en plein succès, est peu suivie.

Ce sujet a quelque chose de si beau et de si auguste, qu'il n'y a point d'ame sensible qui ne s'intéresse au succès de la pièce, quel que soit le talent de l'auteur. M. de Sauvigny est partout au-dessous de son sujet; mais il est naturellement simple, et par conséquent touchant, partout où il n'est pas plat, et surtout lorsqu'il ne fait que traduire les mots de Socrate. J'ai marqué, dans le cours de cette analyse, quelques vers qui me paraissent très-beaux, et qui sont à mes yeux les véritables vers tragiques, bien préférables à ces portraits et à ces maximes enchâssés dans des vers artistement tournés, dont la tragédie moderne a tant abusé. Je donnerais volontiers ce magnifique portrait de la philosophie, tant applaudi au premier acte, pour ce vers si simple, mais si beau par la situation :

Eh quoi! voudriez-vous me voir mourir coupable?

ou bien pour celui-ci :

Apprenez-leur surtout à mépriser la vie.

Mais j'ai remarqué avec beaucoup de chagrin que ces beautés, si simples et si touchantes, qui auraient fait un si grand effet à Athènes, échappent à notre parterre, et qu'il n'a donné des applaudissemens que pour des choses que les Grecs auraient dédaignées. On a laissé passer tous les mots de Socrate, et l'on a applaudi toutes les tirades de Criton.

Cette pièce touche et fait pleurer sans qu'on puisse faire cas du talent de l'auteur. Tout ce qui

est de lui est faible et mauvais; il ne cesse de l'être que lorsqu'il traduit ou imite. Il a sans doute lu les Dialogues de Platon. Vous voyez qu'il a, en plusieurs endroits, profité de la belle et sublime esquisse que M. Diderot a tracée de ce sujet-ci en deux pages, dans son *Traité de la Poésie dramatique*; mais il n'a pas assez tiré parti, ni des récits du philosophe grec, ni des indications du philosophe français; et, comme je l'ai déjà dit, tout ce qui lui appartient est faible et commun.

Tel est le caractère de ce Mélitus, si féroce et si lâche, dont nous avons tant de modèles dans nos pièces modernes, et dont les remords font si peu d'effet. Le récit que Criton vient faire au troisième acte, de sa fin horrible, est même tout-à-fait déplacé; outre qu'il est de mauvais goût, il a encore l'inconvénient de distraire de l'intérêt principal.

Tout le troisième acte se passe entre Socrate, sa femme et ses enfans, et il y a des choses touchantes; mais ce n'est pas là traiter le sujet de Socrate, c'est peindre un père de famille injustement condamné. C'est au milieu de ces disciples qu'il fallait placer Socrate dès le commencement de l'acte; c'est à eux que les discours sur l'innocence de la vie, sur la sainteté des lois, sur l'immortalité de l'ame, doivent s'adresser. Criton n'est là au troisième acte que pour faire le récit de la mort de Mélitus. Quel pauvre rôle!

Si M. de Sauvigny s'était senti quelque talent, il en aurait fait usage au second acte pour le plai-

doyer de Socrate; c'était là le moment de la chaleur et de l'éloquence, c'était là qu'il fallait montrer le philosophe dans toute sa sublimité, inspiré, agité par son démon, développant aux yeux de l'aréopage tous les principes de sa divine philosophie. Mais pour faire parler un tel homme, il faut être inspiré soi-même; il faut des connaissances si profondes, un coloris si sublime, un esprit si élevé au-dessus de lui-même, qu'il ne faut pas s'étonner que M. de Sauvigny soit resté si fort au-dessous de son sujet. Il doit être content des applaudissemens que le public a donnés à son ouvrage; mais l'esquisse que le philosophe Diderot a tracée de la mort de Socrate reste toujours à remplir.

On prétend que M. de Sauvigny a été obligé par la police de retrancher de sa pièce, tout ce qui regardait Aristophane, de peur que le parterre n'en fît des applications à la comédie des *Philosophes*, publiquement jouée sur le théâtre de la nation, sous l'autorité de cette même police, ordinairement si sévère sur les bienséances. Voilà les effets d'une mauvaise conscience; mais c'est pousser bien loin les précautions. On se souvient aujourd'hui à peine de ce scandale, et, pour le rendre dangereux à la philosophie, il fallait que l'auteur de la comédie des *Philosophes* eût autant de génie que de méchanceté. M. P..... voudrait bien passer pour l'Aristophane du siècle. Il compare aussi fort modestement sa farce à la comédie des *Femmes savantes*, et si Molière eut

tort de mettre Cotin et Ménage sur la scène, son S.... a sans doute cru qu'il est toujours bon de ressembler à un grand homme par quelque côté.

M. de Voltaire vient de publier le second volume de l'*Histoire du czar Pierre-le-Grand*. Cette dernière partie d'un règne aussi mémorable paraît moins indigne que la première de l'historien illustre dont elle porte le nom; mais j'ose dire qu'elle ne s'élève pas encore à la dignité qui paraît nécessaire à l'histoire d'un législateur, d'un fondateur, d'un réformateur d'empire. On lit l'ouvrage de M. de Voltaire avec plaisir; mais c'est précisément ce que je lui reproche : l'*Histoire de Pierre-le-Grand* doit produire d'autres effets, et laisser d'autres impressions que celles d'une lecture agréable. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'après un aussi grand maître, il ne se trouvera personne d'assez hardi pour traiter ce sujet. Il faudra donc qu'il reste toujours imparfait? Voilà ce que je pense de la manière; quant au fond, on ne peut que déplorer qu'un écrivain, si grand par ses talens, soit quelquefois si esclave de mille petites considérations au-dessus desquelles son génie devrait l'élever. Cela lui donne souvent, dans des occasions importantes, une manière de présenter les objets, si versatile, qu'elle paraît moins propre à la dignité de l'histoire qu'à l'éloquence insidieuse d'un rhéteur. On ne peut pas précisément reprocher à M. de Voltaire d'avoir déguisé la

conduite de Pierre envers son fils sous des couleurs fausses; mais lorsqu'on a lu ce qu'il a écrit sur le procès et sur la fin tragique du czarowitz, on reste dans une incertitude qui ne permet pas d'asseoir un jugement solide. Cependant, M. de Voltaire a certainement un sentiment là-dessus; et l'historien doit-être assez honnête homme pour ne jamais cacher son sentiment sur les choses qu'il se permet de traiter. C'est cette véracité qui rend l'histoire intéressante, et si quelquefois des considérations particulières exigent des ménagemens, l'honnête homme se tait tout-à-fait, et ne touche point à des choses sur lesquelles il ne lui serait pas permis d'être vrai sans restriction. La satire, l'envie de noircir, d'imaginer des forfaits, souvent par simple goût pour le merveilleux, me paraissent aussi odieuses dans un historien qu'à M. de Voltaire; mais les réticences, les ménagemens, les considérations particulières ôtent à l'histoire sa liberté et sa noblesse, et rendent l'historien méprisable. Quand on a lu ces deux volumes de M. de Voltaire, on sait les faits du règne de Pierre-le-Grand; mais on ne connaît bien, ni le caractère de cet homme extraordinaire, ni celui de l'impératrice Catherine, sa femme, ni celui d'aucun des personnages qui ont été les instrumens de si grandes révolutions. Ce n'est pas ainsi que je veux que le grand Frédéric écrive l'histoire d'un règne immortel dans les fastes du monde. Au reste, un siècle qui a vu naître Charles XII, Pierre et Frédéric, n'est

pas un siècle stérile en grands princes ; mais une considération digne de votre attention, c'est que Charles XII, avec des qualités plus brillantes que solides, héros plus touchant que grand roi, aurait changé la face de l'Europe, s'il n'avait rencontré dans son chemin un homme aussi rare, aussi extraordinaire que Pierre; et Frédéric, sublime dans toutes ses entreprises, grand dans toutes les parties, héros, roi, législateur, guerrier, philosophe, l'homme, en un un mot, le plus extraordinaire qui ait jamais paru dans l'histoire, ayant dans son parti, par une singularité non moins remarquable, tous les grands capitaines du siècle, et n'ayant jamais eu en tête, ni dans le cabinet, ni dans les opérations militaires, aucun homme dont le talent puisse être comparé au moindre de ses talens, n'aura cependant produit aucune révolution sensible en Europe, si vous exceptez celle qui est une suite nécessaire de l'influence de sa gloire et du crédit de sa maison, tant les conjonctures disposent de tout; et la conquête de l'Asie n'a pas peut-être coûté à Alexandre la moitié des efforts de génie qu'il a fallu à Frédéric pour soutenir, entre les rives de l'Oder et de l'Elbe, le choc si opiniâtre et si répété de toutes les forces de l'Europe.

Nous avons aussi depuis quelques jours la nouvelle édition de l'*Essai sur l'histoire générale*, par M. de Voltaire, en huit volumes grand in-8°. On reste justement surpris quand on pense à

l'immensité des travaux de cet homme immortel. Il a poussé cet Essai jusqu'à la fin de l'année 1762. Ainsi vous y trouvez, outre la guerre de 1741, un précis de la guerre qui vient de finir, l'histoire des tristes querelles du clergé et des parlemens de France, l'assassinat du roi, la proscription des jésuites, la suppression de l'*Encyclopédie*, tous les objets, en un mot, si intéressans pour nous, et qui le seront si peu dans l'histoire du monde; mais tout cela n'est que croqué et avec trop de négligence. Tels qu'ils sont, ces différens chapitres feront grand bruit. Le parlement n'y étant pas infiniment bien traité, on n'a osé publier l'ouvrage à Paris sans consulter M. l'abbé Chauvelin, et quelques autres colonnes de ce corps, devenu si redoutable depuis quinze ans. Ces messieurs ont exigé des suppressions et des changemens considérables, en sorte que les exemplaires qu'on vend dans Paris se trouvent tous cartonnés. Il faut donc acheter ce livre tel qu'il a été publié à Genève et dans les pays étrangers. En faveur de ceux qui possèdent l'ancienne édition, l'auteur a fait imprimer un volume de supplément, où l'on trouve tout ce qu'il y a de nouveau dans celle-ci. Ces variantes consistant souvent dans le changement de quelques mots, ce volume de supplément, aux nouveaux chapitres près, ne peut avoir que l'air d'une rapsodie, mais qu'on parcourt avec un singulier plaisir.

J'ai enfin eu occasion de lire rapidement la

Lettre de Jean-Jacques Rousseau à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, qui se propose d'y répondre. Il y a en effet dans cet écrit des choses d'une grande éloquence, des raisonnemens d'une grande force, et, ce qu'il y a de plus singulier, une légèreté de plaisanterie qui n'appartient pas au citoyen de Genève; car il a toujours été lourd quand il a voulu plaisanter. La conversation de l'archevêque avec le janséniste de la rue St.-Jacques est faite dans un si bon goût de plaisanterie, qu'on la croirait de M. de Voltaire. Ce qui n'est pas moins singulier, mais plus conforme au caractère de l'auteur, c'est qu'il déclare à la face du ciel et de la terre qu'il est chrétien au fond de l'ame, dans un écrit où il expose les plus terribles difficultés contre le christianisme et contre toute révélation, et où il fait tenir un synode entre tous les peuples partagés par leurs sentimens de religion, et dont le résultat est que tout culte est également bon ou également indifférent. Au reste, cet écrit ressemble aux autres ouvrages de M. Rousseau, c'est-a-dire, qu'il passe souvent le but. Tout le morceau, par exemple, sur la tolérance, est absurde; l'on est fâché de voir, dans une matière si intéressante, tant de talent inutilement prodigué au soutien de quelques sophismes. Les docteurs ont imaginé une distinction entre la tolérance civile et la tolérance ecclésiastique; ils disent que cette dernière est répréhensible dans un chrétien et dans un ministre de l'église, et c'est là la

tournure par laquelle ils voudraient autoriser tant d'affreuses persécutions. Le vrai philosophe combat toutes ces vaines subtilités de l'école, qui n'ont jamais servi que de prétexte et de justification au crime; mais M. Rousseau proteste de nouveau dans cet écrit qu'il ne veut pas être philosophe, et il n'y a rien qui n'y paraisse; car, suivant son usage, il ne cherche pas à dire ici la vérité, mais simplement le contraire de ce qu'on dit. Ainsi, comme les docteurs n'ont osé assurer que l'intolérance civile était permise, et qu'ils se sont retranchés sur l'intolérance ecclésiastique, Mr Rousseau prétend que la première seule est juste, et que la seconde est odieuse. C'est écrire pour avoir le plaisir de contredire; mais c'est surtout prêter des armes bien cruelles au fanatisme; car, en conséquence de son sophisme, l'auteur dit expressément que les premiers protestans de France furent légitimement persécutés, et que l'oppression qu'ils essuyèrent ne cessa d'être juste que lorsque, par des conventions solennelles, leur culte fut reçu dans l'état. Quel tissu d'absurdités abominables! Comment une convention pourrait-elle donner un droit qu'on n'a pas naturellement, puisqu'elle-même ne peut être légitime qu'autant qu'elle n'est point contraire au droit naturel? Suivant son principe, M. Rousseau sera donc obligé de convenir que son Dieu a été légitimement crucifié à Jérusalem? Mais il importe trop au bonheur du genre humain que ces affreux principes, soutenus ici par le goût du

paradoxe, et enseignés dans les écoles par la tyrannie ecclésiastique, soient enfin détruits de fond en comble, et qu'il soit universellement établi qu'aucun homme ne peut être le maître de la conscience d'un autre homme; que la croyance d'un citoyen ne peut intéresser le gouvernement en aucune manière, et que tout citoyen qui remplit les devoirs de la société a droit à la protection des lois, sans qu'il puisse être légitimement inquiété sur son culte et sur ses opinions particulières. Voilà le langage de l'humanité et de la justice; quiconque parle autrement, mérite seul d'être persécuté.

Il y a dans cet écrit, comme dans les autres ouvrages de M. Rousseau, des traits de caractère qui me font autant de plaisir que les traits de Molière avec lesquels il peint ses personnages. L'auteur dit que tous ses écrits ont toujours eu pour but le bonheur des hommes; mais il craint si fort que nous n'en profitions, ou que nous ne nous flattions de pouvoir être heureux, qu'il ajoute tout de suite: « Je n'ai pas assuré que cela fût ab» solument possible dans l'état où sont les choses. » Oh! il ne voudrait pas avoir un si grand reproche à se faire. Il dit encore, dans un autre endroit, qu'il connaît un peu les hommes, parce qu'il n'a pas toujours eu le bonheur de vivre seul. Au reste, il y a dans cet ouvrage beaucoup de choses outrées et quelques-unes de mauvais goût. Le public trouve aussi que M. Rousseau parle beaucoup trop de lui; cela est pourtant plus pardon

nable dans une apologie que dans d'autres ouvrages où l'auteur ne doit jamais paraître. Ce qu'on peut reprocher à M. Rousseau, c'est de n'être pas heureux ; on voit que ses malheurs lui ont aigri le caractère, et prennent sur sa tranquillité. Il a répondu à l'archevêque ; il répondra sans doute au beau réquisitoire de maître Omer Joly de Fleury ; il vient d'écrire au conseil de Genève pour être rayé du tableau des citoyens. On ne voit pas trop le but de cette folie solennelle ; mais elle prouve l'inquiétude et l'agitation de son esprit. On prétend qu'il suivra en Écosse milord Maréchal, qui doit y aller reprendre possession de ses biens, et Rousseau s'écrie à ce sujet : « Enfin, j'aurai le bonheur de vivre avec des » hommes dont je n'entendrai pas la langue ! » Mais c'est avoir attendu trop long-temps pour être heureux.

M. de Villaret vient de publier en cinq volumes *les Ambassades de MM. de Noailles en Angleterre, sous le règne du roi de France Henri II*, rédigées par feu M. l'abbé de Vertot. C'est un livre de cabinet dont la lecture est peu amusante ; mais l'extrait qu'on a mis à la tête, et qui est réellement de l'abbé de Vertot, est un excellent morceau. C'est une histoire raisonnée des règnes d'Édouard et de Marie, rois d'Angleterre ; le fil en est bien saisi et bien présenté, et si vous voulez vous donner la peine de comparer cet ouvrage posthume de l'abbé de Vertot avec ce que Rapin

Toyras et David Hume ont écrit sur le même sujet, vous le trouverez, je crois, très-supérieur pour le ton et pour l'intérêt au travail de ces deux célèbres historiens. M. de Villaret, éditeur de cet ouvrage, est le continuateur de l'*Histoire de France* par l'abbé de Velly, et c'est le premier, et peut-être le seul continuateur, qui ait été supérieur à son prédécesseur.

JUIN 1763.

Paris, ce 1er. juin 1763.

Un des inconvéniens d'un siècle raisonneur, c'est d'être exposé à une grande abondance de mauvais livres qui ont pour but l'utilité publique. Lorsque la manie d'écrire gagne un peuple libre, l'esprit de parti fait ordinairement éclore un grand nombre d'ouvrages absurdes qui rentrent tout aussi vite dans le néant; mais enfin la liberté donne aux écrits les plus médiocres une trempe qu'on chercherait en vain dans les livres ordinaires d'un peuple oisif et babillard. Ainsi, les écrits politiques des Anglais peuvent révolter par l'emportement, par la partialité, par la chaleur avec laquelle un parti attaque l'autre; mais parmi nous, dès que quelques excellens esprits, aussi connus que peu nombreux, se taisent, tout ce qu'on écrit sur les matières du gouvernement, de législation, d'administration et de félicité publiques porte un caractère de futilité et de puérilité qui fait pitié.

Cependant un oisif a-t-il donné quelques projets aussi platement conçus qu'impossibles à exécuter? Aussitôt la foule des sots s'écrie: Ah! l'excellent citoyen! et les journalistes, prôneurs ga-

gés des écrivains médiocres, ne manquent point de transmettre à l'immortalité un nom devenu si cher à la patrie. Voilà comment, depuis quinze ans, le citoyen Chamousset a toujours été prôné comme un homme d'état, sans avoir jamais fait à l'état d'autre bien, avec tous ses rêves, que celui de l'établissement de la petite poste dans Paris; voilà comment le citoyen Marin occupe nos journalistes depuis plusieurs mois, par le projet d'une assemblée d'avocats qui examineraient et suivraient gratuitement les procès des pauvres. Je ne sais cependant si la nation anglaise a accordé un monument, dans l'église de Westminster, à l'inventeur de la *Penny Post*, que nous n'avons fait que copier, et s'il ne vaut pas mieux ôter aux pauvres les moyens et l'envie de plaider, que de favoriser l'extension de l'esprit de chicane qu'on remarque dans beaucoup de provinces remplies de fripons et de praticiens. Ce que je sais, c'est que je n'accorderai jamais le titre de citoyen qu'à celui qui remplit avec zèle les devoirs de son état en vue du bien public, et que je troquerais volontiers tous ces citoyens du pavé de Paris pour un bon et honnête laboureur du Perche ou de la Brie.

Nous avons eu cet hiver un ouvrage intitulé: l'*Économe politique*, dont l'auteur ne manquera pas d'être inscrit dans le catalogue des citoyens, par nos faiseurs de journaux et de feuilles, et il peut avoir mérité ce titre, dans le sens que j'y attache, long-tems avant d'avoir été auteur; car,

de ma connaissance, M. Faiguet, c'est son nom, a été maître de pension et marchand de cochons, à Paris. Si ces deux métiers vous paraissent exiger des qualités diverses, M. Faiguet a prouvé que les hommes supérieurs savent réunir les talens les plus opposés. Empâtant ainsi l'esprit de ses élèves, des sucs les plus salutaires de la religion et des belles-lettres, il savait encore rendre gras au lard ses autres élèves qui ne jouissent de la considération publique qu'à proportion de leur embonpoint, et qui quitteraient sa pension avec une réputation au-dessus de leur âge. Si on les a presque tous vus périr en sortant de ses mains par une mort violente, c'est une preuve de plus de l'excellence de la méthode de M. Faiguet; car vous savez qu'un sort ennemi empêche les êtres d'une trempe supérieure de parvenir à la maturité, et qu'Achille fut le maître d'opter entre le rôle d'un homme médiocre et la nécessité de mourir avant l'âge.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que M. Faiguet, quoiqu'excellent marchand de cochons, est encore un citoyen à bonnes vues. Il a fait, pour l'*Encyclopédie*, l'article *Dimanche*, et quelques autres qui ont été remarqués parmi les bons. On dit qu'il est un peu socinien et usurier; mais ces deux qualités peuvent très-bien s'accorder avec les devoirs d'un maître de pension et d'un marchand de cochons; car, feu Dumarsais, une des meilleures têtes de notre siècle, était athée, et s'il ne savait pas, comme M. Faiguet, bien

engraisser les cochons, personne ne peut lui disputer d'avoir été excellent maître de pension; et, quant à l'usure, tous les gens sensés savent que les lois romaines et canoniques radotent sur cette matière, et ne sauraient s'accorder avec les principes d'un état commerçant. Après tout, l'argent est une marchandise comme les autres denrées et productions de la nature et de l'industrie, et les lois sur l'usure, qui étaient une suite de la pauvreté et de la grossièreté du peuple juif, de même que du peuple romain, dans le tems que l'usure excitait de si grandes querelles, ne peuvent être observées par un peuple commerçant et industrieux. C'est, je crois, ce que M. Faiguet prouverait volontiers dans l'*Encyclopédie*, à l'article *Usure*, s'il ne craignait la mauvaise humeur de quelques docteurs de Sorbonne, qui, en combattant ses principes avec les tristes armes du droit canon, pourraient encore, par charité chrétienne, tarir les sources de son commerce, en rendant sa pension et son négoce suspects au public.

Mais, pour parler plus sérieusement, et pour revenir à l'*Économe politique* de M. Faiguet, sa principale vue, dans cet ouvrage, est d'empêcher cette foule innombrable de domestiques, dont la capitale est peuplée, de mourir de faim dans un âge où les infirmités ne leur permettent plus de gagner leur vie par leurs services. Pour cet effet, il veut qu'on leur retienne tous les ans une petite portion de leurs gages, qu'on mettra à

fonds perdu, du produit duquel ils jouissent au bout d'un certain tems en rente viagère, pour être garantis de la misère. Voilà à peu près ce qui appartient à l'auteur, et ce qui peut mériter d'être examiné; car il a d'ailleurs bien des rêves auxquels il ne vaut pas la peine de s'arrêter, et ce qu'il dit sur l'abus des maîtrises et sur quelques autres objets, n'est qu'une répétition de ce que d'autres écrivains bien plus habiles ont dit avant lui. Il attaque, au reste, le luxe avec beaucoup de chaleur; il veut qu'il soit décrié en chaire, et que la police fasse faire contre lui des chansons qu'on puisse chanter dans les rues. Quant au premier article, M. Faiguet a satisfaction depuis long-tems; il n'y a pas un de nos prédicateurs qui n'ait, dans son recueil, un sermon sur le mauvais riche, où l'affaire du luxe est traitée à fond; il ne s'agit plus que de calculer, la quantité de paroisses et de sermons contre le luxe donnée, combien chaque sermon fait retrancher tous les ans d'équipages et de repas somptueux, de gens de livrée inutiles et d'autres objets de faste. Ce calcul bien connu, on pourrait prévoir ce qu'il en coûterait au luxe en retranchement, pour chaque couplet de chanson que la police ferait brailler dans les rues. M. Faiguet veut aussi que les femmes soient chargées parmi nous de la réformation des mœurs. Il n'est point douteux, dit-il, que la principale ambition de nos jeunes gens est de plaire aux femmes; or, dès que ce sexe aimable montrera de l'aversion pour les

choses frivoles, dès que la régularité des mœurs et le goût des choses solides seront un moyen sûr de lui faire la cour, toute notre jeunesse deviendra raisonnable et sensée. Ce raisonnement est sans réplique. Il ne s'agit plus que de trouver le secret d'inspirer aux femmes du mépris pour les frivolités qui ont fait jusqu'à présent l'existence et le charme des trois quarts d'entre elles, et M. Faiguet nous développera sans doute ce secret dans une nouvelle brochure, dans laquelle il pourra prouver que, lorsque l'éducation des hommes sera tournée sur des objets sérieux et solides, les femmes perdront la moitié de leur frivolité; ce qui sera également vrai.

Voilà le caractère de nos écrits politiques. Ce sont des thêmes amplifiés que je ne croirais pas propres à exercer avantageusement l'esprit d'un enfant; jugez comme ils me paraissent dignes de la méditation des hommes faits. Il serait bien plus naturel, pour opérer dans les mœurs cette révolution que tout le monde désire, d'enjoindre aux écrivains de ne point traiter des matières sérieuses d'une manière si puérile; car l'influence des écrits publics sur les mœurs est bien plus immédiate, et il est peut-être moins fâcheux pour un peuple de n'avoir que des livres frivoles, que de posséder un recueil d'écrits futiles sur des objets importans et graves.

De tous les projets que nous avons vu tristement proposer, depuis quinze ans que la manie du bien public tient nos écrivains, nous n'en

avons vu aucun, je ne dis pas exécuté, mais seulement tenté; et si l'on en a essayé, c'étaient des jeux d'enfans à faire pitié. On a vu ériger par tout le royaume des sociétés d'agriculture; mais si, de tous leurs travaux, il résulte jamais le moindre avantage réel; je serai bien trompé dans mes conjectures. Vous lirez à la suite de cet article une lettre de M. le marquis de Mirabeau, qui est peut-être ce que cet auteur a écrit de plus sensé; malheureusement il est plus aisé de donner des lettres-patentes pour l'assemblée de quelques bavards oisifs, que de remédier aux effets funestes d'un impôt arbitraire et meurtrier, ce qui serait le seul moyen efficace de rétablir l'agriculture dans le royaume, et de rendre l'état florissant à perpétuité.

Il en est de même de la réformation des mœurs. Quel est le génie assez profond, assez puissant pour oser entreprendre de contrarier les effets nécessaires de tant de causes qui concourent à former le caractère des mœurs d'un siècle, et pour opposer une digue suffisante à la pente qui en détermine le cours? S'il en existe un parmi nous, qu'il se montre, mais qu'il soit roi; car il ne faut pas moins que la puissance souveraine et l'influence que l'exemple et la volonté d'un monarque produisent naturellement, je ne dis pas seulement pour changer le caractère de nos mœurs, mais pour réformer le moindre de nos abus.

Si cette remarque est juste, que pourrait-on

attendre de bon de nos faiseurs de projets? Le moindre reproche qu'on ait à leur faire, c'est que leur exécution suppose précisément ces mœurs au rétablissement desquelles ils doivent contribuer; car cette maison d'association de M. de Chamousset, pour les cas de maladie, cette rente viagère de M. Faiguet, à fonder pour la vieillesse de tous les domestiques, peut-on espérer de les établir parmi un peuple dont les mœurs sont relâchées? Aucunement. Malgré toute l'activité et toute l'opiniâtreté que les auteurs ont mises en usage pour réaliser leurs chimères, on n'a jamais été tenté d'en faire le moindre essai, parce que toutes ces idées sont trop contraires à la tournure des esprits, pour trouver d'autres partisans que des bavards, dont le suffrage n'avance pas l'exécution d'un pas. Or, si notre façon de penser était différente, si nous avions réellement à cœur la conservation des mœurs dans la vigueur qui leur est nécessaire pour tourner au profit du bien public, nous n'aurions pas besoin de tous ces petits projets, parce qu'un des premiers effets des mœurs publiques serait la diminution de cette foule de citoyens qui, n'ayant ni feu ni lieu, ne savent que devenir au premier accès de fièvre, et auquel M. de Chamousset ménage un asyle pour une rétribution modique, et que, parmi un peuple qui a des mœurs, il ne se trouve guère ni valets inutiles, ni domestiques abandonnés.

Le lien des familles, l'amour filial, la tendresse

paternelle, l'attachement domestique, le respect qu'on porte au chef et au père de famille, l'amour, la bonté, la justice de celui-ci envers tout ce qui est soumis à son autorité; les droits de la parenté respectés, l'intérêt commun de la famille animant tous ceux qui la composent; voilà ce qui forme les mœurs publiques d'une nation. Lorsque ces liens se relâchent, de quelque manière ou par quelque cause que cela arrive, il n'y a plus rien de bon à en attendre, et tous les projets de réformation sont des niaiseries qui peuvent amuser des enfans, mais qui ne sauraient donner le change à un homme sensé. Examinez la constitution de tous les peuples qui se sont rendus recommandables par les mœurs, et qui en ont tiré leur gloire et leur prospérité, vous y trouverez toujours les liens des familles respectés comme sacrés, et, dans le relâchement de ces liens, vous trouverez la source et l'époque des désordres et des malheurs publics. En effet, comment pourriez-vous aimer sincèrement le bien public, si vous ne mettez pas votre plus grande satisfaction dans le bien-être de ceux qui vous appartiennent et vous entourent? Comment auriez-vous une patrie, si vous n'avez pas de famille; si, au milieu des vôtres, vous n'avez aucun avantage d'amitié, de confiance, de tendresse sur cet étranger qui a quitté les siens et qui s'est établi à côté de vous? De même qu'une famille ne peut être florissante qu'autant que chaque membre dont elle est composée concourt,

de son propre mouvement, d'affection et de cœur, au bien-être commun, de même l'état n'est qu'une grande famille qui ne se soutient et ne prospère qu'à proportion du bonheur et de la prospérité des familles particulières dont il est formé. Tout est perdu lorsque le chef de la famille ne ressent plus cette tendre sollicitude qui procure sans relâche l'avantage de la famille; lorsque le fils ne voit plus en son père qu'un homme dont l'autorité l'importune, et dont les droits lui ôtent les moyens de jouir des siens; lorsque le domestique ne sent que les inconvéniens de la servitude, et s'en dédommage par la fraude et par la friponnerie; lorsque l'époux consacre ses soins et sa tendresse à une femme étrangère dont les intérêts ne sont pas ceux de ses enfans; lorsque l'épouse abandonnée se venge des mépris et de la froideur de son mari, dans les bras d'un autre. Alors, il n'y a plus de vertu publique, quoiqu'il y ait des hommes vertueux; c'est-à-dire que la vertu des particuliers est perdue pour l'état, et que les ames les plus honnêtes partagent l'irrégularité des mœurs, dont les désordres ne sont plus un tort particulier, mais le malheur du siècle. Alors le zèle et l'amour du travail se perdent dans le peuple; chacun vit au jour la journée; car, pour qui se donner tant de soins et de peines, lorsque vous n'avez point de famille, ou que votre cœur n'est point sollicité par son bien-être? Alors le lien conjugal devient incommode et redoutable, et comme rien ne peut dédommager de ses

douceurs, il faut tromper la nature et remplir son cœur de vains désirs, et sa vie de plaisirs frivoles qui ne sauraient remplacer les affections naturelles. Alors, chacun vit pour soi; la correspondance et la confiance de l'amitié, les liens mutuels, les soins réciproques disparaissent; la cupidité, l'envie de jouir, le mépris de son état se montrent dans toutes les conditions, et le désir de s'enrichir par quelque moyen que ce soit devient le caractère dominant de la nation.

Lorsque l'état en est à cette époque, il n'y a plus d'autre distinction que celle des riches et des pauvres; l'inégalité des fortunes s'accroît, le luxe devient excessif et la misère extrême. Alors le riche ne jouit plus du bonheur de faire du bien; l'impossibilité même de soulager tant de malheureux doit le rendre à la longue moins sensible à la misère commune, dont il a sans cesse le spectacle sous les yeux; le pauvre n'est plus honnête, parce que son indigence est le fruit de sa dissipation ou de son oisiveté; l'état se remplit d'insolens, d'hommes durs et insensibles, ou bien bas et rampans, fripons, fainéans, qui font de leur misère même une ressource contre la faim.

On dit que la comédie *du Bienfait rendu* ou *le Négociant*, est d'un M. de Dampierre, inconnu jusqu'à présent dans la république des lettres. L'impression de cet ouvrage a justifié le jugement que les gens de goût en ont porté au théâtre, et

ce que Préville a fait réussir par la vivacité de son jeu a paru froid et insipide à la lecture.

Le Hasard du coin du feu, dialogue moral, est une nouvelle production de M. Crébillon le fils. C'est toujours le même but, le même jargon; et, pour être juste, la dernière partie de ce dialogue vaut peut-être mieux que *les Matines de Cythère* et cet *Ah! quel Conte!* qui sont les derniers ouvrages de l'auteur; mais le public a condamné ce *Hasard du coin du feu* impitoyablement. Il est vrai que le commencement de ce dialogue est d'un obscur et d'un fatigant insupportables, et que la répétition éternelle de ce jargon métaphysique de sottises et de libertinage révolte. Si M. de Crébillon n'avait jamais fait que le *Sopha*, on aurait dit: Quel dommage que cet auteur n'ait pas continué à écrire! Il a continué, mais pour se perdre de réputation. D'ailleurs, ce fils de Crébillon est aujourd'hui un jeune homme d'au-delà de cinquante ans. On pardonne au feu du premier âge un ouvrage trop libre; mais on ne peut s'empêcher de mépriser un homme qui a passé sa vie à écrire des livres licencieux, à outrager les mœurs, et à fournir de l'aliment à la dépravation et à la corruption de la jeunesse.

On a imprimé en Hollande un autre ouvrage peu décent, intitulé l'*Arétin*. Il contient l'histoire, moitié vraie ou moitié fausse, de ce moine défro-

qué, appelé *Laurent* (1), qui publia l'année dernière le poëme *du Balai*. Et sa prose et ses vers sont détestables. On ne peut cependant s'empêcher de convenir qu'il n'aurait pas manqué de talent, s'il avait pu le cultiver dans le commerce de la bonne compagnie. Sa manière d'écrire rappelle quelquefois celle de M. de Voltaire; mais un moment après il se replonge dans les ordures. Tout le monde a remarqué dans ce tas d'impertinences dégoûtantes de son poëme, le portrait de l'abbé de Bernis, et quelques autres morceaux dignes d'une meilleure plume.

On a publié un troisième et un quatrième volume du *Trésor du Parnasse*, ou *le plus joli des Recueils*. Vous vous souviendrez qu'on a recueilli dans cette compilation les pièces fugitives de presque tous nos poètes. Les deux premiers volumes étaient même faïts avec plus de soin que les compilateurs n'en emploient ordinairement; mais le mal est qu'on veut toujours entasser et grossir. Ainsi, dans ces deux nouveaux volumes, on trouve à la place des Voltaire, des Saint-Lambert, des Bernard, des Desmahis, les noms de MM. Baculard-d'Arnaud, Sabatier, Feutry, Barthe, Blin de Sainmore, et autres grands hommes de la nation. On y mettra sans doute, dans un des volumes suivans, une *Epître à Damis sur les talens*, par madame Guibert, ainsi que les vers sur la statue érigée à sa majesté, par M. Germain de Crain. Ces deux morceaux sont

(1) Il se nommait *Duhaurent*.

imprimés depuis quelques jours, et Dieu sait combien il nous en pleuvra le mois prochain, pendant les fêtes qu'on donnera pour la publication de la paix, et pour la dédicace de la statue équestre du roi.

On a donné aujourd'hui, sur le théâtre de la Comédie française, la première représentation de la *Manie des Arts*, ou *la Matinée à la mode*, comédie en prose et en un acte, par M. Rochon de Chabannes. C'est le même qui a fait la petite pièce intitulée : *Heureusement*. La *Manie des Arts* est de ces pièces sans nœud et sans intrigue qu'on appelle pièces à tiroir. Le principal personnage est un homme de condition qui a, non le goût, mais la prétention des arts. Il est poète, peintre, musicien; il excelle dans tous les genres sans en avoir nul principe, comme M. Guillaume qui invente ses couleurs avec son teinturier. Il est entouré d'artistes médiocres qui le flattent bassement; il les traite avec cette politesse hautaine qu'on remarque assez souvent aux personnes de son état, et dont ses complaisans se vengent, en le déchirant de mille manières lorsqu'il n'y est pas. Tout cela est mêlé de beaucoup de bouffonneries; car le valet-de-chambre du marquis prétend aussi être connaisseur, et même poète. Ainsi, pendant que son maître travaille d'un côté à une tragédie, lui, il se met, de l'autre, à composer des vers pour sa maîtresse. Les singeries de Préville dans ce rôle ont diverti le parterre, et c'est tout

ce qu'il y a de vraiment plaisant; car, dans le fond, tout cela est d'un goût détestable, et n'a ni génie ni verve. Le Gascon, poète, musicien et danseur, qui se présente à la fin de la pièce pour être secrétaire de M. le marquis, est tout aussi mauvais et plat bouffon. On ne peut nier que l'auteur n'ait choisi un ridicule du jour et fort à la mode; car, non-seulement il y a parmi nous une classe de personnes qui voudraient s'arroger exclusivement le droit de juger et de protéger les les arts, mais beaucoup de nos jeunes gens ont aujourd'hui la fatuité des arts et de la philosophie, comme ils avaient, il y a vingt ans, celle des petites maisons et des bonnes fortunes; mais excepté quelques traits satiriques assez heureux, on ne trouve rien dans cette petite pièce qui dédommage de sa mauvaise contexture. L'auteur manque de talent, et n'a pas même dans l'esprit assez de légèreté, de finesse et de piquant pour traiter ces ridicules avec le goût et la délicatesse nécessaires, et pour mériter le succès qu'il n'a obtenu que par un mélange de bouffonneries dans le fond très-maussades.

Aux écrits sur l'éducation, que chaque semaine voit éclore depuis un certain temps, il faut ajouter deux *Discours sur l'éducation*, dans lesquels on expose tout le vicieux de l'institution scholastique et le moyen d'y remédier, par M. Vanière, auteur d'un *Cours de Latinité*, qu'il dit être très-fameux à Paris. Ces deux Discours ne

sont qu'une déclamation vide d'idées contre les vices de l'éducation ordinaire, qui ne frappent pas moins aujourd'hui les gens bornés que les hommes éclairés. M. Vanière, pour nous faire connaître son mérite, a fait imprimer, à la fin des Discours, tous les compliments qu'il en a reçus de ceux à qui il en avait fait présent. Peut-être cette fermentation générale, qui porte les esprits les plus communs à s'occuper de cet objet important, produira-t-elle quelque révolution favorable à une meilleure éducation. Dans le grand nombre de tous ces ouvrages médiocres, nous venons du moins de voir paraître un petit livret excellent, intitulé : *Essai d'éducation nationale*, ou *Plan d'Etudes pour la jeunesse*, par messire Louis-René de Caradeuc de la Chalotais, procureur-général du roi au parlement de Bretagne. Cet illustre magistrat a déposé son *Plan d'Etudes* au greffe de son parlement, et l'a ensuite rendu public pour l'utilité commune. Il serait difficile de présenter en cent cinquante pages plus de vues sages, profondes, utiles et vraiment dignes d'un magistrat, d'un philosophe et d'un homme d'état. La postérité, qui placera M. de la Chalotais au premier rang de la magistrature de France, remarquera avec étonnement qu'il a été le seul magistrat du royaume qui ait su tracer un plan d'éducation, tandis que le premier parlement de France s'est adressé aux pédans de l'université pour avoir un plan d'études, et que ses avocats-généraux n'ont eu de

talent que pour faire des réquisitoires contre la philosophie et la tolérance, ou à l'éloge de la vie monastique. Aussi, il s'en faut bien que cet *Essai d'éducation nationale* ait eu le succès du *Compte rendu de l'institut des Jésuites*, et il n'en faut pas moins que le crédit et l'autorité que M. de la Chalotais s'est acquis par ce dernier ouvrage, pour lui pardonner d'avoir fait cet autre digne de l'immortalité. En effet, que penser d'un magistrat qui ose regarder M. de Voltaire comme le premier homme de la nation; qui dit que les articles de M. Diderot sur les arts, qu'on lit dans l'*Encyclopédie*, sont des chefs-d'œuvre; qui cite sans cesse les noms de Dumarsais, de d'Alembert, de Condillac, tous philosophes qui, n'ayant jamais été ni molinistes, ni jansénistes, et n'ayant jamais professé que la raison, doivent être également en horreur à tous les partis? Je ne sais quel usage fera le gouvernement de ce *Plan d'études* et des lumières de son illustre auteur; mais cet ouvrage prouvera du moins à la postérité que la France n'a pas manqué d'excellentes têtes dans un siècle où l'on a fait si peu d'excellentes choses. En le comparant avec les autres écrits qui ont paru sur cet objet, on verra aussi la différence qu'il y a entre un homme d'état qui pense, et des pédans qui bavardent, et l'on remarquera cet excès de modestie avec laquelle M. de la Chalotais compare son ouvrage à celui qui a paru sur l'éducation publique au commencement de cette année, et dont l'auteur n'est pas

digne de lui délier les souliers. Malgré la conformité d'idées que M. de la Chalotais se trouve avec cet auteur, il y a loin d'un philosophe qui propose un plan raisonné, à un régent de collége qui arrange pédantesquement la distribution des classes. Ma modestie n'est pas aussi grande que celle de M. de la Chalotais, et je remarque avec un secret orgueil d'avoir eu le bonheur de rencontrer quelques-unes des principales vues de cet illustre magistrat dans ce que j'ai écrit sur cette matière depuis un an, et ce que vous avez daigné honorer de vos regards.

On vient de publier, en un gros volume, l'*Esprit de la Mothe le Vayer*. Un critique moderne a dit : « Quand on a peu d'esprit, on donne celui » des autres. » L'éditeur de l'*Esprit de la Mothe le Vayer* se moque de cette observation, et la confirme cependant par son exemple. Il n'a mis du sien dans ce gros livre qu'une introduction préliminaire sur quelques particularités de la vie de la Mothe le Vayer, et cette introduction est bien mal faite. Au reste, sa compilation, quoique faite avec peu de soin, se parcourt avec plaisir. La Mothe le Vayer était un philosophe de bon sens et de bonne compagnie, qui avait bien étudié les anciens. Il était fort lié avec le cardinal de Richelieu. Après la mort de ce ministre, il a été précepteur de Monsieur, frère de Louis XIV, et il a eu même quelque part à l'éducation de ce

monarque, qu'il aurait vraisemblablement dirigée toute entière si le cardinal eût vécu.

Un de nos graveurs les plus estimés est Balechou. Le dérangement de sa conduite l'a obligé de se retirer à Avignon; mais on peut être mauvaise tête et habile artiste; cela va même assez ordinairement et volontiers ensemble. Tout le monde connaît la Tempête de Balechou, gravée d'après un tableau de Vernet. Cette estampe généralement estimée est d'une cherté ridicule. Le graveur vient de lui donner un pendant, d'après un autre tableau de Vernet qu'il a nommé les Baigneuses; mais il s'en faut bien que cette estampe soit autant estimée que celle de la Tempête, dont tous les gens de goût ont enrichi leur cabinet ou leur portefeuille.

Paris, 15 juin 1763.

On a donné avant-hier, sur le théâtre de la Comédie française, la première représentation de *Manco-Kapach*, premier ynca du Pérou, tragédie nouvelle. L'auteur s'appelle M. le Blanc; il est, je crois, provençal. C'est son début dans la carrière dramatique; mais on dit qu'il a encore dans son portefeuille deux pièces prêtes à être jouées. Depuis quelque temps, nos poètes prennent le parti de promettre au public une grande fécondité, pour le rendre favorable à leurs premiers essais; mais cette fécondité n'est

désirable qu'autant qu'elle est accompagnée de talent.

Il serait inutile de relever tous les défauts de ce drame difforme. On ne peut reprocher à M. le Blanc de s'être épargné ; il a sûrement beaucoup sué pour nous faire suer à notre tour : le moindre de ses défauts est la disette d'idées ; il y en a deux ou trois autour desquelles il tourne toujours, et qu'il répète jusqu'à la nausée.

On voit que c'est la lecture des écrits de Jean-Jacques Rousseau qui a donné à l'auteur l'idée et le sujet de sa pièce. On ne saurait nier que ses sauvages, dans la longueur des mauvaises tirades, ne disent quelquefois de beaux vers ; mais leurs actions démentent leurs discours à chaque instant. Huascar, qui se vante si libéralement à la fin de la pièce, est un fort vilain homme dans tout le cours du drame. Qu'un sauvage entreprenne de tuer son ennemi en traître, à la bonne heure; cette action est sans doute plus conforme au sentiment naturel que celle d'armer son ennemi avant d'en tirer vengeance ; mais vouloir faire assassiner le père par le fils qui s'ignore, élever le fils dans ce dessein, voilà une action horrible chez toutes les nations sauvages et civilisées. Ce fils joue pendant toute la pièce un très-vilain rôle. Il est l'espion de son parti, il est le traître de son chef à qui il doit tout ; il passe plusieurs fois du camp des sauvages dans la ville pour faire ses rapports, et si son imbécille de père lui conserve la vie malgré les cris du peuple, en conséquence

de ces avertissemens secrets de la nature si faux et si absurdes, lui, de son côté, n'est ému que par l'intérêt de sa passion; mais son rôle est encore plus plat qu'il n'est vilain.

En général, il n'y a pas un rôle qui ne soit mauvais. On n'a osé défendre que celui de Huascar : dire quelques beaux vers ne s'appelle pas jouer un beau rôle. Celui du grand-prêtre est bien ridicule; les prêtres fripons m'ennuient à la mort; il y en a dans toutes nos pièces nouvelles : on voit bien que nos auteurs sont de mauvais peintres; car ce ne sont pas les modèles qui manquent. M.^r le Blanc a voulu faire du sien un fourbe aussi profond que méchant; mais quand on est aussi scélérat que Tamzy, il faut être plus madré que M. le Blanc.

Quant au rôle de Manco, c'est le comble de l'imbécillité. Notre poète a cru peindre un bon roi en nous montrant un bonhomme bien doux, bien débonnaire, se prêtant à tout et ne se fâchant de rien; mais la bonté d'un roi est autre chose que celle d'un bourgeois, et si la douceur des mœurs, qui rend un roi aimable à ses courtisans, s'étendait jusqu'aux devoirs de la royauté, elle en ferait un monarque imbécille. Le particulier peut s'applaudir de son désintéressement, de sa complaisance, de sa douceur, de sa facilité; toutes ces qualités, si aimables dans la société, cesseraient d'être des vertus dans un roi, dont la bonté ne peut exister sans la fermeté et sans la justice. S'il pardonne, ce n'est point par

ce sentiment de compassion qui fait l'éloge d'un cœur sensible, mais qui serait faiblesse dans un monarque; c'est qu'il juge la rigueur ou nuisible ou inutile. S'il punit, ce n'est pas qu'un naturel cruel et féroce le sollicite à la sévérité; c'est qu'il la juge indispensable au maintien des lois, de l'ordre, de la discipline, et que l'impunité menacerait la constitution de l'état et ses appuis dont la conservation est le plus sacré de ses devoirs. Or, si le caractère débonnaire d'un monarque affermi ne peut manquer d'ôter à l'état sa vigueur et sa force, jugez de ses effets dans un prince qui voudrait fonder un empire. Le pauvre Manco, dans le fait, n'est pas capable de gouverner un village, et M. le Blanc nous le donne pour un fondateur d'empires : ou c'est se moquer des gens, ou c'est être bien imbécille.

Mais, comme je l'ai déjà observé, nous ne sommes pas en usage de chicaner nos poètes de cette manière, et je trouve l'indulgence du public à cet égard, tout aussi louable que la douceur d'un bonhomme de roi comme Manco. J'ose croire que ce caractère de puérilité, qui dépare tous nos ouvrages dramatiques depuis quelques années, n'existerait point, si l'on avait fait justice du premier de cette espèce. Cette indulgence finira par corrompre le goût, et c'est une chose assez avancée; car il ne faut pas croire qu'on puisse applaudir long-tems impunément des pièces absurdes et contraires au bon sens. Celle

de M. le Blanc doit son succès à un vers; mais si ce vers l'a préservée d'une chute qui paraissait inévitable, je ne serais pas étonné qu'elle s'en relevât aux représentations suivantes, moyennant la suppression de quelques centaines de vers ennuyeux et inutiles. Ce succès passager ressemblera à tant d'autres; et s'il peut consoler le poète, il ne contribuera pas à conserver au goût du public sa pureté et sa justesse.

Le 8 de ce mois, le parlement de Paris, sur le réquisitoire de Mr. Omer Joly de Fleury, avocat-général du roi, a donné un arrêt qui défend provisoirement de se faire inoculer dans les villes et et faubourgs du ressort, jusqu'à ce que les facultés de médecine et de théologie aient prononcé sur le fait de l'inoculation, ce qui leur est enjoint par le même arrêt. Depuis l'exemple de courage et de sagesse que M. le duc d'Orléans avait donné en faisant inoculer ses enfans, cette pratique salutaire avait fait en France des progrès sensibles au milieu des argumentations des sots et des gens de mauvaise foi; dans ces derniers tems surtout, depuis environ dix-huit mois, elle paraissait presque établie sans contradiction, et cette année seule nous avons vu plus de cent personnes de distinction inoculées par les soins de M. Gatti, médecin italien, que le roi a pris à son service. Il faut que l'esprit de parti se mêle de toutes nos affaires, et s'oppose à tout bien. Les succès multipliés de l'inoculation ont déses-

péré un grand nombre de médecins de la faculté de Paris, qui s'étaient déclarés contre elle. Après s'être inutilement déchaînés contre Tronchin et contre Gatti, ils se flattèrent long-tems qu'il arriverait quelque malheur d'éclat qui pût ruiner l'inoculation de fond en comble : cette attente fut vaine. Plus les expériences se multipliaient, et plus cette pratique s'accréditait en France ; il fallut donc changer de mesures. En conséquence, on affecta de répandre dans le public une partie de ces beaux raisonnemens que vous lisez dans le réquisitoire de l'avocat-général, et l'on soutint surtout que, depuis la pratique de l'inoculation, l'épidémie de la petite vérole se manifestait dans Paris avec un caractère de malignité et de continuité qu'elle n'avait point eu auparavant. Je tiens du médecin qui est chargé par la faculté de tenir registre des épidémies de Paris, que cette assertion est absolument destituée de fondement, et que s'il y a quelque différence à remarquer à cet égard, on doit dire que la petite vérole a plutôt diminué qu'augmenté dans ces dernières années. Voilà cependant la principale raison qui a réveillé cette haute sagesse, reconnue de tout le monde, qui préside, au dire de M. Joli de Fleury, à toutes les démarches du parlement, celles de son avocat-général y comprises. Il est vrai que cette fois-ci le public s'est un peu moqué de la haute sagesse de cet auguste corps, et que celle qui a dicté le sublime réquisitoire a été cruellement bafouée. Il faut

convenir que le recueil des réquisitoires de Me. Omer Joly de Fleury fera un jour un étrange monument pour la France et pour le dix-huitième siècle, et je doute que le recueil de tous les décrets de la sainte inquisition puisse lutter avec avantage contre les monumens de la haute sagesse de cet avocat-général. Vous connaissez ce bel arrêt qu'il a fait rendre, il y a quelques années, contre le livre de l'*Esprit* et contre l'*Encyclopédie*. Il eut le bonheur, dans ce beau morceau, de dénoncer les principes enseignés depuis plus de cent ans par Grotius, par Puffendorf, par tous les docteurs du droit public, dans toutes les écoles de l'Europe. Dans le même morceau, il dénonça comme scandaleuse et coupable une proposition que l'auteur de l'article attaqué avait tirée mot pour mot des remontrances du parlement. Peu de tems auparavant, il avait fait porter un arrêt de mort contre tout auteur qui écrirait directement ou indirectement contre la religion et le gouvernement; et comme on ne saurait écrire une page de philosophie sans pouvoir être taxé par son ennemi, d'être indirectement dans le cas de l'arrêt, M. de Fleury peut se vanter d'avoir compromis la vie et la sûreté de tout homme qui pense, autant qu'il a dépendu de lui. L'année dernière, il a attaqué et proscrit les principes de la tolérance, dans le beau réquisitoire contre *Emile*, dans lequel il dit, entre autres, que J.-J. Rousseau nie l'existence de la religion chrétienne. Au commencement de l'année pré-

sente, sollicité par les bénédictins, il a fait un réquisitoire en faveur de la vie monastique, dans lequel il a démontré l'utilité et la nécessité des moines dans un état bien policé. Il restait à ce grand magistrat à étouffer l'hydre de l'inoculation, tandis que ce polisson de la Chalotais s'occupe de l'éducation publique et d'autres babioles, et que cet autre polisson de Monclar, procureur-général au parlement de Provence, travaille à faire établir à Aix un hôpital pour l'inoculation; mais heureusement la voilà proscrite pour toujours par notre illustre avocat-général, avec une bonne foi et une force de raisonnement peu communes. Quoique parmi plus de cinq cents inoculés, il ne soit pas arrivé un seul malheur, il n'a garde de dire que ceux qui se sont servis de cette méthode s'en soient bien trouvés. Vous remarquerez aussi que son réquisitoire tendait à la faire défendre purement et simplement, jusqu'à ce que les facultés de médecine et de théologie eussent prononcé. Or, si cet avis avait passé, ces deux corps n'auraient jamais donné leur avis; l'inoculation se serait trouvée abolie par le fait, et le but de la sotte et indigne cabale rempli; mais le parlement ayant restreint la défense aux villes et faubourgs, et n'empêchant point qu'on se fasse inoculer à la campagne, il faudra bien que la faculté de médecine parle, et nous verrons si elle osera se déshonorer à la face de l'Europe, et proscrire une méthode dont l'utilité n'est plus nulle part un problème. Ne croirait-on pas

être au dixième siècle, en voyant un corps de magistrature s'adresser aux docteurs de la science absurde, pour savoir ce qu'il faut penser d'une pratique de médecine? Si le parlement s'était borné à faire un réglement de police à l'égard de l'inoculation, tout le monde lui aurait applaudi. Il n'y a personne qui n'ait blâmé la légèreté avec laquelle quelques inoculés se sont montrés pendant l'opération, dans les promenades et autres assemblées publiques; on doit plus de respect au public et à ses craintes bien ou mal fondées; mais la loi qui défend l'inoculation est précisément aussi absurde que celle qui l'ordonnerait d'autorité; c'est un attentat contre la liberté domestique des citoyens, et un abus de législation qui révolterait, s'il ne la rendait encore plus ridicule qu'odieuse.

Voilà comment l'esprit de parti éteint toutes les lumières qui sont dans une nation, ou les empêche du moins de tourner à l'avantage de la félicité publique. Le mal se fait tout seul, et le fanatisme, quelque ridicule, quelque bafoué qu'il soit, a toujours assez de crédit pour arrêter les progrès du bien. Il a été question dans le parlement, d'abolir l'usage barbare d'ensevelir les morts au milieu des vivans, et de transporter les cimetières hors de la ville. Tout le monde a applaudi au réquisitoire que M. Pelletier de Saint-Fargeau a fait à cette occasion; Mr. Omer Joly de Fleury n'a garde de requérir sur de tels objets. Cependant les médecins ont donné là-dessus leur avis en secret, et ils prétendent avoir observé que

dans les tems de contagion, l'épidémie fait moins de ravages dans les rues voisines des cimetières que dans d'autres lieux, ce qui ferait croire, disent-ils, que les cimetières, bien loin d'être nuisibles à la salubrité des villes, leur sont au contraire avantageux. En conséquence, les choses resteront sur l'ancien pied, et les victimes de la médecine, immolées dans un quartier, ne seront pas comptées dans l'autre. De telles procédures indignent et affligent.

Ce qui peut consoler, c'est que cet arrêt du parlement, bien loin d'arrêter en France les progrès de l'inoculation, les hâtera; car tel est l'effet de toute loi injuste, arbitraire et mal conçue.

Il passe pour constant que c'est le médecin Bouvard qui a fabriqué le réquisitoire de M. Joly de Fleury. L'homme qui a fait le rôle infâme de délateur dans l'affaire de son confrère, le médecin Bordeu, est bien digne de jouer celui d'imposteur, pour détruire une pratique salutaire.

Voici ce que M. de Voltaire mande sur cette aventure :

« Quelqu'un ayant dit que l'extinction des jé-» suites rendrait la France heureuse, quelqu'un » ayant répondu que pour compléter son bon-» heur, il fallait se défaire des jansénistes, quel-» qu'un se mit à dire ce qui suit » :

Les renards et les loups furent long-temps en guerre;
Les moutons respiraient. Des bergers diligents
Ont chassé, par arrêt, les renards de nos champs;
Les loups vont désoler la terre :
Nos bergers semblent, entre nous,
Un peu d'accord avec les loups.

« Vous noterez qu'Omer a gardé madame de » Lauraguais pendant sa petite vérole, quoiqu'il » ne la gardât pas par état, et qu'il a fait des vers » dignes de sa prose en faveur de l'inoculation. » Je les aurai, ces beaux vers, et nous rirons, mes » frères. »

Le *Journal étranger*, depuis qu'il était entre les mains de M. l'abbé Arnaud et de M. Suard, avait mérité l'attention du public ; mais ces deux auteurs ayant été chargés par le gouvernement de faire la *Gazette de France*, le *Journal étranger* en est resté là, et l'on doit encore trois ou quatre volumes aux souscripteurs de l'année dernière. Pour suppléer à ce journal, les auteurs de la *Gazette de France* proposent une *Gazette littéraire de l'Europe*, qui doit commencer avec le mois prochain, sous la protection immédiate du ministre et secrétaire d'état des affaires étrangères. Vous lirez dans le *prospectus* publié, quels sont le but, l'arrangement et les conditions de cette entreprise, ainsi que le prix de la souscription. Si les intentions du ministère à cet égard méritent des éloges, il faut dire aussi que le caractère de réserve, de circonspection et de décence qui est nécessaire à tout ouvrage qui paraît sous ses auspices, nuira infailliblement à la liberté, qui seule peut intéresser dans un ouvrage de cette nature. Combien de questions importantes sur lesquelles il ne sera pas permis aux auteurs d'avoir un avis ! Combien d'excellens ouvrages qu'ils n'oseront même nommer, encore

moins approfondir avec la bonne foi qui convient aux philosophes! Si l'*Esprit des Lois* paraissait de nos jours, et qu'il fût l'ouvrage d'un homme de lettres sans nom et sans protection, je ne sais quel serait le sort de cet homme-là; mais je sais qu'aucun de nos journalistes avoués n'oserait lui rendre la justice qui lui est due, et que celui qui s'en aviserait, courrait risque de perdre son privilége. Ce qu'il y a encore de plus fâcheux, c'est ce tas d'éloges que tous les journalistes, sans exception, sont obligés de donner tout le long de l'année aux ouvrages médiocres. Rien ne blesse autant les droits du génie, que de voir prodiguer à la médiocrité les éloges qui ne sont dus qu'à lui. Tout ceci prouve qu'on ne peut faire un bon journal que dans un pays où la liberté de la presse est parfaitement établie; et bien loin qu'il eût besoin d'une protection particulière du gouvernement, il faudrait que tout, jusqu'aux noms des journalistes, fût ignoré du public, sans quoi le chapitre des égards et la crainte des tracasseries disposeront dans mille circonstances de leur franchise et de leur impartialité. M. l'abbé Arnaud et M. Suard nous annoncent beaucoup de circonspection dans leurs jugemens, et ils ne manqueront pas à leur parole. Mais les gens circonspects sont bien sujets à être ennuyeux, et si l'envie de nuire, la mauvaise foi, la satire injuste et grossière peuvent déshonorer un journaliste, il faut convenir que la circonspection, la réserve, les égards le rendent bien insipide. N'y aurait-il pas un milieu entre ces deux extrêmes?

Nous sommes, depuis quelque tems, incommodés de beaucoup de petits poëmes. M. de Junquières a donné l'hiver dernier *Caquet Bonbec*, *la Poule à ma Tante*, poëme badin, dans lequel il n'y a pas le mot pour rire. Ce poëme vient d'être réimprimé, et augmenté d'un chant. Cela prouve qu'il y a des quartiers dans Paris où ces platitudes réussissent. Un autre poète anonyme a fait *le Rat Iconoclaste*, ou *le Jésuite croqué*, poëme héroï-comique en six chants. Des religieuses, en faisant leur crèche le jour de Noël, y placent la statue de leur directeur en sucre. Ce directeur était jésuite. La nuit, un rat vient croquer la statue. Voilà le sujet d'un poëme qui n'a d'ailleurs ni sel, ni coloris. Un troisième poëme, aussi froid et aussi insipide, est d'un M. de Pézay, capitaine de dragons; il a pour titre : *Zélis au bain*, en quatre chants. Il est joliment imprimé, et orné de très-jolies vignettes et estampes dans le goût de Boucher, qui n'est pas le mien; mais une belle impression embellie par le burin de M. Eisen ne fait pas un beau poëme.

On a traduit de l'italien une comédie du célèbre Goldoni, intitulée : *le Valet de deux Maîtres*. Cette pièce est un chef-d'œuvre d'intrigue, et fort amusante au théâtre; mais elle doit bien perdre à la lecture, et surtout dans une traduction.

JUILLET 1763.

Paris, 1er. juillet 1763.

Une feuille intitulée *Richesse de l'état*, et répandue dans le public la veille du lit de justice que le roi a tenu pour les nouveaux arrangemens de finance, a occupé tous les esprits depuis un mois. L'auteur de cette feuille est M. Roussel, conseiller au Parlement. Son projet consiste dans l'établissement d'une capitation, seul et unique impôt substitué à tous les autres. Sur seize millions d'habitans dont M. Roussel suppose la France peuplée, il en choisit deux millions qu'il suppose être en état de supporter un impôt quelconque; partageant ensuite ces deux millions en vingt classes différentes, il n'exige de la première et de la plus pauvre qu'une taxe annuelle de trois livres, et augmentant ainsi la taxe de classe en classe, il arrive à la vingtième et dernière, dont il fixe la capitation à sept cent trente livres. Cette somme serait le plus fort impôt auquel un sujet du roi pourrait être taxé, et cependant cette seule imposition donnerait un produit de plus de six cent quatre-vingt-dix-huit millions par an.

Rien n'est plus spécieux au premier coup-d'œil; aussi, rien ne peut être comparé à l'engouement des premiers jours pour le projet de M. Roussel. Le peuple se voyait, moyennant trois livres, débarrassé de tout impôt, et les gens riches se délivraient de toute charge moyennant trente louis: c'était le retour du siècle d'or. Cependant les réflexions sont venues, et les gens sensés ont parlé. Ils ont douté, d'abord, qu'on trouvât en France deux millions d'habitans en état de supporter un impôt, et ce doute mérite d'être approfondi; ils ont nié ensuite que parmi ces deux millions il y en eût un qui fût en état de payer depuis quatre cent cinquante-six livres jusqu'à sept cent trente; car c'est là la taxe la plus faible et la plus forte des dix dernières classes de M. Roussel, et par conséquent d'un million d'hommes.

Sans entrer dans des détails dont les faiseurs de brochures me dispenseront du reste, il est évident qu'il faut qu'il y ait quelque grand paralogisme dans le projet de M. Roussel. Je connais un village à trois lieues de Paris, composé de deux cents feux, dans un pays de vignoble, et par conséquent pauvre; ce village paye au roi, tous les ans, quinze mille livres de taille et de capitation; les vingtièmes, les aides, le contrôle et tout le grimoire des autres impositions, montent à une autre somme de quinze mille livres. Voilà donc le roi qui tire d'un seul chétif village trente mille livres par an. Il y a beaucoup de princes en Allemagne qui tirent à peine cette

somme de tout un baillage. Or, de ces trente mille livres; je consens d'en ôter la moitié, et veux bien qu'il n'en entre pas un denier dans les coffres du roi, et qu'elle soit entièrement absorbée par les profits des fermiers et des autres sangsues du peuple; reste la somme de quinze mille livres de taille. On connaît la cascade et les frais de cette perception, et il n'y a point de concussion sur cette somme; le collecteur du village la ramasse, et la porte au receveur particulier qui la fait passer au receveur général de la province, qui la verse dans le trésor royal. Ces trois employés ont chacun leurs droits au *prorata* de la somme, et je veux bien porter le total de ces droits à cinq mille livres : c'est exorbitant; mais j'ai donné quinze mille livres à la déprédation, je veux encore en sacrifier cinq mille aux profits des receveurs. Voilà toujours la somme effective de dix mille livres que le roi reçoit de son village de deux cents feux, à trois lieues de Paris. Voyons maintenant ce que M. Roussel pourrait tirer du même village. Il n'y a pas là un habitant qui puisse être regardé comme riche. Quand ils ont payé leurs impôts, s'il leur reste, à force de travail et de fatigues, de quoi vivre durement et misérablement d'un bout de l'année à l'autre, ils s'estiment heureux, et il n'y a plus d'exemple qu'un père laisse à son fils son héritage en meilleur état qu'il ne l'a reçu lui-même. Ainsi, l'humanité de M. Roussel ne lui permettrait pas de choisir d'autres contribuables, dans ce village,

que les deux cents chefs de famille ; encore moins voudrait-il les taxer à plus de trois livres par tête, ce qui donnerait au roi six cents livres par an d'un village dont il en tire actuellement dix mille ; mais supposons M. Roussel inhumain, injuste, barbare ; qu'il double cette taxe, et qu'il la mette à six livres par tête ; son village lui produira douze cents livres par an ; qu'il pousse cette dureté au-delà de toute borne, qu'il exige un louis par tête, ce qui mettrait les habitans de ce pauvre village tout d'un coup entre la cinquième et la sixième classe des contribuables de M. Roussel ; il aura, par cette rigueur, la somme de quatre mille huit cents livres d'un village qui en paye dix mille au roi. Or, tous les impôts ensemble, suivant le bilan que M. de Silhouette, pour lors contrôleur général, donna au roi en 1759, ne faisaient qu'un revenu de deux cent quatre-vingt-huit millions ; on a imposé, depuis cette époque ; le troisième vingtième et le doublement de capitation, et ces deux objets peuvent faire une somme de cinquante millions par an. Ainsi, le roi, en surchargeant ses peuples d'un fardeau énorme, de l'aveu de tout le monde, ne peut cependant en tirer trois cent quarante millions. N'est-il pas bien étrange que M. Roussel, en supprimant tous les impôts et ne laissant subsister qu'une légère capitation, donne au roi, d'un seul coup de plume, plus du double de cette somme ? Et n'est il pas manifeste que ce n'est que par un insigne paralogisme que notre écrivain

politique peut faire le roi si riche en demandant si peu à ses peuples ?

C'est qu'il paraît au premier coup-d'œil que M. Roussel se restreint à un bien petit nombre de contribuables, en ne choisissant que deux millions sur tous les habitans de la France ; mais en y réfléchissant un peu, on trouvera ce nombre beaucoup trop grand ; et, si l'on ordonnait à notre auteur de chercher les deux millions dont il a besoin, il se verrait bientôt loin de son compte. De quelque manière que vous vous y preniez pour asseoir vos impôts, ils ne tomberont jamais que sur une classe d'hommes peu nombreuse, qui est celle des possesseurs des terres. Il est évident que la possession des terres est la seule richesse véritable, et que le gouvernement ne peut rien tirer de celui qui n'a rien ; ainsi, l'on a beau imposer le fermier, le manouvrier, l'artisan, le commerçant, le cultivateur ; tous ces gens-là n'ont que leur industrie et leur travail, et si le roi leur demande beaucoup, il faut qu'ils retrouvent, sur le prix des denrées ou de leurs ouvrages, outre leur subsistance et leurs bénéfices, tout le montant des impôts qu'ils sont obligés de payer. Et sur qui tombera ce fardeau, si ce n'est sur le propriétaire de la richesse réelle ? Quand M. Roussel trouverait les deux millions de têtes sur lesquelles il pourrait répartir sa capitation, il est clair que le fardeau effrayant de près de sept cent millions qu'elle doit produire, n'en tomberait pas moins sur le très-petit nombre des pro-

priétaires des terres, et que l'état, en écrasant les possesseurs de la richesse réelle, ne ferait que hâter sa propre ruine.

Cette réflexion si simple ne s'est présentée à personne dans le premier moment d'enthousiasme pour le projet de la richesse de l'état. Nous sommes bien enfans, et il est aisé de nous en imposer par quelque appât qu'on peut toujours compter de nous faire saisir avec avidité. Je ne crois pas qu'il y ait un pays au monde où l'on puisse se promettre de parler avec plus de succès de choses qu'on n'a jamais apprises, et sur lesquelles on n'a jamais réfléchi; il est vrai que l'engouement n'est pas moins passager que prompt, et que celui qui l'a excité mal à propos retombe ordinairement dans l'oubli avant d'avoir eu le tems de jouir de sa gloire. Ce qu'il y a de sûr, c'est que si messieurs les tuteurs de nos rois, dont M. Rousseel, moyennant cinquante mille livres qu'il a payées de sa charge, a l'honneur de partager les soins, n'ont pas d'autres ressources à indiquer à leurs pupilles, ils feront bien de s'en tenir à leurs remontrances; car il est bien plus aisé de dire que tout va de mal en pis, que de montrer des remèdes efficaces pour la guérison de la maladie.

Le seul côté spécieux qu'il y ait dans le projet de la richesse de l'état, c'est d'offrir un moyen de jeter une partie du fardeau des impôts sur le corps des rentiers, qu'on accuse communément de ne contribuer en rien aux besoins de l'état.

Depuis que le crédit a donné aux états de l'Europe la facilité de s'endetter par des emprunts, il s'est élevé une guerre entre les propriétaires des terres et les créanciers de l'état, qui n'a jamais pu s'éteindre. Les premiers crient toujours que c'est eux qui portent tout le fardeau, tandis que les rentiers font, sans danger et sans peine, des profits immenses pour avoir prêté un argent dont ils ne savaient que faire. Je crains bien que cette guerre n'ait un objet purement imaginaire, et que ce propriétaire, qui crie, ne soit un homme qui lève son bras droit pour frapper son bras gauche; car, dans un pays bien administré, quel sera le créancier de l'état, si ce n'est le propriétaire de la richesse réelle, ou quel sera l'homme riche ou à porte-feuille qui ne cherchera à assurer sa fortune par l'acquisition de quelque terre? Or, la possession des terres a ses bornes, et, lorsque toutes les terres sont achetées, il faut bien qu'on songe à l'emploi des fonds qui restent. On ne peut conseiller à un homme qui s'est enrichi, par l'amélioration de ses terres, d'en acheter d'autres avec les nouveaux fonds qu'il a acquis, parce qu'il n'y en aura pas à vendre. Je sais qu'en France le seigneur d'un village trouvera aisément le moyen d'acheter les trois-quarts des biens fonds de sa terre; mais cela même est un des plus grands fléaux qui puisse affliger un état, et ne peut venir que de ce que la condition de paysan est en France la plus malheureuse de toutes, et c'est là le plus effrayant de nos maux;

car, partout où l'état de paysan est, je ne dis pas heureux, mais où il n'est pas réduit à la dernière misère, n'ayez pas peur que l'honnête laboureur soit tenté de vendre le champ de ses pères, quelque argent qu'on puisse lui en offrir. L'expérience de toute l'Europe viendra à l'appui de ce que j'avance, et l'homme ne sort de sa condition que, lorsqu'à force d'injustices et de vexations, elle lui a été rendue insupportable. Ainsi, dans un état bien réglé, il n'y aura jamais d'autres créanciers publics que les propriétaires des richesses réelles qui auront prêté leur superflu, et lorsque les propriétaires crieront contre les rentiers, ils se feront la guerre à eux-mêmes sous deux dénominations différentes.

Il ne faut pas m'objecter que le corps de nos rentiers est composé d'une manière bien différente, et qu'il n'est point du tout formé par des propriétaires de terres qui prêtent les profits d'une culture améliorée. Je ne nie pas le fait; mais je ne vois d'autre remède à ce mal que de réformer cette multitude incroyable d'abus par lesquels tant de gens font, aux dépens du peuple, des fortunes si immenses, si subites et si scandaleuses, qu'ils placent ensuite sur le roi avec tant de profit et d'avantage.

Ainsi, lorsque l'état ouvre des emprunts qui lui sont onéreux et qui procurent des profits démesurés à ses créanciers, il chercherait en vain à remédier à ce mal en chargeant les rentiers d'un impôt dont je crois la perception im-

possible. Le caractère de la fortune des gens à papier est d'être fugitive et obscure autant que précaire; quelque moyen qu'on imagine pour les imposer, ils en trouveront un plus efficace pour étudier l'impôt; l'incertitude même de cette sorte de fortunes empêchera toujours qu'on ne les assujétisse à quelque charge réglée. Quelque immenses que soient parfois ces fortunes en France, je défie qu'on m'en montre une qui ait passé d'une génération à l'autre, à moins que le possesseur ne l'ait fixée, pour ainsi dire, dans sa famille, en achetant des biens fonds, et en rentrant ainsi dans la classe des propriétaires des terres. Aussi, n'y a-t-il rien de plus commun que de voir l'héritier de l'homme le plus riche en papier, manquer de pain et n'avoir pas de quoi établir son fils.

Ces vicissitudes perpétuelles s'opposeront toujours à toute imposition solide sur la fortune des rentiers, à moins qu'on ne veuille établir une guerre sourde et intestine entre le roi et les sujets, qui consisterait, de la part du roi et de ses ministres, dans toutes sortes de ruses et de vexations pour découvrir le véritable état des fortunes particulières; et de la part des sujets, dans toutes sortes de fraudes et de friponneries pour soustraire cette connaissance aux recherches du gouvernement.

On peut, à la vérité, exiger une contribution passagère, et taxer un certain nombre de gens riches sur les simples apparences de leur for-

tune; mais ce ne serait pas là le procédé d'un roi envers ses sujets; ce serait la conduite d'un sultan avec ses esclaves. En Europe, cette manière ne peut avoir lieu que dans les contributions qu'on exige d'un pays ennemi où les droits de la guerre et la bonne politique autorisent également d'attaquer la fortune des riches et de ménager le peuple.

Un autre moyen encore, et beaucoup plus praticable, serait d'attacher la charge au papier même, en sorte qu'elle tombât sur celui qui le possède; mais ce ne serait pas là mettre un impôt sur les rentiers: ce serait leur faire une espèce de banqueroute, et leur annoncer qu'ils perdront tant pour cent sur le capital de leur créance. Cet expédient n'est pas du ressort d'une théorie de l'impôt.

La tragédie de *Manco* a été jouée, devant le roi, sur le théâtre de Choisi, et l'auteur a eu l'honneur de présenter à cette occasion les vers suivans à sa majesté:

J'ai peint un roi juste et clément,
Digne d'une gloire immortelle:
Pouvais-je le peindre autrement?
J'avais mon maître pour modèle.

VERS *d'Eugénie à son amant.*

Je sens le prix de ces deux mots de prose,
De ce dîner refusé pour le mien;
Tu vois, d'un rien l'amour fait quelque chose,
Et quelque chose à l'amour fait grand bien.

L'inauguration de la place de Louis XV et les fêtes de la paix nous ont procuré la vue de la statue équestre du roi, qui a été découverte le 20 du mois dernier. Ce monument est sans contredit le plus beau de ce genre qu'il y ait en France. J'en avais jugé ainsi, il y a plusieurs années, en voyant le modèle, et j'ai été confirmé dans cette idée, non seulement par l'exécution même, mais encore par l'opinion de tous les gens de goût et de tous les artistes éclairés. Ce n'est pas qu'on ne l'entende critiquer de tous les côtés; il faut bien qu'il ait passé par ces épreuves avant d'être consacré à l'admiration de la postérité. Ce sentiment ne tardera pas à devenir général, parce que, quand les sots ont tout dit, on revient toujours à la décision des vrais juges. Cochin se trouvant l'autre jour à une assemblée d'artistes, où chacun relevait plusieurs défauts dans ce monument, et finissait ensuite par dire que c'était pourtant une grande et belle chose, lorsque tout le monde eut parlé, il prit la parole et dit : « Il » faut que ce Bouchardon ait été un homme » bien extraordinaire pour avoir pu faire, avec » tous ces défauts, une si grande et si belle » chose. »

Bouchardon avait choisi, pour faire son cheval, un cheval d'Espagne de M. le baron de Thiers. Il aimait mieux avoir à ses ordres le cheval de son ami, que d'être lui-même aux ordres d'un écuyer du roi, en choisissant dans les écuries de sa majesté un cheval dont il n'aurait ja-

mais disposé à sa fantaisie. Celui de M. de Thiers était très-beau, de l'aveu de tous les connaisseurs; son seul défaut était de n'être plus de la première jeunesse; mais il était docile; il avait pris pour l'artiste une affection et une amitié tout-à-fait singulières: on eût dit qu'il était dans le secret, et qu'il savait qu'il devait partager les honneurs de l'immortalité avec le génie de l'artiste. Bouchardon était souvent des heures entières couché sous son ventre, pour dessiner et faire ses études, et l'animal restait cependant immobile dans l'attitude qu'il lui avait fait prendre. Aussi pouvons-nous nous vanter d'avoir à la fin un cheval de bronze, non de ces êtres fantastiques, se cabrant, grinçant les dents, ayant les narines retirées en arrière et les crins dressés, et une contraction de muscles qui fait peine à voir; mais un animal d'une noblesse, d'une grâce, d'une douceur, en un mot, de ce caractère ravissant de la beauté exquise et rare. Il ne sera plus possible désormais de regarder ce cheval de la Renommée et cet autre cheval monté par Mercure, qui se trouvent aux deux côtés du pont tournant des Tuileries, et par conséquent tout vis-à-vis de la statue de Louis XV.

Le caractère général de ce monument est la simplicité, la noblesse, la douceur et la grâce; son aspect ravit, et l'on ne peut s'en arracher. Allez de la place nouvelle à la place de Vendôme, qui n'en est pas éloignée, vous trouverez à ce Louis XIV, qui est là, un air lourd et plat

que vous ne lui aviez pas remarqué auparavant. Aussi, quoique les écuyers du roi aient condamné le cheval de Bouchardon avant de l'avoir vu, il a été généralement admiré; mais on a critiqué la figure du roi. On a dit qu'elle n'était pas bien à cheval; tantôt on a attaqué les cuisses, tantôt les jambes; tantôt le bras du roi était trop élevé; tantôt la tête du cheval couvrait trop la poitrine du monarque. Je crois avoir remarqué que la plupart de ces défauts, qui ont, au premier coup-d'œil, quelque réalité, disparaissent successivement à mesure qu'on change de place, et que, lorsqu'on a fait le tour du monument, il n'en reste plus de vestige. Ceux qui ont dit que la tête du roi n'était pas infiniment ressemblante, ont eu un peu plus de raison, du moins du côté gauche de la figure; car le profil du côté droit est parfaitement bien.

On a encore reproché à Bouchardon d'avoir habillé le roi à la romaine; il faut reprocher à l'habit français d'être ginguet et ridicule, et de mettre les artistes dans la nécessité ou de mentir à la postérité, ou de faire une chose absurde. Quant à moi, j'aime mieux le mensonge, et je trouve plus de mérite à avoir jeté ce manteau romain avec tant de grâce et de légèreté sur l'épaule gauche du roi, que dans tous les beaux et profonds raisonnemens qu'on peut faire sur cet article.

On a encore fait un crime à Bouchardon de ce que son cheval a le pied gauche levé, au lieu du pied droit; on a dit qu'il partait du pied gauche; mais c'est qu'il marche, et qu'il ne part

point, et Cochin a répondu bien finement à ces critiques : « Messieurs, si vous étiez arrivés un » moment plus tôt, vous l'auriez trouvé sur son » pied gauche et le pied droit levé. »

Toutes ces censures disparaîtront, comme la poussière que le vent agite autour du chef-d'œuvre qui les provoque; mais ce grand et superbe monument restera (1) et apprendra à la postérité, ainsi qu'un petit nombre de monumens d'un autre genre, que, dans un siècle si peu fécond en grandes choses, il y a encore eu quelques hommes d'un grand génie en France. Ce qui m'a fait une peine sensible en contemplant ce chef-d'œuvre, c'est de penser que le sort n'ait point permis à l'illustre artiste de jouir de sa gloire, et qu'en prolongeant sa vie d'une année, il aurait eu la satisfaction de voir les fêtes par lesquelles son monument a été consacré à l'admiration des siècles à venir. Cette idée afflige; il y a des ouvrages dont le caractère inspire de la passion et de l'intérêt pour leurs auteurs, et ceux de Bouchardon sont bien de ce nombre. Il fallait que cet homme eût une grande délicatesse, une grande pureté, une grande élévation dans l'ame pour donner à ses ouvrages cette grâce et cette sagesse antiques, cette noble simplicité, et ce je ne sais quoi de doux qui les distingue.

Le piédestal m'a paru d'une forme très agréable et très-élégante. Il y a aux quatre angles quatre

(1) Il ne subsiste plus. Ce chef-d'œuvre de Bouchardon a été détruit, ainsi que tant d'autres, en 1793.

figures de femmes en cariatides, qui représentent quatre Vertus principales. Trois de ces figures sont encore de Bouchardon ; la quatrième est de Pigal. Je ne les ai pas encore assez bien vues pour oser en dire mon sentiment ; mais l'idée de faire porter un homme à cheval par quatre femmes m'a paru absurde.

Je vois qu'on a toujours eu beaucoup de peine à orner convenablement les piédestaux des statues équestres. Si l'on ne veut se contenter d'ornemens que l'architecture peut fournir, je ne puis, de mon côté, supporter cette confusion de l'allégorie et de l'histoire, ni permettre qu'on place autour d'un être historique des êtres allégoriques; j'aimerais mieux n'y voir aucune figure accessoire, que d'en souffrir de cette espèce. Mais pourquoi ne placerait-on pas autour d'un monarque les grands hommes qui ont illustré son règne? Y a-t-il quelque allégorie qui puisse lui être plus glorieuse ? J'élève quelquefois dans ma tête une statue équestre; je la place sur un tertre peu symétrisé; elle est entourée de Henri, de Ferdinand de Brunswick, de Schwerin, de Keith, de Winterfeld. Je défie tous les poètes de la terre de trouver une allégorie qui vaille cette réalité-là. Quelle foule de héros je vois encore aspirer à une place sur ce tertre, et quelle idée vous reste de celui qui a commandé à de tels hommes ! Mais nous rétrécissons le génie de l'artiste par mille petites considérations misérables. Cependant, si Louis XIV avait connu la

véritable grandeur, il aurait mieux aimé avoir à côté de lui Condé et Turenne dans ce monument de la place des Victoires, que de laisser enchaîner à ses pieds des peuples dont il lui était réservé d'éprouver le juste ressentiment; il se serait épargné des plaisanteries bien amères, et il n'aurait pas fait un monument d'orgueil d'un monument de gloire.

J'ose, de même, croire que Bouchardon eût autant aimé mettre autour de Louis XV, à la place de ces figures emblématiques, et Maurice de Saxe, et Charles de Montesquieu, et François de Voltaire, et quelques hommes de génie que la mort n'a pas encore mis en droit d'exiger de leurs compatriotes la justice qui leur est due, et qui, en attendant, ne portent d'autres marques d'un mérite éminent que celle de la persécution; car, ce sont là les hommes dont la postérité parlera en se rappelant le règne de Louis XV. Mais l'honneur d'être auprès de son roi ne peut être décerné que par le monarque ou par la nation, et si l'on s'en était rapporté à la décision de nos pères conscrits, qui se disent les tuteurs de l'un et les représentans de l'autre, toutes les chambres assemblées, ils n'auraient vraisemblablement trouvé de grands hommes dignes d'entourer Louis XV que M. l'abbé Chauvelin, M. Lambert, et autres de ces Messieurs qui ont consommé le grand œuvre de la proscription des ci-devant soi-disant jésuites, auxquels maître Omer Joly de Fleury aurait ajouté quelques bénédictins de la congrégation

de S. Maur, et l'immortel Abraham Chaumeix, qui a préservé la France des mortelles atteintes de la philosophie.

Observons, en finissant, combien l'homme de génie honore son roi en lui imprimant, pour ainsi dire, le caractère de la grandeur de ses idées, tandis que l'homme médiocre le dégrade par l'hommage d'une basse et vile flatterie. On ne peut regarder la statue équestre de Louis XV sans concevoir l'idée d'un héros, d'un grand monarque; voilà l'homme de Bouchardon. Amédée Vanloo, peintre de notre académie, fait un tableau qui représente les Vertus cardinales, lesquelles, regardées à travers un verre, forment le portrait de Louis XV, en sorte que la magnanimité devient le nez, la prudence l'oreille gauche du monarque, etc. Voilà l'ouvrage d'un esclave qui croit honorer son maître; et cependant ce tableau, qu'aucun homme de goût ne voudrait souffrir dans son cabinet, qui dégrade également et le monarque et l'artiste, a été plus prôné par nos journalistes que ne le sera jamais le monument de l'immortel Bouchardon.

Jean-Pierre de B....., l'un des quarante de l'académie française, et ancien secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions et belles-lettres, vient de mourir dans un âge peu avancé. Il avait traduit en français le poëme latin du cardinal de Polignac, intitulé : l'*Anti-Lucrèce*, et c'était là son titre pour les places académiques.

L'original et la traduction sont également tombés dans l'oubli. M. de B..... avait eu de tout tems une santé misérable qui ne lui promettait pas une longue carrière. Sa physionomie ne prévenait pas en sa faveur; elle portait le caractère de l'envie et de la fausseté. Il avait long tems fait le dévot pour se faire recevoir des académies, et sa réputation personnelle n'était pas bonne; on lui croyait toute la fausseté et toute la souplesse d'un intrigant; mais les hommes se jugent avec tant de légèreté et de caprice, qu'on n'est autorisé à croire le mal que lorsqu'on en voit des preuves indubitables. M. de B..... laisse un frère qui a fait un bon ouvrage de géométrie, et qui a été le compagnon des travaux et de la fortune du marquis de Montcalm, au Canada.

On a repris, à la Comédie française, la petite pièce de l'*Anglais à Bordeaux*, avec un concours de monde prodigieux. Mademoiselle Dangeville, comique retirée du théâtre depuis trois mois, a reparu dans cette pièce, et y jouera aussi long-tems que le public le désirera. Le ballet de l'Opéra, vacant depuis l'incendie de sa boutique, a exécuté les danses à la suite de cette pièce. Ainsi, tout concourt à célébrer sur ce théâtre avec éclat, le rétablissement de la paix.

On cherche à réparer les pertes que la Comédie française a faites depuis peu. Un acteur de Lyon, nommé Auger, a été reçu pour les rôles de valet.

Mademoiselle Doligny, âgée de quinze ans, et qui a débuté avec un applaudissement universel, doit prendre les rôles de mademoiselle Gaussin. Mademoiselle Luzy, dont le talent n'est pas sûr, a débuté dans les rôles de soubrette.

Paris, 15 juillet 1763.

M. de Voltaire dit que l'auteur de la *Richesse de l'Etat*, est comme Gribouille, qui se cache sous l'eau de peur de se mouiller à la pluie. Son projet d'enrichir le roi, en supprimant tous les impôts, a excité une guerre tout-à-fait déplaisante. Il paraît tous les jours une feuille pour ou contre ce projet, et ce qui me choque le plus, c'est que toutes ces feuilles sont écrites d'une manière si ignoble, si basse et si barbare, que le style seul suffit pour donner une juste idée du mérite de nos écrivains politiques.

Tâchons d'oublier tout ce bavardage insipide dont on nous étourdit les oreilles depuis un mois, et essayons de réduire toute cette importante et triste matière des impôts, à quelques réflexions générales.

C'est sans doute un grand inconvénient, que tant de gens désœuvrés et fainéans se mêlent d'écrire à tort et à travers, et de nous donner leurs rêves sur des choses dont ils ne connaissent pas les premiers élémens. L'honnête et estimable avocat Moreau, connu par la pureté de ses mœurs et par son grand zèle pour la religion, et dont la

plume mercenaire a déshonoré la France pendant long-tems, par la feuille de l'*Observateur Hollandais*, et qui a fait un si bel effet en Europe, et dont les prophéties ont été si bien accomplies; cet illustre écrivain, qui passe pour un aigle au Marais et dans le quartier de la finance, a le premier attaqué le système de M. Roussel, par des doutes modestes, où il insiste principalement sur le danger de cette liberté avec laquelle tout le monde imprime ses rêveries sur le bien public. Je n'ai point la fatuité de vouloir me rencontrer avec ce grand homme sur aucun principe, au contraire. Il ne redoute ce danger que pour les gens en place qu'il trouve beaucoup trop doux de laisser examiner leurs opérations par des écrivains sans vocation, et je conviens que les imbécilles et les sots ont tout à craindre de la liberté de la presse; mais l'homme d'état qui aura la conscience de ses talens et de ses forces, la favorisera toujours; et, faisant des criailleries des frondeurs le cas qu'elles méritent, il cherchera la récompense de ses travaux dans l'hommage libre de quelques sages, qui devient tôt ou tard l'arrêt du public et de la postérité. Je n'aime pas les frondeurs; leur chaleur indiscrète ne peut s'allier qu'avec un esprit borné qui m'ennuie; mais j'ignore en quoi ils peuvent être dangereux à l'autorité, dans un siècle où la soumission est généralement et parfaitement établie, et où il n'y a jamais eu d'autres factions que pour ou contre les billets de confession et la musique

française. Ce que je sais, c'est que les bavards n'ont jamais fait de révolution, et qu'il nous manque aujourd'hui jusqu'à l'énergie des ames qu'il faut pour en produire; ce que je sais encore, c'est que tous les grands hommes, même dans les tems les plus orageux, ont toujours méprisé les frondeurs, et que tous les hommes en place à tête étroite, même dans les tems les plus paisibles, les ont toujours persécutés. Ecoutez Moreau, le Franc de Pompignan, et d'autres grands hommes de cette espèce, ils vous feront regarder tout homme qui pense comme criminel de lèze-majesté. Henri IV, bien loin d'attenter contre la liberté générale de penser, qui appartient à tout homme par le droit naturel, et qui fait le bonheur ainsi que la gloire d'un peuple, négligeait jusqu'aux avis de complots, au milieu des fureurs de la ligue, et disait qu'il lui serait moins cruel de mourir que de vivre d'une vie inquiète et craintive. Ce prince d'éternelle mémoire, ayant entendu les propos d'un batelier qui, ne le connaissant pas, se plaignait vivement des impôts, ménageait peu le roi, et encore moins sa maîtresse, ce prince ne sut d'autre châtiment pour le frondeur que de le mander au Louvre, de lui faire répéter tous ses propos en présence de la belle Gabrielle, et de le renvoyer, en lui disant que l'impôt dont il s'était plaint était aboli. Il y a loin de Henri IV à l'avocat Moreau et aux grands hommes de notre siècle. Sans croire, comme eux, aux dangers de tant d'écrits dont ils savent

extraire le venin jusqu'à la dernière goutte, je ne me réjouis pas plus qu'eux de cette multitude d'écrivains, sans vocation et sans talent, qui se montrent sur la scène dès que quelque question s'attire l'attention du public. La manière dont ils traitent le sujet montre d'abord combien le nombre des bons esprits est petit et combien tous les autres sont absurdes, et cette réflexion est très-affligeante. Le grand nombre de ces écrivains de toute espèce prouve aussi une énorme quantité de gens désœuvrés et oisifs, et c'est un grand fléau dans un état qui suppose une corruption fort avancée et dès long-tems préparée. Enfin, d'une assemblée de beaucoup de médecins, on peut inférer l'état fâcheux du malade, et le moment où tout le monde se mêle de dire son avis, est ordinairement celui de l'agonie.

Le plus grand vice du projet de M. Roussel, et celui cependant qu'on a le moins attaqué, c'est qu'il est fondé sur une imposition arbitraire. Dans toutes les taxes réglées, ce vice est mortel; il est seul la source de tous les maux dont on se plaint en France. Le fardeau des impôts n'est pas moins pesant en Angleterre qu'en France; les deux couronnes ont des dettes énormes auxquelles il faut faire face. D'où vient donc que tout prospère en Angleterre, tandis que tout est ici en souffrance? C'est que les Anglais ne connaissent pas la taille arbitraire, c'est que je ne crois pas qu'il y ait un pays en Europe où il soit loisible à un officier du souverain d'imposer un

particulier à sa fantaisie, en faisant la répartition générale, et d'ordonner tous les ans une diminution ou une augmention de taxe selon son bon plaisir, et plus encore selon celui des subalternes, qui décident ainsi du sort des peuples, selon leurs faveurs et leurs haines, et souvent selon le taux de leur cupidité. La seule inquiétude que cette variation porte dans les esprits ne peut avoir que les suites les plus funestes. Que serait-ce donc, si un pauvre paysan ne pouvait se faire faire un habit sans que M. le subdélégué n'en inférât que cet homme est plus riche cette année qu'il n'était, et qu'il est en état de supporter une taille plus forte? Comme cette manière de procéder serait proprement un châtiment infligé à l'industrie, il en résulterait un découragement général, et de ce découragement la dépopulation et la fainéantise. Voilà le but où nous tendons ; si nous n'y sommes pas arrivés, messieurs les médecins, vous ferez tant que vous voudrez les plus beaux systêmes du monde; si vous ne réussissez pas à faire disparaître ce symptôme, je vous avertis que votre malade périra. Quand le projet de M. Roussel n'aurait d'autre inconvénient que celui d'une imposition qui ne peut jamais être qu'arbitraire, il faudrait le rejeter bien vite. L'établissement de la capitation révolta tous les esprits; cette taxe fut longtems odieuse au peuple, parce qu'elle est arbitraire. On s'y est accoutumé, me dira-t-on, et j'en conviens ; l'esclave se fait même à la chaîne

qui le lie; mais n'attendez pas d'un esclave l'attachement et les services d'un homme libre. La seule imposition solide, juste et raisonnable, est celle des terres; et quoi qu'en disent nos grands hommes du parlement, l'établissement d'un cadastre général que le roi a ordonné dans son dernier lit-de-justice, pour asseoir ensuite une taille réelle et invariable sur chaque province, voilà le seul et véritable remède au mal. Il est seulement à craindre que tant d'immunités, tant de priviléges particuliers, ne s'opposent encore ici au bien général, et que l'exécution de ce cadastre ne reste une chimère sans réalité. Il ne paraît pas que le corps du clergé, ni les autres privilégiés soient fort effrayés d'un projet qu'ils ont tant combattu il y a dix ans, lorsqu'on leur a demandé la déclaration de leurs biens.

Après la taxe des terres, l'impôt sur les consommations est le plus équitable, lorsqu'il est réparti avec quelque intelligence, parce qu'il est encore vrai que celui qui consomme le plus, est celui qui est le mieux en état de contribuer aux besoins du gouvernement. La droite raison veut que les denrées de première nécessité soient respectées, et qu'on charge de préférence les objets de luxe. La forme de la perception décide encore infiniment des bons ou mauvais effets de cet impôt. On a vu les mouvemens que la seule manière de percevoir un léger impôt sur le cidre et le poiré vient d'exciter en Angleterre. Ce peuple a raison. C'est un attentat contre la liberté de-

mestique, qui doit être sacrée chez toutes les nations, que d'envoyer des commis fouiller dans les maisons des particuliers : l'asyle du dernier des citoyens doit être aussi respecté à cet égard que le palais du prince. Cette inquisition attaque d'ailleurs les mœurs dans leur source. Le peuple, qui gémit sous la tyrannie des commis ambulans, devient bas et fripon; son industrie se borne à perfectionner et à multiplier les moyens de fraude et de chicane; la franchise se change en astuce; tout sentiment honnête s'efface; et si vous ne regardez cette dégradation comme le plus grand des maux, faites-vous commandant de chiourme; mais pour l'intérêt public et pour celui de votre propre gloire, ne vous mêlez jamais de gouverner un peuple.

J'ai dit que l'avocat Moreau a été le premier à écrire contre la *Richesse de l'Etat*, des doutes modestes. Dans cette feuille, il n'a fait que répéter ce que les gens sensés ont dit sur le projet de M. Roussel. Tout ce qui lui appartient personnellement est aussi odieux que ses autres productions. Il est juste que tout écrivain dont la plume est vendue, soit bas. Je pardonne encore à Moreau d'être lourdement et froidement satirique, et je me console aisément qu'un écrivain à gages ait peu de talent; mais est-il donc indispensable qu'il attaque son adversaire d'une maniere infâme? Il prétend d'abord dans l'avertissement, qu'il y a une société de gens de bien qui

s'occupent de la réforme de l'état, et qui se flattent de venir à bout de l'indocilité des ministres. Tout homme qui se permettra de dire son sentiment sur quelque partie de l'administration publique, sera agrégé par Moreau à ce corps de frondeurs, et déféré aux ministres comme leur ennemi personnel. Il suppose ensuite que l'auteur de la *Richesse de l'Etat* s'est caché à la campagne, pour se dérober au ressentiment du ministère d'avoir publié son plan, et c'est une tournure adroite pour faire sentir au ministre des finances qu'il aurait dû sévir contre l'auteur de ce projet. Il est vrai que de si nobles armes ne peuvent être employées avec succès que contre des philosophes qui n'ont ni cabale, ni protection pour eux, et que les doutes modestes ont excité une indignation générale, dès qu'on a su que l'auteur de la *Richesse de l'Etat* était conseiller au parlement. Moreau lui-même a senti la fausse démarche qu'il avait faite, et il s'est hâté de publier une autre feuille, qui a pour titre: *Entendons-nous*, ou *le Radotage du vieux Notaire sur la Richesse de l'Etat*. C'est d'un ton si noble, que nos écrivains politiques discutent les matières de leur ressort, et cela s'appelle au Marais, avoir de l'imagination et le talent des tournures. Quoi qu'il en soit, le vieux notaire traite l'auteur de la *Richesse de l'Etat* avec beaucoup d'égards et de ménagemens. Son but est d'ailleurs de justifier toutes les opérations du dernier lit-de-justice. Il entre à ce sujet dans tous les

détails, et affecte de parler des ministres avec beaucoup de liberté, afin de gagner la confiance du public, et de n'avoir pas l'air d'un écrivain à gages : mais ceux qui le paient, devraient bien avoir regret à leur argent; car si les feuilles de cet estimable avocat leur font jamais le moindre profit, j'y serai bien trompé. Il en veut beaucoup dans son radotage à l'immunité des rentiers; j'ai dit là-dessus ce que je pense. Il est très-fâcheux que le roi soit obligé de faire des emprunts si onéreux, et principalement à rente viagère, parce que l'état est écrasé, et que la facilité de placer à fonds perdu relâche tous les liens de la société; mais sous un gouvernement heureux et sage, l'état ne sera jamais dans le cas d'emprunter à des conditions trop avantageuses aux créanciers; et si malheureusement il s'y est trouvé, il n'a d'autre moyen de se libérer, que le tems et la plus austère économie; tous les autres produisent des convulsions dont il se ressent le premier. Il est juste que le rentier jouisse d'un revenu plus clair et moins embarrassé que le propriétaire des terres, parce que le risque et l'incertitude de la fortune du premier, doivent être contrebalancés par l'avantage passager du moment.

Aux doutes modestes, un partisan de M. Roussel (car je ne puis croire que ce soit M. Roussel lui-même) a opposé des observations certaines, dans lesquelles il qualifie l'avocat Moreau, de quidam, de farceur, de parodiste, d'émissaire,

de partisan, de calculateur normand, d'Harpagon anonyme, etc., et finit par l'envoyer avec ses doutes aux petites maisons; mais ce n'est pas là où il faudrait envoyer M. Moreau.

M. Roussel a fait lui-même une suite de *Richesses de l'état*. C'est un bavardage qui ne dit rien du tout.

Un autre auteur, dans un écrit intitulé : *Résolution des doutes modestes*, propose un autre projet suivant lequel on partagerait les seize millions d'hommes qu'il y a en France, en cinq classes. Ils payeraient tous une taxe, modique comme vous pouvez penser, et elle produirait au-delà de quatre cent onze millions. Chaque classe aurait des priviléges, comme de porter la soie, la dorure, les armes, etc. O les tristes rêveurs que tous ces gens de bien!

Une autre feuille intitulée : l'*Orage du 20 juin*, traite encore assez mal l'auteur des doutes modestes. C'est aussi un écrit bien insipide. Le jour de l'inauguration de la statue du roi, il survint entre neuf et dix heures du soir un orage épouvantable qui mit fin aux illuminations de la place, aux concerts et à la danse, et qui causa beaucoup de désordre. Voilà ce qui a donné lieu au titre de cette feuille.

Enfin, M. B***, qui se dit maître chirurgien de Paris et de Londres, nous a fait part de ses rêveries sur les doutes modestes.

Une autre feuille portant pour titre : *Ressource actuelle*, propose une loterie de six cent mille

billets, dont chaque billet serait de cent louis, ce qui produirait quatorze cent quarante millions. De cette somme effrayante, l'auteur détache deux cent quatre millions pour composer les lots de sa loterie dont le gros est de vingt millions; c'est une assez jolie petite somme pour risquer cent louis. Il est vrai aussi qu'il y a plus de cent cinquante trois perdans contre un gagnant; mais l'auteur ne croit pas que ce soit un obstacle à voir sa loterie remplie. Auquel cas il est en état de donner au roi, du soir au lendemain, un petit magot de douze cent trente-six millions pour les besoins actuels de l'état: il s'en faut bien que M. le contrôleur-général trouve des ressources de cette abondance.

Ce beau plan a été corrigé par un autre bavard, qui a fait des *Réflexions sur la ressource actuelle*. Celui-là n'exige des seize millions de Français qu'un don gratuit, depuis vingt sols jusqu'à huit louis, qui serait le plus fort. Cela ne donnerait au roi que sept cent soixante-quatre millions; mais il croit que c'est assez joli. Il en ôterait même quelques millions, pour en former une loterie de reconnaissance dont les billets seraient distribués entre les seize millions de contribuans. Le gros lot ne serait que d'un million, mais comme on pourrait le gagner en payant une taxe de vingt sols, l'auteur espère que les intéressés voudront bien se contenter de cette bagatelle.

On reste abasourdi sous cette foule d'écrits absurdes. De tous ces bavards, il n'y en a pas un

qui ait le sens commun. La feuille qui a pour titre *Réflexions sur l'écrit intitulé Richesse de l'Etat*, est le seul écrit un peu sensé qui ait paru dans cette triste et fastidieuse querelle.

Le Consolateur, pour servir de réponse à la *Théorie de l'impôt* et aux autres écrits sur l'économie politique, a paru avant toutes ces feuilles qui occupent le public depuis un mois : on l'attribue à M. le baron de Saint-Sulpice; c'est l'ouvrage d'un homme instruit et sage qui sait douter. L'horreur qu'il a des frondeurs lui fait excuser quelquefois des choses très répréhensibles, qu'il aurait sûrement condamnées lui-même s'il avait écrit sans dessein de réfuter. Quoi qu'il en dise, il me permettra de ne pas regarder les frondeurs comme dangereux; c'est de tous les hommes ceux que je craindrais le moins, si j'étais ministre. Le frondeur dit, tout est perdu; le flatteur dit, tout est au mieux. Ils ont tort tous les deux; mais s'il y en a un de punissable, c'est sûrement le dernier. Le *Consolateur* tient le milieu; mais par fois il aime un peu trop son métier. Il finit son livre par un morceau de consolation de M. de Voltaire, qui se trouve à la tête de la tragédie de *Tancrède*, et qui n'a pas infiniment honoré ce grand homme. Dans ce passage, la meilleure preuve que M. de Voltaire apporte de l'état florissant de la France, c'est que la ville de Lyon a un bel hôpital et un beau théâtre. J'aimerais autant un pays florissant qui pût se passer de

beaux hôpitaux, et quant aux salles de spectacle, il est certain qu'en sortant de l'opéra de Dresde, on ne devinerait point que les billets de la *steuer* perdent cinquante ou soixante pour cent sur la place. Pour revenir au *Consolateur*, vous n'y trouverez point de vues grandes et générales, mais des idées pratiques sur les finances, le commerce et l'agriculture, dont je crois qu'on peut tirer parti. Il doit trouver crédit auprès des administrateurs des états, parce qu'il ne cherche ni à les dominer, ni à les avilir. Quoique l'état présent de la France soit spécialement l'objet de ses réflexions, ses principes sont applicables à tous les tems et à tous les pays.

Après l'essaim des gens de bien qui s'occupent de l'administration publique, ce qu'il y a de plus incommode, c'est l'essaim des poëtes qui nous importunent depuis quelque temps de leurs productions plus qu'à l'ordinaire.

M. Vignier, après avoir fait à Pondichéri un commerce lucratif pendant dix ou douze ans, est revenu en France avec la rage de faire de mauvais vers, et, qui pis est, de les faire imprimer. L'auteur se vante d'être

Des hommes le moins fou, peut-être,

et ses poésies le prouvent. Horace, au contraire, se disait fou à lier, et voilà précisément la mesure de la distance entre Flaccus et Vignier. Le premier morceau de celui-ci est adressé au roi

très-chrétien et très-philosophe sur le rétablissement de la paix.

Jetez au feu, avec M. Vignier, une *Épître à M. le duc de ***; *la Paix*, poëme au roi, par M. Pages de Vixouses, fils; *le Monde pacifié*, poëme d'un poète qui a le malheur de ressembler à Homère et à Milton, c'est-à-dire d'être aveugle; enfin un *poëme aux Anglais*, à l'occasion de la paix universelle, par M. Peyraud de Beaussol.

De toutes les productions poétiques de cette année, *Zélis au Bain*, par M. Masson de Pezay, est la seule qui mérite quelque attention. Ce poëme est froid, insipide et sans invention; c'est un gazouillage de zéphirs, d'oiseaux, de fleurs, de ruisseaux et d'autres mots réputés lyriques; mais, au milieu de ses pauvretés, on trouve pourtant une tournure de vers assez élégante, un bon ton et quelques tirades qui ne manquent pas de charme. Je ne sais si M. Masson de Pezay aura jamais de génie; mais la culture peut lui donner assez d'idées pour faire des choses agréables; il ne faut pas désespérer d'un poète de vingt ans qui débute ainsi. Il faut aussi savoir gré à un poète, de cet âge, de la décence qui règne dans tout son poëme, dont le sujet, voluptueux par lui-même, pouvait devenir très-indécent dans ses détails, sous la plume d'un capitaine de dragons. Cette réserve suppose des mœurs honnêtes.

La Comédie italienne a aussi voulu célébrer le rétablissement de la paix. Elle vient de donner

un ambigu de scènes détachées, de chant et de danse, sous le titre de *Fêtes de la paix*. Ce petit monstre est encore de l'invention de M. Favart, et c'est Philidor qui en a fait la musique. La pièce a été cruellement sifflée à la première représentation; on en a supprimé les deux tiers, et on la joue depuis, mais sans succès. C'est un mélange d'épigrammes, de bêtises, de petites tournures et de flatteries punissables. L'auteur a l'effronterie d'introduire des paysans qui demandent s'il y a eu guerre, et qui disent que la tranquillité et l'aisance qui ont régné dans leurs foyers, les ont empêchés de s'en apercevoir. C'est faire une impudente et cruelle satire des remontrances de tous les parlemens, et des propres paroles du roi, qui dit dans toutes ses déclarations qu'il connaît le poids qui accable ses peuples, et qu'il en coûte à son cœur de ne pouvoir les soulager aussi promptement qu'il voudrait; ou plutôt c'est insulter à la misère publique. Il est dans l'ordre des choses que les peuples se ressentent du cours d'une guerre longue et malheureuse, et il en faut prendre son texte, pour leur prêcher un redoublement de courage et d'attachement pour le roi et la patrie; mais leur faire dire dans un spectacle public qu'ils n'ont pas souffert, c'est se jouer bien insolemment du respect qu'on doit au public. L'auteur a été puni de sa bassesse par les huées du parterre. L'abbé de Voisenon, voyant la mauvaise réception qu'on faisait à la pièce, dit en sortant: « Au moins, on ne dira pas cette fois-

» ci que c'est moi qui l'ai faite; car c'est pour la » première fois que je la vois. » Il y a dans la musique des choses agréables, mais il y en aussi de bien barbares. L'air où un vieux grenadier invalide veut donner à des paysans une idée de la guerre, et où il la compare à un orage qui désole les campagnes, fait un fracas épouvantable, et a reçu de grands applaudissemens; c'est certainement le chef-d'œuvre d'une harmonie barbare, un recueil d'accens et d'accords baroques sans liaison et sans goût; et lorsqu'on en pourra examiner la partition, on sera confirmé dans ce jugement; mais devant une assemblée qui n'a point d'oreilles, on peut toujours compter sur un grand succès en faisant grand bruit.

Il y a des ouvrages de génie qui ont eu une haute réputation, et qui sont peu lus; il y a des livres médiocres dont on fait peu de cas, et qui ont beaucoup de vogue. La *Sagesse de Charron* a eu plus d'éditions que les *Essais de Montaigne*. On vient de faire une *Analyse raisonnée de la Sagesse de Charron*; c'est du moins le titre de deux petits volumes, mais dans le fait ce n'est point une analyse raisonnée, mais un extrait et une simple compilation des *Pensées de Charron* sous différens chapitres.

M. l'abbé Prévost vient de traduire de l'anglais *Almoran et Hamet*, anecdocte orientale, publiée pour l'instruction d'un jeune monarque.

On dit que cet ouvrage a de la réputation en Angleterre. Tant pis pour ceux qui en font cas ; c'est une des plus absurdes rapsodies qu'on puisse voir, et je plains le jeune monarque qui n'a eu que de telles instructions. C'est l'histoire qui est le grand livre des princes qu'ils doivent lire jour et nuit. Almoran est un fou, Hamet un benêt, leur gouverneur un pédant et l'auteur un imbécille. Quant au traducteur, on n'a à lui reprocher que le choix de son travail et la négligence avec laquelle il s'en est acquitté. Sa traduction fourmille de fautes grossières. Il dit que le père entra dans l'appartement avec sa fille dans sa main ; il dit en plusieurs endroits : il en sortit *furieusement*, au lieu de *furieux*. Tout est traduit avec cette pureté de style.

M. le comte de L..... a fait un mémoire sur l'inoculation, à l'occasion de l'arrêt du Parlement. Il a lu ce mémoire à l'Académie des sciences, qui ne lui a permis de l'imprimer qu'à condition qu'il supprimerait toutes les personnalités qu'il y avait contre M. Joly de Fleury. Ce mémoire a donc paru, et sa publication a occasionné une correspondance qui a fini par une lettre de cachet.

LETTRE *écrite à M. le comte de Saint-Florentin, par M. le comte de L....., en le priant de remettre au roi le Mémoire qu'il lui envoyait sur l'inoculation, et qu'il avait lu à l'Académie des sciences, le 2 juillet* 1763.

J'ai cru devoir, M. le comte, vous engager à donner au roi un mémoire que j'ai fait sur l'inoculation. Vous avez protégé tant de voyages entrepris par les académiciens du roi pour déterminer la figure de la terre, qu'il m'a paru, j'ose le dire, impossible que vous ne prissiez pas un intérêt bien plus vif à ce qui intéresse l'exitence de ses habitans, et le roi particulièrement, celle de ses sujets.

Par quelle fatalité notre nation a-t-elle toujours combattu des vérités dont les autres jouissent déjà ?.....

Le réquisitoire de M. de Fleury est digne de la barbarie du siècle de Louis-le-Jeune; mais comme Louis XIV créa l'académie pour conserver les lumieres acquises, et que ses membres doivent lutter contre les erreurs nouvelles, j'ai cru devoir faire le mémoire que je vous supplie de présenter au roi, et n'ai pas cru que les tracasseries qu'il me fera, les cris qu'il excitera, les ridicules dont on voudra me couvrir, dussent m'arrêter.....

Enfin, monsieur, quoique je ne sois point médecin et que j'aie écrit sur l'inoculation; quoique je ne demande point de pension et que je desi-

rasse que mes confrères touchassent celles qu'ils ont méritées; malgré que mon mémoire soit fort ennuyeux, si vous protégez l'inoculation contre les préjugés et les fripons, vous serez certainement l'homme qui méritera davantage les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être très-parfaitement, etc.

LETTRE *de M. le comte de L..... à M. le comte de Bissy, en lui envoyant la lettre précédente.*

Voilà, monsieur le comte, la copie de la lettre que vous m'avez demandée, et que je crois moins indigne du sujet qu'elle traite, depuis que vous l'avez applaudie. Vous me demandez aussi mon mémoire : il faudra bien qu'il paraisse ; car j'avoue qu'il peut me justifier de beaucoup d'imputations qu'on répand sourdement. Je voudrais bien qu'il fît moins de bruit et plus d'effet.

Je suis resté dans le silence tant que les choses sont restées dans le cercle où la force de l'opinion les meut; mais M. Omer de Fleury m'a forcé de parler à l'académie. On a trouvé, c'est-à-dire, M. Duhamel du Monceau et M. le Camus ont trouvé mauvais que j'appelasse le Fleury au réquisitoire, Omer de Fleury ; mais ils ont été assez contens des raisons qui m'ont forcé de l'appeler ainsi. J'ai cité l'histoire des quatre fils Aymon ; l'usage où nous étions de ne point appeler notre secrétaire simplement M. de Fouchy de Grand-

jean, mais Grandjean de Fouchy, comme il signe lui même; qu'enfin, messieurs de Fleury étaient trois frères; qu'en leur supposant à tous trois autant d'esprit et de talent, il valait mieux les distinguer par leurs noms distinctifs que de leur donner des sobriquets, ainsi que le public avait conservé ceux de *Choiseul le*..... et de *Mailly-la-B*.... D'ailleurs, je leur ai dit qu'ayant écrit comme une sœur du Pot, s'ils me cherchaient querelle, ils faudrait qu'ils me citassent devant les frères de la Charité; ils ont paru satisfaits, et cela me donne l'espérance de ne pas choquer messieurs.

Cependant, malgré la conviction où je suis que je démontrerai avec la dernière évidence que le réquisitoire est digne de toute censure, je viens d'avoir une idée qui me désole, et si vous pensez comme moi, je suis au désespoir.....

LETTRE *de M. le comte de L*..... *à M. le comte de Noailles, du* 8 *juillet* 1763.

J'eus le bonheur, comme vous savez, monsieur, de vous rencontrer hier: vous alliez monter dans votre carosse. Je crus être caché dans la foule des pauvres qui l'entouraient; mais vos yeux les distinguèrent, parce que votre main aime à soulager leur misère. Vous me reconnûtes après trois ans; vous vîtes la joie se répandre sur mon visage; vous la fîtes passer dans mon cœur en m'embrassant.

Vous joignîtes à vos bontés pour moi des reproches obligeans, et si vous vous moquâtes de moi en me disant que vous saviez que je ne venais point chez vous, parce que j'étais bien sûr que vous viendriez chez moi, si je voulais, je n'ai pu m'en fâcher. Je restai dans la confusion. Elle eût été bien plus grande si j'avais deviné que je pusse être aujourd'hui dans le cas de recourir à vous.

Voilà mon histoire, et vous l'apprendrez à peu près par les copies des lettres que j'ai l'honneur de vous envoyer. Lisez d'abord celle à monsieur le comte de St.-Florentin, ensuite celle à monsieur de Bissy.

Vous verrez les motifs et les raisons qui m'ont déterminé à la démarche que j'ai faite. Souffrez, puisque j'eus l'honneur de vous voir hier, et que le pécheur toucha l'habit du juste, il vous parle morale.

Nos fautes excitent votre charité chrétienne, et dans le monde pervers, les fureurs humaines. A peine ma lettre au comte de Bissy a-t-elle été écrite, qu'on m'en parle; enfin, j'apprends hier qu'on crie au blasphème; je craignis d'avoir offensé quelqu'un, puisqu'on parlait de venger Dieu. Je relus ma lettre; j'y cherchai au moins quelques indiscrétions. Faites-moi donc découvrir mes fautes, monsieur le comte, car je n'y ai rien trouvé de blâmable.

Vouloir que mon mémoire fît du bien, au lieu d'éclat, vous paraît sûrement honnête. C'est ce

sentiment qui vous faisait dérober à l'armée tous les momens que vous ne deviez pas à son exemple, pour donner au roi les plus secrets avis du plus sage et du plus fidèle de ses sujets.

Mes raisons pour appeler le Fleury au réquisitoire, Omer de Fleury, sont excellentes. Me punirait-on pour n'avoir pas dit la meilleure de toutes : c'est que c'est son nom ? Le monde est donc bien juste, puisqu'il est si sévère.

Dire à l'académie qu'on écrit comme une garde malade, ne peut offenser que les médecins qui raisonneraient comme elle.

J'ai dit que je démontrerais que le réquisitoire est digne de toute censure, et je l'ai déjà fait ; mais tandis qu'on me menaçait de M. Omer de Fleury, je me suis senti indigné contre lui. Il m'attaquerait, lui, quand je devrais demander sa tête au parlement, c'est-à-dire aux chambres assemblées, pour avoir engagé la grand'chambre à la proscription de nos races futures, pendant qu'il faut que toutes les chambres soient assemblées pour juger un simple gentilhomme ? J'ai dit : Je ne les crains point ; mais que faut-il faire ?

Enfin, quant aux vues que je ne fais que prêter évidemment à M. Omer de Fleury et à la grande chambre, c'est que j'avoue qu'il m'a paru toujours très désirable que les ministres des autels s'y conservassent paisiblement. Me punirait-on parce que je suppose qu'un bon prêtre pourra dire la messe sans que cela tire à conséquence ?

Se réserve-t-on encore le droit de le persécuter en chasuble ?

Quoi qu'il en soit, je ne sais comment on a tourné tout cela ; mais on m'a dit qu'on ferait crier la reine contre moi. Je me jette à vos pieds, et je bénis vos grandeurs, parce que j'admire l'usage que vous en faites. Parlez à madame la comtesse de Noailles ; daignez me parler, et je vous entendrai comme Élie ; car hier j'ai senti, qu'ainsi que lui, vos baisers feraient revivre un mort. Vous êtes fait pour tous les miracles.

AOUT 1763.

Paris, 1er. août 1763.

On a donné aujourd'hui, sur le théâtre de la Comédie française, la première et dernière représentation de la *Présomption à la mode*, comédie en vers et en cinq actes. C'est le coup d'essai d'un jeune écrivain, qui est venu exprès de Toulouse pour se faire siffler.

Ce jeune poète a trouvé le secret d'associer deux défauts qui paraissent incompatibles. Son sujet est trivial, et il manque de vraisemblance; sa pièce ressemble à tout, excepté à la vérité. Il a copié depuis la *Métromanie* de Piron, jusqu'au *Suffisant* de Vadé; c'est assurément réunir les deux extrêmes, et remplir un intervalle immense. Cependant, quoique le sujet de sa pièce soit commun et mauvais, il ne lui a manqué que le génie de Molière pour en faire une farce remplie de chaleur et de verve. Vous imaginez aisément toutes les scènes et toutes les situations comiques que Molière aurait tirées d'un fat qui, comptant en jouer un autre, se joue lui-même. Avec un peu de talent, cette situation si rebattue réussit toujours au théâtre; mais malheureusement le sublime Molière a fait le voyage du paradis sans jeter son manteau à personne.

Tout est faible et commun dans cette pièce. Il n'y a pas jusqu'au nom de l'amant de Rosalie qui ne soit maussade ; il n'y a qu'un amoureux de Toulouse qui puisse s'appeler Forlandre. D'ailleurs, aucune invention, aucune ressource, aucun talent, même dans les détails ; la seule chose qu'on puisse lui accorder, c'est une versification facile. Le ton de M. de Cailhava n'est point bon ; mais ce n'est pas ce qui m'effarouche, et s'il y a d'ailleurs quelque espérance à concevoir, on peut se flatter de voir le mauvais ton corrigé par le séjour de la capitale.

Le parterre n'a pas manqué d'indulgence. Plusieurs tirades des premiers actes, quoique fort déplacées, ont été fortement applaudies, entre autres celle où l'auteur parle des cabales du parterre, et de tout ce qu'un pauvre poète a à essuyer à la première représentation d'une pièce. M. de Cailhava prétend que depuis que la garde postée dans le parterre l'empêche d'être bruyant, les éternuemens ont succédé aux sifflets, et que, pour faire tomber une pièce, les cabaleurs s'enrhument tout exprès la veille de la première représentation. Cette tirade a fort diverti le parterre qui aime qu'on se moque de lui. Il faut qu'il ait soufflé un mauvais vent la veille de l'enterrement de M. de Cailhava ; car je n'ai jamais vu un rhume plus général et plus obstiné.

On a donné sur le théâtre de la Comédie ita-

lienne, avec beaucoup de succès *les Deux Chasseurs et la Laitiere*, fables dialoguees en un acte, mêlées d'airs en musique. Cette petite pièce est de M. Anseaume, et la musique de M. Duni, ci-devant maître de chapelle de l'infant dom Philippe, et qui est venu en France avec le projet de faire de la musique sur des paroles françaises. Ce poëme est rempli de naturel et de vérité, et me plaît beaucoup. Il est difficile de sentir à la lecture le plaisir qu'il fait à la représentation. Les pièces de M. Sedaine sont dans le même cas; on les lit avec un médiocre plaisir, et quand on ne les a point vu jouer, on a de la peine à concevoir le prodigieux succès qu'elles ont eu au théâtre. M. Anseaume a combiné deux fables; celle du *Pot au lait*, dont la petite paysanne, par une gradation infaillible, compte tirer des poulets, des agneaux, des chèvres, des veaux, des vaches, des troupeaux, des richesses immenses : dans l'excès de sa joie d'une fortune si bien assurée, elle casse son pot, et voilà son lait et ses espérances perdus. La fable des *Deux Chasseurs* a le même but; ils ont vendu la peau d'un ours qu'ils n'ont pas tué encore; ils fondent sur cet argent les plus belles chaumières en Espagne; car, pour des châteaux, ils n'en ont que faire; mais ils ont fait leur compte sans consulter l'ours qui y doit contribuer de sa peau, et dont ils sont houspillés de façon qu'ils sont trop heureux de lui dérober la leur. Ces deux chasseurs et la petite

laitière, en se moquant de leurs malheurs réciproques, finissent par ce trait de morale :

Un fol espoir trompe toujours,
Et ne vendez la peau de l'ours
Qu'après l'avoir couché par terre.

La musique de cette pièce est charmante d'un bout à l'autre ; la partition en sera incessamment gravée, et on la promet pour la fin du mois. Vous y distinguerez surtout le morceau : *Je suis percé jusqu'aux os ;* le duo : *Quand je trouve à l'écart;* l'air : *Voici tout mon projet ;* celui de *Jeune fille à cet âge ;* et enfin l'air : *Hélas! j'ai répandu mon lait;* mais en jugeant cette musique, il faut toujours se souvenir combien la langue française est ingrate et peu musicale, et combien il est impossible qu'une musique faite sur un idiome qui ne se prête à rien, approche jamais de la musique italienne. Le poète aurait dit en italien, avec grâce et avec gentillesse :

Adieu mes vaches et mes veaux !

Voyez comme cela est roide et maussade en français, et plaignez un pauvre musicien réduit à chanter dans une telle langue.

Cher pot au lait ! cher pot au lait !

est dur et lourd, et cependant c'est sur ce vers qu'il faut faire tomber l'expression la plus délicate et l'effet de tout le morceau.

Au reste, le style de M. Duni commence un peu à vieillir ; mais c'est un défaut qu'on ne sent pas en France, parce qu'on est encore à savoir

ce que c'est que style en musique. Cette pièce est en plein succès; mais elle aurait tourné la tête à tout Paris si nous avions une actrice pour jouer le rôle de la petite laitière avec la naïveté et la gentillesse qu'il demande. Ceux qui savent ce que c'est que de jouer la comédie, ont tous les jours lieu de regretter la perte de mademoiselle Nessel, enlevée au théâtre l'année dernière, à la fleur de son âge. On ne peut pousser plus loin la science des nuances, la délicatesse et la vérité que cette charmante actrice savait mettre dans son jeu. Mademoiselle Villette Laruette, qui a pris sa place, est d'une gaucherie et d'une maussaderie insupportables; mais parce qu'elle a des poumons pour bien crier, elle reçoit les applaudissemens de la multitude.

C'est cette multitude qui aurait voulu que M. Anseaume changeât son dénoûment et y ajoutât la fable du trésor. Dans la pièce, l'un des chasseurs, harrassé et n'en pouvant plus de fatigue, se couche sur le toit d'une vieille masure. Pendant son sommeil, la petite laitière casse son pot, et l'autre chasseur revient froissé, déguenillé, dans un état épouvantable, trop heureux encore d'être échappé à la gueule de l'ours. Dans son désespoir, n'ayant plus pour tout bien qu'un morceau de sa bandoulière, il prend le parti de s'en servir pour se pendre à cette masure, dont il ne sait pas que son camarade s'est fait un lit. La violence avec laquelle il enfonce le clou fait tomber la masure en ruines, et avec elle, le chas-

seur qui est dessus. L'un est éreinté de sa chute, l'autre en a le bras froissé ; tous les deux concluent enfin avec la laitière qu'il faut prendre son mal en patience, et ne pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, ni compter ses poules et ses chèvres avant qu'elles ne soient venues au monde. Pourquoi, disent nos juges, n'avoir pas renvoyé ces pauvres gens contens, en ajoutant la fable du trésor aux deux autres? Guillot voulant se pendre, l'aurait trouvé sous les ruines de la masure qui s'écroule ; il l'aurait partagé avec son camarade, et, devenu riche au moment même où il était tout-à-fait désespéré, il eût encore épousé la petite laitière. Il est constant qu'il n'en aurait rien coûté au poète pour enrichir ses trois acteurs ; mais je sais bon gré à M. Anseaume de n'avoir eu aucune de ces idées. J'avoue que sa pièce, arrangée de cette manière, aurait plus ressemblé à une pièce de théâtre, c'est-à-dire à un modèle faux qui lui-même ne ressemble à rien ; mais telle qu'elle est, elle ressemble bien mieux à la vérité et au cours des événemens, et M. Anseaume a montré bien plus de jugement et de goût que ses critiques. C'est dans ces petites misères qu'on voit combien le goût du public se dégrade, avec quelle imbécillité il compare tout à des modèles de convention et de caprice, sans consulter la vérité et la nature. Rien de plus commun que de voir les hommes se bercer de vaines espérances, et, pour profit, de n'en jamais retirer que soucis et tour-

mens ; on n'en a jamais vu un seul trouver un trésor au bout. M. Anseaume a fait l'histoire de la vie, et ses critiques lui en demandent le roman, parce que nous sommes en usage de renvoyer nos acteurs contens, contre la vérité, et de les marier à la fin des pièces. Ce n'est pas seulement les copistes, c'est les juges aussi qu'Horace pouvait appeler *servum pecus*.

Nous sommes oppressés par trois grandes calamités. La première, c'est la folie épidémique qui s'est emparé de Paris, depuis deux mois que M. Roussel a publié sa *Richesse de l'état*. Tout ce que cette feuille a occasionné de disputes et de feuilles est incroyable.

La seconde de nos calamités est la fécondité de nos poètes. Quoiqu'on accuse notre siècle d'être prosaïque, et que, dans le fait, le public soit plus difficile sur les vers qu'il ne l'a jamais été, il s'en est imprimé depuis quelque tems une quantité prodigieuse.

Passons les stances sur le sort des jésuites. Ce n'est qu'une feuille d'un versificateur janséniste, qui porte sur le titre son arrêt de réprobation.

Mais je ne sais quel est le téméraire qui a entrepris de chanter Clovis. Son poëme, prétendu héroï-comique, forme trois volumes épais de vers barbares qui sont précédés d'un discours de plus de cent pages sur la poésie épique, et d'un examen des poëmes de ce genre. La prose de cet auteur n'est pas moins détestable que ses vers.

Enfin, un libraire, sans doute, vient de nous faire présent des *Quatre Saisons*, ou les *Géorgiques françaises*, poëme par M. le cardinal de Bernis. Si ce sont là nos Géorgiques, les critiques des tems à venir auront un beau parallèle à faire entre Virgile et notre poète à bas rouges. Quelle profusion de vers! quel énorme amas de mots sans idées! Jamais stérilité n'a été plus abondante, ou, si vous voulez, abondance plus stérile. Les quatre parties du jour, chantées par le même auteur, sont en vérité un chef-d'œuvre en comparaison de ces *Quatre Saisons*. Je défie le plus intrépide lecteur d'en lire plus d'une page à la fois. Ainsi il y a, dans ce petit livret, pour soixante-onze jours de lecture, et cependant on peut l'avoir pour douze sous; c'est donner pour rien. Sans doute que son éminence ayant considéré que sa prose nous coûtait assez cher, veut, par un mouvement de conscience, nous dédommager sur ses vers. Je ne crois pas que M. de Saint-Lambert, qui prépare depuis long-tems un poëme sur les quatre saisons, soit découragé par celui de son rival.

La troisième de nos calamités consiste dans la quantité de mauvais romans qui paraissent journellement. Il est vrai que ce fléau va se répandre dans nos provinces, dans nos colonies, dans la partie méridionale de l'Allemagne, et n'est guère redoutable pour la capitale. La perte du Canada doit produire un contre-coup bien funeste au génie des écrivains de ce genre. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on ignore

à Paris jusqu'au nom de ces messieurs, si vous en exceptez celui du chevalier de Mouhy, qui se repose depuis quelque tems sur ses lauriers.

LETTRE *écrite par M. le comte de L..... à M. le comte de Saint-Florentin, à la réception de sa lettre de cachet du* 15 *juillet* 1763.

Je viens, monsieur, de recevoir les ordres du roi. Je les ai reçus avec tout le respect que tout sujet doit à son maître; mais aussi avec tout le courage qui me rend peut être digne d'être le sujet du meilleur des rois. Vous pouvez juger, monsieur, dans ce moment, de mon existence tout entière. Croyez que je n'ai pas risqué le repos de ma vie pour faire rire les sots, crier les caillettes, scandaliser les honnêtes gens. J'espérais conserver à la France près de 50,000 hommes qui meurent tous les ans de la petite vérole; j'espérais empêcher leur proscription probable, en faisant frémir le parlement du réquisitoire qui préparait cette affreuse proscription. Songez donc, monsieur, et je vous le dis avec attendrissement, qu'il meurt à Paris tous les ans 20,000 ames; que cette ville est à peu près la vingtième partie du royaume; que les morts se montent à 400,000 hommes; que sur huit morts il y en a au moins un qui meurt de la petite vérole; qu'il y en a donc 50,000 qui sont enlevés par cette maladie, et que l'avantage de l'inoculation étant de trois cents contre un, elle conserverait 48, 000 personnes à l'état.

Je n'ai pas commis le crime, monsieur, de me

croire criminel pour avoir employé tous les moyens qui pouvaient rendre ce réquisitoire odieux et méprisable. Je ne redoutais pas même d'être cité au parlement. S'il m'avait condamné, en me plaignant de l'abus des lois, j'eusse adoré leur justice. Je n'ai que la douleur de lui être dérobé; c'est le seul sentiment qui mêle quelque amertume à l'obéissance que je dois au roi.

J'ai rassuré le pauvre homme que vous m'avez envoyé. Il me croyait apparemment coupable. D'ailleurs, comme il avait peut-être ses affaires et moi les miennes, et qu'enfin je n'aime pas les complimens, pour le tranquilliser, je lui ai dit que j'allais vous écrire, et lui ai donné ma parole que nous partirions cette nuit ensemble.

EPITRE *aux Fidèles, par le grand Apôtre des Délices.*

La seule vengeance qu'on puisse prendre de l'absurde insolence avec laquelle on a condamné tant de vérités en divers tems, est de publier souvent ces mêmes vérités, pour rendre service à ceux-mêmes qui les combattent. Il est à désirer que ceux qui sont riches veuillent bien consacrer quelque argent à faire imprimer des choses utiles; des libraires ne doivent point les débiter; la vérité ne doit point être vendue.

Deux ou trois cents exemplaires, distribués à propos entre les mains des sages, peuvent faire beaucoup de bien sans bruit et sans danger. Il

paraît convenable de n'écrire que des choses simples, courtes, intelligibles aux esprits les plus grossiers; que le vrai seul, et non l'envie de briller, caractérise ces ouvrages; qu'ils confondent le mensonge et la superstition, et qu'ils apprennent aux hommes à être justes et tolerans. Il est à souhaiter qu'on ne se jette point dans la métaphysique, que peu de personnes entendent, et qui fournit toujours des armes aux ennemis. Il est à la fois plus sûr et plus agréable de jeter du ridicule et de l'horreur sur les disputes théologiques, de faire sentir aux hommes combien la morale est belle et les dogmes impertinens, et de pouvoir éclairer à la fois le chancelier et le cordonnier. On n'est parvenu, en Angleterre, à déraciner la superstition que par cette voie.

Ceux qui ont été quelquefois les victimes de la vérité, en laissant débiter par des libraires des ouvrages condamnés par l'ignorance et par la mauvaise foi, ont un intérêt sensible à prendre le parti qu'on propose. Ils doivent sentir qu'on les a rendus odieux aux superstitieux, et que les méchans se sont joints à ces superstitieux pour décréditer ceux qui rendaient service au genre humain.

Il paraît donc absolument nécessaire que les sages se défendent, et ils ne peuvent se justifier qu'en éclairant les hommes. Ils peuvent former un corps respectable, au lieu d'être des membres désunis que les fanatiques et les sots hachent en pièces. Il est honteux que la philosophie ne puisse

faire chez nous ce qu'elle faisait chez les anciens; elle rassemblait les hommes, et la superstition a seule chez nous ce privilége.

SECONDE *épître aux Fidèles, par le grand Apôtre des Délices, du 12 juillet* 1763.

Dieu bénit nos travaux. Jean-Jacques l'apostat n'a pas laissé de rendre de grands services par son vicaire savoyard. Presque tout le peuple de Genève est devenu philosophe. On a trouvé très-mauvais que le conseil de Genève ait fait brûler le livre de Jean-Jacques. « Ce n'est pas » ainsi, disent-ils, qu'on doit traiter un citoyen. » Deux cents personnes, parmi lesquelles il y avait trois prêtres, sont venues faire de très-fortes remontrances; mais il faut que vous sachiez que Jean-Jacques n'a été condamné que parce qu'on n'aime pas sa personne.

Admirez la Providence. L'auteur de l'*Oracle des Fidèles*, livre excellent, trop peu connu, était un valet-de-chambre d'un conseiller-clerc de la seconde des enquêtes, nommé Nigon de Bercy, cloître Notre-Dame. Il est venu chez moi; il y est: c'est une espèce de sauvage, comme le curé Meslier.

Vous rendriez service aux frères, si vous vous faisiez informer, chez le conseiller Nigon de Bercy, ce que c'est qu'un Savoyard nommé Simon Bigex, qui a été chez lui en qualité de valet-de-chambre et de copiste. Apparemment ce Simon

Bigex, auteur de l'*Oracle des Fidèles*, était paroissien du vicaire savoyard de Jean-Jacques.

C'est bien dommage que la tragédie de *Socrate* soit un ouvrage détestable; mais on ne peut le faire bon et jouable.

On trouve les *Remontrances du Parlement* un libelle séditieux; mais je ne me mêle pas de ces affaires-là.

Troisième *épître du grand Apôtre à son fils Helvétius, du 26 juillet* 1763.

Une bonne ame envoie cette traduction du grec à une bonne ame.

On fait ce qu'on peut de son côté pour la culture de la vigne du Seigneur, et on a lieu de bénir la Providence, qui a fait dans nos cantons un nombre prodigieux de conversions.

Nous vous exhortons, mes très-chers frères, à combattre pour notre foi jusqu'au dernier soupir. Ah! si vous nous aviez consultés quand vous donnâtes votre saint ouvrage!.... Mais enfin, le passé est passé. On vous trompait; on se trompait; on vous ensorcelait; on avait la démence de demander un privilége; on vous faisait louer, à tour de bras, de très-mauvais vers, de petits génies et de mauvais cœurs. N'en parlons plus. Vous ne pouvez vous venger qu'en rendant odieuses et méprisables les armes dont on s'est servi contre vous.

Vous devriez faire un voyage et passer chez

votre frère, qui vous embrasse. Par quelle horrible fatalité les frères sont-ils dispersés et les méchans réunis?

Paris, 15 août 1763.

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres vient d'associer M. Anquetil à ses travaux. Ce jeune savant a passé plusieurs années dans l'Inde, avec les adorateurs du feu, pour s'instruire dans leurs mœurs et leur langue, dans la religion et la doctrine de Zoroastre. Il prétend en avoir remporté les livres sacrés. Si cela est, une traduction fidèle de ces livres jetterait sans doute beaucoup de lumière sur les livres de Moïse et sur l'objet des recherches de M. Boullanger. Beaucoup de candeur et de modestie doivent prévenir en faveur de M. Anquetil : il décide peu, et il paraît ignorer les avantages que lui donne le proverbe, *a beau mentir qui vient de loin.*

En vain M. le Franc de Pompignan cherche-t-il à opposer une digue chrétienne aux entreprises de M. Boullanger et de ses semblables ; le siècle ingrat et corrompu ne récompense qu'avec une extrême indifférence les services des défenseurs de la foi. Ce grand homme vient de faire faire une superbe édition in-4°. de ses poésies sacrées, psaumes et cantiques judaïques; mais plus que jamais

Sacrés ils sont, car personne n'y touche.

Depuis trois mois que cette édition est affichée au coin de toutes les rues, qu'elle est annoncée dans les journaux avec l'emphase convenable, il ne s'en est pas vendu douze exemplaires, tandis qu'on paierait au poids de l'or cette affreuse tragédie de *Saül et David*, qu'un forban de libraire vient d'imprimer à ses risques et profits, avec le nom de M. de Voltaire tout de son long sur le frontispice. Il est vrai que M. de Pompignan vend ses cantiques un peu cher, et ce n'est pas en ce siècle-ci qu'il faut mettre un haut prix aux ouvrages de religion. Il fait bravement la guerre aux impies dans un discours préliminaire; il observe, en parlant de S. Grégoire de Nazianze, que ce n'était pas seulement un grand saint, mais aussi un grand poète. « On lit avec plaisir, ajoute-t-il, » que ce grand homme, désespérant de remédier » aux maux de son siècle, se retira à la cam- » pagne, où il se promenait dans son jardin et » faisait des vers. Voilà, se dit M. de Pompi- » gnan dans ses momens de consolation, voilà » ce que la postérité dira aussi de moi, et S. Gré- » goire de Nazianze n'est dans le fond que mon » type. »

LETTRE *de M. Pigalle à M. de Voltaire, à Paris, le 23 juillet* 1763.

Les marques de bonté et d'estime, monsieur, dont vous avez bien voulu m'honorer, m'autori-

sent à vous demander une grâce, que je regarde comme la plus grande que je puisse recevoir : ce serait de vous charger de composer l'inscription du piédestal de la figure du roi, qui doit être posée, dans peu, au milieu de la place Royale que fait construire la ville de Reims.

Lorsque je fus choisi pour l'exécution de ce monument, j'avais encore l'idée frappée d'une pensée que j'ai lue autrefois dans vos ouvrages, mais que je n'ai pu retrouver depuis, quoique je l'aie cherchée en dernier lieu. Vous y blâmez l'usage, dans lequel on a été jusqu'à présent, de mettre autour des monumens de ce genre des esclaves enchaînés, comme si on ne pouvait louer les grands que par les maux dont ils ont accablé l'humanité. Echauffé par cette pensée, et quelque satisfaction que je trouvasse du côté de mon art à traiter des figures nues, j'ai pris une route différente dans mon nouvel ouvrage. En voici le sujet.

J'ai posé la figure de Louis XV debout, sur un piédestal rond ; je l'ai vêtu à la romaine, couronné de lauriers. Il étend la main pour prendre le peuple sous sa protection.

Aux deux côtés du piédestal sont deux figures emblématiques, dont l'une exprime la douceur du gouvernement, et l'autre la félicité des peuples.

La douceur du gouvernement est représentée par une femme, tenant d'une main un gouvernail, et conduisant de l'autre, par la crinière,

un lion en liberté, pour exprimer que le Français, malgré sa force, se soumet volontiers à un gouvernement doux.

La félicité des peuples est rendue par un citoyen heureux, jouissant d'un parfait repos, au milieu de l'abondance, désignée par la corne qui verse des fruits, des fleurs, des perles et autres richesses. L'olivier croît auprès de lui; il est assis sur des ballots de marchandises; il a sa bourse ouverte, pour marquer sa sécurité, et pour suppléer au symbole de l'âge d'or: on voit à l'un de ses côtés un enfant qui se joue avec un loup. J'avais d'abord mis le loup et l'agneau qui dorment ensemble; mais messieurs du corps de ville, à cause du proverbe, *quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois font cent*, ont voulu absolument que je supprimasse l'agneau.

Au bas du monument sont les armes du roi, et derrière sont celles de la ville de Reims.

Voilà, monsieur, tout ce que j'ai pu imaginer et exécuter.

A l'égard de l'inscription, il me serait impossible de la composer, ne sachant écrire qu'avec l'ébauchoir. On a décidé que cette inscription serait mise en français, soit en vers, soit en prose; ce qui dépendra entièrement de celui qui la donnera. La table qui doit la contenir est sur la principale face. Elle porte six pieds, quatre pouces et demi en longueur, et trois pieds trois pouces de haut en largeur; ce qui donne peu

de place, attendu qu'il faut que les lettres soient assez grosses pour pouvoir être lues de huit ou dix pas de distance, à laquelle sera posée la grille à hauteur d'appui qui environnera le monument.

Pour vous donner du tout une idée plus exacte, vous trouverez ci-joint une petite esquisse, que M. Cochin a gravée, en attendant que la grande planche qu'il fait pour la ville de Reims paraisse.

Le roi et les deux figures emblématiques sont fondus et presque entièrement réparés; le tout serait même actuellement fini sans une maladie considérable que j'ai eue l'année dernière, et sans le temps que je suis obligé d'employer pour terminer le piédestal de la figure équestre que M. Bouchardon n'a pu achever avant sa mort, et dont la ville de Paris m'a chargé sur sa réquisition testamentaire.

J'ose donc vous supplier de m'accorder la grâce que je vous demande. Cette inscription fera tout le prix du monument. Je ne puis trop vous exprimer combien je vous en serai redevable. Je joindrai cette obligation à beaucoup d'autres que je vous ai déjà, et ne cesserai d'être avec la plus haute estime et la plus respectueuse reconnaissance, etc.

Réponse *de M. de Voltaire.*

Il y a long-tems, monsieur, que j'ai admiré

vos chefs-d'œuvre, qui décorent un palais du roi de Prusse, et qui devraient embellir la France. La statue dont vous ornez la ville de Reims me paraît digne de vous; mais je peux vous assurer qu'il vous est beaucoup plus aisé de faire un beau monument, qu'à moi de faire une inscription. La langue française n'entend rien au style lapidaire. Je voudrais dire à la fois quelque chose de flatteur pour le roi et pour la ville de Reims; je voudrais que cette inscription ne contînt que deux vers; je voudrais que ces deux vers plussent au roi et aux Champenois; je désespère d'en venir à bout.

Voyez si vous serez content de ceux-ci:

Peuple fidèle et juste, et digne d'un tel maître,
L'un par l'autre chéri, vous méritez de l'être.

Il me paraît que, du moins, ni le roi ni les Rémois ne doivent se fâcher. Si vous trouvez quelque meilleure inscription, employez-la. Je ne suis jaloux de rien; mais je disputerai à tout le monde le plaisir de sentir tout ce que vous valez.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentimens que vous méritez, etc.

Je ne sais si les Champenois seront contens de cette inscription, mais, à coup sûr, les philosophes ne le seront point. Ils diront que le mot *juste* est oisif, ou plutôt impropre, parce qu'il tient la place du mot *généreux*; que le second vers est un amphigouri qu'on n'entend pas, ou,

quand on l'entend, on n'y trouve point de sens qui vaille. Il faut plus de gravité et d'importance pour une inscription en bronze; il faut convenir aussi que la langue française y est bien peu propre. On a mis en patois, au bas de la statue de Louis XIV, érigée à Pau en Béarn : *C'est le petit-fils de notre Henri.* Voilà une belle inscription. Un moyen sûr d'avoir de belles inscriptions serait de n'accorder des statues qu'aux grands talens et aux vertus sublimes; mais les hommes abusent de tout, et, sous leurs mains, le marbre et le bronze apprennent à mentir à la postérité avec autant d'intrépidité que leur bouche ment à leur siècle.

M. de Voltaire vient de donner un nouveau volume de ses œuvres de l'édition de Genève, la seule qu'il reconnaisse. Ce volume contient *Tancrède*, *Zulime*, *Olympie*, et la comédie *du Droit du Seigneur*, qui a été jouée à Paris, sous le titre de l'*Ecueil du Sage*; mais toutes ces pièces ne passeront pas pour les meilleures de cet illustre poète.

Vous ne serez pas fâché, peut être, de lire la suite du commmerce épistolaire du grand apôtre des Délices, avec l'un des fidèles. Ses plus petits chiffons peuvent toujours contribuer à l'édification commune.

ÉPITRE *du* 10 *auguste, de Ferney.*

Frère, vous m'avez donné une terrible commission. Notre langage gaulois n'est point fait pour les inscriptions. Quand vous voudrez du style lapidaire, commencez par retrancher les verbes auxiliaires et les articles. J'essaie pourtant de louer le roi et messieurs de Reims en deux vers, sans article et sans verbe *avoir*. Le roi est un bon prince, les Rémois sont de bons sujets, et il me paraît juste de dire un petit mot de ceux qui font la dépense de la statue.

Peuple fidèle et juste, et digne d'un tel maître,
L'un par l'autre chéri, vous méritez de l'être.

Si on ne veut pas de ce petit disticon, qu'on se couche auprès; car je n'en ferai pas d'autre.

Je suis très-fâché que vous ne soyez pas voisin de mon autre frère; mais je me flatte que vous le voyez souvent.

Il y a une profusion de poésie dans *les Quatre Saisons*, qui fait grand plaisir aux gens du métier.

Je n'ai nulle nouvelle de Protagoras. J'ai lu les *Richesses de l'Etat*. On aurait beau faire cent volumes de cette espèce, ils ne produiraient pas un sou au roi. Ce petit roman de finance n'est point pris du tout de *la Dixme*, attribuée au maréchal de Vauban, laquelle n'est point de ce maréchal, mais d'un normand nommé Laguilletière, autant qu'il peut m'en souvenir.

Il faut absolument que frère Marmontel soit

de l'académie, en attendant frère Diderot. Je voudrais les recevoir tous les deux, et puis m'enfuir dans mes montagnes. Tâchez, pour Dieu, de me faire avoir cette lettre extravagante de Jean-Jacques. Frère, je vous embrasse tendrement.

AUTRE *épître du* 13 *auguste.*

Je prends le parti d'ennuyer mon frère de mes affaires temporelles. Je lui ai rendu compte de mes trois vingtièmes, et le cahier ci-joint concerne un dixième.

L'affaire du dixième est bien plus embarrassante que celle du vingtième. Je paye très-volontiers de justes impôts au roi; mais il serait dur d'être dépouillé d'une dixme qui appartient à ma terre depuis deux cents ans, par un prêtre que j'ai comblé de biens, et qui me fait sous main un procès, dans le tems même qu'il conclut avec moi l'échange le plus avantageux, et que le roi le ratifie. Cette conduite touchera mon frère, et je me flatte qu'elle n'étonnera pas le corps des adeptes.

O Platon! ô Anaxagore! que dites-vous de mon vilain?

AUTRE *épître du* 14 *auguste.*

Mon cher frère, ma philosophie est réduite à ne vous parler que de procès depuis quelque tems. Les vingtièmes et les dixmes ont été mes problêmes; et voici un nouveau procès que vous m'annoncez au sujet d'une farce anglicane.

S'il y avait une étincelle de justice dans messieurs de la justice, ils verraient bien que l'affectation de mettre mon nom à la tête de cet ouvrage est une preuve que je n'en suis point l'éditeur ; ils verraient que le titre, qui porte Genève, est encore une preuve qu'il n'a pas été imprimé à Genève. Mais Omer ne connaît point les preuves : je me crois obligé de le prévenir. J'envoie à mon neveu d'Hornoy, conseiller au parlement, un pouvoir de poursuivre criminellement les éditeurs du libelle; et à vous, mon cher frère, j'envoie cette déclaration que je vous supplie de faire mettre dans les *Petites Affiches*, en cas de besoin, et dans tous les papiers publics, le tout pour sauver l'honneur de la philosophie.

Je vous ai dépêché, parmi les paperasses immenses dont je vous ai accablé, une procédure concernant les jésuites, mes voisins. Le serrurier de mon village, ayant travaillé pour eux, fut payé en deux voies de bois de chauffage. Les créanciers d'Ignace se sont imaginés que ce pauvre homme avait acheté des jésuites une grande forêt. Ils l'ont assigné à venir rendre compte au parlement de Paris. J'ai donc produit les défenses de mon serrurier; car il faut défendre les faibles, et je vous les ai adressées pour mon procureur, Pinon du Coudrai. A quoi faut-il passer sa vie? et quel embarras je vous donne! Il faut que vous soyez bien philosophe pour le souffrir. Vive Félix!

LETTRE *au neveu d'Hornoy, conseiller au parlement, aux Délices, près de Genève, ce 13 auguste.*

Mon cher neveu, je ne doute pas qu'avec votre minois et votre ventre également rebondi, vous n'ayez un furieux crédit en parlement. Je mets entre vos mains l'affaire la plus importante. Il s'agit d'une farce anglaise indignement tirée de la sainte Écriture, qu'on dit faite par ces coquins d'Anglais. Quelque polisson s'est avisé d'imprimer à Paris, et de débiter sous mon nom cette facétie anglicane. Il est important pour votre salut que votre oncle ne soit pas excommunié, attendu qu'étant mon héritier, vous seriez damné aussi par le troisième concile de Latran. Je vous remets le soin de mon ame, et vous embrasse de tout mon cœur. Votre vieil oncle. V.

AUTRE *épître du 17 auguste, au départ de la poste.*

Je demande pardon à mon cher frère de ne lui plus parler que du temporel. Ce n'est pas que je ne m'intéresse vivement au caloyer, et que j'abandonne le spirituel; mais je me flatte que mon frère regardera cette affaire des dixmes comme un objet digne de son zèle. Il s'agit de confondre un prêtre. Je me flatte que mon frère voudra bien m'envoyer, pour mon édification, ce Saül et David dont on parle tant, et que je ne connais pas.

J'ai vu le *Radoteur*, et beaucoup de drogues de cette espèce. Tout cela n'est pas de l'argent comptant.

Vous remarquerez que le grand apôtre veut qu'on dise *auguste*, à la place de ce gothique et barbare août, qu'on prononce aussi *oût*. C'est ainsi qu'il veut qu'on substitue le mot d'*impasse* à celui de *cul-de-sac*. En écrivant, il y a quelques années, à feu l'abbé Duresnel, par la poste, il mit sur l'adresse: « A M. l'abbé Duresnel, de l'acadé-» mie française, dans l'impasse de Saint-Pierre,» et non dans le cul-de-sac, attendu que rien ne ressemble moins à un cul ni à un sac, qu'une rue qui n'a point d'issue.

SEPTEMBRE 1763.

Paris, 1er. septembre 1763.

Et moi aussi je veux, par des chants immortels, consacrer mon nom dans la mémoire des hommes. Livré aux divins transports de la poésie, je veux chanter les héros, et partager avec eux les honneurs de l'immortalité. Ainsi s'écria un jeune poète, plein de cette confiance, l'écueil des hommes ordinaires, mais qui n'en est pas moins l'appui et la compagne du génie. Arrête, jeune audacieux, lui dit le critique d'un ton empesé et sévère : avant d'entreprendre un ouvrage au-dessus de tes forces, as-tu songé à l'invention et à la disposition de ton sujet? Ta fable est-elle importante, bien nouée, bien tissue? Ton but est-il grand et moral? — Eh ! que m'importent, reprend le poète, la fable, son sujet et son but? Tout n'est-il pas égal à celui qu'un Dieu inspire, et l'ivresse que je sens me permet-elle d'arranger, de disposer, de réfléchir? Sachez qu'une femme coquette et infidèle s'abandonne à un jeune étourdi qui l'enlève à son mari ; qu'un jeune homme bouillant et colère se voit enlever sa maîtresse par ordre de son supérieur, et qu'il ne m'en faut pas davantage pour intéresser le ciel et la terre,

pour transmettre le nom de mes personnages et le mien à la dernière génération des hommes. Là-dessus le critique commence un long traité, dans lequel il prouve, d'une manière victorieuse, qu'une telle fable ne peut jamais avoir ni dignité ni importance; qu'elle peut faire tout au plus le sujet d'un poëme comique, d'un roman, d'un conte; mais que vouloir en faire le sujet d'un poëme héroïque, c'est le comble de l'absurdité et de l'extravagance. Quoi de plus plat, de plus commun, de plus trivial, de moins susceptible d'un développement de vertus héroïques que cette fable, et qu'attendre d'un poète qui trahit ainsi la pauvreté de son génie, dès son entrée dans la carrière?

Tandis que le critique l'atterre par ses raisonnemens, un autre poète s'avance. Sa démarche incertaine joue la timidité, mais son regard espiègle et malin trahit un enfant de Thalie. Le critique, toujours grave et sérieux, lui demande ses titres et les preuves de sa vocation. Il a imaginé une jeune personne au pouvoir et sous la tutelle d'un vieux jaloux : elle aime cependant un jeune homme dont elle est adorée; mais le moyen de tromper la vigilance de cet abominable vieillard, qui la garde pour en faire sa proie? Le poète, qui ne peut mettre en action toutes les ruses d'un amant entreprenant, s'est déterminé à les exposer en récit, et, pour ne point multiplier inutilement les personnages, il donne pour confident au jeune homme, ce vieillard même

dont il a tant d'intérêt à se garantir. Quel délire! quel comble de déraison! s'écrie le critique. Quoi! verrai-je toujours nos poètes dérober leurs sujets aux tréteaux des bateleurs? Quoi! toujours un vieux fou amoureux, trompé par les ruses d'une jeune fille sans expérience, et par les folles entreprises d'un jeune étourdi qui s'en est coiffé! Et vous, jeune insensé, vous ne vous contentez point de vous approprier un sujet si rebattu par tous les faiseurs de farces; en le traitant, vous entreprenez encore de choquer grossièrement le bon sens. Ne voyez-vous pas, qu'en choisissant ce vieux prétendant pour confident des entreprises de son jeune rival, votre comédie manquera, non seulement de vraisemblance, mais d'intérêt et d'action; qu'il est impossible que tout ne soit fini après la première confidence, et que le comble de l'absurdité serait de vouloir faire réussir les projets du jeune amoureux, lorsque le vieux les sait d'avance, et en peut sans peine prévenir et détourner les effets?

Le critique a raison. Il établit, par des argumens indubitables, par un traité aussi solide que méthodique, qu'il n'y a ni esprit, ni génie, ni raison, ni goût, ni jugement à vouloir traiter les sujets que je viens d'exposer. Tout y est si contraire aux premiers élémens de l'art poétique, qu'il faudrait être aussi dépourvu de sens que de talent, pour tenter une pareille entreprise. Le critique le prouve par des raisonnemens sans réplique, à l'évidence desquels il vous est impos-

sible de vous refuser. Il ne reste qu'une petite difficulté : c'est qu'il y a trois mille ans qu'un certain Homère s'est avisé de choisir le premier de ces sujets, tout plat et tout trivial qu'il est, et qu'il en a fait un certain poëme, appelé l'*Iliade*, qui est devenu l'admiration des meilleurs et des plus beaux esprits de tous les peuples anciens et modernes. Et il n'y a pas cent ans qu'un nommé Molière choisit le second de ces sujets, contre le bon sens et contre la raison, et en fit la comédie de l'*Ecole des Femmes*, qui a mérité et conservé une place distinguée parmi les meilleurs ouvrages dramatiques.

Serait-il possible que l'art ne fût rien, et que le génie fût tout? Le lion couvert d'une peau d'âne reste-t-il toujours lion? et l'âne caché sous la peau de lion serait-il toujours âne? Il semble, en effet, que le génie ait voulu en tout point se moquer des graves préceptes de la critique, et punir l'audacieuse présomption d'un art qui ose dicter des lois à la nature. Le docte pédant n'a pas sitôt établi son système poétique sur des principes prétendus invariables; il n'a pas sitôt ouvert toutes les sources du beau, et prononcé la malédiction sur tous ceux qui oseraient en chercher ailleurs, qu'un homme de génie paraît, fait le contraire de ce que le critique a ordonné, et produit un ouvrage immortel. C'est ainsi que le héros, plein de ce talent sublime et rare qui conserve et défend les empires, oublie, à la tête de ses guerriers, les préceptes de Puységur et de

Folard, et ose gagner des batailles en dépit de leurs règles.

Le plus beau secret, le seul qu'il vaudrait la peine de rechercher dans des ouvrages didactiques, serait celui d'enseigner à un pauvre homme les moyens de cesser de l'être. Un bavard aurait beau vous expliquer en quoi consiste la beauté et la grâce de la démarche; il aurait beau vous développer tout son mécanisme, si la première conformation, si des accidens, des occupations habituelles ont privé vos muscles de cette souplesse et de cette agilité nécessaires à une démarche naturelle et aisée, la vôtre n'aura jamais de grâce. Ce serait bien pis, si vous n'aviez point de jambes. La plupart de nos faiseurs de poétiques ne ressemblent pas mal à des maîtres qui montreraient à danser aux boiteux et aux culs-de-jatte.

O vous qui voulez, par vos chants, nous arracher ces lauriers dont nos mains avares ne sauraient couronner la médiocrité, montrez-nous les signes de votre vocation! Quel dieu vous inspire, quel démon vous agite, quel feu vous embrase, quel pouvoir inconnu vous presse et vous sollicite! Le poète, dans ses accès, est comme cet adolescent, plein de passion et de fougue, qui se sent pour la première fois le pouvoir de produire son semblable. Il s'abandonne à des transports non éprouvés. Dans cet état délicieux et pénible, il ne connaît souvent ni le but de ses désirs, ni leur objet. Il est hors de lui; il est au-dessus de lui-même; il crée; il enfante dans son

délire ce que jamais il ne se serait cru capable de produire.

Le moyen de prescrire des règles et une méthode à l'ivresse de la passion et de l'enthousiasme! Le moyen de se faire entendre avec ses préceptes au milieu d'un peuple qui a l'esprit aliéné et la tête perdue, et parmi lequel celui-là seul serait indigne de rester, qui aurait assez de sang-froid pour écouter les lois d'un écrivain didactique! Poètes, ayez du génie : sachez vous quitter, prendre toutes les formes, imiter tous les accens, vous abandonner à tous les transports, ou bien ne touchez jamais à la lyre d'Apollon, à moins qu'un destin plus propice, par une faveur plus grande encore, ne vous ait associés à ce petit nombre d'hommes privilégiés qui ont su allier la force du génie avec cette pureté, cette élégance, cette harmonie paisible et douce, et cette sorte de tranquillité enchanteresse qui fait le caractère de leurs ouvrages. Poètes, voilà votre poétique, et je n'en connais point d'autre.

En effet, plus vous étudierez la marche du génie et l'allure de ses enfans, suivant les différens caractères dont la nature les a signés, plus vous serez convaincus qu'un heureux instinct a prévenu tous les préceptes de l'art, et (comme aurait dit Lafontaine), qu'ils viennent au monde tout chaussés. Donnez au vertueux P....., au poète Cailhava le génie de Molière, et vous verrez s'ils auront besoin de toutes ces poétiques dont nous avons une si grande abondance, depuis

que nous n'avons plus de poètes. Je l'ai déjà dit, en ce genre la force comique fait tout. Quoi de plus insipide et de plus plat qu'une querelle de ménage, entre un paysan ivrogne et sa femme acariâtre! Elle est maltraitée et battue, et s'en venge en faisant passer son mari pour médecin. Donnez ce sujet à nos comiques d'aujourd'hui, et vous verrez s'ils ne se feront pas siffler, depuis la première scène jusqu'à la dernière. Molière s'en empare, et fait *le Médecin malgré lui*, rempli de génie et de verve. Si Despréaux avait raison de ne point reconnaître l'auteur du *Misanthrope* dans *les Fourberies de Scapin*, ce n'est qu'à cause de l'extrême distance des deux genres, et ce doit être pour tout homme de goût un nouveau sujet d'étonnement, que de voir la même force comique d'un caractère si divers dans deux pièces d'un même poète.

A quoi bon donc tant de traités sur l'art poétique, me dira-t-on, et faudra-t-il les jeter au feu? Avec un peu d'humeur, on dirait qu'à la réserve de trois ou quatre, il serait très-aisé de se consoler de la perte des autres; mais soyons moins extrêmes, et disons que ces traités didactiques pourraient avoir une grande utilité, si leurs auteurs avaient beaucoup de goût, beaucoup de délicatesse et beaucoup de philosophie. Les réflexions de l'abbé Dubos sur la poésie et sur la peinture sont un excellent ouvrage. Le philosophe Diderot a mis à la suite de son *Père de Famille*, un traité sur la poésie dramatique,

rempli de vues neuves et profondes. La multitude n'a point vu que ce traité était lui même un poëme, ainsi que les entretiens qu'on lit à la suite du *Fils naturel*. Il y a des beautés dans l'*Art poétique* de Despréaux. Je ne parle point de l'*Art poétique* d'Horace; c'est un ouvrage sublime, plein de verve et de génie, et qui n'a point de modèle dans aucune langue. On sait combien l'*Art poétique* d'Aristote est profond et philosophique.

Mais tous ceux qui ont voulu suivre les traces de ces grands hommes se sont trompés sur le but de leur travail. Ils ont cru que leur tâche était d'instruire et de former le poète, et ils ont été loin de leur compte. Le philosophe est le précepteur du peuple. Dès qu'il quitte les mystères de sa science, ou plutôt de la nature, soit qu'il traite la morale ou la politique, soit qu'il se livre à la littérature ou aux arts, c'est toujours pour l'instruction publique qu'il doit écrire. Il ne lui appartient pas de former des poètes, des peintres, des musiciens, c'est l'ouvrage de la nature; sa tâche, à lui, est de rendre le peuple sensible aux beautés des modèles que les grands hommes de tous les genres lui ont présentés. Si le nombre de ceux qui produisent des ouvrages immortels est petit, le nombre de ceux qui en connaissent tout le prix ne l'est pas moins. On s'en aperçoit aussitôt qu'un ouvrage de génie paraît. Comme il sort ordinairement de la route commune, et que la multitude n'a point de modèle à qui elle

peut le comparer, écoutez un peu, et vous saurez que penser des suffrages de la multitude. C'est-là le tems des jugemens indiscrets et des décisions hasardées. Toutes les absurdités possibles se disent dans ce moment-là, ou, s'il en échappe par hasard, ce n'est pas la faute des juges, c'est qu'ils ne sont pas en assez grand nombre pour les dire toutes. Il y a telle absurdité qui suppose une assemblée de huit cent mille ames, et qui ne peut être dite qu'à Paris. Il est évident que s'il y a un goût général, il ne s'étend que sur les ouvrages consacrés, que le suffrage des meilleurs esprits a rendus respectables; que les esprits absurdes n'osent plus attaquer, ou qu'ils admirent, non qu'ils en sentent le prix, mais parce que c'est une chose convenue.

Mais si l'on ne peut créer des hommes de génie dans une nation, il n'en est pas de même du goût public qui peut être cultivé, exercé, épuré, et c'est une assez grande et belle tâche qu'il reste à remplir au philosophe, par des préceptes et des exemples. Aussi, bien loin de mépriser les ouvrages didactiques, je trouve qu'il faut, pour les composer, une ame si sensible, des connaissances si étendues et si variées, un goût si exquis et si délicat, des organes si fins et si perfectionnés par d'heureuses et de sages habitudes, enfin, tant de justesse et de sagacité, qu'un assemblage de tant de qualités rares ne peut guère être plus commun que les dons même du génie. Le nombre excessivement petit d'ouvrages supérieurs de cette es-

pèce ne confirme que trop ce que je viens de dire; et si je dis du mal des traités sur la poésie et sur la peinture, ce n'est que parce que des esprits empesés et étroits se sont mêlés de dicter des lois aux enfans libres de l'imagination. Leur défaut le plus ordinaire est de rétrécir les limites de l'art, au lieu de les étendre. Ils ne voient jamais rien au-delà du cercle des choses trouvées, et parce que leur faible vue ne peut franchir cet espace circonscrit, ils disent qu'il n'y a rien au-delà.

M. Marmontel nous a donné, il y a quelques mois, une nouvelle *Poétique française* en deux volumes assez considérables. Cet ouvrage, annoncé depuis quelque temps, était attendu avec une sorte d'impatience, parce que l'Apologie du théâtre par ce même écrivain, opposée à la *Lettre de J.-J. Rousseau contre les spectacles*, avait eu beaucoup de succès. En effet, cette Apologie du théâtre est un des morceaux les mieux faits que nous ayons vus ici depuis long-temps, et je suis bien fâché que la *Poétique française* n'ait pas tenu ce que l'Apologie semblait promettre. Puisque mon devoir me condamne à dire toujours indiscrètement ce que je pense, même sur des gens dont je serais charmé de ne dire que du bien, je dirai donc encore que M. Marmontel est un homme de beaucoup d'esprit, qu'il a surtout l'esprit de discussion, en sorte que son talent pour les ouvrages polémiques me paraît décidé; mais il manque, à mon gré, de sensibilité, de goût et de délicatesse; et le

moyen d'écouter un homme dépourvu de ces qualités, et qui veut parler poésie, peinture et musique? On a reproché aux ouvrages poétiques de M. Marmontel, la dureté, le boursouflé, le défaut d'harmonie et de naturel, et l'on sent, en lisant ses ouvrages didactiques, qu'il a tous ces défauts-là. C'est un homme de bois, mais qui a vécu avec des philosophes, avec des enthousiastes de la belle poésie, et qui a appris à parler leur langage sans le sentir; l'accent étranger perce toujours. Aussi, un lecteur qui a de la finesse ne trouvera point d'accord dans son coloris, quoique ses idées se tiennent, et il lui désirera cette propriété de diction et d'idées qui appartient à l'écrivain qui dit ce qu'il sent, et non ce qu'il a appris, et ce qu'il répète d'après d'autres. Souvent je n'entends pas son ramage. Ce n'est pas que je ne conçoive très-bien ce qu'il dit; mais ce n'est pas ainsi que je sens. Je le supporte encore plutôt lorsqu'il raisonne sur les choses pathétiques et fortes, que quand il touche aux choses délicates et légères; on les fane si aisément, et ses gros doigts, lorsqu'ils en approchent, me font venir la chair de poule. D'ailleurs, je ne me ferai jamais à un homme qui cite Vida à côté d'Horace, Lucain à côté de Virgile, Castel Vetro à côté d'Aristote; la dispute d'Ulysse et d'Ajax, dans Ovide, à côté de la prière de Priam à Achille, dans Homère; qui compare l'art poétique à l'art de l'horlogerie, et croit que les deux arts ont dû se per-

fectionner à proportion qu'on a spéculé et raffiné; qui, enfin, trouve que dans la première des églogues de Virgile, Tityre ne répond point à Mélibée lorsque celui-ci demande :

Sed tamen, iste Deus qui sit, da, Tityre, nobis;

et que Tityre répond :

Urbem quam dicunt Romam, Melibœe, putavi
Stultus ego huic nostræ similem, quò sæpè solemus
Pastores ovium teneros depellere fetus, etc.

Il y a quelquefois des riens qui me brouillent avec un homme, sans ressource. De temps en temps je trouve une page dans M. Marmontel qui me raccommode avec lui; mais cela ne dure pas.

Cette poétique n'a point eu de succès. On n'en a point dit de mal précisément; mais on n'en a pas parlé du tout, et c'est bien pis. On la lit sans intérêt; on n'a envie de rien contester, parce qu'elle ne fait rien penser. Le premier volume surtout est assommant. Ce que l'auteur y dit du mécanisme du vers français est d'une théorie assez neuve, et je croirais volontiers que ceux qui ont le don de la poésie suivent ces règles à peu près, vaguement et sans le savoir; mais je veux mourir, si jamais poète en composant s'est mis en peine de remplir ces préceptes, et d'y satisfaire d'une manière technique, d'autant que la langue française ne comportera jamais une prosodie rigoureuse. Le second volume se lit avec plus de plaisir; mais on ne

peut assez s'étonner que M. Marmontel ait emprunté un grand nombre d'idées, et quelquefois jusqu'aux expressions du *Traité sur la poésie dramatique* de M. Diderot, sans en faire honneur au philosophe à qui elles appartiennent. L'abbé Dubos n'y est pas cité une seule fois, et cela n'est guère moins étonnant. Il est vrai aussi que ce que je lis avec grand plaisir dans ces deux philosophes m'en fait un médiocre dans M. Marmontel, tant la marche froide et méthodique dans un traité sur la poésie est une belle chose. Celui-ci ne me raccommodera pas avec la méthode; il m'a seulement appris combien il était difficile de parler dignement de ceux que leur génie a appelés à la poésie. L'auteur de la poétique française ne connaît pas assez les anciens ni les modernes pour son entreprise. On voit qu'il ne connaît des anciens que ce que son jésuite lui a appris au collége, et ce n'est pas assez; et, quant aux modernes, il ne suffit pas non plus de bien connaître la littérature de son pays pour oser écrire une poétique.

Piron disait, après avoir lu la *Poétique française*: « Ce Marmontel est comme le législateur » des Juifs, qui montre à tout le monde la terre » promise, où il n'entrera jamais. » Ma foi, c'est assez beau de ressembler à Moïse, même au risque de rester dans le désert, et je conseille à M. Marmontel de prendre Piron au mot, sans quoi nous lui dirons ce que ce vieux bon caustique disait ces jours-ci d'un couvent de reli-

gieuses qui refusaient de prendre un cordelier pour directeur. « Elles n'en veulent pas pour » confesseur ? disait Piron, qu'elles se couchent » auprès. »

Il est impossible d'entrer dans de plus grands détails sur cet ouvrage, ni sur aucun autre ; mais je crois qu'une lecture réfléchie confirmera ces observations générales ; et si l'abondance des matières le permet, j'y reviendrai peut-être, pour en examiner quelques chapitres en particulier.

Vous trouverez dans le chapitre de l'ode, qui m'a paru un des meilleurs de la Poétique de M. Marmontel, des analyses bien faites de quelques odes d'Horace, entre autres de cette belle ode qui est adressée à Virgile sur son voyage de mer. Peut-être ne serez vous pas fâché de lire une imitation de cette ode qui est du double plus longue. Elle est de feu M. de Rochemore, qui a laissé un recueil de poésies qu'on n'a jamais imprimées. C'était un homme du monde, assez connu dans Paris, et qui, si je ne me trompe, est mort fou.

Paris, 15 septembre 1763.

On a remis le 7 de ce mois, au théâtre de la Comédie française, la tragédie d'*Hérode et de Mariamne*, par M. de Voltaire. Cette pièce n'avait pas été jouée depuis très-long tems, et son illustre auteur a cru devoir profiter de cette reprise pour y faire plusieurs changemens. Le rôle

du préteur romain, Varus, ayant été généralement critiqué, M. de Voltaire l'a supprimé, et lui a substitué le rôle de Zoëme.

Je n'ai pas mon histoire juive de *Joseph* assez présente pour savoir si le personnage de Zoëme est historique, comme on me l'a assuré. Dans la pièce, l'auteur en a fait un proche parent de Mariamne, et roitelet d'une petite province proche de la Palestine. Ce prince était venu à la cour d'Hérode dans le dessein d'épouser Salome, sœur de ce roi célèbre. Il était resté à Jérusalem pendant qu'Hérode était allé à Rome briguer la faveur et la protection d'Octave Auguste. Le mariage de Zoëme et de Salome devait se conclure immédiatement après le retour d'Hérode; mais dans l'intervalle, Zoëme avait eu le tems de connaître l'odieux et détestable caractère de Salome, et ses menées pour perdre Mariamne. Zoëme était de la secte des Esséniens, et vous savez que les Esséniens suivaient parmi les Juifs à peu près les principes de cette vertu sublime et austère que les disciples du portique professaient à Athènes et à Rome. Bien loin de vouloir unir son sort à cette femme hautaine et dangereuse, Zoëme rompt ce lien fatal, au risque de se brouiller avec Hérode, et comme les principes de sa secte et la droiture de son propre cœur lui interdisent également la dissimulation, il déclare sans détour à Salome et ce changement et ses causes. Cette princesse, grièvement blessée de cette conduite, ne manque pas d'en attribuer

la cause à Mariamne. Elle est son ennemie mortelle ; elle est parente de Zoëme. Non seulement c'est elle qui a déterminé ce prince à manquer à ses engagemens, mais elle lui a même inspiré une passion criminelle, et Zoëme, en l'offensant mortellement, outrage encore son frère de la manière la plus sensible.

Voilà les soupçons de Salome, et, ô étrange faiblesse du stoïque Zoëme et de son poète ! c'est que Salome a deviné juste, non que la vertueuse Mariamne ait pu inspirer à son parent et nourrir en lui une passion criminelle ; mais les charmes et les malheurs de cette belle reine l'ont rendu malgré lui trop sensible. Il a conçu pour elle la passion la plus forte ; mais s'il se permet de lui en parler une seule fois, ce n'est que pour l'assurer qu'il ne lui en parlera plus de sa vie, et qu'il adorera ses vertus loin d'elle et d'une cour odieuse qui n'est pas digne de la posséder.

Voilà le principal défaut de ce rôle substitué au personnage de Varus, dont Zoëme ne fait plus que réciter les vers mot pour mot, dès qu'il nous a appris une fois qu'il est parent de Mariamne, et qu'il suit les principes des Esséniens. Un prêteur romain amoureux comme un roman, et traité par Hérode comme un polisson, était assurément un personnage fort déplacé et bien absurde dans cette tragédie ; mais un juif stoïcien qui succombe aux charmes de sa parente, ne l'est guère moins, et nous n'avons rien gagné au change. Il est étonnant, d'ailleurs, que M. de

Voltaire n'ait pas senti combien cet amour est oisif et inutile; car, excepté une froide et insipide déclaration, il ne produit rien du tout dans tout le cours de la pièce; au contraire, toutes les parties du drame gagnaient à la suppression de cet amour déplacé. Le jaloux Hérode n'aurait pas moins nourri des soupçons offensans contre la vertu de sa femme, et sa détestable sœur n'aurait pas moins cherché à empoisonner l'esprit de son frère par un venin dont elle connaissait trop bien l'effet sur une ame jalouse. On sent même combien ce moyen serait devenu terrible s'il n'avait été qu'un simple instrument de la méchanceté: moins cette calomnie eût eu de fondement, plus l'intérêt et la plus tendre pitié s'en seraient accrus pour l'innocente et vertueuse Mariamne.

Lorsque M. de Voltaire entreprit dans sa jeunesse de traiter ce sujet, le théâtre français était infecté de cet insipide amour qui y a regné si long-tems. Il était de l'essence d'une tragédie française, et c'était un usage convenu, qu'outre le principal amour, il y eût encore un amour postiche et épisodique. C'est un reproche à faire aux mânes du grand Racine, de nous avoir affublés de cette passion puérile et subalterne; il a gâté ainsi le sujet de *Phèdre* par l'amour d'Aricie; le sujet d'*Iphigénie en Aulide*, par l'amour d'Ériphile; celui d'*Andromaque*, par l'amour d'Hermione; et vous remarquerez que la seule tragédie où il ne soit pas tombé dans ce défaut

est celle qui ne fut pas destinée au théâtre : c'est *Athalie* (1) que l'auteur et le public crurent manquée, et que tous les hommes de goût regardent aujourd'hui, avec raison, comme le chef-d'œuvre de la scène française. Les gens médiocres peuvent faillir impunément ; mais les fautes des hommes de génie sont pernicieuses, en ce qu'ils savent le secret de les embellir et de les faire réussir. Il en est comme des grands crimes, dont la hardiesse et le succès encouragent la méchanceté des scélérats en sous-ordre ; l'exemple, bon ou mauvais, d'un grand homme devient bientôt une autorité. Lorsque M. de Voltaire parut sur la scène, il n'osa s'écarter d'un usage qui était devenu loi ; on ne lui aurait pas pardonné d'imiter la simplicité et la vérité des anciens. En traitant le sujet d'*Œdipe*, il fallut y placer un Philoctète amoureux de Jocaste. Philoctète amoureux ! En tentant le sujet de Mariamne, il fallut lui donner quelque amoureux en sous-ordre, et cet amoureux fut nommé Varus. Il est bien extraordinaire que l'auteur ayant senti la nécessité de changer ce rôle, n'ait pas pensé à lui ôter ce qui le dépare le plus, cet amour déplacé et inutile ; mais c'est qu'il n'a pas changé le rôle ;

(1) *Britannicus* et *Mithridate* ne présentent point non plus ce défaut d'un amour épisodique et subalterne, et dans Bajazet, le rôle d'Atalide, bien loin d'être postiche, est éminemment nécessaire pour faire ressortir toute la véhémence de la jalousie de Roxane.

il l'a seulement donné à un personnage d'un autre nom.

On assure qu'il a de même ôté le rôle de Philoctète de sa tragédie d'*Œdipe*; mais si ce changement ne s'est pas fait avec plus de soin que celui du rôle de Varus dans *Mariamne*, il vaudrait autant laisser les choses comme elles sont.

Je suis surpris aussi que M. de Voltaire n'ait pas rétabli, à cette reprise, le cinquième acte comme il était autrefois à la première représentation de la pièce. Alors Hérode envoyait à Mariamne la coupe empoisonnée que cette reine infortunée buvait sur le théâtre : toute l'action en était plus pathétique et plus touchante, et les égaremens d'Hérode, qui suivaient de près son crime, en avaient un bien autre caractère de terreur ; mais à la première représentation, un mauvais plaisant du parterre s'étant mis à crier : « La reine » boit, » comme on fait en France, suivant un ancien usage, aux soupers de la fête des rois de l'Epiphanie, l'auteur fut obligé, aux représentations suivantes, de faire périr Mariamne derrière la scène, et de mettre son supplice en récit. Ce n'est pas la première fois qu'un mauvais plaisant a gâté de belles choses ; mais depuis trente ans que cette pièce a paru pour la première fois, nous avons fait quelques progrès en fait de goût ; l'esprit philosophique nous a guéri de quelques puérilités, et M. de Voltaire aurait pu rétablir sans danger une action si intéressante et si pathétique.

La tragédie de *Mariamne* n'a point réussi à cette reprise ; on ne l'a donnée que deux fois. Le public s'attendait à de grands changemens ; on les avait annoncés ainsi, et l'on trouva que tout se réduisait au changement du nom d'un personnage. La pièce était d'ailleurs mal jouée ; mademoiselle Dubois était une pauvre Salome ; mademoiselle Clairon était fort déplacée dans le rôle de Mariamne ; les rôles tendres sont ceux qui lui conviennent le moins ; elle le sentit elle-même, et ne voulut pas jouer celui-ci une troisième fois.

Rien ne confirme plus ce que j'ai dit, à l'occasion de la poétique de M. Marmontel, que la tragédie de *Mariamne ;* le sujet en est très-beau, plein d'intérêt et de pathétique ; cet intérêt commence avec la première scène. Le retour d'Hérode à Jérusalem réveille tous les esprits ; il redouble l'activité de la haine de Salome contre Mariamne et les dangers de cette reine infortunée, épouse du meurtrier de son père, de l'ennemi le plus cruel de sa famille, alternativement adorée et outragée par ce prince jaloux, passionné et barbare. Quelle situation ! Rien de plus aisé que d'entretenir et d'augmenter cet intérêt et la terreur qui doit s'ensuivre jusqu'à la fin ; rien de plus aisé que de donner à chaque caractère la couleur la plus forte et la plus vraie. Qu'est-ce qui peut donc manquer à cette pièce ? C'est ce souffle de vie qui anime tout et que rien ne peut remplacer ; c'est cette force vivifiante

de l'homme de génie qui se répand sur la totalité de sa production, et qui donne à chaque partie le degré de vie qui lui est nécessaire. Il faut que le dessein de traiter ce sujet ait saisi le poète dans un mauvais quart-d'heure; car tout y languit, et M. de Voltaire a bien prouvé par ses ouvrages postérieurs qu'il ne manquait point de ce souffle de vie qu'on désirerait à *Mariamne*. Ce défaut est irréparable. Lorsqu'un homme de génie a traité un sujet sans chaleur, il faut qu'il y renonce; il aurait beau y revenir, se butter, il ne ferait que se fatiguer inutilement. C'est dommage; car le sujet de *Mariamne* était bien digne de l'auteur de *Zaïre*.

Disons ici un mot des idées de M. Marmontel sur la tragédie. Dans le chapitre de sa poétique qui en traite, il cherche à établir une différence essentielle entre la tragédie grecque et la tragédie française. Il prétend que l'intérêt de la tragédie ancienne était entièrement fondé sur la fatalité; que l'homme, jouet d'un sort aveugle, n'y faisait d'autre rôle que celui de subir une destinée inévitable, au lieu que l'intérêt de la tragédie moderne est fondé sur les passions, leur jeu et leurs développemens; et il ne balance pas à accorder une grande supériorité à la tragédie de Paris sur la tragédie d'Athènes, non-seulement à cause de la variété des sujets, mais surtout et principalement à cause de la morale qu'on en peut tirer.

On passerait à un pédant de raisonner ainsi;

mais on ne peut le passer à un philosophe. Cette différence, qu'il établit entre la tragédie ancienne et moderne, est tout-à-fait chimérique; car la fatalité, qui a une si grande part aux événemens de l'ancienne tragédie, et les passions qui, suivant M. Marmontel, causent les catastrophes de la tragédie moderne, sont également fondées sur l'immuable nécessité qui décide du sort de l'homme aussi irrévocablement qu'elle règle le cours des astres. Une des choses les plus absurdes en philosophie, c'est de supposer un ordre et une loi qui maintiennent l'univers, de s'extasier même sur la beauté de cet ordre et de ces lois, et puis de croire qu'une action quelconque pût être libre. En poétique, cette absurdité n'est guère moins grande qu'en philosophie; car si la passion et ses écarts étaient libres, il n'y aurait plus ni pitié ni intérêt, et les malheurs qu'elle cause ne pourraient ni effrayer, ni émouvoir. Quelque passion que vous mettiez sur la scène, elle ne peut intéresser qu'autant qu'elle dispose de votre personnage aussi aveuglément et aussi impérieusement que la fatalité dispose de ses vertus et de son bonheur.

M. Marmontel convient, avec le philosophe Diderot, que s'il y a quelque chose de touchant, c'est le spectacle d'un homme rendu coupable et malheureux malgré lui. » Mais, ajoute-t-il, j'en » reviens sans cesse à l'utilité morale, dont un » poète, homme de bien, ne doit jamais se dis-

» penser. Quel fruit pouvons-nous recueillir de » l'*Œdipe*, de l'*Électre*? etc. »

J'en suis fâché pour M. Marmontel, s'il ne trouve pas dans ces drames de grandes instructions et une foule de leçons dignes d'être présentées à une assemblée d'hommes. Il est vrai que nos assemblées, pour entendre Racine et Voltaire, ne ressemblent pas aux assemblées d'Athènes, où l'on jugeait Sophocle et Euripide. Nos spectacles ont un air de futilité dont il faut bien que les ouvrages qu'on y représente se ressentent; j'avoue encore que les leçons qu'on peut tirer des tragédies d'*Œdipe* et d'*Électre* ne sont pas les plus propres à une assemblée d'enfans et de marionnettes.

Nulle trace, nulle part en Europe, de cette morale forte et vigoureuse qui donnait aux anciens peuples un si grand caractère. La nécessité de subordonner tout aux maximes d'une religion enthousiaste (1) a fait disparaître tous les grands principes, a exterminé la philosophie pendant des siècles, et s'oppose depuis sa renaissance, de toutes ses forces, à ses progrès. Sophocle et Euripide étaient les précepteurs des rois et des princes; leurs ouvrages immortels nous ramènent sans cesse à la vicissitude des choses humaines, à l'instabilité de la puissance et du

(1) On ne conçoit guère comment ce qui excite l'enthousiasme peut détruire la vigueur et affaiblir le caractère. Nous ne voyons pas ce qu'il y a de *frivole* et de *mesquin* dans *Polyeucte*, *Athalie*, les discours de Bossuet et les écrits sublimes des Pascal et des Fénélon.

bonheur, à la modération dans la fortune, à la fermeté, au courage dans le malheur. Quel est l'ouvrage moderne dont les maximes n'aient pas un air frivole et mesquin auprès des grandes leçons des tragiques d'Athènes?

L'académie française ayant proposé pour sujet d'éloquence l'éloge du grand Sully, ministre et ami du bon Henri IV, le discours de M. Thomas a été couronné dans la séance publique de l'académie, le 25 août dernier. Ce discours vient d'être imprimé. C'est pour la quatrième fois que M. Thomas remporte le prix de l'éloquence à l'académie française. Nous avons de lui les *Eloges du comte de Saxe*, du *chancelier d'Aguesseau*, du célèbre *Duguai-Trouin*, qui tous ont été couronnés successivement; mais, à mon avis, l'*Eloge du duc de Sully* mérite lui seul plus de couronnes que les trois autres ensemble. L'orateur a fait un grand pas. C'était, dans les discours précédens, un rhéteur rempli de déclamations et de phrases ampoulées, et dérobant la disette des idées sous des amplifications de l'école. Ici, c'est tout autre chose. C'est un philosophe qui parle, qui, à la vérité, tient encore un peu à cette parure puérile et mesquine dont il s'est affublé au collége; mais dont les progrès dans le goût et dans la véritable éloquence ne laissent plus de doute qu'il ne se défasse dans peu de toutes ces futilités, et qu'il n'ait incessamment une place distinguée parmi nos meilleurs écrivains. Je

n'aime point les passions qui, comme un limon grossier, se déposent insensiblement en roulant à travers les siècles, et la vérité qui surnage; je n'aime point cet orgueil généreux qui s'élance à la gloire par la vertu; je n'aime point M. de Sully, qui parcourt, avec des vues également éclairées et bienfaisantes, tout le royaume désolé; semblable à l'esprit de fécondité qui, à travers la confusion et la nuit, se promenait sur l'abîme du chaos, et couvait les germes du monde : toute cette pompe puérile et pédantesque me déplaît, et déplaira dans peu à M. Thomas autant qu'à moi. Je n'aime point cette passion des antithèses qui fait si souvent dire des choses fausses et vides de sens. Ainsi je ne puis souffrir, qu'en parlant du crédit de Sully, M. Thomas dise que les catholiques étaient jaloux que le roi aimât un huguenot, et les protestans, qu'il eût de la confiance pour un homme de mérite; car on voit que cette dernière proposition n'a été ajoutée que pour arrondir la période, et il est évident que les protestans ne pouvaient être fâchés de voir un homme de mérite de leur parti dans la faveur du roi. Ces taches, qu'on trouve en assez grand nombre dans le discours de M. Thomas, sont rachetées par de grandes beautés, et encore une fois, c'est moins ce qu'il est, que ce qu'il promet de la part d'un écrivain très-jeune, qu'il faut considérer ici.

Ce discours a eu un grand succès. Il a eu les suffrages du public éclairé, et même ceux du peuple. C'est peut-être le premier discours aca-

démique qui ait fait un effet si grand et si général. Il est plein de vérités utiles et hardies. Si l'auteur eût été philosophe ou encyclopédiste, termes à peu près également déshonorans, on l'aurait certainement dénoncé comme dangereux, séditieux, homme de sac et de corde, perturbateur du repos public; mais M. Thomas étant attaché à M. le duc de Praslin, on n'a vu dans son ouvrage que ce qui y est, la noble hardiesse d'une ame pleine d'élévation et de franchise. Les notes historiques qu'il a ajoutées à son discours ont plus réussi que le discours même. C'est que le simple récit des actions d'un grand homme fera toujours plus d'effet que le plus pompeux panégyrique. L'historien simple et vrai est le véritable orateur qu'il faut aux grandes vertus et aux grands talens.

Un grand nombre d'autres faiseurs de discours ont concouru pour le même prix. Un auteur anonyme, n'ayant pu envoyer son discours à temps pour le concours, l'a fait imprimer avant tous les autres. Cela est faible, et n'a été lu de personne. M. de Bury, qui nous a déjà rendu la fécondité de sa plume redoutable par quelques ouvrages, a aussi publié son *Eloge de Sully*, qui a concouru. Cela est pitoyable. Enfin, M. l'abbé Couanier-Deslandes, dont je n'ai jamais entendu parler, a pareillement publié son *Eloge de Sully*. Son discours est plein d'inégalités, mais ne manque pas parfois de force et de génie.

Je ne sais quel est le triste et plat pédant qui a proposé des difficultés à M. de la Chalotais, procureur-général au Parlement de Bretagne, sur son *Essai d'Education nationale*, qui est le seul ouvrage digne d'un magistrat et d'un homme d'état que nous ayons vu depuis nombre d'années. Il est vrai que les difficultés du pédant, dignes de l'obscurité où elles sont restées, n'ont été lues de personne; mais il est malheureusement vrai aussi que l'ouvrage de M. de la Chalotais, rempli de vues sages et profondes, n'a point eu de succès, parce que cet illustre magistrat s'y est montré plus philosophe que janséniste. Il a toujours eu un grand succès auprès de tous ceux qui pensent, et il viendra un tems où l'on regardera ce petit livre comme un des meilleurs ouvrages de ce siècle.

Il paraît un nouvel ouvrage en faveur des jésuites, intitulé *les Nouvelles Observations sur les jugemens rendus contre les Jésuites*, volume in-8°. de 275 pages. C'est, comme on dit, de la moutarde après dîner; il y a long-tems que l'intérêt du public est épuisé, et qu'on ne s'occupe plus de cette fameuse querelle.

Ajoutez, à l'insipide *Bibliothèque de la Richesse de l'Etat*, une feuille intitulée *Propositions avantageuses pour le bien général de l'Etat;*

Une autre, intitulée : *la Taille réelle*, ou *Lettre d'un Avocat de Paris ;*

Une autre, sous le titre de *Prompte Liquidation de toutes les dettes de l'Etat, avantageuse au Roi et aux Particuliers ;*

Une autre, enfin, intitulée : *Réflexions sur l'objet des plaintes actuelles du Peuple*, et jetez tout cela au feu.

OCTOBRE 1763.

Paris, 1er. octobre 1763.

L'usage d'exposer les tableaux et les ouvrages de l'académie royale de peinture et de sculpture tire son origine d'Italie, où ces sortes d'expositions sont fréquentes. Dans le tems que cette académie tenait ses séances au Palais-Royal, elle y fit quelques expositions. On a une liste imprimée des tableaux et des sculptures qui, en 1673, furent exposés dans la cour du Palais-Royal.

Dans la suite, Mansard étant surintendant des bâtimens et protecteur de l'académie, les peintres et les sculpteurs s'adressèrent à lui pour obtenir du roi la permission de renouveler cet usage. Louis XIV, non seulement approuva ce dessein, mais, pour l'exécuter, il fit donner à l'académie la grande galerie du Louvre, et il ordonna qu'on fournît du garde-meuble de la couronne les tapisseries et les meubles dont on pourrait avoir besoin pour la décoration de ce vaste emplacement. L'académie n'occupa, avec ses ouvrages, que cent quinze toises. Le portrait du roi se trouvait placé à l'une des extrémités, sous un dais de velours vert, enrichi de galons et de crépines d'or, et sur une estrade couverte par

un grand et magnifique tapis. A chaque trumeau étaient rangés symétriquement les tableaux, les sculptures et les estampes des académiciens. Cette exposition, dont il existe une description imprimée, se fit en 1699.

Elle fut renouvelée en 1704, dans le même lieu, et avec tout autant d'appareil. La naissance du duc de Bretagne paraît avoir donné occasion à cette exposition, dont la description fut aussi imprimée.

Après cette époque, on ne trouve plus de vestige de salon jusqu'en 1727, où M. le duc d'Antin, pour lors surintendant des bâtimens, imagina de proposer un prix aux principaux artistes. Les Mémoires disent que dans ce concours, il fit couronner les talens de Lemoyne, son protégé. La galerie d'Apollon, dans laquelle on rangea les tableaux des concurrens sur des chevalets, ne se trouva pas assez grande pour la foule des spectateurs.

Les artistes prétendent qu'une pareille exposition renouvelée eût plutôt servi à les décourager qu'à les animer. Elle eut, disent-ils, immanquablement fait naître une jalousie qu'on n'avait point éprouvée dans les expositions de 1699 et de 1704. Quoi qu'il en soit, M. Orry, devenu, après la mort du duc d'Antin, en 1736, directeur-général des bâtimens, et vice-protecteur de l'académie, crut devoir ordonner une exposition générale pour l'encouragement de tous les membres de l'académie, sans distinction. Cette exposition

se fit en 1737, dans le salon du Louvre, qui précède d'un côté la grande galerie, et de l'autre celle d'Apollon.

C'est là l'époque de la fondation du salon. Ces expositions se sont succédées sans interruption jusqu'en 1744. Je ne sais si la maladie du roi empêcha qu'il n'y en eût cette année; mais elles furent reprises l'année suivante, et continuées jusqu'en 1751, sans interruption.

Après le salon de 1757, l'académie, considérant que les ouvrages faits dans le cours d'une seule année ne suffisaient point pour garnir convenablement un espace aussi vaste que celui du salon, prit la résolution de laisser l'intervalle d'une année entre chaque exposition, et ce réglement a été observé depuis 1753.

Vous vous rappelez peut-être une nouvelle insérée dans la vie du fameux *Gilblas de Santillane*, et qui a pour titre : *le Mariage de vengeance*. Le célèbre poète anglais Thomson en a fait une tragédie qu'on joue à Londres, sous le titre de *Tancrède et Sigismonde*. Il y a environ deux ans qu'on a lu dans le *Mercure de France* une traduction en prose de cette pièce. M. Saurin, de l'académie française, vient de la mettre sur le théâtre de Paris, sous le titre de *Blanche et Guiscard*, tragédie librement traduite en vers de l'anglais. Cette pièce a été jouée trois fois cette semaine avec peu de succès; elle doit être reprise après le voyage de Fontainebleau.

O le beau sujet que celui de Blanche et de Guiscard! et qu'il était aisé à un homme de génie d'en faire la plus belle tragédie qui existe!

Si ce n'est pas là une tragédie, et surtout une tragédie française, il n'y en a jamais eu. Comment se peut-il donc que M. Saurin en ait fait une pièce froide et ennuyeuse? C'est que le sujet était au-dessus de ses forces; c'est qu'il ne faut pas moins que le plus beau génie pour se tirer d'une telle entreprise. Si vous ne savez faire couler les larmes depuis le commencement jusqu'à la fin; si vous ne savez déchirer les cœurs et nous renvoyer accablés de douleur et noyés de pleurs, comment osez-vous traiter un tel sujet? Quel intérêt ne doit pas régner dans cette pièce, depuis le premier mot! Quel caractère sublime que celui de Sifrédi! Que celui de Blanche doit être touchant! Quoi de plus intéressant que d'avoir à peindre un jeune héros, pour son malheur trop sensible, capable de toutes les vertus, excepté de celle de renoncer à une femme trop justement adorée! Remarquez que tant de personnages vertueux se trouvent dans un état déplorable, sans qu'il y ait proprement de leur faute, sans les manœuvres de ces méchans, de ces ames noires que nos poètes modernes ont toujours à la main, pour la commodité de leur intrigue : le connétable lui-même, quoique sur un plan plus éloigné, peut avoir la couleur d'un homme d'honneur et irréprochable.

Quelle foule de scènes touchantes et impor-

tantes! Le prince a été élevé, dans la tragédie, sans se connaître, et cette circonstance donne à tout le tableau une couleur bien précieuse. Le poète a eu en cela plus de goût que le romancier; car dans *Gilblas*, Guiscard est élevé et désigné successeur au trône. Enfin, qu'on me donne le génie de Racine, la chaleur et la passion de l'auteur de *Zaïre*, et je ferai de cette tragédie le chef-d'œuvre du théâtre français. Quel dommage de voir un si beau sujet si maltraité!

M. Saurin n'a ni force, ni vérité, ni sentiment, ni logique, ni pathétique. Son style est en général plat, et sa pièce mal écrite. Lorsqu'il veut exprimer le tendre sentiment de l'amour, il tombe dans le madrigal et dans l'églogue; lorsqu'il veut être pathétique et fort, il est boursoufflé; la véritable chaleur manque partout. On a applaudi quelques beaux vers. Celui que Blanche dit pendant qu'elle s'abandonne à ses regrets dans le silence de la nuit, a été cité:

Qu'une nuit paraît longue à la douleur qui veille!

Ce vers est beau, à la bonne heure; mais voyez si Blanche, dans l'état où elle est, a le tems de chanter un si beau vers? Si, long-tems après, en faisant le récit de ses malheurs, elle le disait de réflexion, ce vers serait à sa place. J'aime mieux quelques vers par lesquels Sifrédi annonce à sa fille, au premier acte, que le roi vient d'expirer. Il parle là comme un homme d'état, comme un philosophe; il nous ramène au néant de la gran-

deur humaine, en nous disant que ce bon roi est arrivé à ce moment où les monarques ne conservent aucune prérogative de leur rang, où, confondus avec les plus vils mortels, ils restent

Sans gardes, protégés de leurs seules vertus.

Cela n'est pas neuf, mais cela est touchant et placé, et je ne suis touché que des choses simples et qui sont à leur place.

Les Anglais qui se trouvent en foule à Paris prétendent que M. Saurin a beaucoup gâté la tragédie anglaise. Il le faut bien, puisque sa pièce est ennuyeuse, et qu'ils disent la leur pleine d'intérêt. Dans la pièce anglaise, Blanche est couchée lorsque Guiscard entre dans son appartement pendant la nuit; Sifrédi, après le meurtre de sa fille, arrive dans le désordre d'un homme qui sort de son lit. Pourquoi n'osons-nous risquer en France d'imiter la vérité aussi fidèlement? Rien ne prouve, ce me semble, mieux la faiblesse de nos discours et la fausseté de notre jeu. Si Brizard savait arriver avec l'effroi et la consternation d'un père, le désordre de ses habits, bien loin de blesser ou de faire rire, ajouterait un nouveau degré de force à son jeu et à l'effet du tableau. O sainte et touchante vérité, que nous sommes loin de toi, et que nous sommes enclins à nous en éloigner encore davantage!

Le jeu des acteurs a fait beaucoup de tort à cette pièce. Le pauvre Brizard a bien mal joué Sifrédi; le connétable Pellecour était bien ri-

dicule; le Kain a joué Guiscard avec beaucoup de force et de jugement: cet acteur n'est presque jamais faux, mais malheureusement il a voix, figure, tout contre lui. Mademoiselle Clairon, l'incomparable mademoiselle Clairon, cette actrice tant vantée, tant célébrée, tant fêtée, si fameuse dans toute l'Europe, perdra infailliblement le Théâtre français. Je ne l'ai jamais vue bien que dans les rôles froids et romanesques de Corneille, lorsqu'il s'agit de parler avec dignité et avec fierté; alors son bel organe enchante. Belle Clairon, vous avez beaucoup d'esprit; votre jeu est profondément raisonné; mais la passion a-t-elle le tems de raisonner? Vous n'avez ni naturel ni entrailles; vous ne déchirez jamais les miennes; vous ne faites jamais couler mes pleurs; vous mettez des silences à tout; vous voulez faire sentir chaque hémistiche; et lorsque tout fait effet dans votre jeu, je vois que la totalité de la scène n'en fait plus aucun. Vous me rappelez sans cesse les vers d'Horace:

Æmilium circa ludum faber imus et ungues
Exprimet et molles imitabitur ære capillos;
Infelix operis summâ, quia ponere totum
Nesciet.

Belle Clairon, jouissez de votre gloire; vous la méritez à beaucoup d'égards; mais vous perdrez le Théâtre français. Déjà votre dangereux exemple a égaré la plupart des talens médiocres; déjà la tragédie se joue avec une lenteur et un raisonnement qui valent à l'acteur des applaudis-

semens aux dépens de la pièce, et qui rendront incessamment ce genre, déjà assez faux en lui-même, insupportable aux gens de goût. La pièce de M. Saurin est froide, j'en conviens, et son style est plat; mais si mademoiselle Clairon s'était moins attachée à appuyer, pour ainsi dire, sur chaque syllabe, elle nous aurait escamoté une grande quantité de mauvais vers; si, à la place de ses manières étudiées et préparées, elle avait porté dans son jeu la rapidité, la chaleur et le trouble de la passion la plus intéressante et la plus malheureuse, son jeu nous aurait entraînés, la pièce aurait eu certainement beaucoup de succès, et ce n'est qu'à l'impression et à la lecture que nous nous serions apperçus de sa faiblesse.

Le fameux acteur anglais, Garrik, a assisté à la première représentation de cette tragédie. Il se trouvait à Paris depuis quelques jours, et il en est reparti le lendemain pour se rendre en Italie. A son retour, nous le posséderons plus long-temps. En attendant, on l'a fait parler de toutes sortes de manières, et chacun a répété ses oracles en faveur de l'acteur ou de l'actrice qu'il protège et qu'il affectionne: tant l'autorité a de pouvoir sur l'esprit des enfans; mais Garrik, en homme d'esprit, n'a confié ses vrais sentimens qu'à un très-petit nombre de ses amis qu'il a retrouvés ici.

On vient de recueillir en quatre gros volumes

les différens ouvrages du roi Stanislas de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, sous ce titre : *Œuvres du Philosophe bienfaisant*. Bienfaisant! oh! pour cela oui : philosophe! si vous voulez. Quant à son éditeur, il n'est certainement pas philosophe, ni par conséquent en droit de donner ce titre à qui que ce soit. Il m'a bien l'air d'être ce plat et triste chevalier de Solignac, qui porte le titre de secrétaire des commandemens et du cabinet de sa majesté polonaise. Toutes les meilleures pièces de ce recueil sont depuis long-tems connues du public; d'autres y paraissent pour la première fois. L'ouvrage sur le gouvernement de Pologne, connu depuis plus de douze ans, sous le titre de *la Voix libre du Citoyen*, remplit lui seul deux volumes de ce recueil. Le roi Stanislas fut aussi, dans le tems, un des premiers qui attaquèrent le discours de J.-J. Rousseau contre les sciences; mais les meilleurs ouvrages du roi Stanislas ne sont pas imprimés; on les voit en traversant la Lorraine. C'est là qu'on voit avec étonnement tout le bien que ce prince a su faire avec si peu de moyens, n'ayant pour tout revenu que deux millions de livres de France, vivant cependant avec toute la décence royale, et ayant toujours de l'argent de reste pour faire du bien. Ce prince aura laissé en Lorraine des monumens de toute espèce; aucun n'y sera aussi durable que sa mémoire. Plus on réfléchit, plus on sent que l'économie est la première vertu d'un roi, et la science d'employer l'argent, la plus utile qu'un souverain

puisse acquérir. On ne peut reprocher à Stanislas que d'avoir laissé prendre trop d'empire sur son esprit aux prêtres, et notamment aux jésuites. Ils ont, suivant leur coutume, tourné la bienfaisance du bon prince au profit de la superstition et contre les progrès de la raison.

Paris, 15 octobre 1763.

Jean-George le Franc de Pompignan, évêque du Puy, vient de mesurer ses forces avec J.-J. Rousseau, ex-citoyen de Genève; mais Jean-George a voulu faire d'une pierre plusieurs coups. Dans l'*Instruction pastorale*, gros in-4°. qu'il vient de publier, il a attaqué les incrédules modernes, *in globo*, le tout pour préserver les fidèles du Puy en Velay, du venin répandu dans différens écrits. Le charitable pasteur craint apparemment que ses fidèles du Puy, en menant paître leurs moutons dans les montagnes du Velay, ne s'amusent à lire l'*Encyclopédie* et *l'Émile* de Jean-Jacques, et qu'ils ne soient embarrassés de répondre aux difficultés du vicaire savoyard. Voilà une famille qui a une vocation bien décidée pour le zèle; car le triste exemple de Moïse de Pompignan, poète et magistrat, devenu, ainsi que la croix, une folie pour les incrédules et un scandale pour les fidèles, n'a pas pu arrêter son frère Aaron de Pompignan, évêque et théologien. Il attaque dans son *Instruction pastorale*, outre les erreurs de Jean-Jacques, qu'il ménage d'ailleurs beaucoup, les impiétés de M. de Voltaire,

M. Diderot, M. d'Alembert, M. Helvétius, etc. Il appelle M. de Voltaire, l'auteur de la *Henriade*, comme si c'était une injure; il nous apprend aussi que Newton et Locke sont des polissons dont on a exagéré les talens pour déprimer la religion. Ah! Jean-George, que de chagrins je prévois! Les philosophes qui sont sous le glaive sont bien obligés de se taire; mais ce plat auteur de la *Henriade*, qui, sur les bords de son lac, ne craint personne, pourrait bien n'être pas aussi philosophe que ses confrères. On exaltait l'autre jour, chez le roi Stanislas de Pologne, la beauté de cette *Instruction pastorale* de Jean-George. Chacun avait dit son mot d'admiration; M. le prince de Beauvau seul n'avait rien dit, et tout le monde attendait son hommage. « Je crains, » dit-il à la fin modestement, que malgré tout » cela, M. l'évêque du Puy ne réussisse pas à » être aussi célèbre que son frère, M. de Pom» pignan. » Je ne sais que dire; mais l'auteur de la *Henriade*, à qui M. de Pompignan doit sa réputation, n'est pas un ingrat; il n'a jamais laissé passer sans remercîmens les pierres qu'on lui jette dans son jardin. J'ose me flater qu'il aura soin de la gloire de Jean George de Pompignan, malgré tout ce qu'il a fait pour celle de son frère.

On a traduit et imprimé en Hollande les *Lettres de milady Montague*, écrites pendant ses voyages en Europe, en Asie et en Afrique. Des deux éditions qu'on en a faites, l'une

à Amsterdam et l'autre à Rotterdam, c'est celle-ci qui passe pour la meilleure. Vous savez que miladi Montague a suivi son mari dans son ambassade à Constantinople, et les lettres qui forment ce recueil sont celles qu'elle a écrites pendant ses voyages à ses amis d'Angleterre. C'est elle qui, à son retour de Turquie, a établi l'inoculation à Londres. Les Anglais regardent ses lettres comme un chef-d'œuvre de style et d'élégance dans leur langue. Sous la plume des traducteurs hollandais, il ne reste pas trace de ce mérite. Malgré cela, c'est une lecture très intéressante, et le fond et la manière d'envisager les objets attachent également. Il est vrai que ces lettres ainsi traduites n'ont pas réussi à Paris; mais c'est certainement la faute des juges. J'ai souvent remarqué que la saison de l'automne n'était pas trop favorable aux bons ouvrages. Comme Paris est moins peuplé dans cette saison que dans les autres, les sots laissent passer d'excellens ouvrages sans s'en douter, et souvent il ne se trouve personne pour les avertir. Quelques traits échappés à miladi Montague contre la France, et nommément contre les dames françaises, ont prévenu cette belle moitié de nos juges contre elle, et il ne faut pas espérer de réussir à Paris sans le suffrage des dames. On n'a pas voulu voir qu'il était pardonnable à une femme qui venait de voir ces belles Circassiennes, ces belles femmes de Chio, de trouver les dames françaises un peu moins belles, et d'être choquée

de cet abus de rouge qu'on fait en France en s'en mettant une plaque de deux doigts d'épaisseur sur chaque joue. Rousseau dit quelque part que les femmes de Paris ont toutes l'air effronté et grenadier. Cela est aussi faux qu'impertinent, et les femmes lui ont pardonné, et l'on ne veut pas pardonner à miladi Montague.... C'est qu'on pardonne plus difficilement une vérité désagréable qu'une injure. Quoi qu'il en soit, miladi Montague est une femme de beaucoup d'esprit et de mérite, dont les lettres font grand plaisir, quand on peut se mettre un peu au-dessus de la maussaderie du traducteur. Madame de Liré, née Lubomirska, qui, comme femme de feu M. Désalleurs, a aussi vécu à Constantinople, attaque la véracité de miladi Montague; mais ce n'est pas tout d'avoir été à Constantinople, il faut encore avoir la réputation d'esprit et de philosophie, et l'ardeur de savoir et de s'instruire que tout le monde accorde à miladi Montague, quand on veut contrebalancer son témoignage. C'est ainsi qu'on lui reproche que le portrait qu'elle fait des mœurs de Vienne ne ressemble pas; mais qui ne sent que la galanterie autrichienne sous le jeune et heureux Charles VI, en 1716, doit avoir eu un autre caractère que sous le règne de la sévère et pieuse Thérèse?

NOVEMBRE 1763.

Paris, 1er. novembre 1763.

Les *Lettres trouvées dans les papiers d'un père de famille* forment un gros volume in-12 de plus de quatre cents pages. S'il était d'usage de brûler les livres vraiment mauvais par arrêt de la cour du parlement, celui-ci n'échapperait pas au feu, et son auteur, que je n'ai pas l'honneur de connaître, mériterait cette punition, pour avoir trouvé un titre très-intéressant, et pour l'avoir si mal rempli. C'eût été un excellent ouvrage entre les mains d'un philosophe et d'un grand écrivain; sous la plume de l'auteur anonyme, c'est un recueil de platitudes: son titre reste toujours à remplir. Pour écrire avec succès sur l'éducation particulière, il en faut faire l'histoire, ou, si vous voulez, le roman, mais avec plus de vérité et de génie que J.-J. Rousseau n'en a mis dans son *Émile;* car cet Émile, élevé avec tant d'emphase et de pédanterie, est un fort sot enfant, quoi qu'en dise son gouverneur Jean-Jacques.

C'est pour se moquer un peu de l'emphase philosophique de Jean-Jacques, qu'un autre anonyme a fait un petit roman, sous le titre de *Let-*

tres d'un citoyen de Genève, volume in-12, de 180 pages. Dans ce roman, le philosophe fait successivement un enfant à deux beautés, et se trouve fort embarrassé entre ses deux maîtresses. Il a pour conseil un oncle peu philosophe, grand ennemi des grands mots, mais généreux, plein de franchise et d'excellens procédés. Ce roman pouvait encore être rempli d'une manière très-plaisante; car l'emphase philosophique est un ridicule très-susceptible d'une bonne satire, et comme c'est un ridicule du jour, il mérite l'attention des vrais philosophes; mais c'est que l'auteur de ces lettres est pauvre et plat. Il établit la scène à Genève, où il fait mettre les maîtresses du philosophe au couvent sans aucun embarras. Son oncle est un vieux marin, apparemment d'eau douce, sur le lac de Genève. Voilà les moindres de ses impertinences.

Le nom du comte de Warwick est un des plus illustres du quinzième siècle. Il joua un des plus grands rôles dans les troubles des maisons de Lancastre et d'Yorck, qui désolèrent l'Angleterre pendant si long-temps. Warwick fut l'ame du parti d'Yorck ou de la Rose-Blanche, tandis que la reine Marguerite d'Anjou, femme du roi Henri VI de Lancastre, se trouva à la tête du parti de cette branche ou de la Rose-Rouge.

Henri VI était d'un caractère indolent et faible, et même d'une constitution si languissante, qu'elle le rendait souvent incapable de penser et

d'agir. Il y a apparence que ce prince, si peu recommandable par ses qualités, si célèbre par ses malheurs, eut paisiblement régné toute sa vie sous la tutèle des princes de son sang, et qu'il eût transmis le trône à son héritier sans difficulté, s'il avait su se choisir une épouse digne de lui, c'est-à-dire, aussi méprisable que lui du côté des talens et des sentimens; mais Marguerite cachait, sous les traits de la beauté, l'ame d'un héros. Henri l'avait épousée contre ses intérêts, et malgré le duc de Glocester, son oncle et son ministre.

Marguerite n'était pas faite pour rester oisive sur le trône : elle se rendit maîtresse de l'esprit faible de son mari; elle le gouverna entièrement, et bientôt elle voulut gouverner l'état. Pour cet effet, il fallait perdre le duc de Glocester; elle le perdit, et le fit même assassiner. C'est un crime qu'on a souvent reproché à cette grande princesse; mais c'était moins le sien que celui de son siècle. Le triomphe les grandes ames, c'est de se trouver dans des situations difficiles, c'est là où tout leur génie se déploie; mais c'est le plus grand des malheurs pour les ames communes. Un prince faible a beau être gouverné par une héroïne, son histoire n'est ordinairement qu'un enchaînement de fautes et de malheurs. Le génie de Marguerite ne put prévenir ceux de son faible époux : c'en était déjà un grand que, pour régner, elle fût obligée de perdre un ministre du sang du roi, et aussi cher au

peuple qu'elle lui était odieuse, comme princesse du sang de France.

Marguerite, après cette catastrophe, ne gouverna pas assez habilement ou assez heureusement pour se concilier la faveur populaire. Au contraire, les pertes que les Anglais essuyèrent dans les provinces qu'ils possédaient en France animèrent de plus en plus le peuple, et il fallut que la reine se déterminât à sacrifier son favori et son principal ministre, le duc de Suffolk, à la haine publique.

Le principal effort de sa politique consistait alors à empêcher le duc d'Yorck de jouer un rôle. La branche d'Yorck était l'aînée de Lancastre, et avait par conséquent un droit incontestable au trône, dont ses malheurs précédens l'avaient éloignée. Tout ce que la reine fit pour empêcher le duc d'Yorck de devenir dangereux pour elle et pour Henri servit précisément à lui mettre les armes à la main. La guerre civile éclata. Henri fut pris par le comte de Warwick, dans une bataille où Marguerite combattit à côté de lui; et quoique le courage inébranlable de cette princesse ne succombât point, et qu'elle eût même le bonheur de vaincre dans une autre bataille le duc d'Yorck, qui y périt avec un de ses fils, elle ne put triompher du génie de Warwick.

L'histoire nous peint cet homme célèbre plein de courage, d'artifice et de fierté, esprit hardi et fécond en ressources. Maître de Londres, il

y fait proclamer roi le jeune fils du duc d'Yorck, sous le nom d'Edouard IV. Le faible Henri VI est déclaré indigne du trône, et enfermé dans la tour de Londres, et sa femme, l'intrépide Marguerite, repasse les mers pour chercher en France de nouveaux secours contre sa mauvaise fortune.

Mais Edouard, à peine établi sur le trône, devint ingrat. Warwick, qui lui avait servi de père, à qui il devait la couronne, avait passé en France pour y négocier le mariage de son pupille avec une sœur de la femme de Louis XI, roi de France. Ce mariage était prêt à se conclure, lorsqu'Edouard voit Elisabeth Woodville, en devient éperdu, l'épouse en secret, et la déclare enfin reine d'Angleterre, sans consulter Warwick.

Celui-ci n'était pas homme à supporter un tel outrage; il devint l'ennemi irréconciliable du roi, que lui seul avait donné à l'Angleterre. On s'armé, on combat de nouveau. Edouard est chassé du royaume, et l'infortuné Henri tiré de la tour de Londres, et replacé sur le trône; mais Warwick ne servit pas la maison de Lancastre avec autant de bonheur que la maison d'Yorck. Bientôt Edouard trouva le secret de rentrer dans son royaume; Henri, à peine rétabli, fut de nouveau renfermé dans la tour, au moment où Marguerite repassait en Angleterre avec son fils pour profiter de l'heureuse révolution qui était arrivée dans sa fortune; et presque en même

temps Warwick perdit la vie dans un combat, dont le succès assura à Edouard la possession paisible du trône. Marguerite n'eut que la douleur de voir que l'auteur de tous ses malheurs, l'homme le plus redoutable de son siècle, avait cessé de l'être lorsqu'il s'était déclaré son défenseur. Elle fut vaincue elle-même peu après, et son fils pris et assassiné; après quoi on alla assassiner Henri VI dans la tour de Londres, et l'on renvoya Marguerite d'Anjou en France, non sans l'avoir fait rançonner par Louis XI.

L'époque de tous ces troubles sanglans a donné occasion à M. l'abbé Prévost de faire l'*Histoire de Marguerite*. Ce roman a paru propre à M. de la Harpe à être mis sur la scène, et il a choisi le comte de Warwick pour le héros d'une tragédie qui vient d'être jouée avec un grand succès sur le théâtre de la Comédie française. Cahusac avait déjà tenté ce sujet; il y a une trentaine d'années; mais feu Cahusac était un des plus mauvais poètes de notre temps. Sa pièce tourna à la mort dès le commencement; on en resta au vers:

Transportons l'Angleterre au milieu de la France.

Un mauvais plaisant du parterre se mit à crier: *Place à l'Angleterre, place à l'Angleterre*, et la pièce ne fut point achevée. L'essai de M. de la Harpe a été plus heureux. Ce poète ne s'était fait connaître jusqu'à présent que par quelques pièces fugitives; son début dans la carrière du

théâtre est fort brillant; il ne s'agit plus qu'à désirer que ses succès subséquens répondent aux espérances du public.

M. de la Harpe n'a guère emprunté de l'histoire que la situation générale du tableau et le nom des principaux personnages; mais, d'ailleurs, la fable, l'intrigue et la conduite de sa pièce sont en partie tirées du roman de l'abbé Prévost, et contraires aux faits historiques, et c'est dommage, car ces faits sont trop connus pour qu'on puisse s'accoutumer à les voir altérés. Cette liberté ôte aussi aux personnages leurs mœurs et les marques de leur siècle, partie si précieuse d'un ouvrage dramatique, si soignée par les anciens, si négligée par les modernes. Quelque héros qu'on nous représente aujourd'hui, qu'ils soient anciens ou modernes, grecs ou romains, anglais, français ou musulmans, d'un siècle poli et éclairé, ou d'un siècle barbare, ils se ressemblent tous. Britannicus, Titus, Orosmane, le duc de Foix, ont tous le même caractère de générosité et de noblesse de sentimens; le juif Mathan dans *Athalie* et le romain Narcisse dans *Britannicus*, le même genre de perfidie et de méchanceté; ils ressemblent tous à leur auteur, c'est-à-dire, au modèle qu'il s'est fait dans sa tête d'un héros, d'un scélérat, etc.; mais ils ne ressemblent pas à leur siècle; ils n'en ont ni les mœurs, ni les discours; ils sont tout français. Voilà, n'en doutons point, la principale raison pourquoi la tra-

gédie plaît tant à la jeunesse, parce que les premiers sentimens de passion font un grand plaisir à cet âge, et pourquoi elle est souvent si fastidieuse aux hommes d'un goût mûr, parce qu'ils exigent une vérité et une force de mœurs qu'on cherche inutilement dans les tragédies modernes. Aussi, je ne prétends pas faire un crime à M. de la Harpe de ce qui est la faute de son siècle. Il a arrangé et combiné les matériaux et les incidens de sa pièce suivant l'usage reçu, et en lui pardonnant cette licence, on ne peut nier qu'il n'ait montré beaucoup de talent.

Le moment de sa pièce est celui où Warwick négocie en France ce traité de mariage avec la sœur de la reine, et où Édouard, épris d'une violente passion pour Élisabeth Woodville, se détermine à rompre ce traité conclu par les soins de son ministre et de son bienfaiteur. Mais c'est là ce qu'il y a de moins sensible dans l'outrage que Warwick reçoit du prince qu'il a placé sur le trône. Warwick, quoique marié, était depuis long-tems l'amant déclaré d'Élisabeth, suivant le roman de l'abbé Prévost, et Édouard lui fait une injure mortelle en cherchant à lui enlever le cœur de sa maîtresse. La plus violente des passions l'expose ainsi à la plus noire ingratitude envers l'homme à qui il doit sa couronne.

Voyons comment M. de la Harpe s'est tiré de tout cela. Il a fait d'abord de Warwick un homme libre qui aspire à la main d'Élisabeth. Au moment de la tragédie, Henri de Lancastre

est enfermé dans la tour; suivant l'histoire, et suivant le poète, Marguerite d'Anjou, avec son fils, se trouve à la cour d'Édouard, où elle est traitée avec beaucoup d'égards et de ménagemens, quoiqu'en quelque façon prisonnière. Cette circonstance est fausse; Marguerite était en France lorsque Warwick y négociait le mariage de son maître. Ni les mœurs du siècle, ni la bonne politique n'auraient permis à Édouard de laisser en liberté, au milieu de sa cour, une femme aussi redoutable que Marguerite d'Anjou. Le fait est qu'elle ne fut prise qu'après la mort du comte de Warwick, dans le combat qui termina cette fameuse et sanglante querelle.

Le principal défaut de cette tragédie, c'est de manquer d'intérêt, de sentiment et de vigueur. Quoique le sujet soit très-touchant, M. de la Harpe ne sait pas faire pleurer; mais en revanche il a de la chaleur dans les détails, de la sagesse, de l'élévation et de la noblesse. La pièce marche sans embarras depuis le commencement jusqu'à la fin, et la chaleur des scènes la soutient partout. On voit, par exemple, que l'action est comme suspendue pendant tout le tems de la prison de Warwick. Cependant le poète a su soutenir l'intérêt par la chaleur qui règne dans tout le quatrième acte; peut-être est-ce moins le mérite du poète que celui des acteurs: c'est ce que nous verrons à la lecture. Le cinquième est moins heureusement arrangé; la première scène est froide, et l'apparition de Marguerite,

pour annoncer la catastrophe, n'a pas fait l'effet qu'elle aurait dû faire. Cela peut dépendre d'un rien à ôter ou à ajouter.

M. de la Harpe ne sait pas faire des scènes; mais il n'y en a aucune dans sa pièce où il n'y ait des choses qui soient bien, mais très-bien. Il lui reste à apprendre à donner à chaque scène sa marche naturelle et sa juste étendue; son style m'a paru faible, ainsi que toute la contexture de sa pièce; mais il ne manque ni de correction ni d'élégance. Il y a peu de ces vers à maximes qui déparent la plupart de nos tragédies nouvelles.

Quoiqu'il ne sache pas développer les caractères de ses personnages, il faut convenir qu'il les a bien conçus, et tous les traits dont il cherche à les dessiner conviennent bien au sujet qu'ils doivent caractériser. Il n'y a de rôle faible dans cette pièce que celui d'Élisabeth; mais c'est qu'il fallait lui donner beaucoup de sentiment, et c'est la partie qui manque absolument à M. de la Harpe.

Cette pièce ne restera point au théâtre; mais ce n'est pas, à beaucoup près, un ouvrage méprisable. Le premier ouvrage dramatique de l'auteur décidera de son talent et des espérances qu'il sera permis de concevoir.

On peut consulter sur ces troubles sanglans qui ont fourni à M. de la Harpe le sujet de sa tragédie, outre l'histoire, ou plutôt le roman de la *reine Marguerite d'Anjou*, par M. l'abbé Pré-

vost, dont j'ai parlé et qu'on lit avec plaisir, l'histoire de Rapin Toyras et celle du philosophe David Hume, qui vient d'arriver à Paris avec l'ambassadeur d'Angleterre, et qui y reçoit un accueil digne de sa réputation et de son mérite.

DÉCEMBRE 1763.

Paris, 1er. décembre 1763.

Les vrais prodiges sont assez rares pour qu'on en parle quand on a occasion d'en voir un. Un maître de chapelle de Salzbourg, nommé *Mozart*, vient d'arriver ici avec deux enfans de la plus jolie figure du monde. Sa fille, âgée de onze ans, touche le clavecin de la manière la plus brillante; elle exécute les plus grandes pièces et les plus difficiles avec une précision à étonner. Son frère, qui aura sept ans au mois de février prochain, est un phénomène si extraordinaire, qu'on a de la peine à croire ce qu'on voit de ses yeux et ce qu'on entend de ses oreilles. C'est peu pour cet enfant d'exécuter avec la plus grande précision les morceaux les plus difficiles avec des mains qui peuvent à peine atteindre la sixte; ce qui est incroyable, c'est de le voir jouer de tête pendant une heure de suite, et là s'abandonner à l'inspiration de son génie et à une foule d'idées ravissantes qu'il sait encore faire succéder les unes aux autres avec goût et sans confusion. Le maître de chapelle le plus consommé ne saurait être plus profond que lui dans la science de l'harmonie et des modula-

tions qu'il sait conduire par les routes les moins connues, mais toujours exactes. Il a un si grand usage du clavier, qu'on le lui dérobe par une serviette qu'on étend dessus, et il joue sur la serviette avec la même vitesse et la même précision. C'est peu pour lui de déchiffrer tout ce qu'on lui présente; il écrit et compose avec une facilité merveilleuse, sans avoir besoin d'approcher du clavecin et de chercher ses accords. Je lui ai écrit de ma main un menuet, et l'ai prié de me mettre la basse dessous; l'enfant a pris la plume, et, sans approcher du clavecin, il a mis la basse à mon menuet. Vous jugez bien qu'il ne lui coûte rien de transporter et de jouer l'air qu'on lui présente, dans le ton qu'on exige; mais voici ce que j'ai encore vu, et qui n'en est pas moins incompréhensible. Une femme lui demanda l'autre jour s'il accompagnerait bien d'oreille et sans la voir, une cavatine italienne qu'elle savait par cœur; elle se mit à chanter. L'enfant essaya une basse qui ne fut pas absolument exacte, parce qu'il est impossible de préparer d'avance l'accompagnement d'un chant qu'on ne connaît pas; mais l'air fini, il pria la dame de recommencer, et à cette reprise, il joua non seulement de la main droite tout le chant de l'air, mais il mit, de l'autre, la basse sans embarras; après quoi il pria dix fois de suite de recommencer, et à chaque reprise, il changea le caractère de son accompagnement; il l'aurait fait répéter vingt fois si on ne l'avait fait cesser. Je ne déses-

père pas que cet enfant ne me fasse tourner la tête, si je l'entends encore souvent; il me fait concevoir qu'il est difficile de se garantir de la folie en voyant des prodiges. Je ne suis plus étonné que S. Paul ait eu la tête perdue après son étrange vision. Les enfans de M. Mozart ont excité l'admiration de tous ceux qui les ont vus. L'empereur et l'impératrice-reine les ont comblés de bonté; ils ont reçu le même accueil à la cour de Munich et à la cour de Manheim. C'est dommage qu'on se connaisse si peu en musique en ce pays-ci. Le père se propose de passer d'ici en Angleterre, et de ramener ensuite ses enfans par la partie inférieure de l'Allemagne.

M. l'abbé de la Chapelle, dont nous avons un bon ouvrage élémentaire sur la géométrie, vient de nous en proposer un autre sous le titre de *l'Art de se communiquer ses idées*. Je ne connais d'autre secret pour cela que d'apporter en naissant les dons qui constituent l'homme éloquent, comme la facilité, la chaleur, la netteté, la profondeur, etc., et de perfectionner tous ces dons par l'application et l'étude; voilà tout le traité de M. de la Chapelle en deux lignes. Je veux mourir, s'il peut d'ailleurs dire quelque chose qui puisse être d'aucune utilité réelle.

On nous a envoyé de Genève quelques exemplaires de *Lettres écrites de la campagne*. Plusieurs citoyens et bourgeois de cette république

avaient fait des représentations au conseil, au sujet de ses procédures contre Jean-Jacques Rousseau, et, comme il arrive, les têtes s'étaient échauffées peu à peu, au point de faire craindre pour la tranquillité intérieure, lorsque M. Tronchin, procureur-général de la république, publia ces *Lettres écrites de la campagne*. Il y discute en simple citoyen les difficultés qui se sont élevées, et que ses lettres ont dissipées sans autre moyen. Tout le monde a dit, après cette lecture, que le conseil avait raison; c'est peut-être le premier exemple de l'empire de la raison sur un peuple échauffé par des cabaleurs. Ce M. Tronchin, cousin du médecin, est un homme de beaucoup d'esprit. Né en Angleterre, il aurait sûrement joué un rôle dans la chambre basse; mais j'aime mieux laisser à un célèbre magistrat de France le soin de vous donner une idée de ces lettres.

LETTRE *de M. de Montclar, procureur-général au parlement d'Aix, à M. le duc de Villars, gouverneur de Provence.*

Monsieur,

Je ne puis vous rendre trop d'actions de grâce; mais je vous supplie de trouver bon que je ne rende pas les *Lettres écrites de la campagne*. J'ai eu tant de plaisir à les lire que vous me pardonnerez un larcin fait avec tant de bonne foi. Il vous sera facile d'avoir un autre exemplaire de

Genève. On ne peut rien voir, à mon avis, de plus sage et de plus solide que cet écrit. La clarté, la justesse du raisonnement est admirable dans les parties de déduction. La cinquième lettre est un morceau de droit public et de politique très-précieux, qu'on peut mettre à côté de tout ce qu'il y a de meilleur en ce genre ; mais ce qui m'enchante singulièrement, c'est la décence et la modération du style. Jamais on n'a mieux ménagé au lecteur prévenu le plaisir de se rendre à la raison, sans qu'il en coûte trop à l'amour-propre. C'est un chef-d'œuvre de convenance pour le moment et les circonstances ; on dirait que l'auteur craint d'abuser, dans un état libre, de l'empire que l'éloquence a sur les esprits. Il ne veut ni les assujétir, ni leur faire illusion ; son éloquence est douce et modeste pour la forme, quand elle est triomphante pour le fond des choses ; c'est véritablement celle de l'homme d'état dans une république. Il n'a point un air de victoire quand il accable par l'évidence ; il s'insinue sans se rendre suspect de séduction ; ses ménagemens ne sont point fardés ; ils paraissent l'effet du sentiment plutôt que l'ouvrage de l'art, et certainement l'art ne pouvait rien faire de mieux. L'auteur ne se montre point occupé de lui-même, ni entêté de ses opinions qu'il porte à la dernière démonstration ; il n'est occupé que de la patrie et du bien public ; il paraît n'aimer que la vérité et les lois ; il respecte ses concitoyens qu'il désabuse sans avoir l'air de maîtriser leur

entendement. On a bien du bon sens et du bon esprit dans ce pays. Je ne suis point étonné que cet ouvrage ait eu un succès complet; cela ne pouvait être autrement. Recevez, monsieur, les assurances de mon attachement, de mon zèle et de mon respect.

Les Considérations sur les corps organisés, où l'on traite de leur origine, de leur développement, de leur reproduction, sont un nouvel ouvrage de M. Charles Bonnet, citoyen de Genève, auteur de l'*Essai analytique des facultés de l'ame*, qui a paru il n'y a pas long-tems, et de plusieurs autres ouvrages de physique et de philosophie très-estimés. On trouve dans celui-ci des faits intéressans et vrais, opposés aux romans des systêmes, qui ont été plus multipliés sur la génération que sur aucune autre matière. M. Bonnet est un excellent esprit. Comme écrivain, il ne lui manque que d'avoir vécu quelque tems à Paris pour y prendre ce que nous appelons ton, et ce qu'on appelait urbanité à Rome, et à Athènes l'atticisme.

Il y a une grande différence entre philosophe et philosophe. Le révérend père Bonaventure Abat, cordelier, vient de donner des amusemens philosophiques sur diverses parties des sciences, et principalement de la physique et des mathématiques. On n'accusera pas un moine d'être un bon esprit. Si cela arrivait par accident, il serait bien

à plaindre : il faudrait, ou mentir toute sa vie contre sa conscience, ou s'exposer à toute la rigueur de la persécution.

Fontenelle qui, à travers son faux bel-esprit, avait un esprit très-philosophique, disait que, pour connaître les maladies dont un peuple est travaillé, on n'avait qu'à lire les affiches de la capitale; qu'à Paris, par exemple, on lisait à tous les coins de rues, d'un côté, *Traité sur l'incrédulité*, et de l'autre, *Traité sur les maladies vénériennes*. Aujourd'hui, on peut ajouter à ces affiches des Traités sans nombre sur l'agriculture, sur la population, sur l'administration des finances. Il faut que nous soyons terriblement attaqués de maladies dans ces parties, puisque nous avons tant de médecins et de charlatans qui nous proposent leurs remèdes. On dit qu'il existe une *Philosophie rurale*, en trois volumes, qui a été supprimée. Je ne l'ai point vue; mais on m'a assuré que c'était du galimatias fort chaud et très-hardi, qui avait l'air de venir de la boutique de M. le marquis de Mirabeau, ex-auteur de *l'Ami des Hommes*, et de son ami, M. Quesnay, médecin consultant du roi, qui a fait, relativement à cet objet, quelques articles obscurs et louches de l'*Encyclopédie*. On a imprimé en Hollande un autre ouvrage intitulé : *L'Homme en société*, ou *Nouvelles Vues politiques et économiques pour porter la population au plus haut degré en France*, 2 volumes.

Moi aussi, j'aurais des vues là-dessus; mais ces matières ne peuvent être traitées sans danger que par des bavards. D'ailleurs, celui qui met au jour un petit citoyen, mérite mieux de l'état que celui qui fait vingt traités sur la population, et je voudrais bien avoir ce mérite. M. de la Morandière a écrit en faveur de l'appel des étrangers dans nos colonies : cela veut dire qu'il approuve fort qu'on y attire des étrangers à force de priviléges, de liberté et de bienfaits. Le *Songe d'un Citoyen*, et *le Patriote Financier*, sont deux feuilles qui regardent l'insipide querelle de la richesse de l'état.

Le poète Roy, qui a passé une partie de sa vie dans le mépris, et les dernières années dans l'imbécillité, vient de mourir, rassassié de jours et de coups de bâton. Il était méchant et lâche. Ses épigrammes lui ont souvent attiré le châtiment de ceux qu'il a offensés. Il a fait des opéras qui sont estimés; mais ce genre est en lui-même si détestable à mes yeux, que peu s'en faut que je ne regarde un succès comme une tache. Le froid mortel et le mauvais goût sont les divinités qui inspirent les faiseurs d'opéras français. Le ballet des *Sens* et celui des *Elémens* sont deux ouvrages de Roy d'une grande réputation. Dans le premier, les cinq actes portent le titre de nos cinq sens, et dans le second, chaque acte porte le titre d'un des quatre élémens. Une insipide et absurde allégorie, que le public appelait ingé-

nieuse, faisait le mérite de ces poëmes, dont l'idée et l'exécution étaient également capables de tuer le génie du musicien, s'il en avait eu. Et puis, on disait ces poëmes de Roy supérieurement écrits, et cependant, dans ces poëmes si bien écrits, il n'y avait ni sentiment, ni facilité, ni naturel, pas une ligne susceptible de musique. Il est incompréhensible qu'un peuple, qui a tant de goût dans d'autres genres, puisse se méprendre à ce point sur le genre lyrique, et persister pendant un siècle dans un système aussi absurde et aussi gothique.

La tragédie de *Warwick* continue à avoir le plus brillant succès : elle aura vraisemblablement quinze représentations, et c'est aujourd'hui le plus haut degré de gloire auquel un poète puisse prétendre. Cette pièce vient d'être imprimée. Son grand défaut est la faiblesse qui se montre partout : on dirait que c'est le coup d'essai d'un jeune homme de soixante ans. J'aimerais bien mieux y remarquer plus d'inégalités et de force et moins de sagesse ; cela me donnerait bonne espérance pour ses ouvrages à venir. Je meurs de peur que M. de la Harpe ne reste toute sa vie froid et sage. Mais s'il est vieux dans sa tragédie, il est, en revanche, bien jeune dans une lettre adressée à M. de Voltaire à la suite de sa pièce, c'est-à-dire, suivant les caractères qu'Horace donne à cet âge, qu'il est confiant, présomptueux, *monitoribus asper*. Ce n'est pas que tout ce qu'il dit sur la dé-

cadence de la tragédie, parmi nous, ne soit vrai et fondé; mais il nous fait clairement entendre qu'il ne nous reste que M. de Voltaire et lui; et comme le premier a soixante-dix ans, vous pouvez tirer la conclusion sur nos restes. Cette lettre n'a pas réussi dans le public comme la tragédie; elle fait pourtant toute ma consolation, parce que c'est le seul signe de jeunesse que M. de la Harpe nous ait donné; s'il était toujours aussi sage que sa pièce, je le tiendrais pour un homme perdu.

Shakespeare a traité ce sujet dans sa tragédie de *Henri VI*. Au milieu de l'irrégularité de ses drames, vous y voyez des mœurs bien autrement fortes et vraies que dans la tragédie du sage M. de la Harpe.

L'*Elève de la Nature* est un nouvel ouvrage sur l'éducation, en deux parties. L'auteur s'appelle M. Guillard de Beaurieu : il est pauvre et malheureux. C'est un singe de Jean-Jacques Rousseau. Il a voulu former un homme sauvage et abandonné à lui-même, dans la première partie; et dans la seconde, il en fait un homme de société et civilisé. Cela est insipide et plat, et je crains que cet Elève de la Nature ne nourrisse fort mal son précepteur.

Un poète anonyme a adressé à Jean-Jacques Rousseau une épître, où il soutient que la gloire d'avoir établi un grand nombre de paradoxes ne

saurait être solide. Je pense comme lui. On lira Voltaire éternellement; Rousseau n'aura qu'un temps; mais enfin, la vocation de celui-ci était de soutenir des paradoxes par une foule de sophismes ingénieux et subtils, et je crains que le poète qui lui a adressé cette épître n'ait perdu son temps à lui conseiller plus de sagesse et plus d'indulgence envers les hommes.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS CE TROISIÈME VOLUME.

EXAMEN *du poëme de la peinture, par M. Watelet, article de Diderot*, page 1.

Conversation avec M. de la Barre sur les convulsionnaires, 11.

Sur le discours de réception à l'académie françoise de M. le Franc de Pompignan, 25.

Sur la comédie des Philosophes, de M. Palissot, 29.

Vers sur cette comédie, 34.

Autres sur le même sujet, ibid.

Sur le Panégyrique de Mathieu Reinhart, par le roi de Prusse, ibid.

Examen de la comédie de l'Écossaise, de Voltaire, 35.

Sur une traduction des Saisons de Thompson, par madame Bontemps, 39.

Réflexions sur l'architecture et la sculpture, à propos d'une statue pédestre de Louis XV, par Pigal, 41.

Secondes remarques sur la comédie des Philosophes, 47.

Sur les ouvrages de goût, 50.

Vers sur la comédie des Philosophes, par Piron, 54.

Mort de M. l'évêque de Rennes et de M. de Mirabaud, et notice sur ces deux membres de l'académie française, 54.
Parodie des Philosophes, jouée par les comédiens italiens, sous le titre du Petit Philosophe, *par Poinsinet*, 55.
Sur un passage de l'ouvrage de Hume, intitulé: Dissertation sur la règle du goût, *ibid.*
Lettre de J.-J. Rousseau à M. P....., en lui renvoyant sa pièce, 59.
Secondes remarques sur la comédie de l'Écossaise, 60.
Séance de l'académie française, du 25 août 1760, 63.
Sur un petit poëme de Dorat et une épître du même, 67.
Sur un conte intitulé Tant mieux pour elle, par M. de Calonne, ibid.
Première représentation de Tancrède, tragédie de Voltaire, 68.
Sur le Magasin des Adolescentes, par madame Leprince de Beaumont, ibid.
Lettre du roi de Prusse au marquis d'Argens, 67.
Examen de Tancrède, 72.
Troisièmes remarques sur les Philosophes et sur l'Écossaise, 83.
Suite de l'examen de Tancrède, 84.
Sur l'Histoire de l'empire de Russie sous Pierre-le-Grand, ouvrage de Voltaire, 89.
Suite, 93.

*Lucrèce, romance par M***., avocat-général*, 97.
Mort de M. Godin, de l'académie des sciences, 98.
Remarques sur un Mémoire concernant la corruption du blé, ibid.
Première représentation et examen de la tragédie de Caliste ou la belle pénitente, de Colardeau, 102.
Sur l'invention du bras artificiel, par M. Laurent, et l'épître de l'abbé Delille à ce sujet, 109.
Sur le prix fondé à l'académie de peinture par le comte de Caylus, 110.
Premières représentations du Prince de Noisy et de Canente, à l'Opéra, 112.
Sur les descendants de Corneille, 113.
Sur l'Histoire de Sobieski, roi de Pologne, par Coyer, 115.
Réception de l'évêque de Limoges à l'académie française, 121.
Publication d'Émile de J.-J. Rousseau, 123.
Petit avis à un jésuite, 124.
Relation de la mort de M. de Bonneval à Constantinople, 127.
Procès-verbal dressé par M. de la Condamine, sur les convulsionnaires, 134.
Miracles du jour de la St.-Jean, par les convulsionnaires, 146.
Lettres de Voltaire, 157 et suiv.
Examen de l'Émile de J.-J. Rousseau, 170.

Première représentation des Méprises, comédie de M. P....., 181.
Suite de l'examen de l'Émile, 185.
Sur la défense de jouer la Mort de Socrate, tragédie de M. de Sauvigny, 194.
Mort de Crébillon, et notice sur ce poète, 195.
Sur les comptes rendus par les parlements, au sujet des jésuites, 197.
Suite de l'examen de l'Émile, ibid.
Vers de Voltaire à madame du Châtelet, 211.
Autres du même à la même, ibid.
Autres du même à la même, 212.
Autres du même à la même, ibid.
Première représentation de Sancho-Pança, de Poinsinet et Philidor, par les comédiens italiens, ibid.
Remise de la Jeune Grecque, comédie de Voisenon, au même théâtre, 213.
Sur une traduction du roman anglais d'Amélie de Fielding, ibid.
Sur une Histoire du Siècle d'Alexandre, par Linguet, 214.
Le Colporteur, ouvrage satirique, par Chevrier, 215.
Appel à la raison en faveur des jésuites, ibid.
Trois madrigaux de Voltaire à madame du Châtelet, 217.
Lettre en faveur de J.-J. Rousseau contre Voltaire, 218.
Service que les comédiens français ont fait célébrer en l'honneur de Crébillon, 219.

Reproches aux jésuites, au sujet d'une édition falsifiée des Mémoires de Sully, 220.

Première représentation des Deux Amis, comédie en trois actes de M. Dancourt, ibid.

Vers de Voltaire à madame du Châtelet, 225.

Arrêt du parlement du 6 août 1762, qui dissout la société des jésuites, ibid.

Nomination de Carle Vanloo à la place de premier peintre du roi, 227.

Mort de Bouchardon, grand sculpteur, ibid.

Sur un Éloge critique de Crébillon, par Voltaire, 228.

Sur un autre Éloge du même, inséré dans le Mercure, 229.

Sur un ouvrage intitulé, Recherches sur la valeur des monnaies et le prix des grains, par Dupré de St.-Maur, 231.

Brochure sur le luxe, ibid.

Ode sur la poésie comparée à la philosophie, par Colardeau, 232.

Première représentation de Briséis, tragédie de Poinsinet de Sivry, ibid.

Lettre de Voltaire, au sujet du service célébré en l'honneur de Crébillon, 237.

Brochure intitulée : Mes doutes sur la mort des jésuites, 239.

Sur le mandement de M. l'archevêque de Paris contre Émile, 240.

Sur deux odes de Thomas, l'une sur le temps, et l'autre sur les devoirs de la société, 241.

Mort de Mlle. Nessel, actrice de la Comédie italienne, 241.
Arrêt du parlement qui défend aux jésuites de prêcher et confesser, 242.
Exposition des tableaux à l'académie de St.-Luc, ibid.
Du poète Sadi, par Diderot, 244 et suiv.
Première représentation d'Irène, tragédie de Boitel, 255.
Censure d'Émile par la Sorbonne, 258.
Sur l'ouvrage intitulé : Erreurs de Voltaire, ibid.
Sur un livre intitulé : Tableau moral du cœur humain, 259.
Première représentation d'Heureusement, comédie de Rochon de Chabannes, 261.
Première représentation du Roi et le Fermier, de Sedaine et Monsigny, 262.
Brochure de Poinsinet de Sivry, intitulée : Procès de la multitude, 264.
Première représentation d'Éponine, tragédie de Chabanon, ibid.
Sur la publication des campagnes de plusieurs maréchaux de France, 267.
Réflexions sur la peinture, par Diderot, 269.
Sur le procès de Calas, 278.
Première représentation de Dupuis et Desronais, comédie en trois actes, de Collé, 287.
Première représentation de l'opéra de Polixène, 295.
Séance de réception de Voisenon à l'académie française, 296.

Lettre de Montesquieu à M. Warburthon, sur son livre contre les Œuvres de Bolingbroke, 301.
Dialogue sur les romans, 303.
Mort de Louis Racine, 317.
Mort de Marivaux, & notice, ibid.
Sur l'impression de la comédie de Dupuis et Desronais, 318.
Brochure sur les propriétés du spalme, ibid.
Autre, intitulée : Réfutation d'Émile, 319.
Sur la Pétrissée, poëme comique de M. de Bullione, ibid.
Mort de M. de la Poupelinière, fermier-général, 320.
Sur la statue équestre de Louis XV, par Bouchardon, 321.
Suite du même article, par Diderot, ibid.
Couplet sur la réforme des jésuites, 329.
Brochure intitulée : les Usages, 330.
Sur une traduction de l'Histoire d'Angleterre de Hume, par madame Belot, ibid.
Sur une traduction de Jonathan Wild, roman de Fielding, 332.
Sur une réponse de Voltaire à l'auteur des Erreurs, 333.
Fin de l'article sur Bouchardon, 334.
Première représentation de Théagène et Chariclée, tragédie de Dorat, 342.
Première représentation de l'Anglais à Bordeaux, de Favart, 343.
Sur la tragédie de Brutus, de Voltaire, 347.

Révision de l'affaire de Calas, 348.
Sur un ouvrage intitulé : de l'Éducation publique, 349.
Examen d'Olivier, poëme en prose de Cazotte, 350.
Sur la lettre de J.-J. Rousseau à Christophe de Beaumont, 351.
Épigramme de Saurin, ibid.
Incendie de la salle de l'Opéra, ibid.
Retraite de Mlle. Gaussin, actrice du Théâtre français, 353.
Première représentation du Bûcheron à la Comédie italienne, 354.
Première représentation du Milicien au même théâtre, ibid.
Mort de Sarrazin, acteur du Théâtre français, 355.
Première représentation du Négociant, ou le Bienfait rendu, comédie en cinq actes et en vers, 356.
Sur la tragédie de Saül et David, par Voltaire, 359.
Remarques sur Olympie, autre tragédie de Voltaire, ibid.
De deux autres tragédies, intitulées : Judith, et David, 361.
Sur les dessins de Carmontelle et la mode à la grecque, ibid.
Sur les Œuvres de l'abbé de la Marre, poète lyrique, 363.
Des Pensées de J.-J. Rousseau, 364.

Première représentation de la Mort de Socrate, tragédie de Sauvigny, 366.
Sur le second volume de l'Histoire de Pierre-le-Grand, par Voltaire, 370.
Sur la nouvelle édition de l'Essai sur l'Histoire générale de Voltaire, 372.
Examen de la Lettre de J.-J. Rousseau à Christophe de Beaumont, 373.
Publication des ambassades de MM. de Noailles, sous Henri II, par Vertot, 377.
Sur l'ouvrage intitulé : l'Économe politique, par Faignet, 379.
Note sur la comédie du Négociant, 389.
Le Hasard du coin du feu, roman de Crébillon fils, 390.
Sur quelques recueils de poésies, ibid.
Première représentation de la Manie des Arts, comédie de Rochon de Chabannes, 392.
Sur quelques écrits sur l'éducation, 394.
L'Esprit de la Motte le Vayer, 396.
Sur Balechou, graveur, 397.
Première représentation de Manco-Kapach, tragédie de le Blanc, ibid.
Arrêt du parlement qui défend l'inoculation, 401.
Sur le Journal étranger, rédigé par Arnaud et M. Suard, 407.
Sur quelques petits poëmes nouveaux, 409.
Traduction du Valet de deux maîtres, pièce de Goldoni, ibid.

Examen d'un ouvrage intitulé : Richesse de l'état, par M. Roussel, 410.
Représentation de Manco-Kapach à la cour, et vers de l'auteur à ce sujet, 419.
Vers d'Eugénie à son amant, ibid.
Inauguration de la place Louis XV, et nouvelles réflexions sur la statue équestre du roi, par Bouchardon, 420.
Suite de l'examen du livre de la Richesse de l'état, 428.
Sur quelques écrits en réponse à l'ouvrage de Roussel, 434 et suiv.
De quelques recueils de Poésies nouvelles, 440.
Première représentation aux Italiens des Fêtes de la paix, 441.
Sur l'analyse de la Sagesse, de Charron, 443.
Critique d'Almoran et Hamet, traduction par l'abbé Prévost, ibid.
Lettres de M. le comte de L....., au sujet de l'inoculation, 445 et suiv.
Première représentation de la Présomption à la mode, comédie en cinq actes, en vers, par M. de Cailhava, 451.
Première représentation des deux Chasseurs et la Laitière, 452.
Réflexions sur les projets d'économie politique, et sur quelques poëmes nouveaux, 457.
Autre Lettre de M. le comte de L....., 459.
Épîtres aux fidèles par l'apôtre des Délices, 460 et suiv.

Réception de M. Anquetil à l'académie des inscriptions et belles-lettres, 464.
Recueil des Poésies sacrées de le Franc de Pompignan, idem.
Lettre de Pigal à Voltaire sur une statue du roi, 465.
Réponse de Voltaire, 468.
Réflexions sur ces deux Lettres, 469.
Nouveau volume de Voltaire, 470.
Lettres de Voltaire, 470 et suiv.
Réflexions sur les poétiques, et critique de celle de Marmontel, 476.
Reprise de la tragédie d'Hérode et Marianne, 489.
Séance publique de l'académie française, où l'Éloge du duc de Sully, par Thomas, a été couronné, 499.
Sur quelques brochures sur l'Éducation, les Jésuites et la Richesse de l'état, 502.
Exposition des tableaux de 1763, 504.
Première représentation de Blanche et Guiscard, tragédie de Saurin, 506.
Œuvres du philosophe bienfaisant, Stanislas, roi de Pologne, 511.
Instruction pastorale de l'évêque du Puy, 513.
Lettres de miladi Montague, 515.
Sur un livre intitulé : Lettres trouvées dans le porte-feuille d'un père de famille, 517.
Sur un autre, intitulé : Lettres d'un citoyen de Genève, ibid.

Première représentation de Warwick, tragédie de la Harpe, 518.
Notice sur le compositeur Mozart, âgé de sept ans, 528.
Sur l'art de se communiquer ses idées, par l'abbé de la Chapelle, 530.
Sur les Lettres écrites de la campagne, ibid.
Lettre de M. de Montclar à M. le duc de Villers, 531.
Sur un ouvrage de Charles Bonnet, intitulé: Considérations sur les corps organisés, 533.
Amusements philosophiques, par le père Abat, cordelier, ibid.
Réflexions sur les opinions et l'esprit du siècle, 534.
Mort du poète Roy, et notice sur sa vie, 535.
Suite des réflexions sur la tragédie de Warwick, 536.
L'Élève de la nature, par Guillard de Beaurieu, 537.
Court parallèle de Voltaire et de J.-J. Rousseau, ibid.

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

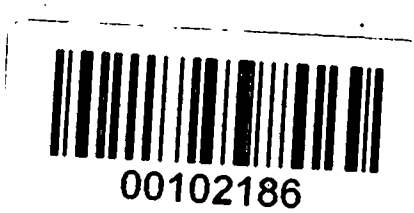
00102186

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 21 October, 2015